This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

C 628.86 Bd. Dec. 1894.

Harvard College Library.

FROM

THE LIBRARY OF

PROFESSOR E. W. GURNEY,

(Class of 1852).

Received ~~22 May, 1892.~~
29 June, 1891.

Brand
III. 7702

ESSAI

SUR

LA POLÉMIQUE ET LA PHILOSOPHIE

DE

CLÉMENT D'ALEXANDRIE

PAR L'ABBÉ HÉBERT-DUPERRON

DOCTEUR ÈS LETTRES,
PRINCIPAL DU COLLÈGE DE BAYEUX.

PARIS
AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE
RUE DES GRÈS, 7.
—1855—

ESSAI

SUR

LA POLÉMIQUE ET LA PHILOSOPHIE

DE

CLÉMENT D'ALEXANDRIE.

~~III. 7702.~~
C 628.86

Harvard College Library,
29 June 1891.
From the Library of
Prof. E. W. GURNEY.

A SA GRANDEUR MONSEIGNEUR DANIEL,

ÉVÊQUE DE COUTANCES ET D'AVRANCHES.

Monseigneur,

Lorsque vous dirigiez avec tant d'éclat l'Académie de Caen, vous m'avez ouvert la carrière de l'enseignement. Permettez-moi, pour vous témoigner ma reconnaissance, d'offrir à Votre Grandeur ces pages écrites dans le sein de l'Université, pendant des jours passés avec la jeunesse.

Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

De Votre Grandeur

Le très-humble et très-obéissant serviteur.

V. HÉBERT-DUPERRON.

Bayeux, 5 juillet 1855.

INTRODUCTION.

COUP-D'ŒIL

SUR

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN DANS ALEXANDRIE

PENDANT LES DEUX PREMIERS SIÈCLES.

Alexandre, dans le cours de ses conquêtes, jette une ville sur les bords du Nil. Il en trace lui-même l'enceinte et le plan; il indique la place du marché; il détermine les sanctuaires qui seront érigés aux dieux de la Grèce, celui qui recevra Iris, la divinité de l'Égypte (1), et, comme s'il avait déjà le pressentiment des grandes destinées de cette ville, il veut qu'elle porte son nom.

Ptolémée Soter, un des héritiers de la puissance d'Alexandre, entrant dans les vues de ce conquérant sur Alexandrie, eut la pensée d'en faire la métropole des lettres, des sciences et des arts. Il les appela donc de tous les points où ils florissaient; ses palais et ses trésors leur furent ouverts.

Les successeurs de ce prince l'imitèrent. Bientôt les hommes les plus illustres affluèrent à Alexandrie:

(1) Arrien, III, 1.

ils y trouvaient, avec le luxe des cités grecques, des musées, des bibliothèques, des théâtres, les faveurs des rois, tout ce qui séduit, attire et stimule les intelligences. Ainsi commença, pour la ville d'Alexandrie, une influence qui devait durer huit à neuf siècles (1).

Cette influence fut d'abord toute païenne. Vers l'an 52 après J.-C., une autre vint s'y joindre. Elle fut apportée par saint Marc, le disciple de saint Pierre. Alexandrie allait commencer à devenir le sanctuaire de la religion nouvelle.

Quand saint Marc pénétra dans ses murs, on la regardait depuis long-temps comme la seconde ville du monde (2). Rien n'égalait la magnificence de ses monuments, consacrés les uns au commerce, les autres aux besoins du gouvernement; ceux-ci aux exercices du corps, à l'éducation de la jeunesse, aux sciences, aux lettres et aux arts; ceux-là au culte des grands hommes, des héros et des dieux (3).

La plus grande activité intellectuelle régnait dans cette ville. Pour la développer, César, Cléopâtre, Marc-Antoine, Auguste, Tibère et Claude (4) avaient comblé de leurs faveurs les établissements littéraires et les savants d'Alexandrie. Aussi le Musée comptait-il alors parmi ses membres des grammairiens, des rhéteurs, quelques poètes, des historiens, des géo-

(1) Matter, *Histoire de l'École d'Alexandrie*, *Préf.*, p. VII-X.
(2) Hérodien, IV, 3; VII, 6. — Ammien Marcellin, XXII, 16.
(3) Matter, *Ubi supr.*, t. I, p. 54.
(4) Matter, *Ibid.*, t. I, p. 236-264.

graphes, des mathématiciens, des astronomes, des médecins et des philosophes. Une nombreuse jeunesse se pressait dans les écoles.

Les philosophes se partageaient surtout entre Pythagore, Zénon, Aristote et Platon. Épicure et l'ancienne sophistique avaient cependant encore leurs représentants. Ammonius essayait de concilier le péripatétisme et le platonisme. Philon soumettait au même travail cette dernière doctrine et le mosaïsme (1).

Un autre courant d'idées entrait dans Alexandrie : c'était le commerce qui l'apportait. Le négoce attirait alors dans cette ville des Grecs, des Égyptiens, des Juifs, des Syriens, des Lybiens, des Perses, des Indiens, etc. (2). Tous ces peuples y venaient avec leurs mœurs, leurs préjugés, leurs superstitions, leurs croyances.

C'est au milieu de ce monde, composé de tant d'éléments divers, que se présenta saint Marc. Sa parole n'avait pas l'éclat de celle des savants, des sophistes et des philosophes d'Alexandrie. Cependant il remua fortement les esprits. Il y eut bientôt dans cette ville un grand nombre de chrétiens (3) ; il devint nécessaire d'y établir des églises (4).

(1) Matter, *Hist. de l'Éc. d'Alexandrie*, t. I, p. 271-283. Cfr. Ficker, *Histoire abrégée de la littérature classique ancienne*, t. I, p. 275-278.

(2) Fleury, *Histoire ecclésiastique*, l. II, c. v.

(3) Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, l. II, c. xv. Cfr. Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. II, p. 94-95.

(4) Eusèbe, *Ibid.*, l. II, c. xvi. — Voici comment, d'après Moreri, il convient d'interpréter ce mot : « Saint Marc divisa la ville par quartiers

Saint Marc ne se borna pas là. On pense qu'il jeta les fondements de la célèbre école des *catéchèses*, connue bientôt sous le nom de *Didascalée*, ou du moins que l'idée première de cette institution lui appartient (1). Peut-être ne fut-elle pas, à l'origine, ouverte aux enfants, mais seulement aux nouveaux convertis. Eusèbe la désigne sous le nom d'*École des Saintes Lettres*, et il indique ainsi l'objet de son enseignement (2).

On conçoit qu'à cette première époque l'étude de la parole de Dieu ait paru la plus nécessaire. Le chef d'une église devait se pénétrer de son esprit afin de le communiquer aux peuples, de le leur faire goûter et de les gagner à J.-C. Il avait aussi à former des coopérateurs, et à les préparer à l'enseignement de la religion nouvelle.

L'étude du polythéisme ne fut cependant pas négligée ; car, parmi les griefs des païens contre saint Marc figurèrent les railleries dont les nouveaux convertis poursuivaient les idoles (3). Leurs adorateurs se soulevèrent, et bientôt saint Marc reçut la couronne du martyre. Ainsi commença, dans Alexandrie, la lutte que la religion chrétienne devait soutenir contre le paganisme, puis contre l'hérésie et contre la phi-

ou paroisses, ordonnant que ceux de chaque quartier s'assembleraient en un lieu marqué, sous l'ancien ou le prêtre qui en serait chargé, pour y rompre ensemble le pain sacré de la communion. » *Dictionnaire historique*, v°. ALEXANDRIE.

(1) Eusèbe, V, 10 ; saint Jérôme, *De viris illustribus*, c. XXXVI.

(2) Διδασκαλεῖον τῶν ἱερῶν λογῶν. *Ibid.*, V. 10.

(3) Tillemont, t. II, p. 96.

losophie. Eusèbe place en l'an 62 la mort glorieuse de saint Marc (1).

Cet apôtre eut pour successeurs dans l'épiscopat, pendant les deux premiers siècles, Anien (62-85), Abilius ou Alpilius (85-98), Cerdon (98-107), Primus (107-120), Justus (120-131), Eumène (131-144), Marc II ou Màrcion (144-153), Céladion (153-167), Agrippin (167-180), Julien (180-189), Démétrius (189-231) (2). — L'histoire, bien que sobre de détails sur la plupart de ces évêques, en fait cependant un éloge brillant. La piété d'Anien, dit-elle, le rendit cher à Dieu, et il fut admirable en toutes choses (3). — Sous Abilius, le nombre des fidèles augmenta beaucoup (4). —Cerdon fut un modèle de continence, d'humilité et de douceur (5). — Céladion fit les délices de son peuple (6).

Des évêques, doués de ces qualités, devaient être tout entiers à l'instruction de leur troupeau. Comment n'auraient-ils pas répondu au mandat de leur maître: *Allez, enseignez toutes les nations* (7)? L'impulsion était donnée : saint Jean l'Évangéliste avait ouvert pour les jeunes gens une école à Éphèse; saint Polycarpe l'imitait dans l'église de Smyrne (8) : les successeurs

(1) Eusèbe, l. II, c. XV.
(2) Cfr. Moreri, *Dict. hist.*, v°. ALEXANDRIE.
(3) Eusèbe, l. II, c. XXIII.
(4) *Chronicon orientale*, p. 111.
(5) *Ibid.*
(6) Ap. Tillemont, t. II, 407.
(7) Saint Matthieu, c. XXVIII, 19.
(8) Mosheim, *Institutiones historiæ christianæ*, sæc. I, 2°. part., c. III, § 11.

de saint Marc continuèrent son œuvre. Les annotateurs de saint Irénée ne présentent-ils pas, comme d'illustres docteurs, Anien, Abilius, Justus, Cerdon, Primus (1)?

L'objet premier de leur enseignement fut encore, sans nul doute, la parole du Sauveur. On s'attachait à raconter son histoire, à former sur ce divin modèle les nouveaux convertis, à faire passer dans leur esprit et dans leurs mœurs ses sentiments et ses vertus : tout le christianisme était là. On ne discutait pas encore : le souvenir des miracles opérés par le Christ était si récent « que la doctrine proposée portait avec elle sa preuve (2). »

On avait aussi les admirables Épîtres que les Apôtres adressaient à certaines églises et qui se répandaient de là dans tout le monde chrétien. Trois ordres d'idées surtout les remplissaient : de sublimes règles de conduite, des instructions sur les matières de la foi, des conseils contre l'hérésie naissante. On lisait donc, dans les églises chrétiennes, et l'on commentait ces *Saintes Lettres*, si propres, comme le dit saint Paul, à rendre parfait l'homme de Dieu, à le préparer à tout bien (3) », et à le préserver de l'erreur.

Si tel était l'objet de l'enseignement dans les diverses églises, il ne pouvait être différent parmi les fidèles d'Alexandrie. Là surtout devaient être comprises et suivies ces recommandations de saint Pierre : « Sachez

(1) Feuardent, *Annotationes in S. Irenæi* l. I, c. III.
(2) Mœhler, *La Patrologie*, t. I, p. 55.
(3) *Seconde Épître à Timothée*, c. III, 17.

qu'il paraîtra des imposteurs artificieux, marchant selon leurs propres passions,... altérant les Écritures pour leur propre ruine. Pour vous, soyez prévoyants et veillez ; prenez garde qu'entraînés par les égarements de ces insensés, vous ne tombiez de l'état ferme et solide où vous êtes établis. Mais croissez sans cesse dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et Sauveur J.-C (1). »

Oui, cet appel à un enseignement fort et étendu devait surtout retentir dans l'École chrétienne d'Alexandrie ; car les liens les plus intimes unissaient son fondateur au prince des Apôtres. C'était saint Marc qui, sur la demande des chrétiens de Rome, avait recueilli les enseignements de saint Pierre, et composé de cette manière l'évangile qui porte son nom (2). Avec cet évangile il avait, sans nul doute, introduit et laissé dans son école les Épîtres de saint Pierre. Elles étaient toujours là pour redire aux successeurs de saint Marc qu'ils avaient à remplir le ministère de la parole.

Car les évêques d'Alexandrie surtout se trouvaient en présence des hommes dangereux que signalait saint Pierre. C'était, comme nous l'avons vu, dans cette ville qu'avaient pris naissance et que s'étaient développées les idées judaïco-alexandrines de Philon. Elles inspiraient déjà les premiers hérétiques, Simon le Mage, Ménandre, Cérinthe, les Docètes et les Nicolaïtes (3).

(1) Saint Pierre, *Seconde Épître catholique*, III, 3, 16-18.
(2) Tillemont, t. II, p. 90-92.
(3) Alzog, *Histoire universelle de l'Église*, t. I, p. 172-178.

Dans Alexandrie même, un gnosticisme plus étendu devait bientôt sortir des idées de Philon combinées avec d'autres doctrines orientales (1); car cette ville était alors le centre dans lequel venaient se rencontrer et se confondre les conceptions philosophiques et religieuses de la Grèce, de l'Égypte, de la Perse et de l'Inde (2). L'Église n'eut plus seulement à combattre le polythéisme et la philosophie; elle se trouva en présence des sectes hérétiques qui se personnifièrent surtout dans le gnosticisme. Il fallut plus que jamais se préparer à la lutte.

Dans Alexandrie, elle fut ardente. Ce fut, dit Eusèbe, sous le pontificat de Juste et sous celui d'Eumène que Basilide ouvrit ses écoles d'erreurs et d'impiétés (3). On ne tarda pas à voir paraître aussi Carpocrate, Valentin et les Ophites (4).

L'apparition de toutes ces sectes créa pour l'Église, notamment dans Alexandrie, un danger véritable. Elles se disaient les interprètes fidèles du christianisme (5); et, comme on les voyait, en général, plongées dans une immoralité profonde, on imputa aux chrétiens leurs infamies (6). Rien ne fut négligé

(1) Alzog, *Hist. univers. de l'Égl.*, t. I, p. 222.

(2) Matter, *Histoire du Gnosticisme*, t. I, p. 9, 2e. édit.

(3) Eusèbe, IV, 7.

(4) Alzog, *Ubi supr.*, t. I, p. 226-232.

(5) De là les accusations dirigées contre les chrétiens. Voyez Origène, *Contra Celsum*, l. III, coll. 136-137, édit. Migne.

(6) On nous accuse de trois crimes, disait Athénagore : « d'être des athées, des incestueux et de nous nourrir de chair humaine. » *Legatio pro christianis*, III. — En réfutant ces calomnies, il trace un tableau admirable de la croyance et de la vie des chrétiens.

pour répandre ces accusations (1) : les ennemis de la religion nouvelle ne pouvaient manquer d'y ajouter foi.

Les apologistes ne manquèrent pas au christianisme. Dans Alexandrie même, Castor Agrippa s'éleva, dit Eusèbe, contre Basilide et dévoila ses prestiges et ses fourberies, ses mystères occultes et infâmes (2).

D'un autre côté, saint Justin, Tatien, Athénagore, saint Théophile et quelques autres attaquaient le polythéisme. A ses doctrines philosophiques et religieuses ils opposaient avec force et succès l'enseignement chrétien qui les avait éclairés eux-mêmes, changés et convertis. Quand on parcourt leurs ouvrages, il est impossible de n'être pas frappé de leur connaissance profonde des deux dogmes rivaux.

Leurs efforts pour détruire l'erreur et propager la vérité ne restèrent pas stériles. Si nous avions à montrer combien, vers la fin du IIe. siècle, l'enseignement chrétien s'était développé partout, et en particulier sur cette terre d'Égypte, tous leurs ouvrages nous fourniraient des preuves frappantes de son étendue

(1) Saint Justin nous fait connaître quelques-unes des manœuvres employées dans ce but : « Comme les crimes qu'on nous impute sont punis de mort, on enlève, pour les mettre à la question, quelques-uns de nos esclaves : ce sont des enfants ou des femmes timides que nos accusateurs forcent, par d'horribles tortures, d'avouer faussement des crimes qui ne sont que trop réels, quand il s'agit d'eux-mêmes, puisqu'ils ne rougissent pas de les commettre en public et au grand jour. » *Secunda Apologia*, XII.

(2) Eusèbe, IV, 7.

et de son empire sur les esprits. Mais nous devons nous renfermer dans Alexandrie. Or, à cette époque, nous trouvons dans cette ville un homme qui joua un rôle considérable : c'est Athénagore; il nous a laissé un précieux tableau de l'état et des effets du double enseignement païen et chrétien.

Il nous montre, d'un côté, ces maîtres du paganisme « si habiles à détruire les sophismes, à éclaircir les équivoques ; ces grammairiens qui donnent l'étymologie des mots, qui enseignent les homonymes et les synonymes, les catégories et les axiomes, ce que c'est que le sujet, ce que c'est que l'attribut, et qui, avec cet étalage de science, promettent le bonheur à ceux qui les écoutent. Leur conduite, ajoute Athénagore, prouvent qu'ils professent l'art de bien dire, mais non l'art de bien faire ; car ils sont plus occupés de trouver les moyens de nuire à leurs ennemis, de leur tendre des piéges et de tramer leur ruine, que de songer à mener une vie pure et vertueuse. »

Voilà le portrait de la plupart des savants qui peuplaient alors le Musée. Voici maintenant celui des chrétiens qui remplissaient les églises.

« On trouvera parmi eux des ignorants, des artisans, de vieilles femmes qui ne peuvent, il est vrai, démontrer la vérité de leur doctrine, mais qui en persuaderont l'excellence par la sainteté de leur vie; car ils ne se répandent point en belles paroles, ils font briller leurs œuvres (1)... La vie du chrétien ne

(1) *Legat. pro christianis*, c. XII.

se renferme pas dans de simples méditations de la parole divine; elle se manifeste par la pratique et l'exemple (1). »

Ainsi le christianisme s'emparait de la société. Mais, pour opérer cette transformation, pour attirer à lui les hommes de science et les hommes du peuple, ne devait-il pas se présenter à tous avec une immense puissance d'entraînement? A la fin du IIe. siècle, les successeurs de saint Marc avaient donc glorieusement rempli leur mission; car, sous leur direction, s'étaient formés des hommes capables de soutenir la lutte contre le gnosticisme et contre le polythéisme, de propager la doctrine nouvelle et de changer le monde en la répandant.

On vit même se produire, sous son influence, une modification dans les idées philosophiques; car, si l'on rencontre encore au musée des partisans de l'école cyrénaïque, des épicuriens et de frivoles sophistes, on remarque aussi une tendance prononcée vers les idées plus élevées et plus pures du Portique, du Lycée et de l'Académie (2).

C'était un triomphe remporté par les chrétiens. Il ne devaient pas le laisser se perdre. Pour soutenir l'enseignement chrétien à la hauteur où il s'était placé, les évêques comprirent la nécessité de donner à leurs écoles une organisation plus complète et plus régulière. Nous voyons alors, sous le pontificat de

(1) *Legat. pro christianis*, c. XXXIII.
(2) Matter, *Hist. de l'Éc. d'Alex.*, t. I, p. 276.

Julien, vers 181, l'école catéchétique, ou le *Didascalée*, se présenter avec tous les caractères d'une institution savante : elle tient sa place dans Alexandrie, en face du Musée, à côté des écoles gnostiques; elle a son directeur, ses programmes d'enseignement, son influence sur les esprits.

Notre plan ne nous permet pas d'entrer dans les détails de son organisation ; de montrer ses liens étroits avec l'école de saint Marc; de faire connaître tous les hommes qui la dirigèrent jusqu'à la fin du IVe. siècle (395); d'esquisser le tableau de leur enseignement, de leurs luttes et de leurs vertus : nous aurions cependant de grands noms à produire, saint Pantène, saint Clément, Origène, Héracle, saint Denys, Pierre martyr, Didyme; mais nous devons nous borner.

Après ce coup-d'œil sur le développement de l'enseignement chrétien, dans Alexandrie, jusque vers la fin du IIe. siècle, nous nous attacherons à étudier un des hommes les plus illustres de l'école catéchétique, saint Clément, successeur de saint Pantène.

Pour bien comprendre son rôle, rappelons dans quel milieu il trouvait le christianisme. D'un côté se présentait le paganisme ; de l'autre, la philosophie qui, se modifiant sous l'influence de l'enseignement chrétien, penchait vers l'éclectisme; enfin, l'hérésie, qui se personnifiait dans le gnosticisme. La religion nouvelle avait donc à lutter contre ces trois centres d'idées, ou plutôt à leur disputer les esprits.

A peine organisée, l'école catéchétique se montra prête pour le combat. Les catéchumènes furent, comme par le passé, initiés, dans son sein, aux éléments de la foi; mais ils y trouvèrent aussi un enseignement plus élevé. Saint Pantène, son premier directeur, ne se borna pas à propager la doctrine apostolique et la reconnaissance des Saintes Lettres; on le vit étudier, pour les réfuter, les doctrines des hérétiques et celles des philosophes. Origène nous apprend que l'Église retira les plus grands fruits de ce genre d'érudition (1).

Mais saint Clément entra plus largement encore dans cette voie. Rien ne fut négligé par lui pour se poser avec succès en face du paganisme, de la philosophie et de l'hérésie. Nous nous proposons de le suivre dans la lutte qu'il engagea avec ces trois puissances de l'époque.

Trois ouvrages, l'*Exhortation aux Gentils*, le *Pédagogue* et les *Stromates* nous feront connaître la nature, l'esprit et l'étendue de sa polémique. Nous ne devrons pas négliger un petit traité intitulé : *Quel riche peut être sauvé.*

1°. Quelles idées développa saint Clément dans sa lutte contre le polythéisme? L'*Exhortation aux Gentils* nous l'apprendra;

2°. Nous le verrons opposer, dans le *Pédagogue*, la pureté de la morale évangélique aux mœurs si corrompues des cultes polythéistes;

(1) Ap. Euseb., VI, 13.

3°. Les *Stromates* nous révèleront sa pensée sur la philosophie et sur le gnosticisme ;

4°. Quand nous aurons épuisé la polémique de saint Clément, nous recueillerons ses propres idées théologiques, anthropologiques et morales ;

5°. Enfin, dans un résumé succinct, nous essaierons d'apprécier son rôle, l'esprit, les mérites et les défauts de sa polémique.

Commençons ces recherches par quelques détails biographiques.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE I.

VIE DE SAINT CLÉMENT D'ALEXANDRIE.

Cette figure est une des plus brillantes de l'antiquité chrétienne. Les plus grands éloges lui ont été prodigués. Citons quelques traits recueillis par Potter :

Eusèbe l'appelle l'admirable Clément (1). Saint Cyrille voit en lui un homme des plus doctes et des plus érudits, qui possédait, mieux que personne peut-être, les écrits des Grecs (2). D'après saint Jérôme, ses livres sont pleins d'érudition et d'éloquence ; tout y respire une connaissance profonde des littératures sacrée et profane (3). Ailleurs, on lui donne le titre de très-saint prêtre de l'église d'Alexandrie (4). Théodoret parle aussi de sa sainteté et de l'étendue de sa science, qui n'avait point d'égale (5).

Bornons-nous à ces témoignages : ils suffisent pour bien

(1) *Preparatio evangelica*, l. II, c. II.

(2) Cyrille d'Alexandrie, *Contra Julianum*, l. VII, p. 231, édit. Paris., 1638. Cf. l. X, p. 342.

(3) *Catal.*, c. XXXVIII.

(4) *Chronicon Paschale*, p. 7.

(5) *Hæretic. fab.*, l. I, c. VI.

constater les qualités qui, du reste, brillent dans la vie comme dans les écrits de Clément, la science, l'éloquence et la sainteté.

Malgré cette célébrité, on ignorait, dès le IVe. siècle, s'il naquit à Athènes ou à Alexandrie (1). Il y a doute aussi sur l'époque précise de sa naissance. On sait seulement que, vers 189 ou 190, après le départ de saint Pantène pour l'Inde, il fut chargé de la direction de l'école catéchétique d'Alexandrie (2), et qu'en 202 la persécution de Sévère le força de la quitter pour se retirer en Syrie (3). La date de sa mort, qui est également incertaine, ne doit pas être reculée au-delà de 220 (4). D'après D. Ceillier, on doit la placer au plus tard en 217 (5), et, d'après Guerike (6), en 213. Toujours est-il que, selon la remarque de Mœhler, la liste des écrivains ecclésiastiques du IIIe. siècle s'ouvre par un nom brillant (7).

(1) Κλήμης, ὃν φασί τινες Ἀλεξανδρέα, ἕτεροι δὲ Ἀθηναῖον. Épiphanes, *Hæres.*, XXXII, VI.

(2) Tillemont, t. III, p. 182.

(3) Id., t. III, p. 184.

(4) Du Pin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 79.

(5) *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. II, p. 244. D. Ceillier appuie son opinion sur le témoignage de saint Jérôme, qui fait fleurir Clément sous les règnes de Sévère et de Caracalla (saint Jérôme, *Catal.*, c. XXXVIII). Or, on sait que ce dernier fut tué en 217.

(6) Guerike, *ubi supr.*, p. 35. — Ce qui porte Guerike à adopter cette date, c'est que, d'après Eusèbe (*Hist. eccl.*, l. VI, 15), Origène, accablé de travail, s'adjoignit, vers 213, Héracle pour diriger l'École chrétienne. Ce choix, dit Guerike, n'aurait pas eu lieu, si Clément avait encore vécu à cette époque. Mais comment prouver que Clément, après avoir quitté Alexandrie, soit rentré dans cette ville? Nous savons que, vers l'an 211, il était auprès d'Alexandre, évêque de Flaviades (Eusèbe, l. VI, c. XIV). Et d'ailleurs, pourquoi la présence de Clément aurait-elle empêché Origène de faire le choix dont parle Eusèbe?

(7) Mœhler, *La Patrologie*, t. II, p. 17.

Les premières années de Clément s'écoulèrent sous la direction de ses parents, dans le sein du paganisme. Bientôt ses progrès dans les sciences égalèrent son ardeur pour l'étude; mais la science et la philosophie païennes se trouvèrent impuissantes à remplir son intelligence : il lui fallait un autre aliment, une autre lumière. Eusèbe nous parle de sa conversion : « Notre admirable Clément, dit-il, connaissait à fond les superstitions des Grecs; il en avait été l'esclave; mais il ne tarda pas à en secouer le joug, aussitôt qu'il fut appelé à la liberté de notre Sauveur par les enseignements de la doctrine évangélique (1). » A quel âge s'opéra cette révolution dans les idées et dans les croyances de Clément? C'est encore un mystère.

Devenu chrétien, il voulut une croyance éclairée, ferme, inébranlable. Le chrétien alors devait être toujours préparé pour l'apologie de sa foi comme pour le martyre : la lutte contre l'erreur, — lutte inévitable, de tous les lieux et de tous les jours, — se terminant trop souvent dans l'amphithéâtre, sous la dent des lions et des léopards.

Clément, pour la soutenir plus tard, forma le projet d'entrer en rapport avec tous les maîtres de la science chrétienne. De là, de nombreux voyages dans l'Orient et dans l'Occident. Ses *Stromates*, à son dire, sont « la reproduction et l'esquisse des traits qui caractérisent les discours pleins de vie et de clarté qu'il recueillit ainsi (2). » Ses maîtres étaient, selon son expression, de *saints personnages*. Il nous fait connaître les lieux où il les rencontra. « L'un, l'Ionien, florissait dans la Grèce, et l'autre dans la Grande-Grèce; le premier, originaire de

(1) Eusèbe, *Prep. evang.*, l. II, c. II, édit. Migne.
(1) *Strom.*, l. I, c. I, Opp., t. I, p. 322, édit. P.

la Cœlé-Syrie ; le second, d'Égypte ; deux autres furent célèbres en Orient : l'un, originaire d'Assyrie ; l'autre, de Palestine et Juif de naissance. Celui-ci était le premier de tous, sans contredit ; lorsque je l'eus découvert, je me fixai en Égypte (1). » On croit, d'après Eusèbe (2), que ce dernier est saint Pantène. Saint Clément lui donne les plus grands éloges : « Véritable abeille de Sicile, il recueillait, dit-il, le suc des fleurs qui couvrent le champ des Prophètes et des Apôtres, et déposait dans l'âme de ses auditeurs une doctrine toute pure et toute sainte (3). »

Ce que Clément apprit auprès de tous ces maîtres, ce ne furent pas les sciences profanes et les curiosités de la philosophie, mais la doctrine et la tradition des Apôtres (4). Il se forma surtout sous la direction de saint Pantène. Il nous a dit comment celui-ci « déposait dans les âmes de ses auditeurs une doctrine toute pure et toute sainte ; » celle de Clément ne pouvait manquer de s'ouvrir pour recevoir ses enseignements.

Il fut, vers cette époque, ordonné prêtre de l'église d'Alexandrie, que sa parole devait bientôt éclairer et fortifier.

Car, Pantène ayant été envoyé dans l'Inde, l'évêque Démétrius chargea Clément de diriger l'École catéchétique. « C'est à dater de ce moment, dit Mœhler, que commence, à proprement parler, l'époque de son éclat comme docteur et comme écrivain. Sa vaste érudition, sa connaissance des moindres détails de la littérature

(1) *Strom.*, l. I, c. I, p. 322.

(2) Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. V, c. XI. Eusèbe ajoute que Clément, dans son livre des *Hypotyposes*, reconnaissait saint Pantène pour son maître. Cfr. Eusèbe, l. VI, c. XIII et XIV.

(3) *Strom.*, l. I, c. I, Opp., t. I, p. 322, édit. P.

(4) Id., *Ibid.*

grecque, connaissance dans laquelle personne ne pouvait se comparer à lui; son éducation philosophique et son éloquence entraînante, lui valurent le respect des païens eux-mêmes; ils l'accueillirent, ils fréquentèrent ses écoles, et la plupart en sortaient chrétiens. Les plus célèbres de ses élèves furent Origène et saint Alexandre, plus tard évêque de Jérusalem (1). » Celui-ci avait été son condisciple sous saint Pantène (2).

Si les ouvrages de Clément doivent être regardés comme l'écho de son enseignement, il faut en conclure qu'il procédait avec une grande prudence. Des infidèles et des chrétiens se pressant à ses leçons, il jugeait la circonspection nécessaire. « Ce recueil, dit-il de ses *Stromates*, ne promet pas une explication suffisante de nos saints mystères. Il s'en faut de beaucoup qu'il la donne... J'omets plusieurs choses à dessein, pour ne pas écrire ce que je me suis gardé de dire, non par envie, ce qui serait coupable, mais dans la crainte que mes lecteurs, prenant peut-être mes paroles dans un autre sens que le véritable, ne viennent à faillir, et qu'on puisse m'accuser, comme dit le proverbe, d'offrir une épée à un enfant. Il est aussi des choses que je ne désignerai qu'à mots couverts. J'insisterai davantage sur les unes; je me contenterai de faire mention des autres; je m'efforcerai de me faire entendre sans rien dire, de manifester en me servant d'un voile, de montrer en me taisant (3).

Clément marchait ainsi sur les traces des apologistes qui l'avaient précédé. Comme eux, il ne croyait pas devoir initier aux mystères du christianisme ceux de ses

(1) Mœhler, *La Patrologie*, t. II, p. 18-19.

(2) Alexandr., *Epist.*, ap. Euseb., *Hist. eccl.*, l. VI, c. XIV.

(3) *Strom.*, l. I, c. I, Opp., t. I, p. 324, édit. P. Cfr. l. IV, c. VI; l. VII, c. XIII.

auditeurs dont l'intelligence n'était pas encore assez développée pour en recevoir utilement la connaissance; comme eux, aussi, il voulait prendre dans son enseignement la tradition pour guide; et il satisfaisait ainsi une autre tendance de l'époque: « Je suis certain, dit-il, que nos lecteurs tressailleront de joie, non point à cause de cet ouvrage en lui-même (les *Stromates*), mais sur l'observation que c'est la doctrine transmise par les successeurs mêmes des Apôtres. Et voilà, selon moi, le caractère d'une âme qui désire garder intacte la bienheureuse tradition (1) ! »

Clément cependant entra dans une voie nouvelle. Avant lui, une sorte d'hostilité régnait entre la science grecque et la foi; il s'efforça de la faire disparaître. Tout en conservant à la foi sa prééminence, mais comprenant mieux ses rapports avec la science, il les établit sur une autre base (2). « Nous ne craindrons pas, dit-il, d'emprunter à la philosophie et aux traditions qui précèdent ce qu'elles renferment de plus beau; car, selon l'expression de l'Apôtre, il est juste, non-seulement de se faire Juif à cause des Hébreux et de ceux qui vivent sous la loi, mais encore de se faire Grec, à cause des Grecs, afin de les gagner tous... De même que ceux qui veulent haranguer le peuple, le font souvent par la bouche d'un crieur, afin que les choses qu'ils veulent dire soient mieux entendues; ainsi ferons-nous. C'est à de nombreux auditeurs que nous devons communiquer la doctrine de la tradition. C'est pour cela, certes, qu'il nous faut employer les opinions et le langage qu'ils ont coutume d'entendre. Par ce moyen, nos auditeurs seront amenés plus sûrement à la

(1) *Strom.*, l. I, c. 1, Opp., t. I, p. 323, édit. P.
(2) Mœhler, *La Patrologie*, t. II, p. 20, 40.

vérité.... De même que les laboureurs arrosent d'abord la terre, et l'ensemencent ensuite ; ainsi, par ce qu'il y a de bon dans les écrits des Grecs, nous arrosons ce qu'il y a de terrestre, afin que ce sol reçoive la semence spirituelle qu'on y jette, et qu'il puisse facilement la nourrir (1). »

Telles sont les idées que Clément porta dans la direction de l'École catéchétique. Nous les devions constater au commencement de cette étude ; car elles nous montrent combien il y avait dans son intelligence d'élévation et de largeur. Initié à la vérité et désirant se livrer tout entier à sa propagation ; — ne respirant que pour l'instruction des chrétiens et la voulant forte et solide ; — toujours en présence de l'erreur contre laquelle il fallait sans cesse lutter, il savait entrer dans tous les besoins de son siècle, se rendre accessible à toutes les intelligences, offrir aux faibles le lait de la science, parler leur langue aux païens, dégager des ouvrages de leurs philosophes la part de vérité qui s'y trouve, la leur faire accepter et préparer ainsi la voie à l'Évangile. Tel il fut pendant les douze ans qu'il dirigea l'École catéchétique d'Alexandrie ; il nous a donné lui-même le secret de sa méthode, de son enseignement et surtout de ses succès.

En 202, sous Septime Sévère, une persécution s'élevant, Clément quitta le théâtre de ses travaux. Sa renommée, les fonctions qu'il remplissait, l'exposaient un des premiers aux coups du pouvoir. Il n'y eut toutefois dans sa retraite, comme on l'a fait remarquer, ni apostasie, ni lâcheté (2) : il faut plutôt y voir un effet de cette modération chrétienne dont il parle souvent. S'il enseignait

(1) *Strom.*, l. I, c. I, Opp., t. I, p. 325-326.
(2) Tillemont, t. III, p. 183.

que le chrétien « doit céder la dépouille du corps à qui la lui demande (1), » il ajoutait « qu'il ne lui est pas permis de se livrer de lui-même à une mort stérile, semblable aux Gymnosophistes de l'Inde qui se précipitent follement dans les flammes (2). » Ne pas redouter le martyre, mais ne pas le provoquer, telle était sa maxime. On le voyait donc, par ses paroles comme par sa conduite, exciter et retenir le zèle des chrétiens.

On croit que Clément se retira auprès d'Alexandre, évêque de Flaviades, en Cappadoce : c'était un de ses anciens disciples, qui souffrait alors pour la foi. Plus tard, vers 209, il se rendit à Jérusalem avec le même Alexandre, nommé coadjuteur de Narcisse, évêque de cette ville (3). Il fut alors permis à Clément de rentrer dans cette carrière de l'enseignement qu'il sut parcourir encore avec dévouement, gloire et succès. Nous avons un monument de son passage dans l'École chrétienne de Jérusalem : c'est une lettre d'Alexandre aux habitants d'Antioche. Elle fut écrite à l'occasion de l'élévation d'Asclépiade sur le siége épiscopal de cette ville. Le but d'Alexandre était de féliciter l'église d'Antioche de l'évêque qui lui était donné; il terminait ainsi : « Je vous adresse cette lettre, vénérables frères, par le pieux prêtre Clément, homme illustre et éprouvé, qui vous est déjà connu sous certains rapports et que vous apprendrez à mieux connaître encore. Venu ici par l'ordre de la Providence divine, il a confirmé et augmenté l'Église de Dieu (4). »

Cette lettre fut écrite vers l'an 211. Depuis ce moment, on ne le voit plus paraître au milieu du monde. Saint

(1) *Strom.*, l. IV, c. IV, Opp., t. I, p. 569.
(2) *Ibid.*, p. 571.
(3) Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. VI, c. IX.
(4) Id., *Ibid.*, l. VI, c. X.

Jérôme nous apprend seulement qu'il florissait encore sous Caracalla (1). Il n'existait plus, lorsqu'Alexandre écrivit à Origène une lettre dans laquelle il fait l'éloge de saint Pantène et de Clément : il les appelle leurs « heureux pères; ce sont eux qui les ont dirigés l'un et l'autre dans la voie de la vertu et qui les ont unis par les liens de l'amitié. Ils iront bientôt les rejoindre (2). » Encore l'éloge de Clément.

Comment s'écoulèrent les derniers jours de cette vie toute de science, de travail et d'abnégation? Après la mission dont Alexandre l'avait chargé, rentra-t-il dans l'école qu'il avait dirigée? Ou bien, pour avoir le temps de se recueillir avant le départ pour l'autre monde, s'enferma-t-il dans la solitude? Un profond silence pèse sur cette dernière partie de son existence.

Mais c'en est assez sur sa vie publique; occupons-nous de ses ouvrages.

CHAPITRE II.

OUVRAGES DE SAINT CLÉMENT D'ALEXANDRIE.

On trouve dans Eusèbe la liste des ouvrages de saint Clément (3).

1°. Ceux que nous possédons sont: l'*Exhortation aux Gentils*, le *Pédagogue*, les *Stromates*, et le petit traité intitulé: *Quel riche peut être sauvé*?

Les deux premiers de ces ouvrages sont complets; les

(1) *Catal.*, c. XXXVIII.
(2) Ap. Euseb., *Ibid.*, l. VI, c. XI.
(3) Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. VI, 13, 14.

Stromates ne paraissent pas 'être. Saint Clément, à la fin du VIIe. livre, annonce une continuation qui manque; d'un autre côté, Eusèbe et saint Jérôme parlent d'un VIIIe. livre (1). Doit-on regarder comme tel un petit traité de Logique, qui se trouve dans certaines éditions de saint Clément? Faut-il, comme d'autres le veulent, le rattacher aux *Hypotyposes?* Est-il même de saint Clément? Autant de questions que la critique paraît impuissante à résoudre. Disons seulement, avec D. Ceillier, que les matières traitées dans ce fragment paraissent étrangères à celles qui le sont dans les *Stromates*, et qui, d'après Eusèbe, l'étaient dans les *Hypotyposes* (2). Au reste, nous donnerons, sous la forme d'*Appendice*, l'analyse de ce fragment.

2°. Plusieurs des ouvrages, indiqués par Eusèbe, ne sont point parvenus jusqu'à nous. Ainsi, nous n'avons pas les *Hypotyposes* (3), un écrit sur la *Pâque*, et un autre intitulé: *Canon ecclésiastique;* des discours sur le *Jeûne*, sur la *Calomnie* et sur la *Patience*.

Outre ces indications d'Eusèbe, saint Clément parle lui-même de quelques ouvrages, terminés ou en voie d'exé-

(1) Ap. Ceillier, *Hist. des aut. eccl.*, t. II, p. 276.

(2) Id., *Ibid.*, t. II, p. 276-277.

(3) Cet ouvrage formait huit livres et renfermait une Exposition abrégée de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Au dire de Photius (*Cod.*, 109-111), on y trouvait enseignées de graves erreurs : l'éternité de la matière, la préexistence d'autres mondes au monde actuel, la négation de l'incarnation du Verbe, la métempsycose, etc. Mais, comme saint Clément réfute ces erreurs dans les *Stromates*, on est porté à croire que les hérétiques falsifièrent les *Hypotyposes*, et que, pour donner plus d'autorité à leurs théories, ils s'attachèrent à les faire passer sous son nom. Mœhler, *La Patrologie*, t. II, p. 37-38. — Cfr. Mœhler, *Athanase-le-Grand et l'Église de son temps*, t. I, p. 133-138, trad. franç.

cution, sur la *Continence* (1), sur la *Résurrection* (2), sur l'*Unité de Dieu* (3), sur l'*Ame* (4), sur les *Prophètes* (5) et sur le *Démon* (6). Il ne nous reste que quelques fragments des traités de la *Providence* et de l'*Ame*. Ces divers ouvrages se rattachaient à la polémique de saint Clément contre la philosophie et contre les hérétiques; nous n'aurons donc pas, sur ce point du moins, sa pensée tout entière.

3°. Les éditions les plus récentes de saint Clément renferment certains écrits *apocryphes*, présentés comme tels et intitulés: 1°. *Excerpta ex Scriptis Theodati et doctrinæ quæ orientalis vocatur ad Valentini tempora spectantis epitome;* — 2°. *Eclogæ ex Scripturis Prophetarum;* — 3°. *Adumbrationes in Epistolas catholicas.*

La critique ayant établi que ces ouvrages ne sont pas de saint Clément, nous ne nous y arrêterons pas.

La meilleure édition de ses œuvres est celle de Potter, 2 vol. in-f°., Oxford 1715, et Venise 1757.

N'ayant pu avoir toujours entre les mains l'édition d'Oxford, nous avons dû nous servir très-souvent de celle que Claude Morel a publiée d'après Heinsius, à Paris, en 1629.

Nous avons profité de la traduction française insérée par M. de Genoude dans les tomes IV et V de ses *Pères de l'Église*, Paris 1839. — Le tome IV de cette collection renferme l'*Exhortation aux Gentils;* le *Pédagogue;* le petit

(1) *Pædag.*, l. II, c. x, édit. P.
(2) *Ibid.*, l. II, c. xx.
(3) *Strom.*, l. IV, c. xiii.
(4) *Strom.*, l. IV, c. xii,
(5) *Ibid.*, l. IV, c. xiii.
(6) *Ibid.*

traité intitulé : *Quel riche peut être sauvé ?* enfin le fragment de Logique que l'auteur rapporte aux *Hypotyposes.* Les *Stromates* remplissent tout le Ve. volume.

Ces diverses éditions sont désignées dans les notes qui accompagnent ce travail par les initiales suivantes :

Édit. P. . . . . Édition Potter.
Édit. H. . . . . Édition Heinsius.
Édit. G. . . . . Édition Genoude.

DEUXIÈME PARTIE.

LUTTE CONTRE LE PAGANISME.

CHAPITRE I.

EXHORTATION AUX GENTILS.

Faire ressortir l'absurdité du paganisme et en détacher ses adeptes, affermir les chrétiens dans la religion nouvelle qui s'élevait sur ses débris, tel est le double but de l'*Exhortation aux Gentils.* Pour juger de l'impression qu'elle dut produire, il faudrait s'établir, par la pensée, au sein de ce monde païen que fascinaient alors les erreurs les plus graves et les plus honteuses. L'apparition du christianisme l'avait, ce semble, rendu plus attaché à ses fables et à ses superstitions : on sait avec quel acharnement il les défendait. Aussi, en présence du glaive toujours levé sur les chrétiens, quel courage pour dire à ces adeptes du paganisme : « Voulez-vous m'en croire ?

et ces fables; et ces poètes ceints du lierre de Bacchus, sans frein dans leur ivresse et dans leur délire au milieu des orgies; et la troupe des Satyres; et la multitude des Bacchantes furibondes; enfin, tout ce ramas de dieux surannés, enfermons-les dans l'Hélicon, dans le Parnasse, vieillis eux-mêmes et sans honneur. A leur place faisons descendre du ciel sur la montagne du vrai Dieu, au milieu du chœur sacré des Prophètes, la vérité, ou la raison aux clartés si vives. Qu'elle inonde les hommes de sa lumière... Qu'ils lèvent les yeux vers le ciel; qu'ils se dégagent des ombres de la mort; qu'ils désertent l'Hélicon et le Parnasse, et n'habitent plus désormais que les hauteurs de Sion (1)! »

S'il y a de la hardiesse dans ce début, on y remarque aussi une grande connaissance de l'esprit des Grecs, de leurs tendances et de leurs affections. Comme les fictions poétiques les ont toujours séduits, Clément met en présence les deux poésies entre lesquelles il faut choisir : l'ancienne, qui ne cesse de les fasciner; et la nouvelle, celle des chrétiens, que l'on accuse de sécheresse. Mais quelle opposition s'établit !

La première n'est que mensonge. On parle, il est vrai, de la puissance d'Amphion, d'Arion, de Thésée et d'Eunone; mais tout est fable et illusion dans les prodiges qu'on leur prête. Ils ne furent eux-mêmes que des imposteurs, se servant des charmes puissants de la musique pour dégrader la nature humaine. Cette noble indépendance de l'homme qui, selon la belle expression de Clément, se promenait librement sous la voûte des cieux, ils l'ont enchaînée par la perfide mélodie de leurs accords; ils l'ont placée sous le joug de la plus honteuse servitude.

(1) *Exhortatio ad Gentiles*, c. I, p. 3, édit. P.; p. 98, édit. G.

Mais le chantre de Clément fait entendre une mélodie toute céleste et d'une suavité nouvelle, une harmonie immortelle, divine, qui respire je ne sais quoi de persuasif et d'enchanteur. C'est un baume qui pénètre dans les âmes et en guérit toutes les plaies; c'est une vertu qui détruit la cruelle tyrannie du démon pour nous faire passer sous le joug le plus doux, le plus facile à porter: celui de la piété, qui répand partout la lumière, transforme les hommes et les rend les plus aimables des êtres. C'est le Verbe, ce chantre des cieux, qui a mis ce bel ordre dans l'univers, qui a enseigné aux éléments en désaccord à former un concert admirable, de sorte que ce monde est tout harmonie (1). Il a rejeté la harpe, la lyre, tous les instruments inanimés; mais, « accordant avec l'Esprit-Saint et le monde et l'homme qui est à lui seul un monde, il a fait de cet ensemble harmonieux une lyre vivante, un instrument à plusieurs voix pour célébrer le Dieu créateur; il chante, et la plus belle voix du concert, l'homme, lui répond (2). »

Quand ces couleurs vives et brillantes ont séduit ses auditeurs, alors Clément déroule à leurs regards, et toujours avec le même éclat, l'histoire et les enseignements du Verbe.

Quel est donc le but de ses divins accords? Rendre l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles, la vie à ceux que la mort avait frappés; montrer à tous le ciel comme récompense. « L'esprit de mensonge se nourrit de nos larmes; mais la vérité, comme l'innocente abeille, qui jamais ne flétrit la fleur sur laquelle elle repose, se réjouit de notre salut. »

(1) *Exhortatio ad Gent.*, c. 1, p. 3-5, édit. P.
(2) *Ibid.*, p, 5-6, édit. P.; p. 101, édit. G.

Au reste, ce cantique et ce concert ne sont pas nouveaux. Ils étaient avant l'astre du jour. Car au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. S'il n'a paru sur la terre que depuis peu de temps, sous le nom de Christ, il n'en existait pas moins de toute éternité. Alors aussi nous vivions dans sa pensée. Nous sommes ses images et nous sortons de lui.

Dès les premiers jours du monde, il avait pris pitié de nos maux. Il est descendu sur la terre pour nous sauver. Comme créateur, il nous avait donné la vie; comme docteur, il nous apprend à bien vivre; comme Dieu, il nous ouvre l'éternité. Il nous soustrait ainsi aux ténèbres et à l'esclavage du démon, contre lequel il ne cesse de lutter avec nous. Les Prophètes avaient annoncé son œuvre; Jean a été son précurseur; enfin, quand nous étions sur le point de périr, il a paru, il a parlé lui-même; Dieu fait homme, il nous a enseigné comment l'homme peut devenir Dieu.

« Désirez-vous voir ce Verbe? Il ne faut ni couronne de laurier, ni bandelettes de pourpre ou de laine. Que la justice, réunie à la tempérance, soit votre parure; que votre âme resplendisse de l'éclat de la vertu, et vous le trouverez (1). »

A ce tableau si saisissant et si riche de poésie, un autre succède, singulièrement piquant par les détails qu'il renferme sur l'état du paganisme à cette époque.

Les fontaines de Castalie et de Colophon, dit saint Clément, les ondes prophétiques ne parlent plus : elles se sont écoulées, et avec elles toutes leurs fables. — Les oracles sont muets; partout se trahit l'imposture des interprètes des songes et des aruspices, des ventriloques et

(1) *Exhortatio ad Gent.*, p. 6-10, édit. P.; p. 186, édit. G.

des spéculateurs qui dressent pour la divination des chèvres et des corbeaux (1).

Dans les mystères des Dieux, il n'y a que meurtres, impiétés et débauches. Voici d'abord des furieux qui, dans un pieux délire, au milieu des orgies de Bacchus, célèbrent un Dionysus Ménole, dévorent en son honneur les chairs crues des victimes qu'ils viennent d'immoler et se partagent leurs lambeaux (2); couronnés de serpents, ils hurlent d'une manière horrible le nom d'Ève.

Viennent ensuite les actions honteuses et les fêtes de Vénus, de Cérès et de Jupiter, de Proserpine, de Minerve, des Corybantes. Le but des symboles en usage dans ces cérémonies, c'est de faire revivre les fêtes obscènes de ces dieux et de ces déesses, d'appeler les initiés à l'inceste, d'inoculer la corruption à tous les cœurs.

Ainsi, des meurtres, des prostitutions, des adultères, tel était le fond des mystères que saint Clément, pour exciter le dégoût, voulait mettre au grand jour (3).

On a vraiment peine à concevoir combien ces cérémonies, prétendues religieuses, contribuaient à corrompre les mœurs. C'était, comme le dit Rousseau, travailler à faire descendre du ciel le vice armé d'une autorité divine. Les tristes révélations de saint Clément présentent donc,

(1) *Exhortatio ad Gent.*, c. II, p. 10-11, édit. P.

(2) Julius Firmicus de Bacchi festis agens : « *Cretenses*, inquit, *ut « furentis tyranni sævitiam mitigarent, festos funeris* (Scilicet Bacchi a Titanibus discerpti) *dies statuunt, et annum sacrum trieterica consecratione componunt, omnia per ordinem facientes, quæ puer* (Bacchus) *moriens aut fecit, aut passus est : vivum laniant dentibus taurum, crudeles epulas annuis commemorationibus excitantes*, etc. Ap. Potter, *Not.* ad Clement., p. 11.

(3) *Cohortatio ad Gent.*, c. II, p. 12-19, édit. P.

au point de vue de l'histoire et de l'influence des idées, un intérêt puissant.

Sa lutte contre le paganisme ne s'arrêtait pas là. C'était peu pour lui d'avoir dévoilé l'immoralité des cultes païens; il fallait aussi attaquer l'idolâtrie par sa base, ou plutôt, comme il le dit, placer les païens en face de leurs dieux, pour leur apprendre à les connaître à fond, pour les faire assister à leur naissance, à leurs cruautés, à leurs querelles et toujours à leurs turpitudes. Ses considérations sur l'origine de l'idolâtrie doivent être remarquées; que de vérité dans cette réflexion qui les précède :

« Il faut que je dise ici toute ma pensée : je ne puis voir sans étonnement qu'on nous donne pour des athées certains philosophes, tels qu'Évhémère, d'Agrigente; Melius, d'Hippone; Diagoras, Théodore de Cyrène, plus rapprochés de notre époque; et beaucoup d'autres d'une vie sage et réglée, dont l'œil pénétrant démêlait mieux que le reste des hommes *tout le faux* de l'idolâtrie. S'ils n'ont point découvert la vérité, du moins ils ont signalé l'erreur. Germe précieux ou plutôt aurore naissante de la grande lumière qui devait se lever sur les intelligences! Un de ces philosophes disait aux Égyptiens : « Si de votre Apis vous faites un dieu, ne le pleurez pas; si vous le pleurez, n'en faites pas un dieu. » — Un autre, qui faisait cuire quelque légume à son foyer, prit un Hercule de bois et lui dit : « Allons, Hercule, un peu de complaisance; « soutiens pour moi un treizième combat, tu en as bien « soutenu douze pour Eurysthée : aide à préparer le dîner « de Diagoras; » et aussitôt il le jette au feu comme un bois inutile (1).

Aux yeux des ignorants, cette critique pouvait paraître

(1) *Cohortatio ad Gent.*, c. II, p. 21, édit. P. ; p. 114, édit. G.

impie : n'était-ce pas cependant apprécier à sa juste valeur le panthéon païen ? Comme les philosophes dont il parle, saint Clément le perce à jour.

Il jette d'abord un coup-d'œil rapide sur les causes de l'idolâtrie, dont, selon lui, les principales sont : la déification — des astres, d'où les honneurs divins rendus au soleil et à la lune ; — des productions de la terre, telles que le blé et le vin, d'où Cérès et Bacchus ; — des affections de l'âme, comme la crainte, l'espérance et l'amour ; — de certaines abstractions morales, Clotho, Lachésis, Atropos ; — des bienfaiteurs de l'humanité, Hercule, Esculape ; — et enfin, des produits de l'imagination, s'abandonnant à tous ses caprices, se précipitant dans tous les écarts (1).

Avec ces moyens féconds, l'Olympe s'est trouvé peuplé ; Saint Clément puise dans son intarissable érudition des détails piquants et précis sur les dieux, grands et petits, qui le remplissent : « Suivez de près ces divinités, dit-il aux païens : leur patrie, leur profession, leur vie, leur mort, tout vous convaincra qu'il n'y a là que des hommes. » Il ajoute : « Connaissez maintenant leurs amours, leur incroyable intempérance ; voyez leurs blessures, leurs chaînes, leurs joies, leurs combats ; que dirai-je encore ? Servitude, festins, embrassements, larmes, passions, grossières voluptés ; sachez, sachez tout (2) ! »

Rien ne manque au tableau que trace saint Clément ; mais nous ne pouvons le reproduire : il est chargé de couleurs qui blesseraient nos regards. Ces couleurs, saint Clément ne courait aucun risque en les mettant sous les yeux des païens, dont la vie tout entière les préparait,

(1) *Cohortatio ad Gent.*, c. II, p. 22, édit. P.

(2) *Ibid.*, p. 27, édit. P. ; p. 119-120, édit. G.

chaque jour, à l'artiste qui les répétait, chaque jour, sur sa toile? Dans un monde semblable, les poètes ne livraient-ils pas depuis long-temps à la publicité du théâtre les infamies des dieux? Qui n'avait entendu ces paroles vraies et sincères d'Euripide :

« N'est-ce pas une révoltante injustice que les législateurs de la terre vivent eux-mêmes sans loi? Si, par impossible (qu'importe cependant? je dirai la vérité), si, par impossible, les hommes vous châtiaient de vos adultères, toi, Neptune, et toi, roi suprême de l'Olympe, il y a long-temps que les temples seraient vides sur la terre (1). »

Passons sur ces infamies du culte païen : nos regards purifiés par le christianisme veulent des tableaux plus chastes. Une remarque cependant encore sur l'influence qu'elles exerçaient.

Parcourez l'ouvrage de saint Clément, vous serez frappé de l'immense transformation opérée par la religion du Christ. Le monde ancien tout entier est en proie à la corruption que son culte immoral implantait et développait partout, dans les temples, sur les places publiques, au sein de la famille; partout on étale, comme des trophées d'impureté, les objets d'art et en particulier les images des dieux. « Si l'on croyait aux idoles, c'était par amour pour leur dissolution; si l'on restait incrédule, c'était pour s'abandonner sans frein à la volupté (2). »

(1) Euripide, *Ion*, v. 444-50, édit. Théod. Fix. — On trouve dans Patin des détails curieux sur les invectives d'Euripide contre l'immoralité des dieux païens; voyez *Études sur les tragiques grecs*, t. I, p. 42 et suiv.

(2) *Cohortatio ad Gent.*, c. IV, p. 53, édit. P.; p. 143, édit. G. — « Vous êtes, dit-il, d'oisifs contemplateurs de la vertu et d'intrépides athlètes du vice. » *Ibid.*

Avec ses dieux, l'idolâtrie a donc déifié les passions les plus brutales. Loin d'éclairer l'intelligence, elle n'a que ténèbres à lui offrir; loin d'épurer le cœur, elle ne sait que le dépraver. Telles sont les déductions de Clément.

Il passe à la philosophie. Il recueillera ses renseignements sur le premier principe des êtres ; mais il croit devoir exposer d'abord la doctrine qu'il embrasse. La forme que revêt son enseignement sera conservée : ne semble-t-il pas l'entendre dire à ses auditeurs de l'École catéchétique : « Voyez le monde entier : la voûte céleste, le soleil, c'est Dieu qui les a faits. Les anges et les hommes sont les ouvrages de ses mains. Quelle est sa puissance ! Il a voulu et le monde a été fait. Lui seul l'a créé parce qu'il est le seul vrai Dieu ; et pour le créer, il n'a eu qu'à vouloir parce qu'en lui la volonté est toujours suivie de l'effet... Au lieu de faire un Dieu de l'univers, élevez-vous donc jusqu'au Dieu qui a produit le monde (1). »

Voilà la doctrine catholique et ses conséquences ! Pour comprendre la portée de cet enseignement, ne le séparons pas du milieu dans lequel il se produisait. Tout était plein du culte des démons et des idoles ; Saint Clément le proscrivait et lui substituait celui du Dieu, créateur du monde. Simon, Ménandre, Saturnin, Carpocrate et quelques gnostiques, attribuaient la formation de l'univers à des anges, de beaucoup inférieurs au Père ; Cérinthe et les Nicolaïtes l'attribuaient, non au premier dieu, mais à une vertu tout-à-fait distincte et séparée de lui. En prouvant que tout est l'œuvre d'un seul Dieu, Clément réfutait donc encore ces systèmes.

Il ne condamnait pas seulement l'hérésie ; il signalait aussi les erreurs que renfermaient les théories philoso-

(1) *Cohortatio ad Gent.*, p. 54, édit. P. ; p. 144, édit. G.

phiques. Il s'agit d'abord de Thalès, d'Anaximène, de Diogène d'Apollonie, d'Hippase de Métaponte, d'Héraclite et d'Empédocle. Tous ces philosophes présentaient l'eau, l'air, la terre, le feu, l'amour et la haine, comme les principes générateurs des êtres. D'après saint Clément, ils auraient ainsi déifié la matière et le monde (1). Ignorant le véritable auteur de toutes choses et de ces principes eux-mêmes, ils auraient rendu leurs hommages à ces éléments *faibles* et *indignes*, comme les appelle l'Apôtre (2), et créés uniquement pour servir à l'usage des hommes. Enfin, ces erreurs auraient été empruntées aux Perses et aux Mages (3).

Ici quelques remarques sont nécessaires. Les théories, critiquées par saint Clément, étaient plutôt philosophiques que religieuses. Leurs auteurs se proposaient d'expliquer la formation du monde. Ils eurent, pour la plupart, le grand tort de ne pas faire intervenir, dans cette formation, l'action de Dieu, et, à ce titre, on a pu les accuser d'athéisme ; mais adorèrent-ils, à l'exemple des Perses et des Mages, les divers principes qu'ils adoptèrent ? rien ne le prouve. Il suffisait, dans leur pensée, de montrer comment de ces éléments avaient pu sortir tous les êtres ; l'idée religieuse était absente de leurs théories.

Saint Clément range dans une autre classe Anaximandre, Anaxagore et Archélaüs. Leur mérite, à ses yeux, fut de rejeter ces éléments divers et d'admettre comme principe l'infini. Les deux derniers placèrent même au-dessus de l'infini une intelligence (4). Mais leur sys-

(1) *Cohortatio ad Gent.*, c. IV, p. 55-56, édit. P.
(2) *Épitre aux Galates*, IV, 9.
(3) *Cohortatio ad Gent.*, c. V, p. 57, édit. P.
(4) *Ibid.*, p. 57, édit. P.

tème ne diffère-t-il pas à d'autres titres de celui d'Anaximandre ? l'infini de ce dernier peut-il être confondu avec les *Homéoméries* d'Anaxagore ? Sur ce point la critique de Clément est donc incomplète.

Il est dans le vrai, quand il reproche à Alcméon de Crotone et à Xénocrate d'avoir déifié les astres; aux stoïciens d'avoir fait de la divinité l'âme du monde (1) : puis, il poursuit les faux sages qui ont introduit, comme autant d'épouvantails, une multitude de démons, vaines fictions imaginées pour tromper le vulgaire (2).

La cause de ces erreurs, c'est une confiance trop grande de la raison en ses propres forces. Tout cependant n'est pas à rejeter dans ses conceptions. Il lui est arrivé d'entrevoir la vérité, d'en saisir quelques parcelles et de la faire pénétrer dans ses œuvres; mais alors elle puisait à des sources étrangères.

« Où donc, ô Platon, as-tu pris les magnifiques paroles dont tu te sers pour exposer quel est le culte que nous devons à Dieu ? Je t'entends : « Les nations barbares en savent plus que les Grecs sur la religion.... » Nous connaissons tes maîtres. Tu as appris la géométrie de la bouche de l'Égypte; tu as demandé à Babylone les secrets de l'astronomie; la Thrace t'a livré ses magiques évocations... Mais ta science des lois dans ce qu'elle a de conforme à la raison, mais tes sentiments sur la divinité, tu les dois au peuple hébreu (3). »

Dans ce passage se révèle un des côtés de la pensée de saint Clément. Il ne proscrit pas toutes les pages de la philosophie grecque; il ne traite pas avec un suprême

(1) *Cohortatio ad Gent.*, p. 58, édit. P.
(2) *Ibid.*, c. VI, p. 58-59, édit. P.
(3) *Ibid.*, p. 60, édit. P. ; p. 50, édit. G.

dédain toutes ses conceptions : son intelligence est trop élevée, ses vues trop larges, son jugement trop sûr, pour qu'il n'admire pas la vérité partout où il la rencontre. Mais il veut remonter à sa source, et tout ce que les philosophes et les poètes lui présentent de grand, de sublime, d'impérissable, il le rapporte au peuple élu de Dieu. C'est là le barbare qui, pour parler le langage de Platon, en sait plus que les Grecs sur la religion, sur nos devoirs, sur notre destinée; le barbare à l'école duquel se puise la vérité dans toute sa plénitude.

Il n'a pas seulement inspiré Platon. Les autres philosophes, Socrate, Xénophon, Cléanthe, Pythagore; les poètes, Orphée, Homère, Sophocle, Euripide, Aratus, ont aussi de nobles pensées sorties de cette source. Quand ils s'élevaient jusqu'à la vérité, quand ils concevaient l'unité de Dieu, par exemple, c'était l'esprit divin qui les éclairait. Une étincelle du Verbe sacré, tombée sur leur intelligence, leur révélait à demi le saint mystère; et telle était la puissance de cette révélation que, ne pouvant la comprimer, ils trouvaient, pour la promulguer, des paroles entraînantes (1); d'autres fois, ils traînaient sur la scène les faux dieux et les déchiraient de leurs mordantes invectives. Homère, Euripide, Ménandre, et beaucoup d'autres poètes, sont entrés largement dans cette voie (2). Ils ont ainsi servi la vérité.

Mais c'est dans les Saintes-Écritures qu'elle brille de tout son éclat. Interrogez Moïse, David, Jérémie, Isaïe, Amos, tous les Prophètes : quelle vive lumière ! Comme la grandeur de Dieu, sa sainteté, son amour pour les

(1) *Cohortatio ad Gent.*, p. 61-64, édit. P.

(2) *Ibid.*, p. 64-65. Cfr. *Strom.*, l. VII, c. IV, p. 598-602, édit. G.; l. VII, c. VI, p. 711-714, édit. H.

hommes, nous y frappent d'admiration! Quels désirs ardents de rattacher à lui l'humanité par les liens les plus intimes, et de lui communiquer le bonheur et la vie! Écoutez : ce sont tantôt des paroles d'une tendresse que rien n'égale; d'autres fois, des menaces qui portent l'effroi dans les cœurs (1).

Quand, sous les formes les plus diverses, ce langage a long-temps retenti par le monde, Dieu a envoyé son Verbe pour amener l'humanité à la connaissance de la vérité. Clément montre, dans des pages pleines de feu, la grandeur du christianisme et la folie du paganisme, la vanité du culte des idoles et la sublimité de la foi chrétienne. Pour lui, rien au-dessus de cette foi en J.-C.; rien au-dessus de ses enseignements (2). De là ces paroles :

« Puisque le Verbe en personne est descendu parmi nous, qu'avons-nous besoin désormais de fréquenter les écoles des philosophes? Pourquoi visiter encore Athènes, la Grèce, l'Ionie, pour interroger laborieusement leur science? Si nous voulons prendre pour maître celui qui a rempli l'univers des merveilles de la création, du salut, de la grâce, de la législation, de la prophétie et de la doctrine, nous reconnaîtrons qu'il a fait de cet univers un sanctuaire qui parle aussi éloquemment qu'Athènes et les écoles les plus vantées de la Grèce. Pour vous qui, ajoutant foi aux mensonges de la fable, vous persuadez que le crétois Minos s'entretint familièrement avec Jupiter, vous sera-t-il si difficile de croire que les chrétiens, en devenant les disciples de Dieu, sont les dépositaires de la véritable sagesse, de celle que les philosophes les plus illustres n'ont fait que bégayer en termes obscurs, tandis

(1) *Cohortatio ad Gent.*, p. 65-70, édit. P.
(2) *Ibid.*, p. 70-76, édit. P.

que les disciples du Christ l'ont recueillie et prêchée à la terre ? Dans le Christ, d'ailleurs, point de division, ni de partage. Il n'est « ni barbare, ni juif, ni grec, ni « homme, ni femme. » Il est l'homme nouveau, transformé par le Saint-Esprit de Dieu... Dans le Christ, recevez le sens de la vue, recevez la lumière, afin de connaître complètement Dieu et l'homme (1). »

L'enthousiasme de saint Clément croissant, il jette un regard vers les poètes du passé, saisit leur lyre, et dans leur langue si harmonieuse, si riche, il fait entendre ces accents :

« Et toi aussi, vénérable Amphion, quitte ta Thèbes, viens auprès de nous; viens, non plus le thyrse à la main, ni la couronne de lierre sur la tête. Jette le turban de ton dieu; dépouille les ornements de ses fêtes; reprends ta raison. Je te dévoilerai le Verbe et les mystères du Verbe, en adoptant tes images et tes symboles. Voici la montagne sainte et chérie de Dieu, qui n'a point, comme votre Cithéron, fourni matière aux mensonges de la fable, mais qui est consacrée par les prodiges de la vérité. Montagne sanctifiée par la sagesse! chastes ombrages habités par la pudeur! Là, ne s'égarent point, dans les aveugles transports de Bacchus, les sœurs de Sémélé, frappées par la foudre; les Ménades, initiées par l'impure dilacération des victimes. A leur place, tu trouveras les filles de Dieu, vierges éclatantes d'innocence, qui célèbrent les vénérables mystères du Verbe, en formant des chœurs d'une pudique sobriété... Approche; ma main te présente le bois sur lequel tu peux appuyer tes pas chancelants. Hâte-toi, ô Tirésias; commence de

(1) *Cohortatio ad Gent.*, p. 86-87, édit. P.; p. 181-182, édit. G. Cfr. *Strom.*, l. VI, c. xv, p. 547, édit. G.; l. VI, p. 674, D; 675, B, édit. H.

croire, tes yeux s'ouvriront à la lumière. Le Christ, qui rend la vue aux aveugles, brille plus éclatant que le soleil. Avec la foi, la nuit fuira de ta paupière... Infortuné vieillard, toi, qui ne peux contempler la patrie terrestre, tu contempleras la magnificence des cieux. O mystères véritablement saints! ô clartés pures et sans mélange! Aux rayons de ces torches nouvelles, j'envisage la beauté du ciel et les grandeurs de Dieu. En recevant l'initiation, je reçois la sainteté. C'est le Seigneur qui est ici l'hiérophante : il marque du sceau de la lumière le prêtre qu'il illumine, et il remet entre les mains de son Père l'adepte qui a cru, pour que son Père le conserve dans toute l'étendue des siècles : voilà quelle est la célébration de nos mystères! Viens donc, si bon te semble, recevoir l'initiation chrétienne Alors, de concert avec les anges, et pendant que Dieu le Verbe mêlera ses chants aux nôtres, vous formerez des chœurs de danses joyeuses autour de celui qui n'a jamais commencé et qui ne finira jamais, autour du Dieu unique et véritable (1). »

Ces paroles ne sont-elles pas tout enthousiasme? L'éloquence n'y déborde-t-elle pas? On conçoit les conversions éclatantes qui s'opéraient dans l'école de Clément. Il lui était donné de saisir ses auditeurs par toutes les parties de leur être, par l'intelligence, par l'imagination, par le cœur. Pour les savants, il avait une érudition qui étonnait; — pour les philosophes, un système plus vaste et plus élevé que les conceptions de la Grèce; — pour les poètes, un monde nouveau, chaste, fécond en inspirations sublimes. Là, plus de ces fables vieillies, usées, tombées dans le domaine de la moquerie publique, mais des croyances jeunes et fortes, suscitant tous les élans

(1) *Cohortatio ad Gent.*, p. 92, édit. P.; p. 188-189, édit. G.

d'une imagination vigoureuse ; plus de ces Muses dont les tristes inspirations avaient soufflé la corruption dans le monde païen, et trop souvent souillé les plus belles conceptions des poètes ; mais des vierges éclatantes d'innocence, aux chœurs chastes et purs, aux concerts pleins d'une suave et délicieuse harmonie. Il faut étudier dans Clément ce nouveau monde poétique. Les chrétiens devaient être fiers des trésors que leur apologiste exposait ainsi aux regards de tous ; fiers de la supériorité de leurs croyances sur celles des païens ; fiers des vives lumières dont leur religion remplissait les intelligences, de la sainteté qu'elle implantait dans les mœurs, tandis que l'idolâtrie n'avait répandu partout que ténèbres et immoralité.

Quand Clément avait fait passer sous les regards de ses auditeurs tous ces tableaux, si forts d'expression, on conçoit qu'il terminât par ces paroles :

« Peut-on achever sans regret les discours où se révèlent les mystères de la vie ? Il ne vous reste donc plus qu'à choisir entre le jugement et la réconciliation. Lequel vaut le mieux ? Je ne crois pas qu'il soit possible de délibérer long-temps : la mort peut-elle entrer en comparaison de la vie (1) ?... Vous avez vieilli dans le culte des démons ; venez vous rajeunir dans celui du vrai Dieu (2). »

Si nous avons multiplié ces citations, c'est pour faire mieux connaître l'éloquence de Clément, la forme et l'étendue de son enseignement. Une simple analyse n'aurait pas reproduit toutes les qualités brillantes qu'il porta dans l'École catéchétique. Elle aurait permis, sans doute, de remarquer son érudition, de suivre l'ordre de ses idées et d'admirer l'art avec lequel il les enchaîne ; mais sa

(1) *Cohortatio ad Gent.*, p. 95, édit. P. ; p. 192, édit. G.
(2) *Ibid.*, p. 84, édit. P. ; p. 179, édit. G.

parole vive et entraînante, pleine d'originalité et de verve, aurait entièrement disparu. Il ne faut pas séparer ainsi sa pensée de la forme dont il sait la revêtir. Elles contribuent, l'une et l'autre à faire de l'*Exhortation aux Gentils* un des traités les plus complets et les plus saisissants que les Pères aient publiés contre l'idolâtrie.

Mais c'était peu pour saint Clément de convertir au christianisme : il voulait aussi former le chrétien, et, quand il avait éclairé son intelligence, diriger son cœur; enfin, il jugeait nécessaire d'opposer à la morale païenne la morale évangélique.

Tel est le but qu'il se propose surtout dans *Le Pédagogue*.

CHAPITRE II.

LE PÉDAGOGUE.

La philosophie grecque essaya plus d'une fois de réformer les mœurs: on sait que le succès couronna rarement ses efforts. Le génie ne lui avait cependant pas fait défaut; mais ses théories morales, même les plus élevées, manquaient de cette force céleste qui les introduit dans les esprits et dans les cœurs, qui les féconde et les transforme en vertus (1). Quel enseignement nous donnent des hommes tels que Socrate et Platon, quand ils la reconnaissent impuissante à guérir l'humanité! Ils n'ignoraient certes pas tout ce qu'il y avait de grand, et quelquefois de sublime, dans leurs conceptions; ils se vouaient avec ardeur à la mission régénératrice qu'ils croyaient avoir

(1) Cfr. Franck, *De la morale dans l'antiquité* (Moniteur d'août 1854).

reçue. Mais, quand ils se trouvaient en présence de la réalité, en présence de la corruption qui, malgré leurs enseignements, allait s'insinuant toujours dans le corps social et le dévorant, alors leur échappait l'aveu de leur impuissance. On les voit, dans ces heures de découragement, s'abîmer dans un mystérieux silence, s'isoler du présent où ils n'aperçoivent pas la lumière, porter vers l'avenir des regards pleins d'espérance, et lui demander un maître, un moraliste, un réformateur.

Nulle part, peut-être, ces perplexités de la pensée de Socrate et de Platon ne se traduisent avec autant de vivacité que dans *Le second Alcibiade.*

Alcibiade, au moment de faire un sacrifice, consulte Socrate sur ce qu'il doit demander aux dieux. Que lui répond le Sage ?

SOCRATE.

« Le meilleur parti que nous ayons à prendre, c'est d'*attendre* patiemment. Oui, il faut ATTENDRE QUE QUELQU'UN VIENNE *nous instruire de la manière dont nous devons nous comporter envers les dieux et envers les hommes.*

ALCIBIADE.

« Quand est-ce que viendra ce temps-là ? et quel est celui qui nous enseignera ces choses ? car il me semble que j'ai un désir ardent de connaître ce personnage.

SOCRATE.

« Celui dont il s'agit s'intéresse à ce qui nous touche ; mais il le fait, à mon avis, à la manière dont Homère raconte que Minerve en agit à l'égard de Diomède.

Minerve dissipa le brouillard qu'il avait devant les yeux, afin qu'il pût distinguer les dieux d'avec les hommes (1). Il est pareillement nécessaire que le brouillard épais qui trouble maintenant les yeux de votre entendement soit dissipé, afin que vous puissiez dans la suite distinguer au juste le bien d'avec le mal.

ALCIBIADE.

« Qu'il vienne donc, et qu'il dissipe, quand il lui plaira, ces ténèbres. Je suis, quant à moi, tout disposé à lui obéir sans restriction, pourvu que je devienne meilleur que je ne suis.

SOCRATE.

« Je vous le dis encore, celui dont nous parlons désire infiniment votre bien.

ALCIBIADE.

« Ne serait-il donc pas plus à propos de différer l'offrande des sacrifices jusqu'à ce qu'il vienne ?

SOCRATE.

« Vous avez raison, il vaudrait mieux prendre ce parti que de courir les risques de savoir si, en offrant des sacrifices, on plaira à Dieu, ou si on ne lui déplaira pas.

ALCIBIADE.

« A la bonne heure donc! Quand ce jour-là sera venu, nous ferons nos offrandes à Dieu. J'espère même de sa bonté qu'il n'est pas fort éloigné (2). »

(1) Homère, *Iliade*, XV, v, 127.
(2) Platon, *Le second Alcibiade;* Opp. t. I, p. 100-101.

La même pensée se retrouve dans l'*Apologie de Socrate* : « *A moins*, dit ce philosophe, *qu'il ne plaise à Dieu de vous envoyer quelqu'un pour vous instruire de sa part, n'espérez pas de réussir jamais dans le dessein de réformer les mœurs des hommes.* »

Ces paroles, dans la bouche de Socrate et de Platon, nous paraissent avoir quelque chose de saisissant. Ces grandes intelligences qui s'avouent vaincues ; ces regards, si vifs cependant et si pénétrants, qui ne savent vers quel côté se porter; ces génies puissants, qui devraient diriger l'humanité, l'entraîner vers ses sublimes destinées, et qui s'arrêtent, désespérant de la guérir, quel spectacle! Long-temps il fut donné au monde.

Au temps de Clément, il avait disparu. On ne voyait plus, il est vrai, dans le monde philosophique, des Socrate et des Platon; mais, au sein de l'humanité, le *Verbe* s'était fait *chair* : c'était le guide après lequel on avait aspiré; la lumière éclairant toute intelligence; le médecin ayant des remèdes efficaces pour toutes les blessures; le maître que Clément proposait aux chrétiens nouvellement établis dans la foi; le *Pédagogue* descendu sur la terre pour diriger et guérir les trois choses qui « sont, dans l'homme: les mœurs, les actions, les passions (1). »

De là cette exclamation triomphante de Clément : « Que la vérité soit parmi nous, en faut-il d'autre preuve que celle-ci ? Le Fils de Dieu lui-même nous a parlé. En effet, si au fond de toute question vous retrouvez universellement ces deux circonstances, la personne et la chose, il est avéré par là même que la vérité, et ce qui mérite

(1) Clément, *Le Pédagogue*, l. I, c. 1, p. 97, édit. P.; p. 192, édit. G.

réellement ce nom n'habite qu'au milieu de nous. La personne! c'est le Fils de Dieu lui-même, c'est-à-dire l'éternelle vérité qui se révèle à nous. La chose! c'est la vertu de la foi qui triomphe des résistances, et vaincrait le monde, eût-elle le monde tout entier à combattre. Mais puisqu'il nous a été montré, là, ce qu'il faut faire et comment il faut vivre pour arriver à la connaissance du Tout-Puissant; ici, par quelle manière d'honorer Dieu nous devenons pour nous-mêmes les artisans de notre salut; instruits d'ailleurs de ce qui est agréable à notre maître, non pas à l'école des sophistes, mais par la bouche de Dieu lui-même, nous chrétiens, nous travaillons à marcher dans les voies de la justice et de la sainteté..... Si donc il est vrai de dire avec Platon que, hormis Dieu, ou les descendants des dieux, personne ne peut révéler la vérité, nous sommes en droit de nous écrier avec un noble orgueil: « Nous possédons le Fils de Dieu! (1) ».

Ne soyons point surpris de voir saint Clément donner au Verbe le titre de *Pédagogue;* à ce nom ne s'attachait pas, dans la pensée antique, le sens peu flatteur que lui prêtent nos idées modernes. « Nous donnons, disait saint Clément, à ce qu'il y a de plus beau et de plus précieux parmi les biens de ce monde, à l'éducation, des noms dont l'étymologie est tirée du mot enfant, et nous honorons du nom de *pédagogie*, gouvernement de l'enfance, l'art qui, ayant pour but l'étude de la vertu, nous apprend à la pratiquer (2) ». Le pédagogue, dans l'École catéchétique, c'était donc le précepteur par excellence, le maître, le conducteur de l'enfance et de l'humanité, le formateur des bonnes mœurs. Et remarquez quel

(1) *Strom.*, l. VI, c. xv.

(2) *Le Pédagogue*, l. I, c. v, p. 107, édit. P.; p. 204, édit. G.

guide! « Notre Pédagogue, mes chers enfants, est semblable à Dieu le Père dont il est le Fils impeccable, irréprehensible. Son âme n'est point l'esclave des passions. C'est un Dieu revêtu de la figure humaine, soumis sans réserve à la volonté paternelle, et qui ne porte aucune souillure... C'est une image pure et sans tache, à l'imitation de laquelle doivent tendre tous nos efforts... Le Verbe a été fait chair pour nous enseigner la *pratique* et la *théorie* de la vertu (1). »

Des vertus d'abord, puis de la science; la pratique, puis la théorie: esprit et but de ce divin Pédagogue, tout est là. C'est aussi, sans nul doute, la méthode de saint Clément. Pourquoi ne pas l'avouer? Nous avons un grand faible pour les maîtres qui regardent comme leur devoir, le premier et le plus grand, d'orner les âmes de vertus. Efforcez-vous d'ouvrir et de répandre les trésors de la science, on vous applaudira ; mais n'oubliez jamais que, s'il n'y a pas obligation pour l'homme d'être savant, il doit toujours être vertueux. La vertu fait sa gloire, plus encore que la science; c'est elle aussi qui rend fortes, prospères, les sociétés et les familles.

Au reste, cette pensée ne nous appartient pas: nous la trouvons dans Platon: « Il faut, dit avec raison ce grand philosophe, qu'une ville ou qu'une âme s'attache à la science du bien comme un malade à son médecin, et comme un passager qui veut arriver au port, s'abandonne au pilote... Celui qui possédera toutes les sciences et tous les arts, et qui sera denué de celle dont nous parlons, poussé par chacune d'elles, ne sera-t-il pas livré à une grande tempête, et, n'ayant pas de pilote, pourra-t-il voguer long-temps sur cette terre sans périr? Il me sem-

(1) *Le Pédagogue*, l. I, c. II-III.

ble donc qu'on peut lui appliquer ce que le poète dit d'un homme qu'il veut blâmer : *il savait beaucoup de choses, mais il les savait toutes mal* (1). »

Un rapport frappant se remarque entre cette manière de voir et celle de Clément. Voici comment ce dernier justifiait la méthode qu'il suivait dans son école : « Ce sont deux choses bien différentes que la santé de l'âme et la science. L'une s'opère par la guérison, l'autre par l'instruction. Lorsque notre âme est malade, qu'elle ne s'avise pas de s'approcher de la science avant d'être revenue à une parfaite santé ! Car on ne gouverne pas de la même manière ceux qu'il s'agit d'instruire et ceux qu'il faut guérir ; aux premiers on donne ce qui convient pour la science ; aux seconds, ce qui est nécessaire pour la guérison. Comme donc ceux qui sont malades du corps, réclament le secours du médecin, ainsi ceux dont l'âme est malade, ont besoin du pédagogue pour guérir leurs passions. Ce n'est que plus tard qu'ils auront besoin des leçons d'un maître pour les initier aux secrets de la science et achever de meubler leur âme, capable dès-lors de recevoir les révélations du Verbe (2). »

Dans cet enseignement du Verbe, Clément distingue trois degrés, l'exhortation, la direction, l'instruction (3). La loi ancienne gouvernait par la crainte ; mais le Verbe est le Pédagogue du libre arbitre (4). Pour diriger l'homme, il avertit, il réprimande, il blâme, il accuse, il menace, il guérit, il promet, il donne, ne négligeant rien afin

(1) Platon, *Le second Alcibiade.*

(2) *Le Pédagogue*, l. I., c. I.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, l. I, c. VI.

d'enchaîner et de détruire le désordre de nos désirs, mais respectant toujours le libre arbitre (1). Clément le compare à un bon pilote. Comme celui-ci ne cède pas toujours aux vents, mais lutte contre eux et leur résiste en opposant la proue de son navire à la violence de la tempête ; ainsi le Pédagogue ne se laisse jamais entraîner par le souffle inconstant des lois de ce monde; il n'expose pas plus son enfant au choc violent et brutal des passions, que le pilote son vaisseau aux rochers qui pourraient le briser. Mais il ne déploie les voiles qu'au vent prospère de la vérité, et il s'attache à maîtriser le gouvernail de son enfant, c'est-à-dire qu'il s'empare de ses oreilles pour que le mensonge n'y pénètre jamais, jusqu'à ce qu'il l'ait conduit au port (2). Saint Clément présente encore les discours du Verbe comme des remparts placés devant nos oreilles pour empêcher le vice de s'y glisser, et de porter dans notre âme le trouble et la corruption (3); d'un autre côté, ils remplissent nos cœurs des lumières de la raison et de la magnificence de la sainteté (4). Saint Clément ajoute que trois qualités brillent au plus haut degré dans ce divin Pédagogue pour attirer et mériter notre confiance : la science, la bienveillance, et une liberté absolue de tout dire, que lui seul peut posséder (5).

Cette bienveillance s'étend à tous les hommes. Car il n'en est pas du Verbe comme de ces philosophes qui retenaient la vérité captive, ne la dévoilant qu'à quelques disciples. Pour lui, il n'y a plus de Juif ni de Gentil,

(1) *Le Pédagogue*, l. I, c. IX.
(2) *Ibid.*, l. I, c. VII, p. 130.
(3) *Ibid.*, l. I, c. VI.
(4) *Ibid.*, l. I, c. XI.
(5) *Ibid.*

d'esclave ni d'homme libre, d'homme ni de femme; tous ont droit à son enseignement et il sera donné à tous (1).

Le Verbe a rempli, dans tous les temps, ce rôle de Pédagogue universel. Il a d'abord employé pour cette œuvre Moïse, puis les Prophètes : on était alors sous le règne de la loi. Comme elle s'adressait à des enfants révoltés, que le frein avait peine à contenir, elle inspirait la crainte, afin de détourner du mal et de conduire au bien. A l'avènement du Christ, les terreurs de la loi ont disparu : l'amour a remplacé la crainte.

L'amour du Verbe pour ses disciples le porte à mêler, dans ses instructions paternelles, avec une sagesse admirable, la douceur et la sévérité (2). « Ceux que le Verbe ne guérira point par la persuasion seront menacés; ceux que les menaces ne guériront point seront châtiés; ceux que le châtiment trouvera incorrigibles, le feu de l'enfer les dévorera (3). »

Le but de ses enseignements, c'est de former à la vie chrétienne, « qui est une suite et un enchaînement d'actions raisonnables et vertueuses (4) ». Ses préceptes peuvent se ranger en deux classes : les uns posent les bases de cette vie qui se continuera dans l'éternité; les autres règlent la vie civile. Clément s'occupera surtout des premiers (5). Il dira donc quel doit être, et comment doit se montrer, tous les jours de son existence, celui qui porte le nom de chrétien (6). Tel est l'objet du IIe. et du IIIe. livre.

(1) *Le Pédagogue*, l. I, c. VI.
(2) *Ibid.*, l. I, c. XII, p. 156-158, édit. P.
(3) *Ibid.*, l. I., c. VII.
(4) *Ibid.*, l. I, c. XIII, p. 160, édit. P.
(5) *Ibid.*
(6) *Ibid.*, l. II, c. I, p. 162, édit. P.

Il y établit et il y développe ces principes : Que la matière obéisse toujours à l'esprit; que l'âme reste pure et que le corps soit chaste : l'homme ainsi s'élèvera directement et sans détour à la connaissance de Dieu (1). Le connaissant, il travaillera à lui ressembler, « non point certes en se couvrant de bijoux précieux et de vêtements magnifiques, mais en faisant le bien, et en rétrécissant chaque jour davantage le cercle mobile et capricieux de ses besoins (2). »

Mais, pour bien saisir toute la pensée de Clément, pour bien apprécier la valeur et l'importance de son *Pédagogue*, entrons dans les détails.

Clément vivait au milieu de deux mondes : l'un efféminé, vieilli, corrompu par les excès du luxe et de la débauche; l'autre jeune, plein d'avenir, et qu'il voulait former à une vie mâle, forte et pure. Tout, dans ses livres, est aussi opposition, contraste. D'un côté, une satire vive, mordante, des mœurs du paganisme : c'est un tableau souvent exact, toujours frappant, de la vie intérieure du monde romain; d'un autre côté, des préceptes, quelquefois sévères, qui règlent toute la vie du chrétien : le boire et le manger, l'ameublement des habitations, la tenue, les discours, le sommeil, le vêtement, la chaussure, les devoirs du mariage, il passe tout en revue. Il n'y a pas là seulement un code de morale (3); c'est souvent encore un traité de politesse. Saint Clément parle d'abord

(1) *Le Pédagogue*, l. II, c. I, p. 162, édit. P.

(2) *Ibid.*, p. 250, édit. P.

(3) L'esprit de cet ouvrage suggère à Dupin la remarque suivante : « Ces livres sont très-utiles à ceux qui se mêlent de morale, et si les casuistes de nos jours les eussent bien lus, ils ne seraient pas tombés dans des relâchements aussi damnables que ceux où ils se sont laissés aller. » *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 247.

du manger, et il le veut simple et frugal. De là, ses invectives contre le luxe et la sensualité de l'époque. Elles nous font connaître les mets qui passaient alors pour les plus délicats. C'étaient les murènes des mers de Sicile, les anguilles du Méandre, les chevreaux de Mélos, les poissons de Sciato, les coquillages de Pélore, les huîtres d'Abydos, les légumes de Lipare, les bettes d'Ascrée, les pétoncles de Métymne, les turbots d'Attique, les grives de Daphné, les figues de Chélidoine (1), les oiseaux du Phase, les faisans d'Égypte, les paons de Médie (2).

On achète, ajoute-t-il, et on dévore tout. On fait de ces mets recherchés des ragoûts plus recherchés encore, que l'on contemple, l'œil enflammé, la bouche béante. Au bruit des viandes qui sifflent et bouillonnent sur les fourneaux se mêlent les cris d'une joie tumultueuse; on s'agite, on se presse à l'entour (3). Voyez les convives suivre des yeux chaque mets avec une avidité croissante; ils se lèvent de leurs siéges pour les regarder et les considérer de plus près, pour aspirer d'avance l'odeur qu'ils exhalent; puis ils y portent une main rapace; ils se hâtent tellement de s'en gorger que leurs joues s'en-

(1) « Ce fut, dit Clément, pour se procurer les figues, que le Perse insensé envahit l'Attique avec une armée de cinq cent mille hommes. » *Le Pédagogue*, l. II, c. I, p. 164, édit. P.

(2) *Ibid.*, l. II, c. I, p. 163-164. Saint Clément, dans les *Stromates*, nous apprend à quel degré de barbarie on poussait la sensualité : « Il est, dit-il, des hommes, qui meurtrissent violemment le ventre de certains animaux avant qu'ils aient mis bas, afin que la chair mêlée de lait leur présente une nourriture plus savoureuse. Ils font ainsi de l'organe, créé pour la génération, un sépulcre au fœtus qu'il renferme. » *Strom.*, l. II, c. XVIII, p. 172, édit. G; l. II, p. 402, A, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. II, c. I, p. 164, édit. P.

flent et que, tout ruisselants de sueur, ils respirent à peine (1). »

Voilà la satire poursuivant les grossiers plaisirs du monde païen. Il y a là peut-être de l'exagération; mais ce qui prouve combien au fond le tableau est fidèle, c'est que les écrivains païens eux-mêmes, Juvénal par exemple, ne s'expriment pas autrement.

Voici maintenant le contraste et la vie nouvelle qu'il faut opposer à ces débordements. Que notre table, simple et frugale, ne se charge point de cette multitude de mets qui nous appesantissent et nous interdisent les longues et fructueuses veillées (2). Les mets les plus propres à la nourriture du chrétien sont ceux qui ne demandent pas l'action du feu, parce qu'ils sont toujours prêts; viennent ensuite les plus communs (3) : des oignons, des olives, des légumes; du lait, du fromage, des fruits, du miel (4); peu de viande, car il s'en exhale des vapeurs épaisses qui obscurcissent l'intelligence; c'est d'ailleurs le conseil de l'Apôtre et des pythagoriciens (5). Si cependant il est nécessaire d'user de chair rôtie ou bouillie, on peut le faire (6); que ce ne soit point toutefois celle des victimes immolées aux idoles. Non qu'on doive la craindre : il n'y a assurément en elle aucune vertu; mais ne pas s'en abstenir serait peut-être scandaliser les faibles (7).

Mêmes règles pour le boire. La boisson naturelle à

(1) *Le Pédagogue*, l. II, c. I, p. 171, édit. P.
(2) *Ibid.*, l. II, c. I, p. 167, édit. P.
(3) *Ibid.*, p. 174, édit. P.
(4) *Ibid.*, p. 173, édit. P.
(5) *Ibid.*, p. 170, édit. P.
(6) *Ibid.*, p. 173-174, édit. P.
(7) *Ibid.*, p. 168, édit. P.

l'homme, celle qui apaise le mieux la soif, c'est l'eau. Saint Clément cependant ne condamne pas le vin, comme le faisaient les Eucratites (1). On peut en user, mais que ce soit avec modération. Que l'on se contente de celui de son pays et que l'on n'imite pas les hommes qui font transporter à grands frais, sur mer, les vins de Lesbos, de Crète, de Syracuse, de l'Italie et de l'Égypte (2). Saint Clément admire ceux qui choisissent un genre de vie austère, ne boivent que de l'eau et fuient le vin comme ils fuiraient la menace du feu (3). Il recommande aux jeunes gens de l'un et de l'autre sexe de s'en abstenir absolument; car de l'usage du vin naissent des appétits grossiers et sauvages, des désirs ardents, des mœurs brûlantes (4).

Dans la fleur de l'âge, il faut prendre ses repas sans boire, afin que la *sécheresse de l'aliment soit comme une éponge qui pompe le trop d'humeurs répandues dans le corps* (5). Le soir, on peut user d'un peu de vin, parce que les travaux réservés pour cette partie de la journée demandent moins d'application ; et puis, comme l'air devient plus froid, la chaleur naturelle qui s'affaiblit a besoin d'une chaleur étrangère (6).

Les vieillards peuvent aussi prendre un peu plus de vin pour réveiller leur vigueur et rétablir, par ce remède innocent, leurs forces usées (7). Au reste, afin d'inspirer

(1) *Le Pédagogue*, l. II, c. II, p. 184, édit. P.
(2) *Ibid.*, p. 182, édit. P.
(3) *Ibid.*, p. 177, édit. P.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*, p. 178, édit. P.
(6) *Ibid.*, l. II, c. II, p. 178, édit. P.
(7) *Ibid.*

l'horreur de l'ivrognerie, Clément en décrit les suites honteuses avec les plus vives couleurs (1).

Après ces préceptes dont plusieurs paraîtront quelque peu sévères, viennent les règles de la civilité. Nous passerons sur quelques-unes d'entr'elles qui pourraient maintenant paraître puériles, qui font cependant avec les mœurs païennes un contraste frappant, et qui nous montrent quel respect pour lui-même, quelle bienséance dans tous ses actes, le christianisme savait inspirer à l'homme.

Arrêtons-nous aux prescriptions les plus importantes. Dans les festins, dit saint Clément, laissez aux hommes qui se couvrent de fleurs, les accords énervants de la musique chromatique, les longues veilles, les chants libres et déshonnêtes. Quand on aime les sons lascifs des instruments de musique, les chœurs, les danses, les applaudissements, tous ces bruits tumultueux et vains, on ne peut plus se plaire à la modestie, à la pudeur, à aucune règle de sagesse et de discipline (2). Que des cantiques spirituels et les louanges de Dieu remplacent donc, dans vos repas, ces accords licencieux; surtout, qu'un sentiment de bienveillance pour le prochain les anime (3) !

Les rires bruyants ne conviennent pas. Écartez les mauvais plaisants qui ne s'exercent qu'à les exciter (4). Cependant le visage du sage ne sera pas triste et morose, mais ouvert et réfléchi; que son sourire s'allie à une douce gravité; sa parole peut être enjouée et piquante (5). Il imposera silence à ceux qui oseraient se permettre des

(1) *Le Pédagogue*, l. II, c. II p. 183-185, édit. P.
(2) *Ibid.*, l. II, c. IV, p. 189-192.
(3) *Ibid.*, p. 191.
(4) *Ibid.*, l. II, c. V, p. 193.
(5) *Ibid.*, l. II, c. V, p. 193-194; l. II, c. VII, p. 199.

discours libres et honteux (1); à plus forte raison doit-il s'interdire les paroles obscènes, même les railleries, car elles sont la source des outrages et des querelles, des combats et des iniquités (2).

Voulez-vous connaître maintenant quels étaient les goûts de la société païenne pour le luxe, écoutez les conseils et les préceptes que Clément donnait aux chrétiens :

« Loin de nous, dit-il, les vases de Thériclée et d'Antigone, les coupes bachiques, les verres de cristal délicatement ciselés; ces mille sortes de riches bassins et cuvettes dont les usages et les noms sont devenus innombrables. Point de siéges, de plats, d'assiettes, d'aiguières d'argent; point de meubles d'un précieux métal pour la table ou pour d'autres usages que j'aurais honte de nommer (3); point de trépieds de cèdre, d'ébène ou d'ivoire; point de lits à colonnes et à pieds d'argent, où l'ivoire, l'or et l'écaille forment mille figures bizarrement entrelacées; point de tapis de pourpre... Est-il nécessaire qu'un couteau de table soit garni de clous d'argent ou que le manche en soit d'ivoire? Faut-il aller chercher jusqu'aux Indes du fer pour couper notre viande? Une lampe achetée chez l'orfévre éclaire-t-elle mieux que celle qu'on prend chez le potier (4)? »

(1) *Le Pédagogue*, l. II, c. VI, p. 195-197.

(2) *Ibid.*, l. II, c. VII, p. 197.

(3) Ailleurs, il revient sur ce point : « Rien n'est plus digne de ridicule et de mépris que de satisfaire les nécessités honteuses de la nature dans des vases d'or et d'argent, comme ces femmes riches et fières que leur sot orgueil accompagne jusque sur leur chaise percée. » *Ibid.*, l. II, c. III, p. 188. « D'autres, ajoute-t-il, forçaient ces vases à répandre les voluptueuses odeurs des parfums. » L. II, c. VIII, p. 204.

(4) *Ibid.*, l. II, c. III, p. 185-189.

Saint Clément ne poursuit pas avec moins de force l'abus exagéré des parfums. Il en existe de nos jours, dit-il, une infinité dont la nature et les noms diffèrent : végétal, minéral, royal ; celui qu'on extrait de la cire, celui que donne un arbrisseau d'Égypte ; on préférait celui de Cypre et le nard. Venaient ensuite les essences de lis, de rose, et mille autres dont les femmes, ajoute-t-il, s'inondent, respirent l'odeur, imprègnent leurs vêtements, leurs meubles, leurs lits, et embaument en les brûlant l'intérieur de leurs appartements. Chaque jour même, on en invente de nouveaux, afin de satisfaire cet insatiable désir qu'elles ont de plaire (1). « Comme ces parfums excitent à une voluptueuse indolence, on a eu raison de bannir des villes bien policées les artisans qui les composent et qui les vendent : c'était bien comprendre les dangers de ce luxe impur (2). »

Pour la femme chrétienne, que l'odeur divine, qui s'exhale de la chasteté, soit l'unique parfum dont elle se pare ; il l'embellira et la remplira d'une joie spirituelle ; qu'elle respire le Christ, qui est l'onction royale, et que l'homme respire la probité (3).

Saint Clément cependant ne proscrivait pas d'une manière absolue l'emploi des parfums. Il permettait aux femmes, mais en petite quantité, ceux dont l'odeur est la moins forte et la moins enivrante. Ces parfums même peuvent avoir leur utilité : ainsi l'huile, simple et naturelle, entretient la moiteur de la peau, relâche la tension des nerfs, et neutralise les odeurs trop pénétrantes qui s'exha-

(1) *Le Pédagogue*, l. II, c. VIII, p. 201-204.
(2) *Ibid.*, p. 204.
(3) *Ibid.*, p. 204-205.

lent parfois du corps de l'homme (1). D'autres fortifient le cerveau et l'estomac, raniment les forces languissantes, combattent les fluxions, les refroidissements, les dégoûts. Une des manières d'en user, les plus utiles à la santé, c'est d'en oindre les mains, qui transmettent au cerveau leur action bienfaisante. Il y a aussi des herbes odoriférantes qui peuvent servir à frictionner les pieds et les jambes des malades. Elles les échauffent ou les rafraîchissent, et leur salutaire influence attire, vers les parties du corps les moins importantes, les humeurs malignes qui embarrassent le cerveau (2).

Ainsi des règles d'hygiène se mêlaient, dans l'École catéchétique, aux préceptes les plus graves de la morale. Voici maintenant une page de l'histoire des costumes.

Si saint Clément permettait parfois l'emploi des parfums, il se montrait plus sévère pour les couronnes. D'après lui, c'est le vin et la débauche qui en ont introduit dans les festins le criminel usage. On ne le trouve pas établi chez les anciens Grecs, chez les amants de Pénélope et chez les Phéaciens, peuple mou cependant et efféminé. La première fois qu'on en ait distribué, c'est aux athlètes, après le combat. On les récompensait d'abord par de vifs applaudissements; on leur offrit ensuite des branches et des feuilles vertes; plus tard enfin, lorsque les triomphes de la Grèce sur la Perse et sur la Médie eurent corrompu les mœurs, on chargea leurs têtes de couronnes (3).

Elles passèrent de là dans les festins, et elles sont le symbole de la joie licencieuse qui s'y déploie (4). De plus,

(1) *Le Pédagogue*, l. II, c. VIII, p. 205.
(2) *Ibid.*, p. 206-208-211.
(3) *Ibid.*, p. 208-209.
(4) *Ibid.*, p. 209.

on les a consacrées au culte impur des idoles ; les païens les déposent aussi sur les tombeaux de leurs morts. Les porter, ce serait donc se mettre en commerce avec les démons et couronner la vivante image de Dieu des fleurs dont on charge de vains simulacres, privés de vie ; enfin, des roses sur la tête du chrétien sont comme une insulte à la couronne d'épines du Sauveur : c'est un devoir de s'en abstenir (1).

Saint Clément rentre ainsi dans des considérations morales. Il y a pour le chrétien, dit-il, un autre ornement. Comme l'homme est le chef de la femme, le mariage est sa propre couronne ; les enfants qui naissent de son union sont comme les fleurs que le divin Jardinier cueille dans des prairies vivantes (2).

Qu'on laisse aussi les femmes païennes se couvrir de colliers ou de bracelets de perles, d'améthistes, de topazes, d'émeraudes et en décorer leurs lits avec une folle profusion (3). Il y a plus de gloire à être bienfaisant que magnifiquement logé ; plus de sagesse à répandre ses biens sur les hommes, qu'à les changer contre des métaux et des pierres ; plus d'avantage à posséder des amis qu'on a ornés soi-même, que des ornements inanimés (4).

Que la molle délicatesse des femmes païennes éclate jusque dans leurs chaussures ; qu'elles recherchent les pantoufles d'Athènes et de Sycione, les souliers de Perse et d'Étrurie, des sandales enrichies de broderies d'or, relevées par des clous de même métal, et sur lesquelles,

(1) *Le Pédagogue*, l. II, c. VIII, p. 209.
(2) *Ibid.*, p. 208.
(3) *Ibid.*, l. II, c. XII, p. 237.
(4) *Ibid.*, p. 239.

« comme pour laisser partout des traces de la corruption de leur âme, elles font graver des embrassements lascifs (1). » Quand les femmes chrétiennes demeurent à la ville, des souliers blancs leurs suffisent; dans les voyages, elles pourront prendre des souliers huilés et relevés de clous; les hommes se contenteront d'une simple semelle. Il leur serait cependant plus honorable de ne point se servir de souliers qui sont une espèce d'entraves et de liens (2).

Vous livrez-vous au sommeil ? Ne reposez pas sur des lits à pieds ou à colonnes d'argent et d'ivoire; bannissez de votre couche une vaine magnificence : les oreillers, les couvertures enrichis d'or et de broderies, les manteaux précieux, les rideaux et les voiles étincelants d'une pourpre poétique, enfin mille autres inventions du luxe, plus voluptueuses que le sommeil lui-même (3).

Les lits mous et efféminés ne conviennent pas à la noble virilité de l'homme; son sommeil ne doit pas être une pleine dissolution, mais un relâchement des forces vitales (4). Il faut lui enlever le plus de vie que l'on pourra : les hommes emploieront donc une partie des longues nuits à l'étude des lettres, ou à l'état qu'ils exercent; les femmes, au travail de l'aiguille ou du fuseau (5). Soyez sobres, afin de dormir sobrement; bénissez Dieu avant de vous livrer au sommeil (6).

Enfin, saint Clément épuise la question de la chasteté. Loin de condamner le mariage, il dit qu'il est entré dans

(1) *Le Pédagogue*, l. II, c xi, p. 236.
(2) *Ibid.*, p. 236-237.
(3) *Ibid.*, l. II, c. ix, p. 212.
(4) *Ibid.*, p. 213.
(5) *Ibid.*, p. 215.
(6) *Ibid.*, p. 212.

les desseins du Créateur. Le but de cette institution est d'avoir des enfants; sa fin, que ces enfants soient bons. Si les personnes mariées vivent toujours sous l'œil de Dieu, elles sauront remplir tous leurs devoirs (1).

Le IIIe. livre du *Pédagogue* traite de la véritable beauté. Nous avons déjà signalé les pensées qui se présentent au début de ce livre : la première des sciences est la connaissance de soi-même, car elle entraîne celle de Dieu, et elle porte l'homme à lui ressembler. Or, ce qui brille dans le Verbe, — le modèle vivant qu'il faut reproduire, — ce n'est pas la beauté visible de la chair, mais la beauté mystérieuse de l'âme et du corps. Pour l'âme, il n'y a qu'un seul ornement, la vertu; celui du corps, c'est d'être immortel.

Quand l'homme possède l'un et l'autre, il devient Dieu lui-même, parce que Dieu le veut ainsi. Mais, pour s'élever à ce haut degré, il faut qu'il sache régler les trois puissances de son âme, l'intelligence ou la faculté de raisonner, la colère et la cupidité. La première « est l'homme invisible commandant à l'homme visible et le faisant agir sous la direction immédiate de Dieu. » Si la passion et la cupidité ne sont pas enchaînées, l'homme n'atteindra pas sa fin. Sous l'influence de la cupidité surtout, la beauté de l'âme se flétrit, se dessèche, tombe avant que son automne soit venue, et plus vite que les feuilles de l'arbre insensible auquel les poètes la comparent (2).

Il faut donc travailler sans cesse à orner son âme. Saint Clément compare aux temples égyptiens les femmes de l'époque qui ne songeaient qu'à parer leur corps. Des

(1) *Le Pédagogue*, l. II, c. x, p. 216-230.
(2) *Ibid.*, l. III, c. i.

bois sacrés, dit-il, de longs portiques, des vestibules spacieux, vous conduisent à ces temples; d'innombrables colonnes en supportent le dôme élevé; les murailles, revêtues de pierres précieuses et de riches peintures, répandent un éclat qui éblouit. Partout de l'or, de l'argent, de l'ivoire. Le sanctuaire se cache encore à vos regards sous de longs voiles de pourpre, brodés d'or et de pierreries. Le prêtre vient-il, au chant des hymnes sacrés, soulever ces voiles? Le dieu que vous découvrez alors, c'est... un chat, un crocodile, un serpent, ou tout autre monstre. — Triste image de ces femmes qui apparaissent couvertes d'or. Si vos yeux percent ces habits de pourpre, ces bijoux, ce fard; si vous pénétrez jusqu'à l'âme, vous la trouvez inculte, stérile, horrible, impure. Saint Clément nous révèle la vie tout entière des grandes dames de son temps, leur passion pour le luxe, leurs folles dépenses, leur conduite licencieuse, leur affreuse corruption, triste peinture de la dégradation dans laquelle l'humanité était tombée (1)!

Cette passion pour la parure subjuguait aussi les hommes. Devenus femmes par leurs mœurs, dit saint Clément, ils le deviennent aussi par leurs vêtements. L'arrangement de leur chevelure les rend semblables à des esclaves ou à des courtisanes; à peine couverts de vêtements légers et transparents, la bouche pleine d'une pâte odorante, le corps inondé de parfums; errant tout le jour dans les places publiques et s'y faisant gloire de leur mollesse. C'est pour eux, ajoute-t-il, que nos cités regorgent de ces ouvriers inutiles, incessamment occupés à masser, poisser et épiler ces misérables qui ne sont plus d'aucun sexe (2).

(1) *Le Pédagogue*, l. III, c. II.
(2) *Ibid.*

Nous ne pouvons, ici encore, reproduire tous les détails dans lesquels entre saint Clément : la pudeur a des droits qu'il faut respecter. Qu'il nous suffise de citer ces paroles qui sont tout à la fois une critique sanglante et une leçon de haute morale : « Ce ne sont pas les poils de votre corps, mais les passions de votre âme, qu'il vous faut arracher. Voulez-vous être véritablement beaux? ornez, ornez votre âme (1) ! »

Mais le tableau n'est pas complet. Il s'agit maintenant de cette multitude d'esclaves dont s'entourent ces voluptueux ; car « ils en achètent pour chacune de leurs actions, et pour chacun de leurs désirs (2). » Les esclaves semblent surtout se multiplier autour des femmes. Les uns président à leurs miroirs, d'autres à leurs coiffures, d'autres à leurs peignes et aux tresses de leurs cheveux. En vain place-t-on à leurs côtés de nombreux eunuques : ceux-ci n'en sont pas moins les ministres secrets de leurs débauches.

On voit aussi ces femmes portées dans de brillantes litières, sur les épaules des Gaulois; levant leur voile et considérant fixement ceux qui les regardent, courant d'un temple à l'autre et ne se lassant point d'y sacrifier, environnées « de devins, de charlatans, de vieilles corrompues, détestables instruments de la ruine des familles; puis réunissant dans leurs maisons, autour de leurs tables, une multitude de flatteurs, oisifs et dissolus, « dont les discours ne sont pas moins infâmes que les actions. »

D'autres nourrissent et élèvent à grands frais des oiseaux de l'Inde et des paons de la Médie, achètent les

(1) *Le Pédagogue*, l. III, c. III, p. 359.
(2) *Ibid.*, l. III, c. IV.

nains les plus difformes et les plus contrefaits, les font asseoir à leurs pieds, jouent avec eux, et se pâment de joie à leurs danses lascives et grotesques; ou bien elles préféreront à une veuve chaste et modeste une chienne de Malte; elles n'ouvriront pas leur demeure à l'orphelin sans asile, et elles la rempliront de perroquets; elles exposeront sur la voie publique les enfants nés dans leurs maisons, et elles nourriront avec soin d'innombrables poulets (1).

Suivons-les aux bains. C'étaient des appartements construits avec une artificieuse recherche, transparents, mobiles, à peine recouverts d'une toile fine et légère. Là, brillaient des siéges d'or et d'argent; là, s'entassaient des vases de ces mêmes métaux, les uns pour le service des tables, les autres pour l'usage du bain; c'étaient des réchauds d'argent et même d'or que l'on plaçait sur des charbons ardents.

Tout ce luxe excitait à la licence la plus effrénée : ainsi les mêmes bains étaient communs aux deux sexes. Il faut passer sur d'autres détails que donne saint Clément (2).

Tous ces désordres le portèrent, sans doute, à défendre aux chrétiens de se baigner trop souvent : il ne le leur

(1) *Le Pédagogue*, l. III, c. IV. — Saint Clément s'élève en beaucoup d'endroits contre cette barbare coutume d'exposer les enfants : « Quel motif, demande-t-il, dans les *Stromates*, peut-on alléguer pour agir ainsi? Il fallait que, dès l'origine, cet homme qui reculait devant les devoirs de la paternité, vécût dans le célibat, plutôt que de satisfaire l'intempérance de ses désirs, pour devenir ensuite infanticide. » (l. II, c. XVIII, p. 171, édit. G.; l. II, p. 400, A-B, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. III, c. V.

permettait qu'autant qu'il le fallait pour entretenir la santé et la propreté du corps (1).

Après avoir décrit tout ce luxe de la société païenne, saint Clément s'attache à montrer que les véritables richesses sont la justice, l'équité, la frugalité, la raison. Comme le chrétien seul possède de semblables trésors, il est le seul aussi qui soit riche (2).

Les biens de la terre lui ont été donnés, non pour satisfaire les appétits voluptueux et sensuels de la nature corrompue, non pour s'entourer d'esclaves et se couvrir d'habits magnifiques; mais pour secourir les pauvres (3). Il le fera toujours avec une tendre sollicitude, jamais avec une mesquine et sordide épargne ni avec un insolent orgueil (4). Ce généreux emploi de ses richesses, ce détachement des biens de la terre, le rendront plus fort pour supporter les douleurs inséparables de cette vie (5).

Saint Clément entre ensuite et longuement dans le détail des occupations qui conviennent au chrétien. Remarquons encore la sagesse de ses vues. Il conseille aux jeunes gens les exercices gymnastiques. Il lui semble même que

(1) *Le Pédagogue*, l. III, c. v.

(2) *Ibid.*, l. III, c. ix. — Rapprochez cette formule de celle du stoïcisme.

(3) *Ibid.*, l. III, c. vi.

(4) *Ibid.* — Loin de tirer des biens un intérêt usuraire, il faut les répandre à pleines mains et à cœur ouvert sur ceux qui sont dans le besoin; car c'est Dieu qui a institué la bienfaisance. *Strom.*, l. II, c. xviii, p. 167, édit. G.; l. II, p. 397, A, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. III, c. viii. — L'homme qui donne volontiers, dit-il ailleurs, reçoit en retour de ses œuvres un intérêt suffisant, je veux dire les biens assurément les plus estimables, la mansuétude, la bénignité. *Strom.*, l. II, c. xviii, p. 167, édit. G.; l. II, p. 399, C, édit. H.

les hommes faits devraient les préférer à l'usage des bains; car ils ont quelque chose de mâle et de généreux, qui donne au corps des habitudes de force et de santé; il leur propose encore la lutte, le jeu du disque, de la balle et du ceste; la promenade et surtout le travail des champs. Il relève ce dernier genre d'exercice et montre qu'il est toujours digne d'un homme libre. « Ne pensez pas, dit-il, qu'il soit honteux de puiser de l'eau, de fendre du bois, de bêcher la terre : Pittacus roi de Mytilène, ne se livrait-il pas chaque jour à un travail manuel, pour se délasser des soins pénibles de la royauté ? »

Il faut aux femmes, qui ne sont pas faites pour de telles fatigues, un autre emploi de leur temps. Elles s'attacheront à leur ménage, aux ouvrages d'aiguille et de broderie, aux soins divers que réclame d'elles le bien-être intérieur de la famille, dont elles sont les protectrices naturelles et obligées. « Conserver et entretenir les vêtements de tous, apprêter à leur mari le boire et le manger, le lui présenter avec une aimable honnêteté, se faire ainsi à elles-mêmes une santé facile et habituelle, quels soins peuvent être plus doux, quels travaux plus utiles (1) ? » Mais aussi quel contraste avec la vie dissipée des femmes païennes!

Saint Clément, toujours guidé par le même esprit de sagesse, ne défend pas à la femme chrétienne de porter des bijoux, des habits riches et commodes; mais il l'engage à mettre toujours un frein aux exigences de la convoitise (2), à n'oublier jamais que la pudeur est son plus bel ornement (3). Qu'elle gagne, par le charme de

(1) *Strom.*, l. III, c. x.
(2) *Le Pédagogue*, l. III, c. xi, p. 282, 284 et 286.
(3) *Ibid.*, p. 289.

ses vertus, le cœur de son époux; qu'elle veille sur ses enfants et les façonne au bien (1); si elle a des servantes, qu'elle ne leur passe rien de honteux dans la conduite ni dans les discours (2)!

Il faut, d'un autre côté, que l'homme, évitant tout ce qui porte à la mollesse et à la volupté, sache conserver ainsi sa dignité (3).

Comme les spectacles du cirque, les plaisirs du théâtre, les bals, les concerts, sont une source de corruption, il les évitera (4); il fuira aussi les jeux de hasard, l'oisiveté et ses suites: la vie est trop précieuse pour la sacrifier à ces bagatelles (5).

Il y a aussi des règles pour la tenue dans les temples. Les chrétiens s'y rendront modestement vêtus, avec un maintien grave, mais naturel; ils y garderont un silence respectueux; ils y porteront une charité ardente et vraie; qu'ils y soient chastes de corps et de cœur, saints autant qu'ils peuvent l'être, pour adresser leurs prières au Saint des Saints. Les femmes y conserveront toujours le voile; elles ne le quitteront même que dans l'intérieur de leur maison. En sortant du temple, les chrétiens observeront les mêmes préceptes de réserve et de modestie. Saint Clément se plaint « de ceux qui, à peine relevés de leur chute, retombent aussitôt, s'enfoncent dans le désordre, chantant, au bruit des instruments, des chansons obscènes; se mêlant sans pudeur, au tumulte des festins et à la folle joie de l'ivresse (6).

(1) *Le Pédagogue*, l. III, c. XI, p. 290.
(2) *Ibid.*, p. 293.
(3) *Ibid.*, p. 286.
(4) *Ibid.*, p. 296.
(5) *Ibid.*, p. 297.
(6) *Ibid.*, p. 298.

Il oppose à cette conduite les enseignements de l'Apôtre, revient sur la chasteté et présente une suite d'instructions qui règlent toute la vie de l'homme, ses pensées, ses sentiments, ses actions, ses rapports avec ses semblables et avec Dieu (1). Il les a tirées des Livres Saints, qui « renferment aussi des enseignements pour les évêques, les prêtres, les diacres et les veuves. » Il se propose de les développer dans un autre ouvrage (2) qui n'est pas arrivé jusqu'à nous.

Si l'on remarque de la sévérité dans les maximes de son *Pédagogue*, il faut la regarder comme une preuve de la bonté de son cœur : « Qu'on l'écoute et l'on sera sauvé (3). » Si les enseignements puisés dans l'Écriture ont besoin d'une explication, un *seul maître* peut la donner : c'est l'Église, l'épouse du Christ. Elle a reçu de lui sa puissance, sa volonté, sa sagesse, sa doctrine et le pouvoir de nous sanctifier. *Le Pédagogue* adresse donc ses disciples à ce maître (4). Ces paroles nous montrent qu'à la fin du IIe. siècle on reconnaissait à l'Église seule le droit d'interpréter les Saintes-Écritures.

Le Pédagogue se termine par une prière que nous ne devons pas moins remarquer (5). Elle s'adresse au Christ : c'est une protestation contre les hérésies qui niaient sa divinité. On devait la réciter dans les églises.

Cet ouvrage de saint Clément ne peut donc trop fixer l'attention. On y trouvera sans doute des défauts, quelquefois un manque d'ordre dans la distribution des ma-

(1) *Le Pédagogue*, l. III, c. XII.
(2) *Ibid.*, p. 309.
(3) *Ibid.*, p. 302.
(4) *Ibid.*, p. 309.
(5) B. Horbacher, *Histoire universelle de l'Église catholique.*

tières et des pensées; parfois aussi une interprétation forcée de l'Écriture; des développements lourds et des jeux d'esprit. Mais, d'un autre côté, peu de livres jettent une lumière aussi vive sur cette époque. On y voit revivre les mœurs des premiers chrétiens dans les préceptes mêmes qu'il semble leur donner et qui n'étaient que l'expression de leur propre conduite. Saint Clément, comme le dit Fleury (1), était homme de trop de sens pour proposer des règles semblables, si plusieurs ne les avaient déjà pratiquées. Puis, se présentent, dans toute leur corruption, les mœurs païennes. Il n'y avait pas alors, pour le christianisme, d'adversaire plus formidable. « Il fallait briser cette puissance, et, malgré toute la résistance qu'y opposait la direction qu'avait prise le monde, il fallait appliquer le principe du christianisme à l'ennoblissement de la vie publique et privée, entreprise non moins difficile que celle de détruire le charme qui attachait les hommes au culte des divinités du paganisme (2). » Enfin, cet ouvrage nous a présenté, sous une autre face, l'enseignement de l'École catéchétique.

(1) *Hist. eccl.*, t. I, p. 576.
(2) Mœhler, *Patrologie*, t. II, p. 29-30.

TROISIÈME PARTIE.

SAINT CLÉMENT ET LA PHILOSOPHIE.

CHAPITRE I.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES STROMATES.

Les *Stromates* (mélanges, tapisseries) ont toujours passé pour le plus important des ouvrages de saint Clément. Ils l'ont même fait appeler le *stromatéen* (1).

Ce n'est pas que ce titre fût nouveau. D'autres en avaient placé d'analogues en tête de leurs productions. Aulu-Gelle nous parle des auteurs grecs et latins qui, après avoir rassemblé mille connaissances diverses, mettaient une sorte de raffinement à chercher pour leurs œuvres des titres ingénieux et piquants, en rapport avec ces mélanges variés et confus. Et il dresse, à cette occasion, une liste assez curieuse. L'un, dit-il, publie des *Muses*, l'autre des *Silves;* celui-ci met au jour *Le voile*, l'autre *La corne d'abondance;* d'autres appellent leurs recueils : *La ruche*, *La prairie*, *Mes lectures*, *Lectures antiques*, *Le parterre*, *Découvertes;* d'autres prennent pour titre : *Les flambeaux*, *Bigarrures*, *Pandectes*, *Problêmes*, *Le poignard*, *Le petit*

(1) Cfr. Théodoret, *Hist. eccl.*, l. I, c. IV, p. 106, A ; c. VI, p. 197, C. Ap. Tillemont, *Ubi supra*, t. III, p. 188.

poignard. Ailleurs, on trouve : *Les souvenirs*, *Le maître de conduite*, *Le passe-temps*, *L'école*, *Histoire de la nature*, *Histoires de toute espèce*, *Le pré*, *Le verger*, *Les lieux communs.* Plusieurs ont fait paraître des *Livres de conjectures.* On a vu enfin, des *Épîtres morales*, des *Recherches épistolaires*, des *Recherches mêlées*, et bien d'autres étiquettes d'une élégance recherchée et coquette (1).

Pour Aulu-Gelle, il se défend de cette prétention. Un titre plus familier, quelque peu rustique, qui rappelle le séjour et le temps de son travail », lui suffit. Son recueil sera donc intitulé *Nuits attiques* (2). Il y renfermera, « comme dans un magasin littéraire, ses souvenirs, ses notes de toute espèce, prises sans ordre et sans suite : ce sont des secours qu'il amasse pour sa mémoire (3). »

Par ce dernier côté surtout, les *Stromates* se rapprochent des *Nuits attiques.* Saint Clément présente aussi son livre comme « un recueil de réflexions qu'il a réunies pour sa vieillesse, comme un remède contre l'oubli (4). » Le premier a puisé ses observations, « sans aucune méthode, dans ses lectures de tout genre, dans les livres grecs ou latins qui ont tour à tour frappé son attention (5). » Le second se propose de donner « une esquisse des traits qui caractérisent les discours pleins de vie de

(1) Aulu-Gelle, *Noctium atticarum Commentarius*, Præfat., p. 425, édit. Nisard. — Saint Clément parle aussi de ces entêtures étranges : « Plus d'un auteur, dit-il, a réuni, dans un même recueil, des matières diverses d'érudition qu'il distingue les unes des autres par les titres de *Prairie*, d'*Hélicon*, d'*Alvéole* et de *Péplos* (voile). » *Strom.*, l. VI, c. 1, p. 464, édit. G. ; l. VI, p. 617, B, édit. H.

(2) Id., *Ibid.*, p. 426.

(3) Id., *Ibid.*, p. 425.

(4) *Strom.*, l. I, c. 1, p. 8 ; édit. G. ; l. I, p. 274, D, édit. H.

(5) A. Gellius, *Ibid.*, p. 425.

quelques saints personnages (1). » Ce sont là des rapports fort éloignés (2); mais ce que nous avons dit peut faire comprendre quel penchant prononcé le monde littéraire avait alors pour les *Mélanges*.

Revenons à saint Clément. Origène, après lui, composa aussi des *Stromates* (3). Si donc le disciple de saint Pantène a seul reçu le surnom de *stromatéen*, c'est qu'on a voulu, ce semble, constater l'importance de son livre.

Saint Clément nous indique lui-même le but qu'il s'est proposé : il a voulu se placer en présence de l'erreur, « détruire les énormités qu'introduisaient les sectaires et les convaincre, en dépit d'eux-mêmes, par le moyen des Écritures (4). » Nous avons donc ici un ouvrage de polémique. Et remarquons-le tout d'abord, la pensée de saint Clément n'a pas été renfermée dans un cadre nettement déterminé; mais elle a dû refléter l'esprit multiple et changeant de la controverse, se laisser conduire et diriger par les opinions sans nombre qu'il s'agissait de combattre.

Aussi ne cesse-t-il de nous présenter ses *Stromates* comme « des mélanges (5). » Au début du IVe. livre, il nous avertit que ses Commentaires « continueront à ressembler à des tapisseries chargées de scènes diverses, où le discours passe continuellement d'un sujet à un autre (6). »

(1) *Strom.*, l. I, c. I, p. 8, édit. G.; l. I, p. 274, D, édit. H.

(2) Le VIIIe. livre des *Nuits attiques* et le VIIIe. livre des *Stromates* sont également perdus.

(3) Tillemont, *Ibid.*, t. III, p. 187.

(4) *Strom.*, l. IV, c. I, p. 270, édit. G.; l. IV, p. 475, B, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. IV, c. I, p. 269, édit. G.; l. IV, p. 474, C, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. IV, c. II, p. 274, édit. G.; l. IV, p. 475, D, édit. H.

Pour faire ressortir sa pensée, les images ne lui manquent pas. Il compare donc son ouvrage à un champ dans lequel croîtraient toutes sortes de plantes, et qui renfermerait, dans un étroit espace, une grande quantité de semences fécondes (1) : c'est le langage de l'Écriture. Mais il connaît trop la poésie profane, pour qu'elle ne lui fournisse pas aussi ses figures. Les *Stromates* sont donc faits à l'image de cette antique offrande dont parle Sophocle et que composaient les objets les plus divers : « une toison de brebis, une libation de vin, des raisins soigneusement conservés, des fruits de toute nature, des vases pleins du jus de l'olive, des rayons du miel le plus brillant, édifice de cire qu'avait bâti l'industrieuse abeille (2). » Saint Clément emprunte encore des comparaisons au poète comique Timoclès et aux chants des enfants d'Athènes (3) : nous les passerons sous silence.

Nous devons cependant signaler un autre point de vue de saint Clément, une des idées qui l'a surtout et constamment dirigé. Sa pensée est encore cachée sous le voile des symboles. Il n'a donc pas voulu, dit-il, faire de ses *Stromates* un de ces jardins où les arbres et les plantes sont alignés dans un ordre symétrique, pour le plaisir des yeux : « c'est plutôt un côteau chargé d'ombres et de fraîcheur, où croissent le cyprès, le platane, le laurier, le lierre, le pommier, l'olivier et le figuier, de sorte que la plante stérile s'élève à côté de l'arbre fécond. » Mais ce désordre n'est qu'apparent ; si même on en a ici laissé subsister l'apparence, c'est afin que l'Écriture demeure secrète et mystérieuse (4) : il ne faut

(1) *Strom.*, l. IV, c. II, p. 271, édit. G. ; l. IV, p. 476, C, édit. H.
(2) Id., *ibid.*, p. 272, édit. G. ; l. IV, p. 476, édit. H.
(3) *Ibid.*
(4) Chacun n'étant pas apte à entendre la vérité, il ne faut pas dé-

pas que des mains profanes et rapaces en dérobent les plus beaux fruits. Qu'un laboureur instruit pénètre dans cette pépinière, il enlèvera les arbres avec leurs racines vivantes ; il les transplantera dans un autre terrain dont il formera ainsi un jardin plein d'agrément, un délicieux bosquet.

Le caractère des *Stromates* bien compris, on ne nous demandera pas sans doute une analyse complète et suivie de cet ouvrage : il y aurait trop de circuits à parcourir. On peut d'ailleurs consulter, à ce point de vue, le P. Alexandre (1), Du Pin (2), Fleury (3), Ceillier (4) et Mœhler (5).

Il nous semble plus utile de montrer comment saint Clément entra dans la polémique de l'époque. Représentant d'une religion nouvelle, il se trouvait entre le passé philosophique et des hérésies, les unes déjà propagées, les autres naissantes. Il devait donc chercher quels rapports la philosophie pourrait avoir avec le christianisme, puis repousser les hérésies qui travaillaient à le corrompre et à le détruire. Nous ne parlons pas ici de sa lutte avec le paganisme ; concentrée tout entière dans l'*Exhortation aux Gentils*, elle n'occupe dans les *Stromates* qu'une place trop secondaire.

Ainsi notre étude sur ce dernier ouvrage se rattachera à ces trois questions principales : 1°. critique des systèmes

voiler au premier venu les mystères de la foi. *Ibid.*, l. I, c. XII, p. 39, édit. G. ; l. I, p. 297, B-D.

(1) Natalis Alexander, *Historia ecclesiastica*, t. III, p. 87-93.

(2) *Biblioth. eccl.*, t. I, p. 249-255.

(3) *Hist. eccl.*, t. I, p. 576-594.

(4) *Hist. des aut. eccl.*, t. II, p. 258-276.

(5) *Patrologie*, t. II, p. 30-35.

philosophiques; 2°. réfutation des hérésies; 3°. doctrine de saint Clément.

CHAPITRE II.

ORIGINE DE LA PHILOSOPHIE GRECQUE.

Qu'est-ce que la philosophie grecque? Il y avait alors sur ce point des jugements nombreux et opposés. Voyons d'abord l'opinion que s'en formaient ses ennemis.

Les uns la regardaient comme une création du démon (1), comme une invention de quelque malin esprit (2). D'autres pensaient que toutes les philosophies émanent de certaines puissances d'un ordre inférieur (3); qu'elles sont entrées dans le monde pour le malheur et la perte des hommes (4). De là, une proscription pleine et entière.

Saint Clément attribue ces jugements à certains esprits ignorants et craintifs. Il paraît qu'ils les répandaient partout (5); aussi redoutait-on la philosophie grecque comme les enfants ont peur des fantômes (6).

Saint Clément s'attachait à faire prévaloir un autre système. Il se propose, dans ses *Stromates*, de montrer que la philosophie est en quelque sorte l'œuvre de la

(1) *Patrologie*, l. I, c. XVI, p. 54, édit. G.; l. I, p. 309, C; l. VI, p. 647, C, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. I, c. I, p. 13, édit. G.; l. I, p. 278, C, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. I, c. XVI, p. 54, édit. G.; l. I, p. 309, C, édit. H.

(4) *Ibid.* l. I, c. I, p. 13, édit. G.; l. I, p. 278, C, édit. H.

(5) *Ibid.*

(6) *Ibid.*, l. VI, c. X, p. 517, édit. G.: l. VI, p. 655, C, édit. H.

Providence (1), et nullement celle du vice (2) ou du démon (3).

Il n'entend pas, il est vrai, parler de toute espèce de philosophie. Ainsi donner le nom de philosophes aux hommes qui se contentent de disputer sur la vertu, c'est le prostituer (4). Pour le porter dignement, il faut une vie sans tache, toujours en harmonie avec des dogmes irrépréhensibles (5). La philosophie, telle qu'il la comprend, est la science des choses divines et humaines (6), du bien lui-même et de la vérité (7); c'est encore, pour parler comme les anciens, une admonition permanente qui conseille l'éternel amour de la sagesse (8); et la sagesse est la connaissance pleine, solide, de ce qui concerne Dieu et l'homme; elle embrasse, dans un inébranlable système, le passé, le présent et l'avenir (9); elle se propose le bien de l'âme, la droiture du langage, la pureté des mœurs (10).

Le but de la vraie philosophie, les Grecs l'avaient compris. Ainsi Platon ne la place ni dans la géométrie,

(1) *Patrologie*, l. I, c. I, p. 13, édit. G.; l. I, p. 278, C, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. VI, c. XVII, p. 573, édit. G.; l. VI, p. 693, D, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. VI, c. XVII, p. 572, édit. G.; l. VI, p. 693, C.

(4) *Ibid.*, l. VI, c. VII, p. 501, édit. G.; l. VI, p. 642, C, édit. H.

(5) *Ibid.*

(6) *Ibid.*, l. I, c. V, p. 21, 22, édit. G.; l. I, p. 284, A, p. 285, C, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. I, c. XIX, p. 63; l. II, c. IX, p. 144, édit. G.; l. I, p. 316, A; l. I, p. 380, A, édit. H.

(8) *Cohortatio ad Gent.*, p. 182, édit. G.; p. 70, A, édit. H.

(9) *Strom.*, l. VI, c. VII, p. 500, édit. G.; l. VI, p. 642, A, B, édit. H.

(10) *Ibid.*, l. VI, c. VII, p. 501, édit. G.; l. VI, p. 642, C, édit. H.

ni dans la musique, ni dans l'astronomie, mais dans la science du bien lui-même et de la vérité (1). « Quels sont, demande-t-il, les philosophes dignes de ce nom? Les contemplateurs de la vérité (2). »

La philosophie des Grecs renferme même plusieurs dogmes conformes à la véritable doctrine (3). On se demandait alors comment expliquer la présence, dans leurs conceptions, de ces fragments de la vérité. Les réponses ne manquaient pas : il faut les rapprocher des remarques qu'elles suggèrent à saint Clément.

Quelques-uns parlaient donc du hasard;— mais, dans ce cas, disait-il, le hasard est un des actes de l'administration divine. — Les efforts des Grecs les ont mis en possession du but qu'ils se proposaient. —*Clément :* mais auraient-ils pu l'atteindre sans une action providentielle ?— Ils ont eu des notions naturelles. — *Clément* : mais le Créateur de la nature n'est-il pas unique ?— Ils ont reçu la raison commune à tous. — *Clément :* mais Dieu n'en est-il pas le père?— Certains rayons de la vérité ont été présentés aux Grecs au moyen d'un réflecteur. — *Clément :* mais n'est-ce pas Dieu qui place ce réflecteur devant les regards de l'homme (4) ?

Ces instances nous montrent combien la question des origines de la philosophie grecque agitait alors les esprits. On voit aussi l'idée de saint Clément percer déjà dans

(1) *Strom.*, l. I, c. XIX, p. 63, édit. G.; l. I, p. 316, A, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. V, c. III, p. 376, édit. G.; l. V, p. 553, A, édit. H. — Saint Clément ajoute : « Platon affirme, dans le *Phèdre*, que la vérité est l'idée éternelle. Or, l'idée éternelle est l'intelligence de Dieu, ce que les barbares appellent le Verbe de Dieu. » *Ibid.*, édit. G.

(3) *Ibid*, l. I, c. XIX, p. 61, édit. G.; l. I, p. 314, D, édit. H.

(4) *Ibid.*, p. 63-64, édit. G.; l. I, p. 316, B-D, édit. H.

ses réponses. Mais il faut la formuler aussi nettement qu'il le fait lui-même.

D'après saint Clément, tous ces fragments de l'éternelle vérité ont été puisés dans la théologie du Verbe (1), et transmis aux Grecs par le *grand* Moïse. C'est là un des points les plus importants de son système : nous devons nous y arrêter.

Pour établir sa thèse, saint Clément prouve 1°. que la philosophie des Hébreux et des barbares est plus ancienne que celle des Grecs ;— 2°. que ces derniers ont eu des rapports avec les autres et qu'ils leur ont fait des emprunts nombreux ;— 3°. qu'ils ont toujours eu un penchant prononcé, non-seulement à piller les étrangers, mais aussi à se piller entre eux. Reprenons ces différents points.

1°. *La philosophie hébraïque est plus ancienne que celle des Grecs.*— Aristobule et Philon, chez les Juifs, avaient déjà, comme le remarque saint Clément, soutenu cette proposition, et ils l'appuyaient sur des faits nombreux (2). C'était aussi la thèse de Tatien et de Cassien (3). Un autre écrivain plus ancien, Mégasthènes, le contemporain de Séleucus Nicator, rattachait même les spéculations des Grecs sur la nature à celles des Brahmanes et des Juifs (4).

Mais saint Clément ne se contente pas de faire ainsi l'histoire des idées : il veut aussi apporter ses preuves. Pour lui, le représentant le plus ancien de la philosophie hébraïque, c'est Moïse. Déployant une érudition des plus

(1) *Strom.*, l. I, c. XIII, p. 41 ; c. XVII, p. 85 ; l. V, c. XIV, p. 430, édit. G. ; l. I, p. 298, C ; l. V, p. 591, A, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. I, c. XV, p. 49, édit. G. ; l. I, p. 305, D, édit. H. Cfr. Eusèbe, *Prép. év.*, l. XIII, c. XII.

(3) *Ibid.*, l. I, c. XXI, p. 69, édit. G. ; l. I, p. 320, B., édit. H.

(4) *Ibid.*, l. I, c. XV, p. 49, édit. G. ; l. I, p. 305, D, édit. H.

vastes, il fixe l'époque où vécut le législateur du peuple de Dieu; mais, comme nous ne pouvons reproduire sa longue et importante chronologie, prenons seulement les dates les plus marquantes.

Saint Clément nous montre Moïse contemporain d'Inachus, qui bâtit Argos, la plus ancienne des villes grecques (1). Il le place donc quatre générations avant Cécrops, le fondateur d'Athènes (2); neuf générations avant Pélasge, le premier législateur de l'Arcadie; quinze générations avant Deucalion; vingt générations avant l'époque où fleurit Troie (3); six cents ans avant l'apothéose de Bacchus (4); et, par conséquent, de longs siècles avant Homère, Hésiode, Lycurgue, Solon, les sept Sages, le syrien Phérécyde, et le *grand* Pythagore (5).

A cette haute antiquité joignez les connaissances les plus étendues. Son éducation se fit à la cour des Pharaons. Les maîtres les plus savants de l'Égypte lui enseignèrent l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la science du rhythme et de l'harmonie, la médecine, la musique, la littérature égyptienne, la philosophie symbolique, renfermée dans les hiéroglyphes, et qu'il féconda plus tard par ses propres méditations et par les doctrines qu'il reçut de ses ancêtres et de la tradition hébraïque. Des Chaldéens l'initièrent à la connaissance des astres; des Hellènes, qui se trouvaient en Égypte, l'in-

(1) *Strom.*, l. I, c. XXI, p. 70, édit. G.; l. I, p. 320, C, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. I, c. XXI, p. 70, édit. G.; l. I, p. 320, D, édit. H.

(3) *Ibid.*

(4) « Cette apothéose eut lieu, d'après les Annales d'Apollodore, la 32e. année du règne de Persée..... » *Ibid.*, l. I, c. XXI, p. 71, édit. G.; l. I. p. 322, A, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. I, c. XXI, p. 73, édit. G.; l. I, p. 323, B, édit. H.

struisirent, comme il convenait à un fils de roi, dans le reste des sciences encyclopédiques.

Ainsi formé, il devint comme un centre qui rayonna partout. Les Juifs lui durent la grammaire; puis ceux-ci transmirent cet art aux Phéniciens, et de là il passa aux Grecs (1). — Législateur, il fut une loi vivante, parlant et agissant sous l'inspiration du Verbe (2); apportant au monde des préceptes divins, la règle du juste et de l'injuste (3); se proposant, dans toutes ses institutions, de former des hommes probes et vertueux (4). — Libérateur du peuple hébreu, il se montra tacticien profond, grand capitaine, habile politique, le modèle de tous les guerriers (5).—Prophète et théologien (6), il fut aussi philosophe. Sa philosophie comprend quatre parties: la partie historique et la partie légale proprement dite, toutes deux du ressort de la morale; la partie cérémonielle, se rattachant à la contemplation de la nature; et enfin, la partie théologique, comprenant la contemplation suprême, l'explication des saints mystères (7).

Voilà quelques-uns des traits de cette figure, que saint Clément aime à entourer du plus grand éclat. Aussi approuve-t-il Eupolème d'avoir présenté Moïse comme le premier des Sages (8).

A cet homme extraordinaire succédèrent les Prophètes. Tous, depuis Josué, le successeur de Moïse, jusqu'à Éli-

(1) *Strom.*, l. I, c. XXI, p. 98, édit. G.; l. I, p. 343, D, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. I, c. XXVI, p. 107, édit. G., l. I, p. 350, D, édit. G.
(3) *Ibid.*, l. I, c. XXVI, p. 107, édit. G.; l. I, p. 350, B, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. I, c. XXVI, p. 108, édit. G.; l. I, p. 350, D, édit. H.
(5) *Ibid.*, l. I, c. XXIV, p. 101, édit. G.; l. I, p. 346, A, édit. H.
(6) *Ibid.*, l. I, c. XXII, p. 99, édit. G.; l. I, p. 342, C, édit. H.
(7) *Ibid.*, l. I, c. XXVIII, p. 113, édit. G.; l. I, p. 354, B, édit. H.
(8) *Ibid.*, l. I, c. XXIII, p. 98, édit. G.; l. I, p. 343, D, édit. H.

sée, puis jusqu'à Malachie, sont antérieurs, les premiers à Homère (1); les seconds à Thalès, le plus ancien des Sages de la Grèce (2).

Les poètes de cette contrée (3), ses devins (4), et les héros déifiés de l'Égypte (5), sont soumis au même travail de comparaison. Cette chronologie si curieuse, embrassant tous les temps depuis la création, fixant l'époque et la suite des grands événements qui ont rempli le monde, s'étend jusqu'à la mort de Commode. Partout apparaît l'antériorité du peuple hébreu, de Moïse, son législateur, de ses poètes et de ses prophètes; partout on les trouve, avant les Grecs, dans le monde philosophique.

Il en est de même des barbares, c'est-à-dire des Égyptiens, des Brahmanes, des Chaldéens, des Babyloniens, des Perses et des Thraces (6). Qu'ils aient eu des philosophes, c'était l'opinion de Pythagore (7) et de Platon (8). Ce dernier les loue pour avoir excellé dans cette science. Il se plaît même à rapporter une de leurs traditions sur l'origine toute céleste de la philosophie. D'après elle, les âmes vertueuses, abandonnant la région qui est au-dessus des cieux, ont bien voulu descendre sur la terre; elles y ont pris un corps, et leur part de

(1) *Strom.*, l. I, c. XXI, p. 77, édit. G.; l. I, p. 327, B, édit H.

(2) *Ibid.*, p. 83, édit. G.; p. 332, A, édit. H.

(3) *Ibid.*, p. 84-85, édit. G.; p. 332, D; 333, C, édit. H.

(4) *Ibid.*, p. 85-86, édit. G.; p. 333, C; 334, B, édit. H.

(5) *Ibid.*, p. 86, édit. G.; p. 334, B, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. I, c. XV, p. 45-50, édit. G.; l. I, p. 302, C; 306, C, édit. H.

(7) *Ibid.*, p. 47, édit. G.; p. 303, C, édition H.

(8) *Ibid.*, p. 46, édit. G.; p. 302, D, édit. H.

tous les maux attachés à la condition mortelle. Chargées de veiller sur les hommes, elles ont fondé les lois et enseigné la philosophie, « le plus grand des biens (1). »

Puis, saint Clément montre que cette science, *si utile*, se répandit autrefois et fleurit toujours au milieu des barbares (2); que ces derniers inventèrent presque tous les arts (3). Et comment en douter? Saint Clément fait passer devant nos regards les peuples de l'ancien monde; les plus faibles, ceux-là même qui ont laissé sur la terre les traces les moins durables, semblent se ranimer pour appuyer sa thèse. Il connaît et il nous signale leurs découvertes, les plus simples comme les plus brillantes. Que de personnages, que de faits et d'inventions dont ses *Stromates* gardent seuls et nous transmettent le souvenir! Sur ce point comme partout son érudition est immense.

Elle n'est pas moins grande, quand il établit les rapports des philosophes grecs avec les Hébreux et avec les barbares. Citons quelques faits principaux.

Saint Clément constate d'abord que plusieurs philosophes : Thalès (4), Phérécyde (5), Pythagore (6), Antisthène (7), Protagoras (8), étaient d'origine barbare. Puis viennent les rapports de la Grèce avec les contrées étrangères. Pythagore se fit circoncire afin de pénétrer dans les

(1) *Strom.*, l. I, c. xv, p. 46, édit. G.; l. I, p. 303, A-B, édit. H.

(2) *Ibid.*, p. 48, édit. G.; p. 305, A, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. I, c. xvi, p. 50-54, édit. G.; l. I, p. 306, C; 309, D, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. I, c. xv, p. 46, édit. G.; l. I, p. 302, C, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. I, c. xiv, p. 43, édit. G.; l. I, p. 300, D, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. I. c. xv, p. 45, édit. G.; l. I, p. 302, C, édit. H.

(7) *Ibid.*

(8) *Ibid.*, l. I, c. xiv, p. 45, édit. G.; l. I, p. 301, D, édit. H.

sanctuaires de l'Égypte (1); il eut pour maître Sonchis, le premier de ses Sages (2), puis Nazarate l'Assyrien (3); il s'inspira de Zoroastre (4). Platon se rendit aussi en Égypte (5) où il reçut les leçons de Sechnuphis d'Héliopolis (6); il paraît avoir connu quelques Thraces qui enseignaient l'immortalité de l'âme (7). Cléarque, le péripatéticien, parle des relations d'Aristote avec un Juif (8). Démocrite nous apprend qu'il parcourut la Babylonie, la Perse, l'Égypte, et qu'il se fit le disciple des Mages et des prêtres (9). Il composa même des traités sur la morale babylonienne (10). On connaît les paroles adressées au législateur d'Athènes : « O Solon! Solon! vous autres Grecs, vous êtes toujours des enfants. Il n'y a pas un vieillard parmi vous; car vous n'avez pas une doctrine que le

(1) *Strom.*, l. I, c. xv, p. 45, édit. G.; l. I, p. 302, C, édit. H.
(2) *Ibid.*, p. 47, édit. G.; p. 303, C, édit. H.
(3) *Ibid.*, p. 47, édit. G.; p. 304, B, édit. H.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*, p. 46, édit. G.; p. 302, D, édit. H.
(6) *Ibid.*, p. 47, édit. G.; p. 303, C, édit. H.
(7) *Ibid.*
(8) *Ibid.*, p. 48, édit. G.; p. 304, B, édit. H.
(9) *Ibid.*, p. 47, édit. G.; p. 304, B, édit. H.—Saint Clément nous a conservé un fragment, dans lequel Démocrite parle de ses voyages et de son érudition : « Parmi les hommes de mon temps, dit-il, c'est moi qui, pénétrant jusqu'aux peuples les plus reculés, pour en étudier les traditions, ai parcouru le plus de contrées, moi qui ai vu le plus de régions aériennes ou terrestres, moi qui ai entendu le plus d'hommes érudits, et pas un ne m'était comparable pour disposer des digues et résoudre des problèmes; pas un, même parmi les Égyptiens, nommés Arpédonaptes. J'ai vécu, comme *hôte*, pendant *quatre-vingts* ans avec ces différents sages. » *Ibid.* A part les éloges que se donne Démocrite, ce passage nous révèle d'une manière frappante le penchant des anciens sages à parcourir le monde et à recueillir toutes les traditions.
(10) *Ibid.*, p. 47, édit. G.; p. 303, D, édit. H.

temps ait rendue vénérable (1). D'après saint Clément, ces doctrines *blanchies* par les siècles n'étaient autres que celles des Hébreux (2). Plus tard les livres de ce peuple passèrent dans la langue des Grecs (3), et il y en avait eu, même avant la version des Septante, des traductions partielles (4).

Comment les idées répandues dans les contrées que parcouraient ainsi les Sages de la Grèce n'auraient-elles pas réagi sur leurs conceptions? Platon reconnaît quelque part qu'il doit aux barbares les vérités les plus belles et les plus relevées de la philosophie; il ajoute que Pythagore subit la même influence (5). Mais le plus souvent les Grecs, cachant la source à laquelle ils avaient puisé, se sont attribué, comme leur appartenant, les emprunts qu'ils faisaient aux livres saints (6).

Ainsi les uns ont fait passer dans leur histoire et dans leur mythologie les miracles des Saintes-Écritures (7); d'autres ont pris aux Hébreux et altéré leurs principaux dogmes (8). Veut-on les prendre en flagrant délit? Qu'on lise ce qui concerne la foi et la sagesse, la connaissance et la science, l'espérance et la charité, la pénitence et la

(1) *Strom.*, Cfr., l. I, c. 29, p. 115, édit. G.; l. I, p. 355, D, édit. H.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*, l. I, c. XXII, p. 95, édit. G.; l. I. p. 341, C, édit. H.

(4) *Ibid.*, p. 96, édit. G.; p. 342, C, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. I, c. XV, p. 46, édit. G.; l. I, p. 303, C, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. I, c. XVII, p. 58, édit. G.; l. I, p. 312, C, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. VI, c. III, p. 481-485, édit. G.; l. VI, p. 629, A, 635, A, édit. H.

(8) *Ibid.*, l. II, c. I, p. 117, édit. G.; l. II, p. 358, A. Cfr., l. II, c. V, p. 128, édit. G.; l. II, p. 367, B; l. VI, c. IV, p. 486, édit. G.; l. VI, p. 635, édit. H.

chasteté, enfin la crainte de Dieu (1). « Il est évident, ajoute saint Clément, que ces vertus et les autres, consignées dans les livres de Moïse, ont fourni aux Grecs les bases de leur morale, et de tout ce qu'ils ont écrit sur le courage, sur la tempérance, sur la prudence, sur la justice, sur la résignation, sur la patience, sur l'honnêteté, sur la continence et sur la piété qui surpasse tout le reste (2). »

Mais saint Clément ne s'arrête pas à ces généralités, il parcourt les diverses écoles philosophiques, étudie leurs systèmes, rapproche leurs opinions de l'enseignement révélé; et, « comme Pythagore et Platon sont de tous les philosophes ceux qui ont eu le plus de commerce avec le législateur hébreu (3) », il s'attache surtout à leur doctrine. Imitons-le.

Cette maxime pythagoricienne : « Dieu seul est sage », appartient à Moïse (4).

Quand Pythagore commande à ses disciples un silence de cinq ans, il veut que, détournés du monde de la matière, ils contemplent uniquement la divinité du regard de l'esprit; Moïse avait tracé aux hommes la même voie (5) pour s'élever à Dieu.

D'après Pythagore, l'intelligence arrive à l'homme par une *influence divine*; qui ne se rappelle le Dieu de la Genèse inspirant à l'homme le souffle de la vie et le for-

(1) *Strom.*, l. II, c. I, p. 417, édit. G.; l. II, p. 358, B, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. II, c. XVIII, p. 463, édit. G.; l. II, p. 394, A, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. V, c. V, p. 386, édit. G.; l. V, p. 560, A, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. IV, c. III, p. 273, édit. G; l. IV, p. 477, C, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. V, c. I, p. 415, édit. G.; l. V, p. 580, A-B, édit. H.

mant d'une essence plus pure que celle dont sont formées toutes les créatures (1)?

Il y a, dans les *Stromates*, un chapitre curieux intitulé : *Le symbole de Pythagore.* Saint Clément reproche au philosophe d'avoir emprunté ce symbole à la science barbare, « en ayant soin toutefois de déguiser ses larcins (2). » Le but de saint Clément est de les révéler; mais, il faut bien le reconnaître, si l'on admire son savoir, on est loin de trouver toujours naturelles ses interprétations : ici, comme ailleurs, les exigences de son système l'égarent. Qu'il nous suffise, pour le prouver, de reproduire cette explication, une des moins forcées : « Tout ce que Moïse a dit sur la justice, Pythagore l'a résumé dans cette maxime symbolique : « Ne saute point pardessus la balance » ; ce qui signifie : Aie soin de ne pas transgresser la loi de l'équité qui doit régner dans tous les partages, et sois fidèle aux réclamations de la justice (3). » Nous ferions volontiers la même remarque sur l'origine qu'il assigne à la célèbre allégorie d'Hercule placé entre le vice et la vertu (4).

Platon surtout fournit à saint Clément une ample

(1) *Strom.*, l. V, c. XIII, p. 429, édit. G.; l. V. p. 590, D, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. V, c. V, p. 384-389, édit. G.; l. V, p. 558, C; 561, D, édit. H.

(3) *Ibid.*, p. 387, édit. G.; p. 560, B-C, édit. H.

(4) Il faut reproduire ici les propres expressions de saint Clément : « Quand l'Évangile, les Apôtres et tous les Prophètes, nous montrent *deux voies :* l'une qu'ils nomment la *voie étroite* parce qu'elle est resserrée entre la défense et le précepte, l'autre qui est opposée à celle-ci, et qu'ils nomment la *voie large et spacieuse* parce qu'elle ouvre un libre passage à la colère et à la volupté, quand de plus ils ajoutent : « Heureux l'homme qui n'est pas entré dans le conseil de l'impie et qui ne s'est pas arrêté dans la voie des pécheurs ! » n'est-il pas évident que ces passages ont donné naissance à la célèbre allégorie de Prodicus de

matière pour ses rapprochements. L'apologiste chrétien le regardait comme étant celui de tous les philosophes qui s'est le plus inspiré des traditions hébraïques (1); aussi a-t-il grand soin de rappeler ce jugement de Numénius : « Qu'est-ce que Platon, sinon un Moïse athénien (2) ? » C'est même à cause de ces rapports, qu'il professe pour sa doctrine une estime particulière. Il n'en est cependant pas l'esclave : qu'elle s'éloigne de l'enseignement révélé, il la repousse. Nous le verrons reprocher à Cassien d'être trop platonicien et le combattre (3). Toutefois son penchant le porte plutôt à établir des rapports entre les idées de Platon et les livres de Moïse.

Comme les écrivains sacrés, le disciple de Socrate a enseigné que la foi est le fondement de toute science (4), la mère des vertus les plus hautes (5); que celles-ci sont un don céleste (6); que le mal doit être rapporté, non pas à Dieu, mais au libre arbitre (7). Il reproduit encore leur pensée, quand il place le souverain bien pour la créature dans sa ressemblance avec Dieu (8). Et, en ajoutant que cet enseignement est déjà vieux, il désigne

Céos? » *Ibid.*, l. V, c. v, p. 388 édit. G.; l. V, c. vi, p. 561, A-B, édit. H.

(1) *Le Pédagogue*, l. II, c. i, p. 275, édit. G.; l. II, c. i, p. 150, A, édit. H.; — *Stromates*, l. I, c. i, p. 7, édit. G.; l. I, p. 274, B, édit. H; — *Ibid.*, l. I, c. xix, p. 63, édit. G; l. I, p. 315, D, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. I, c. xxii, p. 97, édit. G; l. I, p. 342, C, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. III, c. xiii, p. 255, édit. G.; l. III, p. 466, A, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. II, c. iv, p. 127, édit. G.; l. II, p. 366, A-C, édit. H. — *Ibid.*, l. II, c. v, p. 130, édit. G.; l. II, p. 369, A, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. II, c. v, p. 130, édit. G.; l. II, p. 360, B, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. V, c. xiii, p. 426, édit. G.; l. V, p. 588, C, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. V, c. xiv, p. 458, édit. G.; l. V, p. 613, B, édit. H.

(8) *Ibid.*, l. II, c. xxii, p. 193, édit. G.; l. II, p. 418, A, édit. H; l. V, c. xiv, p. 434, édit. G.; l. V, p. 594, A, édit. H.

la doctrine qui, de la loi de Moïse, est arrivée jusqu'à lui (1). Il doit aussi à Moïse le dogme de la création (2), celui de la vie future (3); à la philosophie des barbares, celui des châtiments après la mort et des expiations par le feu (4). Ses principes de législation ont été puisés dans les écrits du Libérateur du peuple juif (5). Les Saintes-Écritures lui ont appris que les hommes sont frères, fils du même Dieu, disciples du même maître (6). Il aurait parlé, toujours d'après les livres hébreux, de la Trinité et désigné les trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit (7). Enfin, « il en vient presque, dans le second livre de la *République*, à prophétiser la salutaire économie de la passion de N.-S. (8). »

Nous avons dû nous borner à toucher rapidement quelques-uns des principaux dogmes; mais on peut cependant comprendre, par ce que nous en avons dit, comment saint Clément rattache à son système la doctrine de Platon.

Pour corroborer sa thèse, il signale les emprunts que la philosophie grecque fit aux Égyptiens et aux gymnosophistes de l'Inde, aux premiers surtout : et le plus important de ces larcins fut la métempsycose (9).

(1) *Le Pédagogue*, l. II, c. XXII, p. 194, édit. G.; l. II, p. 418, C, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. V, c. XIV, p. 432, édit. G.; l. V. p. 592, C, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. IV, c. XXII, p. 347; l. V, c. II, p. 375, édit. G.; l. IV, p. 532, B; l. V, p. 552, A, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. V, c. XIV, p. 431, édit. G.; l. V, p. 592, A, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. I, c. XXV, p. 105, édit. G.; l. I, p. 345, B, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. V, c. XIV, p. 436, édit. G.; l. V, p. 595, D, édit. H.

(7) *Ibid.*, p. 440, édit. G.; p. 598, D, édit. H.

(8) *Ibid.*, p. 443, édit. G.; p. 601, A, édit. H.

(9) *Ibid.*, l. VI, c. IV, p. 486, édit. G.; l. VI, p. 633, A-B, édit. H. —La philosophie des Égyptiens formait, dit saint Clément, un ensemble

Enfin, saint Clément nous transporte, avec une érudition dont il abuse quelquefois, au milieu du monde grec, parmi ses historiens, ses orateurs, ses poètes, ses philosophes (1). Nous lui devons l'indication de plus d'un ouvrage qui a disparu : ce sont des tragédies de Sophocle (2) et d'Euripide (3); des comédies de Cratinus (4) et de Ménandre (5); des compositions poétiques d'Eugamon de Cyrène, de Pisandre de Camira, de Pisinus, de Panyasis d'Halicarnasse, de Cléophile de Samos (6); des fragments des orateurs Andocide et Nicias (7). Rien n'est négligé pour nous montrer les Grecs se prenant mutuellement les maximes qui appartenaient à chacun d'eux. Et ils ne se dérobaient pas seulement la pensée et l'expression qui la rend, mais des passages assez considérables, quelquefois même des ouvrages entiers (8).

complet. Elle était contenue dans les livres d'Hermès. Il semble indiquer qu'ils existaient encore de son temps. Ces livres s'élevaient à quarante-deux. Sur ce nombre, trente-six renfermaient la philosophie ; les prêtres devaient la connaître dans toutes ses parties. Les six autres livres avaient pour objet la médecine et se subdivisaient ainsi : organisation humaine, maladies, instruments, remèdes, affections des yeux, maladies particulières aux femmes. Tel est, dit saint Clément, l'ensemble de la philosophie égyptienne. » *Ibid.*, l. VI, c. IV, p. 487, édit. G. ; l. VI, p. 634, A-B, édit. H. On regrette que saint Clément n'ait pas cru devoir nous faire connaître d'une manière plus complète cette philosophie.

(1) *Le Pédagogue*, l. VI, c. II, p. 465-484, édit. G.; l. VI, p. 618, A ; 629, B, édit. H.

(2) *Ibid.*, p. 470, édit. G. ; p. 621, C-D, édit. H.

(3) *Ibid.*, p. 468-470, édit. G. ; p. 619, D; 621, C, édit. H.

(4) *Ibid.*, p. 476, édit. G.; p. 626, A, édit. H.

(5) *Ibid.*, p. 471, édit. G.; p. 624, C, édit. H.

(6) *Ibid.*, p. 479, édit. G; p. 628, B, édit. H.

(7) *Ibid.*, p. 476, édit. G. ; p. 626, A, édit. H.

(8) *Ibid.*, p. 479, édit. G. ; p. 628, B, édit. H.

Ainsi, Homère, « le grand poète, » est accusé d'avoir pris mot pour mot, dans la *Mort de Bacchus* par Orphée, le fragment de l'Iliade qui commence de cette manière :

« Semblable à un olivier touffu que la main du jardinier cultive avec soin..... » (1) Pour les philosophes, les sectes les plus opposées reconnaissent elles-mêmes avoir emprunté à Socrate leurs dogmes principaux (2). De plus, Héraclite d'Éphèse doit à Orphée la meilleure partie de son ouvrage; Platon a puisé dans Pythagore le dogme de l'immortalité que Pythagore lui-même tenait des Égyptiens; dès le temps de saint Clément, des platoniciens avaient prouvé que les doctrines les plus importantes des stoïciens et d'Aristote viennent de Platon; enfin, le fonds de la doctrine d'Épicure n'appartient-il pas à Démocrite (3) ?

Telle est la théorie de saint Clément sur les origines de la philosophie grecque. Que faut-il en penser ?

CHAPITRE III.

CRITIQUE DE LA THÉORIE DE SAINT CLÉMENT.

Il y a, sans nul doute, de l'éxagération dans ce système. Déjà nous avons signalé quelques rapprochements qui nous paraissent peu naturels. D'autres mériteraient le même reproche : tel ce passage où saint Clément établit des rapports bien forcés entre la manière dont s'opéra, sous la conduite de Moïse, la sortie de l'Égypte,

(1) Homère, *Iliade*, c. XVII, v. LXII, édit. Didot, 1846.
(2) *Ibid.*, l. VI, c. II, p. 466, édit. G. ; l. VI, p. 618, C, édit. H.
(3) *Ibid.*, p. 480, édit. G. ; p. 629, B-C, édit. H.

et le plan de campagne de Miltiade, à Marathon (1). Mais il y aurait de la puérilité à insister sur cet ordre d'idées. Passons à un autre point plus important.

Saint Clément cherche dans Platon des doctrines qui ne s'y trouvent pas : les dogmes de la création et de la Trinité, par exemple ; occupons-nous d'abord du premier.

Platon combat, il est vrai, l'éternité du monde. Il prouve qu'il est l'œuvre d'une cause organisatrice, intelligente et bonne, qui a établi entre toutes ses parties l'ordre le plus parfait; et qui non-seulement veille en général à sa conservation, mais dont la Providence s'étend sur tous les êtres.

Ces notions de Dieu sont vraies et belles. Il n'entre pas dans notre plan de reproduire les arguments sur lesquels Platon les appuie : nous nous bornerons à indiquer les passages des *Lois* et du *Timée* où se trouvent les plus frappants (2). Disons cependant que, dans cet ordre d'idées, rien ne manque à sa pensée, ni du côté de l'élévation, ni du côté de la clarté.

Mais Platon veut-il remonter au-delà de l'organisation du monde? Sa pensée est alors embarrassée ; son expression obscure. Il reconnaît, et il le répète à plus d'une reprise, combien il est difficile de trouver, quand on parle de « la production du monde, un langage parfaitement exact et sans aucune contradiction ; on ne peut même, ajoute-t-il, sur un pareil sujet, attendre d'un

(1) Homère, *Iliade*, l. I, c. XXIII, p. 103-104, édit. G.; p. 418, édit. P.

(2) Cfr. les *Lois*, l. X; Opp., t. VIII, p. 224, 229, 236, 249, trad. Cousin ; — *Timée*, Opp., t. XII, p. 116, 117, trad. Cousin. Nous indiquerons seulement ces deux passages du *Timée* ; mais il ne faut pas oublier que ce dialogue tout entier est la démonstration d'un Dieu, organisateur, architecte et père du monde.

mortel que des récits vraisemblables (1). » La critique philosophique ne tient peut-être pas toujours assez compte de cet état de sa pensée qu'il nous dévoile lui-même ; aussi lui trouve-t-on, ce nous semble, trop d'unité et de précision. Nous croyons être dans le vrai, en disant : Eût-il entrevu le dogme de la création, il y a toujours eu pour lui de graves incertitudes dans ce problème.

Mais l'a-t-il entrevu ? Ses expressions nous paraissent loin de l'établir.

Il pose, en effet, antérieurement à la formation de l'univers, trois choses distinctes : l'être, le lieu et la génération (2).

Or, 1°. l'*Être*, c'est le modèle (c'est-à-dire les *Idées*) d'après lequel le monde a été formé (3). Ce type divin, Platon le fait éternel (4).

2°. Le *Lieu*. Platon ne dissimule pas que ce terme, ou cette espèce (εἶδος) lui paraît obscur et difficile à comprendre. Cherchant à déterminer sa puissance, ou propriété naturelle (δύναμις κατὰ φύσιν), il croit pouvoir lui attribuer celle d'être le réceptacle et comme la nourrice de toute génération (5). De là, cette conséquence importante : Il faut que ce qui doit être propre à recevoir dans toute son étendue des copies des êtres éternels, soit dépourvu de toute forme par soi-même. Cette mère du monde, ce réceptacle de tout ce qui est visible et perceptible par les sens, nous ne l'appellerons donc ni terre, ni air, ni eau

(1) *Timée*, Opp., t. XII, p. 118-119, trad. Cousin. Cfr., Henri Martin, *Études sur le Timée de Platon*, t. I, p. 87.

(2) *Timée*, p. 159, trad. C.; p. 148, trad. M.

(3) Voir H. Martin, *Études sur le Timée de Platon*, t. II, p. 175, 176, 181.

(4) P. 128, 130, 156, trad. C.; p. 101, 103, 137, trad. M.

(5) P. 152, trad. C.; p. 133, trad. M.

ni feu, ni rien de ce que ces corps ont formé, ni aucun des éléments dont ils sont sortis; mais nous ne nous tromperons pas en disant que c'est un certain être invisible, informe, contenant toutes choses en son sein, et recevant d'une manière très-obscure pour nous, la participation de l'être intelligible. Mais, autant qu'on peut déterminer sa nature par tout ce que nous venons de dire, on parlerait avec exactitude en disant de lui qu'il est du feu en tant qu'il s'enflamme, de l'eau en tant que la terre en est formée et de l'air en tant qu'il prend la forme de ces deux corps (1). »

Ainsi, le *Lieu*, informe, indéterminé, c'est la matière première du monde (2). Platon le proclame éternel, comme l'être ou le modèle (3).

3°. La *Génération*. C'est la production confuse, éternelle aussi, des quatre espèces de corps élementaires, le feu, l'air, l'eau et la terre (4).

Et que l'on remarque leur état primitif. Toutes ces choses étaient d'abord sans ordre (5), sans raison ni mesure, agitées au hasard dans la nourrice de la génération (6). Il ne conviendrait pas d'employer, pour désigner ce qu'elles étaient alors, les noms qu'elles portent aujourd'hui, et de les appeler du feu, de l'eau, ou tout autre élément (7). Elles pouvaient bien offrir quelques traces de leur forme propre; mais ces éléments constitutifs de la matière corporelle, l'eau, l'air, la terre

(1) *Timée*, p. 156-157, trad. C.; p. 137, trad. H. M.
(2) Cfr. H. Martin, *Études sur le Timée*, t. II, p. 176-199.
(3) *Timée*, p. 158, trad. C.; p. 140, trad. M.
(4) *Ibid.*, trad. M., t. II, p. 182.
(5) *Ibid.*, p. 196, trad. C.; p. 187, trad. M.
(6) *Ibid.*, p. 159-160, trad. C.; p. 143, trad. M.
(7) *Ibid.*, p. 156, trad. C.; p. 187, trad. M.

et le feu, n'en étaient pas moins dans l'état où doit se trouver tout être duquel Dieu est absent (1). C'était donc le chaos le plus complet. Dieu, dans la pensée de Platon, ne paraît nullement l'auteur de cet état de choses, et son action en est d'abord tout-à-fait *absente* (2).

Il est aussi étranger à la production des éléments dont l'ensemble constituait le chaos. Ils existaient en vertu de cette cause aveugle, errante, irrégulière (3), que Platon appelle ailleurs la nécessité (4). Revendiquant pour elle une part dans la formation de l'univers, il attribue la naissance de l'univers à l'action combinée de la nécessité et de l'intelligence (5). Il veut donc que l'on distingue deux sortes de causes, l'une nécessaire, l'autre divine (6).

Quand la cause divine résolut d'organiser le monde, elle eut à lutter contre la cause nécessaire, et à lui persuader de produire la plupart des choses avec toute la perfection qu'elles comportaient (7).

On voit alors la cause intelligente faire passer les choses visibles de la confusion à l'ordre (8), établir dans chacune et introduire entre toutes des rapports harmonieux (9), tirer les éléments de l'état d'imperfection où ils étaient pour les rendre aussi beaux, aussi parfaits que possible (10). Elle travaille sur une matière préexistante,

(1) *Timée*, p. 160, trad. C.; p. 143, trad. M.
(2) Cfr. Martin, *Études sur le Timée*, t. II, p. 182.
(3) *Timée*, p. 150, trad. C.; p. 184, trad. M.
(4) *Ibid.*, p. 195, trad. C.; p. 184, trad. M.
(5) *Ibid.*, p. 150, trad. C.; p. 129, trad. M.
(6) *Ibid.*, p. 195, trad. C.; p. 185, trad. M.
(7) *Ibid.*, p. 150, trad. C.; p. 129, trad. M.
(8) *Ibid.*, p. 87, trad. C.; p. 119, trad. M.
(9) *Ibid.*, p. 196, trad. C.; p. 189, trad. M.
(10) *Ibid.*, p. 160-161, trad. C.; p. 145, trad. M.

éternelle dont elle s'empare pour engendrer le monde (1); elle organise, elle ne crée pas.

Voilà, ce nous semble, la pensée de Platon. Résumons-la, et disons avec M. H. Martin : « 1°. Dieu n'a pas créé la matière première des corps, c'est-à-dire la substance indéterminée; 2°. il n'a pas même créé la matière seconde, c'est-à-dire le chaos éternel; 3°. il a produit l'ordre du monde, mais non de toute éternité (2). »

L'idée de la création proprement dite ne se trouve donc pas dans Platon. S'il appelle Dieu « Auteur et Père de l'univers (3), » ces dénominations ne peuvent lui convenir à titre de créateur. Aussi, l'on ne conçoit pas ce commentaire de saint Clément : « Le Père du monde a reçu ce nom parce qu'il a fait naître le monde de lui seul et l'a créé de rien. » (4) Ces expressions, loin de rendre la pensée de Platon, donnent lieu à des remarques importantes.

Ne parlons pas de la dernière partie du Commentaire, de la création *ex nihilo*, ou ἐκ μὴ ὄντος : nous avons vu ce qu'il faut en penser; occupons-nous de la première. Si l'on prend à la lettre les expressions de saint Clément, Platon aurait enseigné la doctrine de l'*émanation*; le monde aurait été engendré par Dieu, comme un fils l'est par son père (5). Ce second point de vue n'est pas plus que le premier dans le philosophe grec. Ce n'est pas tout.

(1) *Timée*, p. 195, trad. C. ; p. 185, trad. M

(2) *Etudes sur le Timée*, t. II, p. 184.

(3) *Timée*, p. 117, trad. C. ; p. 85, trad. M.

(4) *Strom.*, l. V, p. 592, D, édit. M.

(5) La doctrine de l'émanation peut être dans Platon ; mais ce n'est pas quand il parle de l'origine du monde.

Ces idées préconçues, ce besoin systématique de trouver dans Platon le dogme de la création, ont empêché saint Clément d'embrasser dans toute son étendue la pensée du disciple de Socrate. Non-seulement il ne voit pas dans le dieu de Platon le simple *organisateur* du monde, mais il ne fait pas assez ressortir le mode ou le modèle d'après lequel il opère. Or, dans la formation de l'univers, Platon « distinguait trois choses : 1°. Ce qui est produit ; 2°. ce dans quoi a lieu la production ; 3°. ce dont l'objet produit reçoit la ressemblance (1). »

Saint Clément n'oublie pas, et ne peut pas oublier le premier de ces faits, ce qui est produit, ou le monde ; mais pour le second, ce dans quoi a lieu la production, ou la matière première et la matière seconde, il n'en parle pas. Il laisse aussi beaucoup trop dans l'ombre le troisième point, ou le modèle dont les diverses parties de l'univers doivent porter la ressemblance. Platon cependant le déclare formellement : son dieu, organisateur du monde, n'est que l'imitateur des Idées ou des êtres réels (2) : » aussi « les objets qui peuplent l'espace sont tous des imitations de ces êtres *éternels* (3). »

Ainsi, continue Platon, Dieu fut lui-même l'ouvrier qui forma les animaux divins ; « quant aux animaux mortels, il confia à ses propres enfants le soin de travailler à leur production (4). »

Nous n'avons pas à suivre leur œuvre dans tous ses détails. Indiquons seulement ce qui concerne l'origine de la femme. « Parmi les hommes qui furent formés, dit

(1) *Timée*, p. 50, trad. C.; édit. Martin, p. 136.

(2) Μιμητὴς τῶν ὄντων, *Le Sophiste*, p. 235, A.

(3) *Timée*, p. 50, C; édit. M., p. 136, C.

(4) *Ibid.*, p. 69, C; édit. M., p. 186, C.

Platon, ceux qui se montrèrent lâches et qui passèrent leur vie dans l'injustice, furent vraisemblablement transformés en femmes dans la seconde naissance (1). »

Résumons-nous. 1°. On ne peut admettre le Commentaire de saint Clément, qui attribue à Platon la création *ex nihilo* et la doctrine de l'émanation; 2°. le dieu de Platon, organisateur du monde, l'a produit d'après le modèle que lui offraient les idées, êtres *éternels* comme lui (2); 3°. le dieu de Platon se contente de former les animaux divins, et il abandonne à d'autres dieux, ses enfants, la production des animaux mortels; 4°. sa doctrine sur l'origine de la femme est, pour le moins, bizarre.

Comment trouver dans ce système la reproduction, ou même l'écho le plus affaibli de l'enseignement mosaïque? D'après Moïse, 1°. Dieu est la cause efficiente de la substance et de l'ordre du monde; 2°. pour établir dans l'univers l'harmonie qui nous frappe, un acte de volonté lui a suffi, et l'on ne voit poser devant lui aucun modèle; 3°. il a créé tons les êtres, même les plus humbles, leur donnant, dès l'origine, l'ordre et les moyens de se reproduire; 4°. enfin, la doctrine de Platon sur la formation de la femme peut-elle soutenir la comparaison avec celle de Moïse?

Saint Clément est-il plus heureux quand il attribue

(1) *Timée*, p. 90, C, édit. M., p. 240, C. Cfr. contre les femmes, *Lois*, VI, p. 781, B; *Rép.*, IV, p. 431, B; V, p. 451, C et 469 D, etc.

(2) Il y a cependant dans saint Clément une phrase que nous devons reproduire : « Platon, dit-il, laissant dans le monde intellectuel les idées des êtres vivants, et plaçant ici-bas les formes sensibles, *moulées* pour ainsi dire sur les divers types spirituels, ne suit-il pas encore les traces de Moïse? » *Strom.*, l. V, c. XIV, p. 434, trad. G.; l. V, p. 593, D, édit. H.—Ces expressions sont celles qui se rapprochent le plus de la pensée de Platon; mais la rendent-elles exactement? Nous ne le croyons pas.

à Platon le dogme de la Trinité ? Avant de répondre à cette question, faisons quelques remarques.

Et d'abord, s'il y a une Trinité dans le platonisme, quand l'a-t-on découverte ? Après que le christianisme eut répandu dans le monde la connaissance de ce dogme, au second siècle de l'ère chrétienne, cinq cents ans après Platon.

En second lieu, quelle est-elle ? Autant d'interprètes, autant de Trinités. D'un côté, nous voyons les néoplatoniciens trouver dans Platon les théories les plus contradictoires, et, pour les justifier, torturer ses écrits; présenter comme une personnification, comme une hypostase, ou du moins comme une subdivision d'hypostase, chaque attribut, chaque opération du Dieu suprême, signalés par leur maître. Aussi la Trinité platonicienne d'Alcinoüs ne ressemble pas à celle de Numénius et d'Amélius Gentilianus; Plotin et Proclus ne s'accordent pas davantage (1). On sait, au reste, quel esprit guidait dans leurs recherches ces philosophes païens : ils voulaient opposer à la Trinité chrétienne une trinité philosophique et platonique, qu'ils donnaient comme bien supérieure. D'un autre côté, les Pères de l'Église signalèrent, à la même époque, certains rapports entre les théories platoniciennes et la doctrine chrétienne (2). Mais quelle différence entre leur système et celui des philosophes païens ! Ils ne voyaient, dans les écrits du disciple de Socrate et dans les doctrines de Socrate lui-même (3), qu'une réminiscence de la révé-

(1) H. Martin, *Études sur le Timée de Platon*, t. II, p. 50-63.

(2) Id., *Ibid.*, p. 56.

(3) « Ce qui fut autrefois révélé à Socrate par le Verbe, dit saint Justin, l'a été aux barbares par le même Verbe qui s'est fait homme, et qu'on a nommé le Christ. » *Apologie*, II, 5.

lation primitive, qu'une émanation de la vérité manifestée par le christianisme. Les Juifs avaient précédé dans cette voie les Pères de l'Église, et Philon paraît être le premier qui l'ait ouverte (1).

Telle était, à l'époque de saint Clément, la tendance des esprits : il ne la partagea pas seulement, il la développa. Deux passages surtout sont invoqués pour établir sa thèse. Le premier est tiré d'une lettre à Erméias, à Éraste et à Corisque. Platon recommande à ses amis de lire souvent cette lettre, mais quand ils seront seuls; il veut qu'ils s'y engagent, « et prennent pour témoin de cet engagement le dieu qui conduit toutes les choses présentes et futures, et le Seigneur, père de ce dieu (2). » S'il faut en croire saint Clément et son traducteur, qui renchérit sur ses expressions, ces paroles désigneraient *clairement*, toujours d'après les livres hébreux, *et avec une merveilleuse précision*, le Père et le Fils (3).

Les trois personnes seraient indiquées dans un autre passage d'une lettre à Denys, roi de Syracuse (4) : « D'après ce que me dit Archédémus, que tu m'as en-

(1) « Ce qu'il me paraît important de constater, dit avec raison M. Martin, c'est que le dogme de la Trinité a été introduit dans le platonisme en partie par des juifs et des chrétiens, qui, prétendant le trouver dans les œuvres de Platon, supposaient qu'il l'avait emprunté aux livres de Moïse; en partie par des platoniciens, qui voulaient revendiquer au profit de leur école les dogmes du judaïsme et du christianisme. La première trace que je connaisse de la fusion de la théologie de ces deux religions avec le platonisme se trouve dans Philon le juif, antérieur d'un siècle à Alcinoüs. » *Études sur le Timée de Platon*, t. II, p. 55.

(2) Platon, Opp., t. VIII, p. 134, édit. L.

(3) Saint Clément, *Strom.*, l. V, c. XIV, p. 440, édit. G; p. 598, C, édit. H.

(4) Nous reproduisons la traduction, non pas de l'édition de M. de

voyé, je vois que tu te plains de ce que je ne me suis pas assez expliqué sur la nature du premier (principe). Mais il faut que je te parle par énigmes, afin que si quelque accident arrive à cette lettre sur mer ou sur terre, celui qui la lira ne puisse la comprendre. Voici donc ce qui en est : Toutes choses sont autour du roi de toutes choses, et c'est grâce à lui que toutes les choses sont; et il est la cause de toutes les choses belles; second autour des choses secondes, et troisième autour des troisièmes (1). »

Saint Clément *ne peut voir dans ces expressions* que l'énonciation du dogme de la Trinité : le *troisième* désignerait le Saint-Esprit, le *second* représenterait le fils par lequel tout s'exécute d'après la volonté du Père (2). Mais, il faut l'avouer, saint Clément avait besoin des vives et pénétrantes clartés de l'enseignement chrétien pour découvrir dans ce passage le dogme qu'il y cherche. Ici, plus que partout ailleurs, on peut justement lui appliquer ce qu'il dit de la philosophie païenne : « Le sens mystique de ses dogmes ne s'éclaircit qu'à la lumière des vérités que les Écritures nous ont transmises (3). » Encore ce sens nous échappe-t-il en ce qui concerne la Trinité. Platon lui-même connaissait-il ce dogme et voulait-il le cacher, le dérober sous ces expressions obscures? Problême qui, ce nous semble, reste à résoudre, malgré les explications de saint Clément. Au reste, s'il faut y voir un écho de l'enseignement révélé, on doit ajouter « qu'il

Genoude, qui est inexacte, mais celle de M. Bonnetty. Voyez *Annales de philosophie chrétienne*, t. II, p. 99, 3e. série.

(1) Platon, Opp., t. VIII, p. 118, édit. L.

(2) *Strom.*, l. V, c. XIV, p. 440, édit. G; p. 598, D, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. VI, c. II, p. 466, édit. G.; p. 618, B, édit. H.

y a loin de ces paroles ambiguës à la profession de foi que l'Église imposait à ses adeptes en baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (1).

La plupart des rapprochements tentés par saint Clément pourraient donner lieu à des remarques à peu près semblables : le système qu'il adopte ne lui permet pas de rester dans de justes bornes et le pousse à l'exagération.

Est-ce à dire que nous voulions rejeter entièrement la thèse de saint Clément, et, comme on l'a fait souvent, revendiquer, pour la philosophie grecque, *une originalité complète* (2) ? Non, les monuments les plus authentiques s'y opposent. Pour le prouver, il faut montrer quels furent ses rapports 1°. avec les barbares, comme les appelle saint Clément, 2°. avec les Hébreux.

On ne peut, ce nous semble, révoquer en doute l'influence exercée sur les Grecs par les traditions étrangères ou barbares.

(1) M. Bonnetty, *Annales de philosophie chrétienne*, t. II. p. 100, 3°. série.

(2) « La tradition et l'autorité, dit M. Franck, ne jouent, dans les systèmes de la philosophie grecque, qu'un rôle tout-à-fait secondaire, quand, par hasard, elles y jouent un rôle; c'est au nom de la raison que ces philosophes s'adressent à leurs semblables...; et, *loin de s'abriter ou de s'effacer derrière quelque tradition séculaire, ils se font gloire de leur génie*, ils mettent leur orgueil dans la nouveauté et dans la hardiesse de leurs doctrines... Cependant, cette originalité, cette fécondité dont nous parlons, ont été vivement contestées à la philosophie grecque. On a prétendu que ses systèmes les plus célèbres, que ses doctrines les plus admirées par leur singularité ou par leur élévation, ne sont que des importations de l'Orient, déguisées avec plus ou moins d'adresse sous une forme nouvelle... Cette assertion n'a pour appui aucun fait positif, aucun témoignage contemporain des philosophes qu'elle dépouille de leur génie. » *Dictionnaire des sciences philosophiques*, v°. Philosophie grecque, t. IV, p. 588-90.

Interrogeons d'abord Socrate, Platon, Aristote, les grands représentants de la philosophie grecque. Les deux premiers, dans le *Philèbe*, préconisent, comme un don de Dieu, une méthode qu'ils disent féconde en découvertes sublimes; puis ils parlent de *traditions* transmises par les anciens qui, disent-ils, « étaient meilleurs que nous et plus proches des dieux (1). Il faut croire, comme ceux qui nous ont *précédés*, qu'une intelligence, une sagesse admirable président à l'arrangement et à l'administration du monde (2). Dieu lui-même a enseigné que les êtres sont les uns infinis, les autres finis (3). » La tradition, la *foi* dans l'antiquité (4), voilà un des critères que Platon invoque sans cesse, et sur la foi duquel il admet ce qui ne lui paraît même pas justifié par le raisonnement : « Il faut croire ceux qui ont parlé autrefois de l'origine des dieux;... on ne peut refuser d'ajouter foi à leur récit, quoiqu'il ne s'appuie pas sur des preuves vraisemblables et convaincantes (5). » « On doit certainement toujours croire à l'*antique et sacrée* tradition qui nous apprend que l'âme est immortelle, qu'après sa séparation d'avec le corps

(1) Οἱ παλαιοί, κρείττονες ἡμῶν καὶ ἐγγυτέρω θεῶν οἰκοῦντες, ταύτην τὴν φήμην παρέδοσαν... *Phileb.*, Platonis Opp., III, p. 151, édit. de Leipsick.

(2) Καθάπερ οἱ πρόσθεν ἡμῶν ἔλεγον, νοῦν καὶ φρόνησίν τινα θαυμαστὴν ξυντάττουσαν διακυβερνᾶν. *Ibid.*, p. 169.

(3) *Ibid.*, p. 161.

(4) En Chine, on professait le même culte pour l'antiquité : « Je n'enseigne rien, dit *Lao-Tseu*, que ce que les anciens Sages ont enseigné avant moi. » *Taoteking*, l. II, c. LXII. La glose : « ce que les hommes m'ont enseigné, je l'enseigne à mon tour aux autres hommes. » Trad. fr. avec le texte en regard, par M. Stan. Julien. vol. in-8°., Paris 1842.

(5) Πειστέον τοῖς εἰρηκόσιν ἔμπροσθεν... ἀδύνατον ἀπιστεῖν, καίπερ ἄνευ τε εἰκότων καὶ ἀναγκαίων ἀποδείξεων λέγουσι. *Timée*, p. 110, édit. H. Martin.

un juge inexorable lui inflige le supplice qu'elle a mérité (1). »

« Voulez-vous, demande Aristote, découvrir avec certitude la vérité? Séparez avec soin ce qu'il y a de *premier*, et tenez-vous en là; c'est là, en effet, le *dogme paternel*, qui ne vient certainement que de la *parole de Dieu* (2). » Aristote recueille donc « cette *antique tradition*, transmise à tous les hommes par leurs pères, que c'est Dieu qui a tout fait et qui conserve tout (3). » « Dieu, comme nous l'apprend une *antique tradition*, tient le commencement, le milieu et la fin de toutes choses (4). »

Ainsi, les princes de la philosophie grecque, Socrate, Platon, Aristote, *se font gloire de s'abriter et de s'effacer derrière des traditions séculaires*, et, quand ils s'adressent à leurs semblables, ils s'appuient sur elles comme sur leur raison privée (5).

Ils trouvaient, dans leur patrie, quelques-unes de ces traditions qui formaient comme le fonds commun des croyances de l'humanité qui les porta sur tous les points où elle planta sa tente, c'est-à-dire dans tout l'ancien monde. « Une circulation générale, dit M. Guignaut, et

(1) *Epist.* VII, Opp. t. VIII, p. 150, édit. de Leipsick.

(2) *Métaphys.*, lib. XI, c. VIII.

(3) Ἀρχαῖος μὲν οὖν τις λόγος καὶ πάτριός ἐστι πᾶσιν ἀνθρώποις ὡς ἐκ θεοῦ πάντα καὶ διὰ θεοῦ ἡμῖν συνέστηκε. *De Mundo*, c. IV. Opp., t. III, p. 636, édit. Didot.

(4) Ὁ μὲν δὴ Θεὸς, ὥσπερ ὁ παλαιὸς λόγος, ἀρχήν τε καὶ τελευτὴν καὶ μέσα τῶν ὄντων ἁπάντων ἔχει. *Ibid.*, p. 642.

(5) En constatant ce fait, nous ne cherchons nullement à *dépouiller* ces grands hommes *de leur génie;* nous voulons seulement rétablir la vérité. Pour y parvenir, nous ne jetons pas en avant de simples conjectures : il nous suffit d'invoquer le témoignage même de ces philosophes. Nous y joindrons celui de l'histoire.

comme un courant de tribus et de cultes s'était forme de bonne heure entre les deux extrémités du monde sémitique, et avait pris sa direction d'est en ouest, des pays du Tigre et de l'Euphrate vers les bords de la Méditerranée et du golfe Persique au golfe Arabique, avec les migrations des Chananéens ou Phéniciens, des Hébreux, des Ammonites, des Moabites et des Édomites. » L'Inde, la Chine, l'Éthiopie, l'Égypte, avaient aussi cédé à la force de ce courant qui tendait à rapprocher toutes les nations. « De là, continue M. Guignaut, cette communauté d'idées et de formes religieuses, de noms divins, de symboles et de rites qu'on observe entre ces peuples, quelque distantes que soient leurs demeures (1). »

Quant à la Grèce, elle reçut ses doctrines traditionnelles des trois sources qui versèrent sur elle ses populations primitives et sa civilisation (2). Elles lui vinrent d'abord des contrées arrosées par l'Euphrate et le Tanaïs : les fils de Sem et de Japhet en furent les propagateurs (3); puis, elles descendirent des hauteurs de l'Himalaya avec ces peuples de l'Inde (4) que l'on voit traverser le nord de l'Asie et de l'Europe; enfin, elles furent transportées par les colonies qui, parties des bords du Nil, vinrent s'établir en Grèce (5).

Ces doctrines, ainsi transplantées, réunies et modifiées sur certains points, constituèrent le fonds traditionnel des doctrines que la Grèce primitive adopta et conserva (6).

(1) Guignaut, *Religions de l'antiquité*, t. II, 2e. part. — 2e. sect., p. 838.

(2) *Ibid.*

(3) L'abbé Bourgeat, *Histoire de la philosophie*, p. 258 sqq.

(4) Cantu, *Histoire universelle*, t. I, p. 503 sqq.

(5) Guignaut, *Ubi supr.*, p. 1053.

(6) Cfr. Cantu, *Histoire universelle*, t. I, p. 512.

Solon en avait, sans doute, détaché celles qu'il soumit aux prêtres de l'Égypte; mais le temps ne les avait pas encore *blanchies* (1). Il en existait de plus anciennes. Les philosophes grecs, pour échapper au reproche d'être *jeunes*, voulurent nourrir leurs âmes de « ces vieilles et vénérables opinions (2). »

Ils allèrent donc, l'histoire le prouve, les recueillir dans cet antique Orient, dont la sagesse consista d'abord à les enseigner et à les expliquer. En effet, les Chaldéens, d'après Diodore, loin de se livrer à leur génie inventif, se tenaient scrupuleusement attachés aux traditions de leurs ancêtres (3). Burnet pense qu'il en fut d'abord de même des Égyptiens, des Phéniciens, des Éthiopiens, des Arabes, des Indiens. Cette philosophie traditionnelle aurait aussi été en vogue chez les Grecs jusqu'après la guerre de Troie (4). N'entre-t-elle pas encore pour une large part dans le *Timée?* Et ce dialogue, dont le fonds est un mélange de traditions grecques et égyptiennes, chaldéennes et pythagoriciennes, n'atteste-t-il pas surtout l'influence de l'Égypte sur les idées de Platon?

Saint Clément lui avait donné pour maître l'Égyptien

(1) *Timée*, p. 70, édit. H. M.

(2) Νέοι ἐστὲ τὰς ψυχὰς πάντες. Οὐδεμίαν γὰρ ἐν αὐταῖς ἔχετε δι' ἀρχαίαν ἀκοὴν παλαιὰν δόξαν οὐδὲ μάθημα χρόνῳ πολιὸν οὐδέν. *Ibid.*, p. 70.

(3) « La philosophie des Chaldéens est une tradition de famille... Demeurant toujours au même point de la science, ils se transmettent leurs traditions sans altération. Diodore, l. II, c. XXIX, trad. Hœffer.

(4) « Durasse mihi videtur ultra trojana tempora philosophia traditiva, quæ ratiociniis et causarum explicatione non nitebatur, sed alterius generis et originis doctrina primigena et πατροπαραδότῳ. » Th. Burnet, *Archæologia philosophica*, l. I, c. VI. Cfr. l'abbé Bourgeat, *Histoire de la philosophie*, Antique sagesse des Grecs, p. 256 et suiv.

Sechnuphis (1). Proclus ne s'arrête pas là ; car, d'après les histoires égyptiennes qu'il rapporte, Platon aurait aussi conversé à Héliopolis avec le prêtre Ochalpi ; à Sébennyte, avec le prêtre Éthymon ; à Saïs, avec le prêtre Panténeit ; et ce dernier serait celui dont il est parlé dans le *Timée* (2). Platon lui-même préconise, dans le Philèbe, les découvertes grammaticales d'un Égyptien, nommé Teuth, et il fait assez entendre qu'il les a connues en Égypte (3).

Cette contrée attirait depuis long-temps les poètes, les savants et les philosophes de la Grèce. Ils s'y rendaient, dit Diodore. « afin de s'instruire dans les lettres et les sciences de cette nation (4), » On y voit donc paraître tour à tour Orphée, Musée, Mélampe, Dédale, Homère, Lycurgue, Pythagore, Démocrite (5), Eudoxe le mathématicien (6).

Hérodote avait déjà indiqué les relations de la Grèce avec l'Égypte (7). Il présentait cette dernière comme « la première patrie de la plupart des divinités, des rites et des cérémonies qui constituaient la religion des Grecs (8). » Quand Diodore parle des emprunts faits à l'Égypte par les poètes, les savants et les philosophes qui la parcouru-

(1) *Strom.*, l. I, c. xv, p. 47, édit. G.; l. I, édit. H.

(2) Proclus, sur le *Timée*, p. 31.

(3) V. le *Philèbe*. Opp., t. III, p. 145, édit. de Leipsick.

(4) Diodore, l. I, c. xcvi, trad. Hœffer.

(5) « Les Égyptiens prétendent qu'il a séjourné cinq ans chez eux et qu'il leur est redevable de beaucoup de ses connaissances archéologiques. » Diodore, l. I, c. xcviii. Qu'on rapproche de ce passage celui dans lequel Démocrite parle de ses propres voyages. V. plus haut, p. 69.

(6) Diodore, l. I, c. xcvi-xcviii.

(7) Hérodote, l. II, c. xlviii-lviii.

(8) Creuzer, *Religions de l'antiquité*, t. II, 1re. part., l. V, p. 254.

rent, il reproduit les mêmes idées (1). On a pu contester en partie cette influence (2); mais il nous paraît difficile de contester les voyages que Diodore mentionne: ces portraits, ces lieux, ces édifices qui portaient encore de son temps le nom des Grecs dont ils conservaient le souvenir, sont des preuves trop frappantes de leur passage (3).

Faisons encore une remarque. Nous voyons Hérodote, non-seulement en rapport avec les prêtres de l'Égypte, mais parcourant toutes les contrées qu'il décrit, nous montrant leurs peuples sans cesse en contact, et leurs doctrines devenant, comme leurs produits, l'objet d'un échange actif et incessant. Toujours et partout les savants de la Grèce et ses commerçants se trouvent sur les grandes voies de l'humanité, à la recherche, les uns, des richesses; les autres, des idées. Ainsi l'École ionienne passe des côtes de l'Asie-Mineure dans la Grèce (4), et Thalès, son fondateur, séjourne en Égypte sous le règne d'Amasis, se fait initier à la science des prêtres de Thèbes et de Memphis, visite probablement la Phénicie « que des relations d'origine et de commerce rapprochaient de la Chaldée, autre centre de la science sacerdotale (5). »

(1) Diodore, l. I, c. XCVI-XCVIII.

(2) Cfr. Guignaut, *Ubi supr.*, p. 1056.—Nous devons reproduire ici une remarque de Cantu : « Les Grecs eux-mêmes, tout vaniteux qu'ils étaient, se reconnaissaient redevables envers l'Égypte de beaucoup d'institutions; il y a, d'ailleurs, tant de points de ressemblance, qu'il serait difficile de les croire accidentels. » *Ubi supr.*, t. I, p. 512.

(3) « Pour prouver que les poètes, les savants et les philosophes de la Grèce ont voyagé en Égypte, les prêtres égyptiens invoquent le témoignage de leurs livres sacrés, et ils montrent des lieux et des édifices portant les noms de ces illustres personnages. » Diodore, l. I, c. XCVI.

(4) Cfr. *Dictionnaire des sciences philosophiques*, v°. ÉCOLE IONNIENNE.

(5) Salinis et Scorbiac, *Précis de l'histoire de la philosophie*, p. 87, 2e. édit.

Nous trouvons Pythagore en Orient et en Égypte (1). Démocrite naît dans la Thrace (2) et il visite l'Inde, la Chaldée, l'Éthiopie, la Perse, la Babylonie (3). Platon ne se contente pas de faire pénétrer dans ses dialogues des traditions égyptiennes ; il nous apprend aussi que les observations astronomiques des Chaldéens étaient répandues en tous lieux et surtout en Grèce (4) ; dans le *Charmide*, il rappelle certaines doctrines et quelques recettes médicales des Thraces (5) ; qui n'a lu l'admirable vision de Her l'Arménien (6) ?

Comment donc cet échange et cette communication des idées n'auraient-elles pas laissé des traces dans les intelligences qui les recevaient ?

La science moderne confirme cette déduction et les données principales de saint Clément. Ce Père de l'Église avait parlé surtout des emprunts faits par les Grecs à l'Égypte et à l'Inde. Ne revenons pas sur les rapports de la Grèce avec la première de ces contrées : nous croyons les avoir suffisamment établis. En ce qui concerne l'Inde, M. Barthelemy-Saint-Hilaire, reprenant, sans le vouloir peut-être, la thèse de saint Clément, n'a-t-il pas montré l'influence puissante exercée par les idées de cette nation sur l'enfance et sur l'âge mûr de la philosophie grecque (7). Un orientaliste, enlevé trop tôt à la science,

(1) Cfr. *Dictionnaire des sciences philosophiques*, v°. PYTHAGORE.

(2) Lafaist, *Dissertation sur la philosophie atomistique*, p. 40.

(3) Cfr. *Dictionnaire des sciences philosophiques*, v°. DÉMOCRITE.

(4) *Epinomis*. Opp., t. II, p. 986-987, édit. Étienne.

(5) *Charmide*. Opp., t. IV, p. 74, édit. de Leipsick.

(6) *République*, l. X. Opp., t. V, p. 377 et suiv., édit. de Leipsick.

(7) Voici comme le résumé de la pensée de M. B. de Saint-Hilaire : « J'ai eu déjà l'occasion d'appeler l'attention des philosophes sur les trois faits suivants, dont la certitude est absolument incontestable : 1°. la langue grecque est dérivée tout entière du sanscrit dans ses

M. Burnouf a développé la même doctrine (1). Enfin, elle est soutenue par ceux-là même qui ont peine à reconnaître l'action de l'Égypte sur la Grèce : « La religion et la mythologie grecques, dit M. Guignaut, reposent sur la même base fondamentale que les cultes primitifs de l'Inde ; elles ont en commun avec ces cultes certains types généraux, diversement modifiés par les circonstances des lieux et par le génie des peuples (2). » M. B. Saint-Hilaire constate, comme on vient de le voir, que ces similitudes se remarquent aussi entre les deux philosophies, et il ajoute avec raison : « S'imaginer que la Grèce a spontanément produit une langue, une mythologie et des doctrines philosophiques qui sont des contre-épreuves et des dérivations des doctrines, de la mythologie et de la langue de l'Inde, c'est une supposition par trop naïve (3). »

Nous pourrions étendre ces remarques à la Chine, bien que le nom de cette contrée ne soit pas dans saint Clé-

racines et ses formes grammaticales; 2°. la mythologie grecque est au fond identique à la mythologie indienne; 3°. quelques-unes des doctrines les plus graves de la philosophie indienne se retrouvent toutes pareilles dans quelques-uns des systèmes grecs. Ces trois assertions peuvent être vérifiées par quiconque voudra s'en donner la peine : ce ne sont pas des hypothèses plus ou moins vraisemblables, ce sont des faits aussi certains que des faits puissent l'être; et j'en ai conclu que l'Inde, fort antérieure à la Grèce, ne lui devait rien, tandis que la Grèce au contraire devait beaucoup à l'Inde, bien qu'elle ne se doutât point de tous les emprunts qu'elle lui avait faits. » *Mémoire sur le Sankhya*, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des sciences morales et politiques*, t. V, 3e. série, p. 164. Cfr. Le Correspondant, *Analyse d'un Mémoire sur la philosophie indienne*, 10 janv. 1847, p. 149-154.

(1) Burnouf, *Bagavata purana*, préface. On peut lire un compte-rendu de cet ouvrage dans la *Nouvelle Revue encyclopédique*, sept. 1846, p. 60-68.

(2) Guignaut, *Ubi supr.*, p. 1053.

(3) *Mémoire sur la philosophie Sankhya*, *Ubi supr.*, p. 165.

ment. Rien de plus facile que de la montrer entraînée par le mouvement qui poussait les uns vers les autres les peuples de l'Ancien-Monde. Ne citons qu'un fait. On a trouvé sur le sol de Thèbes (1) dans des fouilles profondes des débris de l'industrie chinoise. Dans un des plus anciens tombeaux de la même ville, « des personnages, indubitablement chinois, de physionomie et de costume, sont peints au nombre des étrangers(2). » Quand Lao-Tseu, dans le *Taoteking* (3), développe des idées qui tendent à proscrire les rapports des peuples entre eux, ne constate-t-il pas les communications dont nous parlons? D'un autre côté, M. Pauthier, dans un *appendice* à son ouvrage sur la *Chine*, nous apprend que, dès la plus haute antiquité, des étrangers se rendirent dans cette contrée. Les premiers, qui étaient, ce semble, tributaires, arrivèrent près de 2637 ans avant J.-C. ; vers 1134, des communications furent ouvertes avec *huit* nations barbares (4). Nous avons omis plusieurs dates pour ne prendre que les plus importantes. Enfin, on pourrait faire ressortir des analogies nombreuses entre les doctrines de la Chine et

(1) On sait que Thèbes et Memphis furent comme « les premiers centres du commerce, avant que Babylone, Tyr, Sidon et Alexandrie héritassent de ce beau privilége. » Champollion-Figeac, *L'Égypte ancienne*, p. 162, dans l'*Univers pittoresque* de Didot.

(2) Champollion-Figeac, *Ibid.*, p. 85.

(3) « Si je gouvernais un petit royaume et un peuple peu nombreux... j'apprendrais au peuple... à ne pas émigrer au loin... Quand il aurait des bateaux et des chars, il n'y monterait pas... il se plairait dans sa demeure... Si un autre royaume se trouvait en face du mien, et que les cris des coqs et des chiens s'entendissent de l'un à l'autre, mon peuple arriverait à la vieillesse et à la mort sons avoir visité le peuple voisin. » *Taoteking*, l. II, c. LXXX.

(4) Pauthier, *Chine*, p. 472 et suiv., dans l'*Univers pittoresque* de Didot.

celle de Pythagore. A la monade et à la dyade de ce dernier correspondent l'*Yang* et l'*In* des philosophes chinois (1); de leur combinaison résulte, dans les deux philosophies, l'ordre général du monde; dans les deux cosmologies, la musique et les proportions harmoniques jouent aussi un grand rôle (2).

Ces ressemblances ne pouvant être fortuites, on doit les regarder comme une preuve nouvelle des relations de Pythagore avec l'Orient.

Arrêtons-nous là : l'influence des *barbares* sur la philosophie grecque nous paraît suffisamment établie.

2°. Quels rapports les philosophes grecs eurent-ils avec les Hébreux? Pour résoudre ce second problême, il faut constater d'abord l'attitude de ces derniers au milieu du monde antique, la manière dont ils se mêlèrent au mouvement de l'humanité; et leurs efforts pour propager leurs doctrines.

Commençons par remarquer la position géographique de ce peuple. « Il était, dit Léland, dans une position avantageuse pour être vu et observé, pour répandre autour de lui la connaissance de sa religion et de ses lois. Il se trouvait placé au centre de l'univers connu, entre l'Égypte et l'Arabie d'un côté, la Syrie, la Chaldée et l'Assyrie de l'autre; là, où les premières monarchies s'étaient élevées, et d'où la science et les arts se répandirent en Occident. Il était aussi dans le voisinage de Tyr et de Sidon, ces ports fameux de l'univers, dont les navigateurs et les marchands parcouraient toutes les plages et toutes

(1) L'abbé Mœller, *Essai sur la métaphysique de Lao-Tseu*, dans l'*Université catholique*, t. XVIII, 2°. série, p. 366.

(2) Riambourg, *Œuvres philosophiques*, Traditions chinoises, t. III, p. 303.

les contrées du monde connu, et allaient former des colonies dans les pays les plus éloignés (1). »

On sait que le peuple de Dieu ne resta pas immobile dans ces centres de la civilisation. Sa mission est de porter sur tous les points le nom de Jéhovah, sa doctrine et les traditions que lui transmettent ses pères. Voyageur, vainqueur ou captif, il passera donc partout, ne cessant jamais de propager les enseignements de Dieu.

Nous ne pouvons le suivre dans tous ses campements; mais prenons, comme point de départ de nos remarques, une date qui nous paraît importante. Alexandre, en 332, entre à Jérusalem : on lui remet le livre de Daniel; il y lit sa glorieuse histoire, et aussitôt il autorise les Juifs à vivre partout conformément à leurs lois (2).

Vers cette époque la philosophie grecque se personnifiait dans Aristote. Platon, Socrate, Pythagore avaient paru; mais aussi, comme l'a dit saint Clément, la doctrine des Hébreux les avait précédés en Égypte, dans le pays de Chanaan et dans les déserts de l'Arabie, à Tyr, à Ninive, à Sidon, à Babylone, dans tous ces grands centres que devaient parcourir plus tard les philosophes de la Grèce. Et plus elle approchait de leur époque, plus elle s'était mêlée aux événements qui avaient agité le monde, bouleversé les empires, changé les dynasties. Si les vainqueurs du peuple hébreu régnaient par le glaive, ils n'en subissaient pas moins l'influence de sa doctrine, l'appelant dans leurs palais, la plaçant à la tête de leur royaume, et même sur le trône; elle devenait ainsi l'âme de leurs conseils.

(1) Léland, *Démonstration évangélique*, 1re. part., c. XIX, § 2; dans les *Démonstr.* de Migne, t. VII, col. 985.

(2) Cfr. Rohrbacher, *Histoire universelle de l'église catholique*, t. III, p. 387.

Comment ces croyances d'un peuple que l'on trouvait partout, vainqueur ou captif, comme anéanti parfois, mais ressuscitant toujours, n'auraient-elles pas attiré l'attention des philosophes de la Grèce ? Tandis que les Cyrus et les Alexandre demandaient aux livres des Hébreux l'histoire de leurs triomphes, les philosophes et les sages leur demandaient une doctrine. Solon visitait l'Égypte, vers le temps où les Hébreux y arrivaient de nouveau (1). Pythagore parcourait Tyr, Sidon, Byblos, une partie de la Syrie, la Chaldée, l'Égypte (2), et il n'aurait pas prêté l'oreille à la grande voix des Prophètes qui remuaient alors ces villes et ces contrées ! A Babylone, il aurait été le contemporain de Zoroastre (3) et peut-être même son disciple (4), et il n'aurait eu aucun rapport avec Daniel qui remplissait alors cette cité du bruit de ses prodiges ! Platon aurait séjourné plusieurs années en Égypte; il aurait interrogé ses prêtres, recueilli leurs enseignements (5), et cette belle intelligence, dont toutes les aspirations étaient pour la vérité, n'aurait eu nul souci de la doctrine des Juifs !

Cette doctrine, cependant, devait avoir imprimé sur cette terre d'Égypte des traces profondes. Les hommes

(1) Eusèbe, *Prép. évang.*, l. X, c. IV. Cfr. Wormius, *De corruptis Hebræorum antiquitatibus apud Tacitum et Martialem*, l. I, c. IV; Huet, *Demonstr. evang.*, Prop., IV, c. XI.

(2) Cfr. Huet, *Ibid.*, Prop., IV, c. II, n°. 8.

(3) « On voit Zoroastre, dit M. Parisot, au sein de la populeuse et savante Babylone, observatoire perpétuel des Chaldéens, asile des sages de la Judée et des pélerinages scientifiques de Pythagore. V°. ZOROASTRE, dans la *Biographie universelle* de Michaud. Cfr. Chassay, *Le Christ et l'Évangile*; 2e. édit., p. 283 et suiv.

(4) Cfr. *Dictionnaire des sciences philosophiques*, v°. PHILOSOPHIE DES PERSES.

(5) V. ci-dessus, p. 91. Cfr. Huet, *Ubi supr.*, Prop., IV, c. II, n°. 14.

les plus puissants du peuple hébreu, Abraham, Moïse, les Prophètes, l'avaient répandue, implantée dans ce pays. Un siècle à peine s'était écoulé depuis que l'Égypte avait vu arriver sur ses bords les restes d'Israël. Un prophète de Dieu les accompagnait. Comme ils tombèrent bientôt dans l'idolâtrie, l'Égypte entendit Jérémie annoncer, au nom de Jéhovah, de nouvelles épreuves, de nouveaux châtiments (1). Ézéchiel, de son côté, envoyait de Babylone ses *plaintes lugubres* sur Pharaon et sur l'Égypte (2); ces menaces des prophètes, Nabuchodonosor vint les exécuter avec la dernière rigueur.

Comment ces commotions, ces victoires de l'Assyrie, cette désolation s'attachant à tous les pas du peuple juif et rejaillissant alors sur l'Égypte, auraient-elles échappé à Platon? D'ailleurs, vers le moment où il pénétrait dans cette contrée, Néhémie et Zacharie ne venaient-ils pas de publier leurs prophéties qui avaient cours parmi les Juifs dont elle était couverte comme parmi ceux de la Palestine? N'y avait-il pas toujours, pour ce peuple, quelle que fût la terre qu'il habitait, obligation de posséder le livre de la loi, de l'étudier et de le mettre en pratique (3).

Tout était plein de la doctrine des Juifs : les lieux, les temps, les événements qui se succédaient. Pythagore et Platon ont donc pu la connaître sans avoir à la chercher dans la Bible, ou sans converser directement avec les Prophètes : ils la trouvaient dans l'air qu'ils respiraient et dans le courant qui les emportait.

La plupart des historiens qui nous montrent ces deux

(1) Jérémie, 43, 44, 46.

(2) Ezéchiel, 23.

(3) Cfr. Bonnetty, *Annales de philosophie chrétienne*, t. XI, 3e. série, p. 233 et suiv.

philosophes en Égypte, dans la Chaldée et dans la Phénicie, chez les Syriens et à Babylone, ne prononcent pas, il est vrai, le nom des Juifs. Mais il faut se rappeler d'abord que ce peuple avait alors perdu sa nationalité; qu'il vivait exilé et captif, tributaire ou étranger, dans les centres dont nous parlons. D'un autre côté, on comprenait souvent la Palestine dans la *Syrie* (1); d'autres fois, comme d'illustres savants l'ont prouvé (2), cette dernière contrée était, avec celles qu'on y rattachait, désignée sous le nom d'*Assyrie;* on aurait même donné à la Palestine le nom de *Phénicie* (3).

D'ailleurs, tous les écrivains de la Grèce n'ont pas gardé le silence sur les rapports directs de leurs philosophes avec les Juifs. Hermippe, d'après Josèphe, aurait écrit que Pythagore « imitait les Juifs et les Thraces et s'appropriait leur science. » Il aurait ajouté : « On dit qu'il transféra beaucoup de lois judaïques dans sa philosophie (4). »

Cléarque, comme nous l'a déjà appris saint Clément, parle des relations d'Aristote, son maître, avec un juif de la Cœlé-Syrie. Josèphe avait déjà constaté le même fait (5). Les paroles prêtées à Aristote par Cléarque nous paraissent importantes : « Comme nous séjournions sur les côtes d'Asie, ce juif, dit Aristote, vint nous trouver et nous visita souvent ainsi que d'autres maîtres, pour

(1) Strabon, *Géogr.*, l. XVI; Pline, *Hist. natur.*, l. V, p. 12.

(2) Reland, *Palæstina*, art. *Sidon;* Selden, *Synt. de diis syris*, Proleg., c. II.

(3) Cfr. Brunati, *La révélation connue des Gentils avant la venue de J.-C.*, dans les *Ann. de philos. chrét.*, t. XII, p. 427, 3e. sér.

(4) Josèphe, *Contre Appion*, l. I, c. XXII, p. 671 de la trad. fr., Paris, 1646.

(5) Id., *Ibid.*

apprendre de nous la sagesse ; mais, ayant été lui-même en rapport avec des hommes très-instruits, il nous communiqua plus de lumières qu'il n'en put recevoir de nous (1).

Au reste, à cette époque, rien de plus constant que les rapports des Juifs avec les Grecs. Il y avait des hébreux dans l'armée d'Alexandre (2). Ce prince, en fondant Alexandrie, leur accorde les mêmes priviléges qu'aux Macédoniens. Hécatée d'Abdère écrit leur histoire (3), et bientôt les Ptolémées feront traduire leurs livres (4). Si nous descendions les siècles, nous verrions leurs synagogues s'élever à côté des écoles philosophiques, dans tous les grands centres intellectuels, à Antioche et à Alexandrie, à Philippe et à Thessalonique, à Athènes et à Rome. Quand saint Paul pénétra en Grèce, il trouva, dans la synagogue d'Athènes, des Gentils adorant le Dieu d'Abraham (5).

Pour ces derniers temps, comme pour ceux qui précèdent, il paraît donc difficile de révoquer en doute les rapports des philosophes grecs avec les Juifs, et les premiers voyaient jouer à ce peuple un rôle trop grand pour rester indifférents à ses doctrines. Aussi, que l'on compare l'enseignement de la philosophie grecque avec celui des Livres Saints, on remarquera des ressemblances frappantes (6).

Sans doute, comme nous croyons l'avoir prouvé, les

(1) Ap. Eusèbe, *Prép. évang.*, l. IX. c. v.

(2) Huet, *Démonstr. évang.*, Prop. IV, c. II, n°. 16.

(3) Josèphe, *Ubi supr.*, l. I, c. XXII.

(4) Eusèbe, *Prép. évang.*, l. VIII, c. II.

(5) Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église catholique*, t. I, p. 193.

(6) Cfr. *Strom.*, loc. cit. ; — Eusèbe, *Prép. évang.*, l. IX, X, XI, XII ; — Huet, *Démonstr. évang.*, Prop. IV, c. II, III.

rapprochements qu'on a voulu établir entre les deux doctrines ne sont pas toujours heureux : parfois saint Clément force les textes et les interprète avec ses propres idées pour les faire entrer dans son système; ou bien même il christianise trop Platon ; il lui prête des doctrines que ce philosophe ne paraît pas avoir professées. Nous ne dirons donc pas : les Grecs doivent aux Hébreux toutes leurs connaissances; toutes les vérités qui brillent dans leurs ouvrages, ils les ont puisées dans les livres de Moïse et des Prophètes. Ce serait, ce nous semble, vouloir ravir à la raison humaine cette puissance qui lui a été donnée par Dieu pour s'élever, dans l'ordre naturel, jusqu'à la vérité et la contempler; ce serait dépouiller les plus beaux génies de ces magnifiques conceptions qui couronnèrent leurs travaux et qui font leur gloire; nous aussi, nous regardons ces conceptions comme la récompense « de leurs généreux efforts pour découvrir par-delà l'horizon de leur siècle quelque chose des clartés divines (1). » Il serait d'ailleurs difficile de prouver, d'une manière invincible, que les philosophes grecs ont eu entre les mains les livres de Moïse et des Hébreux, et qu'il a existé une traduction de ces livres antérieure à celle des *Septante* (2).

Ces réserves faites, la propagation dans le monde ancien des traditions et des doctrines hébraïques, le passage des philosophes grecs dans les contrées où elles étaient répandues, leur contact avec les Juifs et avec ces doctrines, l'influence de ces dernières sur leurs idées et sur certains détails de leurs systèmes nous paraissent indubitables. Si les analogies ne sont pas ici moins frappantes qu'en ce

(1) Mgr. Dupanloup, *Discours de réception à l'Académie française.*

(2) Cfr. Glaire, *Introduction historique et critique aux livres de l'Ancien et du Nouveau-Testament*, t. I, p. 212-214.

qui concerne l'Inde, elles ne doivent pas être plus fortuites : à ce point de vue nous admettons la comparaison de saint Clément : « La philosophie grecque ressemble à la flamme d'une torche que les hommes allument artificiellement avec les rayons dérobés au soleil (1). »

Ainsi, les Sages de la Grèce sont allés s'inspirer dans l'enseignement traditionnel qui a été, pour reproduire l'expression de M. Cousin, comme l'*étoffe de leur pensée* (2); mais, en voulant le développer, souvent ils ont altéré, corrompu la parole divine. Saint Clément compare aux Bacchantes, qui dispersèrent les membres de Panthée, les diverses sectes qui, chez les Grecs et chez les barbares, ont aussi éparpillé en fragments l'indivisible lumière du Verbe (3).

Outre la tradition qui occupe dans la philosophie grecque une si large place, deux sources sont encore indiquées : l'illumination du Verbe (4), l'inspiration (5) et le raisonnement (6). Malgré ces secours puissants et divers, les philosophes ne sont pas arrivés à la connaissance complète de la vérité ! Tout en s'exprimant parfois sous l'inspiration du souffle divin, ils n'ont pas reproduit la sainte parole dans son intégrité, ou bien ils ont failli dans leurs conjectures (7). Leur philosophie ne

(1) *Strom*, l. V, c. v, p. 387, édit. G. ; p. 560, édit. H.

(2) *Œuvres complètes de Platon*, t. VI, *Notes sur le Phèdre*, p. 465.

(3) *Strom.*, l. I, c. XIII, p. 40, édit. G. ; p. 298 A, édit. H.

(4) Saint Clément dit que le Verbe a plus ou moins illuminé ceux qui ont recherché la vérité. *Ibid.*, l. I, c. XIII. p. 40, édit. G. ; p. 298, A, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. VI, c. VII, p. 504, édit. G. ; p. 642, D, édit. H.

(6) *Ibid.*

(7) *Ibid.*

contient donc que des parcelles de la verité (1). Saint Clément ne l'en regarde pas moins comme une œuvre providentielle (2).

CHAPITRE IV.

ROLE PROVIDENTIEL DE LA PHILOSOPHIE DANS LE MONDE GREC.

Naguère, dans une circonstance solennelle, un prélat éminent disait :

« Je ne me sens pas le courage de réprouver, d'avilir, sous le nom de paganisme, ce qui fut, dans les grands siècles de l'antiquité, le suprême effort de l'humanité déchue pour ressaisir le fil brisé des traditions anciennes, et retrouver la lumière que Dieu faisait encore briller comme un dernier et secourable reflet de sa vérité, « afin de ne pas se laisser lui-même sans témoignage au milieu des nations, et de montrer que la créature tombée n'était pas éternellement déshéritée des dons de son amour. »

« Oui, c'est par l'ordre exprès de cette miséricordieuse Providence, qu'il fut donné au génie de l'homme de répandre ces lueurs si belles, qui suffirent alors à revêtir d'un éclat immortel les œuvres de l'esprit humain (3). »

Ces grandes et magnifiques pensées, cette manière large et vraie de comprendre et de rattacher à Dieu les productions de l'humanité, nous les retrouvons dans saint Clément : on peut dire qu'elles forment et qu'elles

(1) *Strom.*, l. I, c. VII, p. 53, édit. G. ; p. 312, C, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. I, c. VII, p. 25, édit. G. ; p. 287, C, édit. H.
(3) Mgr. Dupanloup, *Discours de réception à l'Académie française.*

expriment un des côtés les plus frappants de son système. Qui n'aimerait à voir l'esprit chrétien se transmettre ainsi à travers les siècles, inspirer les mêmes appréciations et montrer dans les grands travaux de l'humanité le doigt de Dieu qui jamais ne l'abandonne ?

Remarquons le point de départ de saint Clément : la science, pas plus que la vertu (1), n'est innée dans l'homme : elle est fille de l'éducation. Pour se livrer à nous, elle réclame, dès l'origine, les soins, la culture et les progrès du disciple (2). Mais, si la science s'apprend, si elle est le fruit de l'enseignement, il faut chercher le maître qui la communique. Cléanthe se déclare le disciple de Zénon; Théophraste, celui d'Aristote; Métrodore, celui d'Épicure; Platon, celui de Socrate. Quel a été l'instituteur de Pythagore et de Phérécyde; de Thalès et des premiers Sages ? Les Égyptiens, les Indiens, les Babyloniens, les Mages eux-mêmes. Et le maître de ces derniers ? On arrive ainsi, en traversant les siècles, jusqu'aux premiers hommes; et toujours la même question : qui les a enseignés ? Ce ne sont pas les Anges. Créés, comme l'homme, la vérité a dû leur être communiquée. Il faut donc s'élever jusqu'à Dieu, le seul être qui n'ait pas été engendré (3). Son fils premier né a été proclamé par les Prophètes sous le nom de Sagesse; c'est lui qui est le docteur de tous les êtres créés. « Des hauteurs du ciel, et depuis le berceau du monde, il instruit et perfectionne de *diverses manières* et en *diverses occasions*. Ainsi, comme Dieu est le principe de toute paternité, de lui descend l'enseignement de tout ce qui

(1) *Strom.*, l. I, c. VI, p. 23-25, édit. G.; l. I, p. 285, C, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. VI, c. IX, p. 515, édit. G.; l. VI, p. 653, C.
(3) *Ibid.*, l. II, c. IV, p. 425, édit. G.; l. II, p. 364, D, édit. H.

est bon et honnête, la doctrine qui justifie et contribue sans cesse au développement de la justification (1). »

Il y a plus : tout ce que les arts renferment de bon, sous le point de vue de l'art, est une émanation de Dieu (2). Dans la vie, beaucoup de choses naissent des combinaisons humaines, mais après que la main divine en a façonné le germe primitif. Ainsi, la médecine rend la santé; l'huile du gymnase entretient les forces du corps : tous ces biens découlent de la Providence, mais d'une Providence qui laisse sa part à l'œuvre de la créature. Enfin, c'est à elle aussi que l'homme doit son intelligence (3).

Les sciences, les arts, leurs applications, l'intelligence qui les cultive et les perfectionne, se rattachent à Dieu, comme à leur principe (4).

Mais quelle est leur mission? Ce n'est pas d'enchaîner l'homme à de stériles investigations : les sciences doivent, autant qu'il est possible, le faire monter jusqu'à la vérité (5), l'élever à sa fin dernière, à la connaissance de Dieu (6).

Pour atteindre ce but, les sciences diverses sont les auxiliaires de la philosophie. Elle est elle-même un aide (7), une étude préparatoire, un indice qui sert à mettre sur la voie de la véritable sagesse (8).

(1) *Strom.*, l. VI, c. VII, p. 502-503, édit. G.; l. VI, p. 643, C; 644, C, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. VI, c. XVII, p. 573, édit. G.; l. VI, p. 694, A, édit. H.

(3) *Ibid.*, p. 571, édit. G.; p. 692, D, éd. H.

(4) *Ibid.*, l. I, c. IV, p. 16-18, édit. G.; l. I, p. 281, A; 282, C, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. VI, c. X, p. 519, édit. G.; l. VI, p. 656, A., édit. H.

(6) *Ibid.*, l. VI, c. VII, p. 508, édit. G.; l. VI, p. 647, C, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. VI, c. XI, p. 525, édit. G.; l. VI, p. 660, A, édit. H.

(8) *Ibid.*, l. I, c. V, p. 18-22, édit. G.; p. 282, C, 285, C, édit. H.

Comme sciences auxiliaires de la philosophie, saint Clément présente la musique et la géométrie, la grammaire et l'art oratoire (1), l'arithmétique et l'astronomie (2); ailleurs, et fréquemment, il rattache la dialectique à la philosophie : toutes ces sciences réunies sont dites *encyclopédiques* (3), *encycliques* (4) ou encore *cercle* des études (5); ce sont presque les *sept arts libéraux* du moyen-âge (6). La subordination établie entre ces diverses branches de nos connaissances n'est pas moins à noter; d'après saint Clément, les études encyclopédiques sont des degrés divers pour arriver à la philosophie, laquelle est leur souveraine (7); celle-ci, à son tour, est un exercice préparatoire qui conduit à la sagesse, dont elle est comme la servante (8).

Chacune de ces sciences a son objet propre, son rôle, son importance que nous ferons connaître, quand nous indiquerons l'esprit dans lequel le gnostique doit les étudier; mais, comme le disait Socrate, ni la géométrie, ni

(1) *Strom.*, l. I, c. v, p. 20, édit. G.; l. I. p. 284, A, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. VI, c. x, p. 517, édit. G.; l. VI, p. 654, C, édit. H. Nous avons conservé, dans cette énumération, l'ordre suivi par saint Clément.

(3) *Ibid.*, l. I, c. v, p. 20, édit G.; l. I, p. 284, A, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. VI, c. x, p. 519, édit G.; l. VI, p. 656, C, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. I, c. xix, p. 63, édit. G.; l. I, p. 316, C., édit. H. Cfr. Plutarque, *De l'éducation des enfants*, c. I, XX, édit. Cl. Les connaissances encyclopédiques, énumérées par le juif Philon, sont : la lecture, l'écriture, la poétique, la géométrie, la rhétorique, la musique et la philosophie.

(6) On trouve chez les Grecs l'expression *μαθήματα ἐλευθέρια*, employée pour désigner les quatre arts libéraux : les belles-lettres, la gymnastique, la musique et la peinture.

(7) *Ibid.*, p. 20, édit. G.: p. 284, A, édit. H.

(8) *Ibid.*, p. 21, édit. G.; p. 284, A, édit. H.

la musique, ni l'astronomie n'est la philosophie (1). Il ne faut donc pas se laisser prendre par leurs charmes trompeurs et imiter ceux qui ont vieilli, les uns dans la musique, les autres dans la géométrie, ceux-ci dans la grammaire, ceux-là (et c'est le plus grand nombre) dans l'art oratoire. Agir ainsi, c'est sacrifier aux *servantes* la maîtresse du logis (2); c'est oublier que les sciences auxiliaires sont uniquement un excitant pour l'esprit, un exercice qui le prépare à l'étude plus élevée de la philosophie (3), celle-ci étant leur couronnement.

Nous l'avons déjà dit, saint Clément repousse énergiquement la thèse qui considère la philosophie comme l'œuvre du démon (4) ou comme un larcin fait par lui et communiqué aux hommes (5). « N'est-ce pas, demande-t-il, une grossière inconséquence d'attribuer à celui qu'on proclame le père du désordre et de l'iniquité l'invention de la philosophie, c'est-à-dire d'une chose honnête et vertueuse? A ce compte, le démon aurait travaillé à l'amélioration morale des Grecs avec un soin plus miséricordieux que la divine Providence elle-même... La philosophie, qui conduit l'homme à la vertu, n'est donc pas l'œuvre du vice. Il ne reste plus qu'à faire remonter son origine jusqu'à Dieu, dont la bonté est le suprême privilége (6), et qui a réparti, suivant l'aptitude de chacun, le don de sa grâce sur les Grecs et sur les

(1) *Strom.*, l. I, c. XIX, p. 63, édit. G.; l. I, p. 316, A, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. I, c. V, p. 20, édit. G.; l. I, p. 284, A, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. I, c. XIX, p. 63, édit. G.; l. I, p. 316, C, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. VI, c. VIII, p. 508, édit. G.; l. VI, p. 647, C, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. I, c. XVII, p. 55-58, édit. G.; l. I, p. 310, A; 312, C., édit. H.

(6) *Ibid.*, l. VI, c. XVII, p. 572-573, édit. G.; l. VI, p. 693, C.-D., édit. H.

barbares, sur les fidèles et sur les élus (1). Comme les études préparatoires, la philosophie vient donc de Dieu (2); il l'a voulue telle qu'elle a été, dans l'intérêt des nations, qui n'avaient ni d'autre règle, ni d'autre frein (3). Les Grecs l'ont reçue pour glorifier le Tout-Puissant (4); elle leur fut accordée comme un Testament qui leur était propre (5). Dieu, dans ses desseins de salut à l'égard des Juifs, leur avait envoyé ses Prophètes; il a suscité au sein de la Grèce les plus vertueux de ses enfants (6); il les a séparés de la multitude ignorante et les a constitués prophètes au milieu de leur nation, au degré où ils pouvaient porter les bienfaits de Dieu (7). Et, comme l'Évangile a été annoncé en temps opportun, ainsi furent donnés aux barbares la foi et les Prophètes, aux Grecs la philosophie pour accoutumer leurs oreilles à la sainte parole (8). Elle a été pour ces derniers une *introduction* à la perfection qui nous vient du Christ (9).

(1) *Ibid.*, l. VII, c. II, p. 586, édit. G.; l. VII, p. 702, D, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. I, c. VII, p. 25, édit. G.; l. I, p. 287, C, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. VI, c. XVII, p. 571, édit. G.; l. VI, p. 692, C, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. VI, c. V, p. 490, édjt. G.; l. VI, p. 636, C, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. VI, c. VIII, p. 508, édit G.; l. VI, p. 648, A, édit. H.

(6) Cfr. l. VI, c. XVII, p. 573, édit. G.: l. VI, p. 693, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. VI, c. V, p. 491, édit. G.; l. VI, p. 636, C, édit. H.

(8) *Ibid.*, l. VI, c. VI, p. 492, édit. G.; l. VI, p. 637, A, édit. H.

(9) *Ibid.*, l. VI, c. XVII, p. 569, édit. G.; l. VI, p. 690, C, édit. H. — Ailleurs saint Clément la compare à l'escalier « qui sert de route pour monter au dernier étage d'une maison. » *Ibid.*, l. I, c. XX, p. 63, édit G.; l. I, p. 319, C, édit H. — Je trouve encore dans les *Stromates* une autre comparaison que je crois utile de reproduire ici : « Quand je vois, dit-il, le Seigneur rassasier, avec deux poissons et cinq pains d'orge, la multitude assise sur l'herbe en face de la

Avant l'apparition du Sauveur, elle leur fut nécessaire pour les conduire à la justice (1) et à la vérité (2), que cependant ils ne possédèrent jamais dans leur plénitude. Ainsi, pour ne citer qu'un point, si les hommes vertueux, parmi les Grecs, ont adoré le même Dieu que les chrétiens, elle ne leur a pas appris à le connaître parfaitement (3) et à lui rendre le culte qui convient (4). Aussi saint Pierre recommandait-il de ne pas l'adorer comme eux (5).

Il y a donc une grande différence entre la vérité grecque

mer de Tibériade, il me semble qu'il nous désigne indirectement la doctrine préparatoire des Juifs et des Grecs, avant-goût, pour ainsi dire, du divin froment cultivé par la loi. En effet, les chaleurs de l'été développent et mûrissent l'orge avant le froment. La philosophie grecque, née et portée sur les eaux de la gentilité, était figurée par les poissons qui, distribués à cette multitude, encore assise à terre, la nourrissent abondamment, mais dont il ne resta aucun morceau, comme il en resta des cinq pains. Toutefois, le Seigneur ayant béni cette multitude, le souffle divin lui communiqua, par la puissance du Verbe, la résurrection d'en haut. Êtes-vous curieux d'autres explications ? L'un des poissons peut représenter les études appelées encycliques; le second désignera la philosophie qui sert d'échelon à la vérité; les morceaux de pain recueillis seront la parole même du Seigneur. » *Ibid.*, l. VI, c. XI, p. 527., édit. G.; l, VI, p. 661, C-D, édit. H.

(1) *Ibid.*, l. I, c. V, p. 18, édit. G.; l. I, p. 282, C, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. I, c. XX, p. 66, édit. G.; l. I, p. 318, A, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. VI, c. V, p. 489, édit. G.; l. VI, p. 655, C, édit. H. Cfr. l. VI, c. VIII, p. 507, édit. G.; l. VI, p. 646, D, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. VI, c. XVII, p. 566, édit. G.; l. VI, p. 688, C, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. VI, c. V, p. 469, édit. G.; l. VI, p. 655, C, édit H. — M. Vacherot n'a donc pas rendu toute la pensée de saint Clément, quand il a écrit cette phrase : « C'est le même Dieu qui a été reconnu par les Grecs, les Juifs et les Chrétiens : seulement, il n'a été donné qu'aux derniers de le connaître en esprit. » *Histoire critique de l'École d'Alexandrie*, t. I, p. 249.

et la vérité chrétienne, bien qu'elles aient le même nom. Celle-ci l'emporte par son étendue, par l'importance de ses problêmes et l'exactitude de ses démonstrations, par la manière dont elle développe les âmes et par son efficacité toute divine (1).

Mais, ajoute saint Clément, si la philosophie grecque ne possède pas la vérité dans sa plénitude et sa sublimité; si la même efficacité n'est pas attachée à ses préceptes, toujours est-il qu'elle prépare la voie qui conduit à la doctrine vraiment royale, car elle corrige et elle forme les mœurs jusqu'à un certain point. Elle rend assez fort

(1) *Ibid.*, l. I, c. xx, p. 67, édit. G.; l. I, p. 348, D, édit. H. — Cette efficacité suggère à saint Clément de beaux développements qu'on a souvent reproduits, sans que l'on paraisse songer à en indiquer la source : « Les philosophes, dit-il, n'ont plu qu'aux Grecs et seulement à quelques Grecs. Platon avoue Socrate pour son maître; Xénocrate choisit Platon; Théophraste jure par Aristote; Cléanthe obéit à Zénon. Ces chefs n'ont persuadé que leurs disciples. Mais la parole de notre maître n'est point restée captive dans les limites de la Judée, comme la philosophie dans celles de la Grèce. Répandue par tout l'univers, elle a persuadé simultanément, chez les Grecs et les barbares, nations, bourgades, cités, maisons, individus; elle a soumis quiconque l'a écoutée; elle a fait plus : elle a conduit à la vérité bon nombre de philosophes. Que la philosophie grecque soit entravée par les menaces des magistrats, la voilà qui s'évanouit soudain. Mais notre doctrine à nous, depuis la première fois qu'elle a été prêchée, a vu se soulever contre elle rois, tyrans, princes, gouverneurs, magistrats, qui lui ont déclaré la guerre avec une armée de satellites et de complices de tout genre, afin de l'anéantir autant qu'il était en eux. Qu'est-il arrivé? La sainte doctrine fleurit de jour en jour; car elle ne peut mourir à la manière des inventions humaines : tous les dons de Dieu sont marqués de sa force. Elle demeure donc victorieuse de tous les obstacles, mais sans oublier la promesse de l'oracle divin : « Résigne-toi à une persécution éternelle. » *Ibid.*, l. VI, c. xviii, p. 578, édit. G.; l. VI, p. 697, c. dcxcviii, A, édit. H.

pour recevoir l'enseignement de la vérité, celui qui croit à la Providence (1).

Aussi, même après l'apparition du Christ, n'a-t-elle pas cessé d'être utile pour conduire à la véritable religion les hommes dont l'esprit ne s'ouvre à la foi qu'après une démonstration préalable, trouvant en elle une instruction préparatoire (2). A ceux qui redoutaient son influence sur la foi déjà acquise, saint Clément opposait ces paroles hardies : « Si la foi de ces hommes craintifs, car je n'ose pas dire leur connaissance, est assez débile pour que les raisonnements humains puissent la renverser, eh bien ! Qu'elle tombe et que ces pusillanimes chrétiens confessent, par leur chute, qu'ils ne possèdent pas la vérité ; car la vérité assurément est inexpugnable ; on ne renverse que les fausses opinions (3). »

Loin de favoriser le développement de l'erreur, la philosophie sert merveilleusement à la détruire. L'erreur, en effet, ne vient-elle pas trop souvent de ce que l'on confond les ressemblances des choses avec leurs différences, le particulier avec le général ? On ne sait pas assez distinguer les mots qui ont plusieurs acceptions de ceux qui n'en ont qu'une. De là, le succès des sophismes. Or, que fait la dialectique ? Elle se dresse comme un rempart qui arrête les sophistes ; car, découvrir les artifices de leurs discours (4), établir des distinctions entre les diverses choses perceptibles à l'intelligence, les diviser par genres et descendre jusqu'aux espèces qui ne se divisent plus, prendre les êtres sépa-

(1) *Strom.*, l. I, c. XVI, p. 54, édit. G. ; l. I, p. 309, D, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. I, c. V, p. 18, édit G. ; l. I, p. 282, C, édit. H.
(3) *Ibid.*, l. VI, c. X, p. 517, édit. G. ; l. VI, p. 655, A, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. VI, c. X, p. 518, édit. G. ; p. 655, C-D, édit. H.

rément pour les étudier et les montrer sous leurs caractères propres (1), poursuivre ainsi et surprendre l'erreur dans tous ses détails, l'arrêter et l'empêcher d'étouffer la vérité, telle est une des prérogatives de la dialectique (2). Ce n'est pas tout : elle interroge les facultés et les puissances de l'âme, s'élève vers la plus noble des essences, jusqu'à Dieu; et, comme elle s'applique surtout à la science des choses divines, elle puise, dans cette contemplation et dans cette étude, des règles de conduite (3), D'un autre côté, la dialectique est d'un puissant secours pour l'explication et l'interprétation de la parole sainte, laquelle est souvent obscure, difficile à comprendre, à cause des allégories et des paraboles dont elle est semée (4). « Aussi, quand on veut retirer des fruits de l'enseignement divin, ne doit-on s'approcher de l'Écriture qu'après s'être fortifié le plus possible dans la dialectique (5). »

Saint Clément étend cette conclusion. En fait de religion, dit-il, on n'est solidement instruit qu'autant qu'on rapporte tout à la vérité. Il faut donc savoir prendre à la géométrie, à la musique, à la grammaire, à la philosophie, ce qu'elles ont d'utile pour en faire le soutien de la foi et la mettre à l'abri des piéges (6). Se contenter

(1) *Strom.*, l. I, c. XXVIII, p. 113, édit. G.; p. 355, A, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. VI, c. X, p. 518, édit. G.; p. 655, C, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. I, c. XXVIII, p. 113, édit. G.; p. 354, D, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. I, c. IX, p. 31-32, édit. G.; p. 292, H-D, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. I, c. XXVIII, p. 114, édit. G; p. 355, D, édit. H. Cfr. l. VI, c. X, p. 519, édit. G.; p. 656 A, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. I, c. IX, p. 31, édit. G.; p. 291, C, édit. H. — « Ce n'est pas, dit-il ailleurs, que, sans la philosophie, quelque chose manque au Verbe éternel, ou que la vérité soit détruite.....; la doctrine du Sauveur étant la *puissance* et la *sagesse* de Dieu, n'a besoin d'aucun se-

de la foi pure et simple, c'est vouloir cueillir les fruits de la vigne sans l'avoir cultivée (1).

Mais, tout en recommandant ainsi la dialectique et la philosophie, saint Clément fait ses réserves. Il sait qu'il règne une dialectique, trop répandue dans les écoles, faisant parade d'une stérile loquacité, cachant sous les dehors d'un beau parlage l'erreur et la pénurie des idées, uniquement occupée de contredire et de se rendre habile dans la dispute. Comme l'Apôtre, il nomme *maladie* cette vaine science dont se glorifiaient les sophistes grecs et barbares; il la poursuit et en détourne les âmes qui aspirent à la vérité (2).

Il sait aussi que « la main accoutumée à répandre l'ivraie en a infecté les philosophies grecque et barbare. » De là les fruits *adultères* de la divine agriculture donnée aux Grecs par la Providence; de là leurs doctrines sophistiques, sensuelles et impies, que saint Paul appelait *la fausse sagesse du siècle.* Elles ont fait descendre la philosophie grecque au rang d'une science partielle et incomplète; elles l'ont réduite à n'être « qu'un premier échelon vers la science suprême qui vit loin de cette terre, dans le monde perceptible à la seule intelligence (3). »

Aussi saint Clément ne donne-t-il le nom de philosophie

cours. Si l'on joint la philosophie grecque à la vérité, celle-ci n'en devient pas plus efficace; mais, comme la philosophie rend impuissantes les attaques des sophistes, comme elle repousse les piéges trompeurs que l'on tend à la vérité, on l'a nommée la *haie* et le *mur* qui entourent la *vigne.* » *Ibid.*, l. I, c. xx, p. 68, édit. G.; p. 358 C, édit. H.

(1) *Strom..*, l. I. c. ix, p. 30, édit. G.; p. 291 B, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. I, c. viii, p. 27-30, édit. G.; p. 289 A, 391 B, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. VI, c. viii, p. 507, édit. G.; l. VI, p. 648 A-C, édit. H.

« ni à la doctrine stoïcienne, ni à celle de Platon, ni à celle d'Épicure, ni à celle d'Aristote, mais seulement au choix qui se compose des meilleures maximes professées par chacune de ces écoles sur la justice, la science et la piété. Tout ce que les sophistes ont emprunté à la philosophie humaine en l'altérant, il n'en fera jamais l'ouvrage de Dieu (1); mais en repoussant l'erreur, il dégagera la vérité des divers systèmes qui la renferment. Sans doute, comme il le dit fort bien, « la vérité n'a qu'une voie; cependant mille et mille ruisseaux lui arrivent de tous côtés, et se jettent dans son lit comme dans un fleuve éternel (2). »

Voilà, quant à son principe, l'*éclectisme* de saint Clément. Comment l'applique-t-il ?

CHAPITRE V.

ÉCLECTISME DE SAINT CLÉMENT.

Dans tous les siècles, depuis la chute du paganisme, l'éclectisme a eu pour représentants les plus grands génies que la religion chrétienne ait inspirés. Clément d'Alexandrie ne l'avait pas encore formulé, mais déjà saint Justin l'avait esquissé et pratiqué; depuis, il s'est transmis, par une tradition lumineuse, de saint Augustin à saint Thomas et à saint Bonaventure; de Bossuet et de Fénelon, aux philosophes chrétiens de notre époque.

Et il devait en être ainsi. Les grands problêmes de la

(1) *Strom.*, l. I, c. VII, p. 26, édit. G.; l. I, p. 288 A-B, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. I, c. V, p. 19, édit. G.; l. I, p. 283 A, édit. H.

philosophie ont tous été agités et résolus dans le passé d'une manière ou d'une autre. Trop souvent, il est vrai, l'erreur domine dans ces systèmes, où pourtant aussi se rencontre plus d'une vérité. Or, quand la vérité se présente à nous, forte de la triple autorité du sens commun, du génie et du temps qui l'a consacrée, il y aurait à la repousser un coupable orgueil. Une vérité apparaît-elle dans la science? Quelle qu'en soit la source, il faut l'admettre. Ce n'est pas en vain que Dieu laisse parfois des hommes, au génie perçant, déchirer le voile qu'il a jeté sur les secrets de notre nature; quand, à la sueur de leur intelligence, ils ont fait un pas assuré dans la connaissance du monde, de l'âme humaine, de nos devoirs, de nos destinées, de nos rapports avec Dieu et nos semblables, les générations suivantes, qui ne doivent pas rétrograder, se placeront, pour prendre leur essor, au point même où leurs aînées étaient parvenues et s'étaient arrêtées. Recueillir ainsi les enseignements de l'histoire, c'est s'enrichir de tous les travaux du passé; c'est se donner pour piédestal toutes les hautes conceptions des plus beaux génies. Du contact des dogmes contraires que l'on compare entr'eux jaillit la vérité (1)... Pourquoi, s'il peut la livrer, ne pas la demander à l'éclectisme?

Mais il ne suffit pas d'indiquer le but de la philosophie éclectique, il faut exposer, dans toute son étendue, la manière dont saint Clément entend la pratiquer. Souvent on se borne à la définition qu'il en a donnée; on la prône; on s'en fait une arme, et l'on marche avec elle par des voies opposées à celles que l'auteur des *Stromates* a suivies. Pour ne pas partager et favoriser cette erreur, essayons de bien comprendre sa pensée.

(1) *Strom.*, l. I, c. II, p. 14, édit. G.; l. I, p. 279 B, édit. H.

Il veut donc, sous les ornements adultères qui parfois la déparent, reconnaître la vérité, la dégager des erreurs sous lesquelles elle est ensevelie : comment procédera-t-il ? Il a dit lui-même qu'on ne doit pas « s'asseoir au comptoir d'un banquier, quand on est incapable d'éprouver les pièces qui sont présentées et de discerner la bonne d'avec la fausse monnaie (1). » Où prendra-t il la règle, la pierre de touche, le criterium infaillible qu'il faut appliquer à tous les systèmes ? Se posera-t-il en juge des spéculations des plus grands génies ? Les appellera-t-il au tribunal de sa raison privée ? Ainsi le faisaient déjà, et ainsi le pratiqueront bientôt, sur une plus large échelle, les éclectiques d'Alexandrie. On sait quel fut le résultat de leurs travaux.

En Théodicée, ils arrivèrent à un Dieu néant (2), sans pensée, sans liberté, sans Providence. La création du monde leur apparaissait nécessaire; l'homme, un être jeté fatalement sur la terre, et qu'aucun devoir ne lie envers une puissance suprême. Point de vie future avec un système de peines et de récompenses; mais pour les âmes, une longue série de transmigrations, de métempsycoses, puis le retour et l'absorption finale dans le sein de l'Absolu.

Ces désolantes maximes commençaient à se répandre dans Alexandrie, sous les yeux de Clément : il s'éleva contre elles de toute la puissance de son intelligence. Qu'ils étaient beaux à voir ces hommes de Dieu, marchant, au sortir de la prière, à la lutte contre l'erreur, avec cette intrépidité, cette grandeur d'âme qu'ils savaient déployer, lorsque leurs persécuteurs leur demandaient les

(1) *Strom.*, l. VI, c. x, p. 518, édit. G.; l. VI, p. 655, B, édit. H.
(2) Cfr. J. Simon.

restes d'un corps usé par les rudes travaux de l'apostolat! Le regard perçant de Clément a découvert la cause du mal et en a sondé toute la profondeur. A l'éclectisme exclusivement rationaliste il en oppose un autre. Il voit que « les philosophes sont des enfants, à moins que la *doctrine du Christ* n'en fasse des hommes (1). » Il la prend pour guide. Appuyé sur elle, appuyé sur la *sainte* et *glorieuse tradition* (2), il pénètre dans les écoles philosophiques de la Grèce; tous les systèmes qu'elles lui présentent, il les accueille; mais interrogés par lui, ils rendent un son que les éclectiques rationalistes n'ont pas su entendre. A la lumière du flambeau qui l'éclaire, l'erreur se retire, la vérité se dégage et s'avance radieuse et brillante.

Voyez plutôt quelle sûreté dans ses jugements, et comme il repousse, dès les premières pages des *Stromates*, les erreurs des Alexandrins.

La doctrine, conforme à la divine tradition, rapporte, dit-il, à la volonté libre de Dieu la création du monde; c'est condamner les spéculations de toute l'École d'Ionie sur les éléments, sur leurs combinaisons et sur la formation de l'univers (3). Cette doctrine reconnaît volontiers la part de vérité qui se trouve dans Anaxagore; mais elle lui reproche « d'avoir été inhabile à défendre la dignité de la cause efficiente, en introduisant ses homéoméries et en condamnant l'intelligence à une sorte d'inertie et de passivité (4). » Au stoïcisme, elle reproche d'avoir donné un corps à Dieu et de l'avoir uni à la matière (5). La

(1) *Strom.*, l. I, c. XI, p. 37, édit. G.; l. I, p. 296, C, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. I, c. I,
(3) *Ibid.*, l. I, c. XI, p. 37, édit. G.; l. I, p. 276, A-C, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. II, c. IV, p. 125, édit. G.; l. II, p. 364, D, edit. H.
(5) *Ibid.*, l. I, c. XI, p. 36, édit. G.; l. I, p. 295, C, édit. H.

même doctrine élève et affermit le dogme de la Providence ; elle la montre s'étendant sur tous les êtres, même les plus faibles, et Dieu se proposant sans cesse de les rendre semblables à lui : ainsi sont repoussés les systèmes qui, après avoir enseigné que le monde est le produit de la nécessité, l'abandonnent au hasard (1). N'y a-t-il pas là une attaque contre une certaine partie des conceptions d'Aristote et d'Épicure ? Une autre erreur de ce dernier, c'est d'avoir déifié la volupté (2). Ailleurs, discutant les maximes des philosophes sur le souverain bien, saint Clément fait ressortir la honte et la dégradation qui découlent des unes (3), la grandeur et l'élévation des autres (4) ; puis sa pensée se résume dans ces paroles : « Le souverain bien pour l'homme, c'est de vivre sans reproche, en conformant à la volonté divine ses sentiments, ses actes, et d'atteindre ainsi à la fin qui ne doit pas finir, c'est-a-dire à Dieu (5). » Ainsi s'unissent et se résolvent, dans l'éclectisme de saint Clément, le problême du souverain bien et celui de notre destinée.

Il n'explique pas avec moins de netteté l'union de l'âme et du corps. Platon et la plupart des anciens philosophes ne l'avaient pas comprise. Le corps, d'après eux, est le tombeau (6) de l'âme; elle y subit la peine que méritent ses erreurs passées, et, avant de remonter au céleste séjour d'où elle est malheureusement tombée, elle est con-

(1) *Strom.*, l. I, c. XI, p. 36, édit. G.; l. I, p. 295 C, édit. 2.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*, l. II, c. XXI, p.170-192, édit. G. ; l. II, p, 415 C ; 417 C, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. II, c. XXII, p. 192-197, édit. G. ; p. 417 D, 420 D, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. II, c. XXII, p. 195, édit. G. ; l. II, p. 419 C, édit. H.

(6) Platon, *Gorgias*, t. III, p. 316, trad. Cousin ; *Cratyle*, t. XI, p. 50-51, trad. C.

damnée à passer de corps en corps (1), dans ce triste monde des générations et des naissances (2).

Nous verrons bientôt quelle vive lumière l'éclectisme chrétien de saint Clément répand sur ces questions.

Comme il repousse l'erreur, quand il la trouve dans les écoles philosophiques, il y sait aussi faire ressortir la vérité. Ainsi, tout en attaquant fréquemment Épicure, il paraît heureux de pouvoir conserver et reproduire quelques belles paroles qu'il lui attribue : « Livrez-vous sans retard à l'étude de la philosophie, aurait écrit Épicure au vieux Ménœcée, ne vous en lassez pas; il n'est jamais ni trop tôt ni trop tard pour acquérir la santé de l'âme. Dire que le temps de la philosophie n'est pas encore venu pour soi ou bien qu'il est passé, c'est dire à peu près que le temps de la félicité n'est pas encore venu

(1) Platon, *Phédon*, t. I, p. 241-242 ; *Phèdre*, t. VI, p. 53 et suiv.

(2) Cfr. saint Clément, *Strom.*, l. III, c. III, p. 212-214, édit. G.; l. III, p. 433 C; 434 D, édit. H. Nous devons faire remarquer qu'un des textes invoqués à l'appui de cette dernière thèse se rapporte à un autre ordre d'idées. Citons d'abord le passage de saint Clément : « En condamnant de nouveau, dans le *Phédon*, la génération, il (Platon) ajoute : la raison qu'on en donne en secret est que, nous autres hommes, nous sommes dans une espèce de prison. » (*Strom.*, l. III, c. III, p. 213, édit. G.; l. III, p. 414 A, édit H.) Cette pensée se trouve à peu près dans le *Phédon*, mais saint Clément paraît oublier dans quelles circonstances elle a été exprimée. Or, il était question de savoir si, quand la vie est à charge, on peut *sans impiété se rendre heureux soi-même*, en se donnant la mort. Et Socrate dit alors : « C'est une maxime enseignée dans les mystères, que nous sommes ici-bas comme dans un poste et qu'il nous est défendu de le quitter sans permission. » Platon, *Phédon*, t. I, p. 194, trad. C. Ὁ μὲν οὖν ἐν ἀπορρήτοις λεγόμενος περὶ αὐτῶν λόγος, ὡς ἔν τινι φρουρᾷ ἐσμὲν οἱ ἄνθρωποι, καὶ οὐ δεῖ δὴ ἑαυτὸν εκ ταύτης λύειν, οὐδ' ἀποδιδράσκειν. Platon, *Phædon.*, t. I, p. 107, édit. de Leipsick.

ou qu'il est déjà passé. La philosophie est nécessaire à la jeunesse comme à la vieillesse; à celle-ci pour qu'en veillissant, elle rajeunisse par les vertus, grâce au mérite de ses actions passées; à celle-là, afin qu'elle soit à la fois jeune et vieille par le calme et la sérénité de l'avenir (1). »

Nous pourrions ajouter quelques maximes peu connues d'Antisthènes (2), de Diogène (3) et de Cratès (4) contre la volupté; de la pythagoricienne Théano (5), en faveur de l'immortalité de l'âme; de Parménide, sur la double voie qui conduit, l'une à la vérité, l'autre à l'erreur (6); Isocrate nous parlerait éloquemment de la sagesse (7); Thalès, de l'omniscience divine (8); Métrodore, quoique disciple d'Épicure, porterait l'homme à s'élancer sur les ailes de la pensée loin de cette terre vers l'infini (9).... Mais nous ne devons pas transcrire ici les *Stromates* et nous n'insistons point.

Emporté par sa vaste et riche intelligence, saint Clément était allé chercher partout la vérité. Il y avait alors, il est vrai, des hommes, à l'esprit étroit, qui lui reprochaient sa science. Pourquoi, disait-on, consumer son

(1) *Strom.*, l. IV, c. VIII, p. 305, édit. G.; l. IV, p. 501, C-D, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. II, c. XX, p. 179, édit. G.; l. II, p. 406, C, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. II, c. XX, p. 186, édit G.; l. II, p. 412, C, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. II, c. XX, p. 187, édit. G.; l. II, p. 412, D; 413 A, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. IV, c. VII, p. 292, édit. G.; l. IV, p. 492, A, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. V, c. IX, p. 409, édit. G.; l. V, p. 576, B, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. V, c. XI, p. 416, édit. G.; l. V, p. 580, D; 681, A, édit. H.

(8) *Ibid.*, l. V, c. XIV, p. 435, édit. G.; l. V, p. 595, A, édit. H.

(9) *Ibid.*, p. 495, édit. G.; p. 614, D, édit. H.

temps et ses veilles à étudier les écrits des Grecs? L'enseignement de J.-C. ne suffit-il pas? Voici la réponse de saint Clément; elle nous paraît admirable : « C'est à de nombreux auditeurs que nous devons communiquer la *doctrine de la tradition*. Il nous faut donc employer les opinions et le langage qu'ils ont coutume d'entendre. Par ce moyen, ils seront ramenés plus sûrement à la vérité (1). » On voit là un cœur vaste comme le monde, qui voudrait pouvoir se dilater assez pour y embrasser l'humanité tout entière. Déjà saint Paul nous avait appris qu'il voulait non-seulement se faire *Juif* à cause des Juifs et de ceux qui vivent sous la Loi, mais encore se faire *Grec* à cause des Grecs, afin de les gagner tous (2). Ainsi les grandes âmes se répondent à travers les siècles; leurs voix ne cessent pas de proclamer les moyens d'opérer le bien; la vérité qu'elles possèdent, elles ne la retiennent pas captive, mais elles s'ouvrent pour laisser se répandre au loin cette semence de vie, ce gage d'immortalité.

Voilà quel fut l'éclectisme de saint Clément, voilà les principes sous l'influence desquels il l'appliqua.

(1) *Ibid.*, l. I, c. 1, p. 11, édit. G.; l. I, p. 277, C, édit. H. Il trouve, pour faire mieux comprendre sa pensée, des comparaisons charmantes. En voici une : « De même que les laboureurs arrosent d'abord la terre, et l'ensemencent ensuite; ainsi, par ce qu'il y a de bon dans les écrits des Grecs, nous arrosons ce qu'il y a de terrestre, afin que ce sol reçoive la semence spirituelle qu'on y jette et qu'il puisse facilement la nourrir. » *Ibid.*, l. I, c. 1, p. 12, édit. G.; l. I, p. 278, A-B, édit. H.

(2) *Première Épître aux Corinthiens*, IX, 20.

QUATRIÈME PARTIE.

LUTTE CONTRE L'HÉRÉSIE.

Suivons maintenant saint Clément sur un autre terrain, dans sa lutte contre les hérésies. Nous avons vu que, dès les premiers temps du christianisme, elles furent nombreuses à Alexandrie, et qu'il y eut aussi pour les combattre de vigoureux adversaires. Elles se développèrent cependant et se répandirent. Au commencement du IIIe. siècle, saint Clément signalait les Valentiniens, les Marcionites, les Basilidiens, les Pératiques, les Phrygiens, les Eucratites, les Continents, les Docètes, les Hématites, les Caïnites, les Ophites et les Eutychites (1).

Leurs attaques portaient tout à la fois sur le dogme et sur la morale. Saint Clément paraît s'être attaché à défendre contre eux le principe de la foi, le mariage, le martyre et l'humanité de J.-C. Quels furent le caractère et l'esprit de sa polémique ?

CHAPITRE I.

LA FOI.

« Sur ce point, dit M. Vacherot, la pensée de saint Clément, bien qu'*obscure* et *incertaine*, est très-remar-

(1) *Strom.*, l. VII, c. XVII, p. 677-678, édit. G.; l. VII, p. 765, C, édit. H.

quable. » Il y a, comme on le voit, deux parties dans ce jugement. Nous admettrons volontiers la dernière; pour la première, nous ne pouvons y souscrire. Il nous semble, en effet, que saint Clément formule sa doctrine avec force, clarté et précision.

Pour le prouver, montrons d'abord ce qu'il reproche à l'hérésie : sa théorie viendra ensuite.

Les Grecs, les Valentiniens et les disciples de Basilide, étaient alors les principaux adversaires de la foi.

Les hérétiques des deux premières classes affectaient pour elle un mépris égal; les Grecs la réputant vaine et barbare (1), les valentiniens l'abandonnant aux faibles et aux ignorants (2). Les uns et les autres revendiquaient la science suprême et ils l'établissaient en-dehors de la foi.

Les basilidiens se plaçant à un autre point de vue, proclamaient la foi naturelle à l'homme. Ils lui attribuaient la vertu de trouver toute vérité, même de connaître Dieu complètement, sans démonstration, par une une sorte d'appréhension, d'intuition intellectuelle (3). De là l'inutilité de la foi religieuse. Les basilidiens présentaient aussi la première comme un privilége de notre nature, comme le résultat d'une élection acquise dans le monde supérieur (4). De là deux autres conséquences : la foi, dérivant d'une sorte de nécessité (5), cessait d'être

(1) *Histoire critique de l'école d'Alexandrie*, t. I, p. 251.

(2) *Strom.*, l. II, c. II, p. 119-121, édit. G.; l. II, p. 360, C, 362, D, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. II, c. III, p. 123, édit. G.; l. II, p. 363, A, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. V, c. I, p. 366-367, édit. G.; l. V, p. 545, D, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. II, c. III, p. 122-123, édit. G.; l. II, p. 363, A-B, édit. H.

un don de Dieu, et de la part de l'homme, un acte de détermination volontaire. Dès-lors, plus de mérite à croire, plus de démérite à vivre dans l'incrédulité.

Enfin, dans ces trois systèmes, le salut s'opère avec les seules forces de l'homme, indépendamment de la foi et des œuvres (1).

Ces idées fournirent à saint Clément l'occasion de montrer l'objet et la nature de la foi chrétienne; son principe, son motif et la part de l'homme dans son développement; son importance et ses rapports avec la science; enfin, la nécessité, pour le salut, de l'appuyer sur les bonnes œuvres.

Et d'abord, saint Clément est loin de nier l'existence d'une foi naturelle. L'homme, dit-il, intérieurement enclin à acquiescer au mensonge, a pourtant en lui des instincts qui le portent vers la foi à la vérité (2). Saint Clément ne s'arrête pas là; il reproduit l'enseignement d'Épicure sur la foi naturelle. Ce philosophe la définissait une anticipation, une prénotion de l'esprit : c'est, ajoute saint Clément, la foi philosophique à son degré le plus infime. Elle a son utilité, car sans elle on ne songerait même pas à croire ou à douter, à argumenter et à prouver. Mais, sous son influence, se produit, vers l'objet auquel elle se rapporte, un élan de la pensée, dans le but de sortir de ce premier état et d'arriver à la compréhension évidente de cet objet (3).

La foi philosophique existe à des degrés plus élevés; elle devient alors un acquiescement de l'esprit, et, sans être renfermée dans le présent, elle embrasse le passé et

(1) *Strom.*, l. II, c. III, p. 123, édit. G.; p. 263, A, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. II, c. XII, p. 150, édit. G.; l. II, p. 384, D, édit. H.
(3) *Ibid.*, l. II, c. IV, p. 126, édit. G.; p. 365, D, 366, A, édit. H.

l'avenir. On croit aux événements accomplis comme on espère dans les choses futures (1); chaque science a pour fondement certains principes qu'il faut admettre sans preuve (2); chez les Grecs et chez les Barbares, pas une peuplade de laboureurs, pas une tribu nomade, pas une nation enfermée dans des cités qui ait vécu sans une foi intuitive à un être supérieur (3). Ainsi, au fond de toute opinion, de tout jugement, de toute pensée, de toute discipline, se trouve un acquiescement de l'esprit qui se confond avec elle (4). Mais si penser, c'est encore et toujours croire, il n'y a donc rien de solide dans l'opinion de l'incrédule, et son incrédulité n'est qu'une pensée débile et négative (5).

Ainsi, saint Clément montrait contre les détracteurs de la foi, qu'elle est un fait résultant des lois essentielles de notre nature; qu'elle sert de base à nos jugements, à nos connaissances, à nos actions.

Mais au-dessus de cette foi, purement humaine, est la foi théologique, religieuse ou chrétienne. Comme elle était surtout l'objet des attaques de l'hérésie, saint Clément avait pour but principal de la faire bien connaître.

Qu'est-ce donc que cette foi? En quoi diffère-t-elle de l'autre? Saint Clément devait répondre à la première question par ces paroles de l'Apôtre: « La foi est le fondement des choses qu'il faut espérer et la conviction de celles qu'on ne voit point (6). » Présentant cette défini-

(1) *Strom.*, l. II, c. XII, p. 149, édit. G.; l. II, p. 383, D, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. II, c. IV, p. 125, édit. G.; l. II, p. 364, C, édit. H. Cfr. l. VII, c. XVI, p. 666, édit. G.; l. VII, p, 757, édit. H.
(3) *Ibid.*, l. V, c. IV, p. 457, édit. G.; l. V, p. 612, A-B, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. II, c. XII, p. 150, édit. G.; l. II, p. 384, C, édit. H.
(5) *Ibid.*, l. II, c. VI, p. 133, édit. G.; l. II, p. 371, C, édit. H.
(6) *Epistola ad Hebræos*, XI, 1.

tion sous d'autres formes, il dira que la foi est un préjugé volontaire, l'assentiment pieux (1) d'une âme dans l'exercice de sa *liberté* (2); l'adoption, la prénotion sage et prudente de ce qui a été révélé (3), c'est-à-dire encore l'aveu libre et positif de ce que l'Église présente comme vrai (4): l'idée reste la même, les expressions seules varient. Mais ici, la vérité dans laquelle la foi se repose, a été révélée, tandis que, d'après les disciples de Basilide, elle est le produit d'une intuition intellectuelle. Voilà déjà une différence. Continuons:

Le Seigneur lui-même est le principe de la foi chrétienne. Il l'a communiquée par les Prophètes, par l'Évangile et par les Apôtres (5). Aussi croire à la voix du Verbe qui s'est ainsi manifestée, c'est croire en Dieu; ne pas le faire, c'est refuser à Dieu toute croyance (6).

Cet assentiment, cette foi a pour motif la souveraine véracité de Dieu. Il faut croire, quand il parle (7): sa parole est une démonstration (8). Les disciples de Pythagore, dit saint Clément, rejetaient, dans leurs recherches, le secours de toute espèce de preuves et d'examen; ils étaient persuadés que ce seul mot: *Le Maître l'a dit*, devait entraîner l'assentiment de l'intelligence: ne serait-

(1) *Strom.*, l. II, c. II, p. 121, édit. G.; l. II, p. 362, C, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. V, c. I, p. 367, édit. G.; l. V, p. 545, D, édit. H. Il n'est pas nécessaire de faire remarquer que ces paroles sont dirigées contre les basilidiens.

(3) *Ibid.*, l. II, c. VI, p. 133, édit. G.; l. II; p. 371, C, édit. H.

(4) Cfr. Mœhler, *La Patrologie*, t. II, p. 56.

(5) *Strom.*, l. VII, c. XVI, p. 665, édit. G.; l. VII, p. 757, A, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. II, c. IV, p. 124, édit. G.; l. II, p. 364, A, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. II, c. VI, p. 143, édit. G.; l. II, p. 371, B, édit. H.

(8) *Ibid.*, p. 132, édit. G.; l. II, p. 370, A, édit. H.

il pas étrange, continue-t-il, de voir des hommes qui veulent s'élever à la contemplation de la vérité, n'avoir pas foi en Dieu, et exiger la preuve de ce qu'il dit (1)?

De là une nouvelle différence entre la foi naturelle et la foi religieuse: la première a son fondement dans l'étude et l'expérience; la seconde, dans l'autorité de la parole divine.

Il en conclut qu'elle n'a pas besoin de démonstration. Comme ce point lui paraît de la plus grande importance, il tient à l'établir, et il y revient souvent. Qu'il nous suffise de reproduire un des passages où sa pensée se développe avec le plus d'ampleur et de netteté:

« Les investigations qui s'accordent avec la foi et qui élèvent sur son fondement la magnifique et lumineuse connaissance de la vérité, sont les meilleures, nous le savons. Nous savons encore que les choses évidentes par elles-mêmes ne sont pas l'objet de l'enquête et de l'examen: on ne demande point, par exemple, s'il fait jour, quand il fait jour. On n'applique pas davantage la méditation aux choses incertaines, qui ne peuvent jamais être éclaircies: par exemple, les étoiles sont-elles en nombre pair ou impair? Il en est de même des objets dont la discussion admet le pour ou le contre: telles sont les questions où chaque adversaire peut, à son gré, soutenir la négative ou l'affirmative. Reste une quatrième catégorie où cesse toute question, c'est quand l'un des deux adversaires produit un argument irrésistible et sans réponse. Ainsi, dès que toute raison de douter est détruite, la foi s'élève triomphante sur les ruines du doute. Eh bien! nous produisons à tous un argument décisif, péremptoire,

(1) *Strom.*, l. II, c. v, p. 131, édit. G.; p. 369, D, édit. H.

la parole de Dieu qui s'est expliqué lui-même, dans les Écritures, sur tous les points qui sont l'objet de nos investigations. Quel est l'homme assez impie, pour ne pas ajouter foi à la parole de Dieu et pour lui demander des preuves, comme on en demande aux hommes (1) ? »

Voyez donc si Dieu a réellement parlé; quand vous l'aurez constaté, ne discutez pas sa parole, car « à quel titre opposer notre science à la science divine (2) ? »

Ainsi, quiconque appuie sa foi sur la parole de Dieu renfermée dans les Écritures, a pour lui une autorité inébranlable, une démonstration que rien ne peut contredire; point de preuve, point de raisonnement par conséquent, qui rende cette foi plus forte que ne le fait cette parole (3).

La foi n'a pas seulement pour motif la véracité de Dieu; elle est aussi un don qu'il fait à l'homme, une vertu vraiment céleste (4), et non pas une vertu facile, vulgaire, à la portée du premier venu (5). Si, comme le veulent les Grecs, elle était une œuvre, une invention humaine, elle serait déjà éteinte, tandis qu'elle s'étend chaque jour et se propage : il ne sera bientôt plus un lieu

(1) *Strom.*, l. V, c. I, p. 368, édit. G.; p. 546, D, 547, A-B, édit. H. — Τίς οὖν ἐστιν ἄθεος ἀπιστεῖν θεῷ, καὶ τὰς ἀποδείξεις ὡς παρὰ ἀνθρώπων ἀπαιτεῖν τοῦ θεοῦ. *Ibid.*

(2) *Ibid.*, l. II, c. IV, p. 126, édit. G.; p. 365, D, édit. H.

(3) Ὁ πιστεύσας ταῖς γραφαῖς ταῖς θείαις, τὴν κρίσιν βεβαίαν ἔχων, ἀπόδειξιν ἀναντίῤῥητον τὴν τοῦ τὰς γραφὰς δεδωρημένου φωνὴν λαμβάνει θεοῦ· οὐκετ' οὖν πίστις γίνεται δι' ἀποδείξεως ὠχυρωμένη. *Ibid.*, l. II, c. II, p. 122, édit. G.; l. II, p. 362, D, édit. H. Cfr. l. VII, c. XVI, p. 665, édit. G.; p. 757, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. II, c. VI, p. 135, édit. G.; p. 372, D, édit. H.

(5) *Ibid.*, p. 134, édit. G.; p. 372, C, édit. H.

qui lui soit étranger (1). C'est qu'elle vient de Dieu; et « cette pluie de sa grâce tombe également sur les bons et sur les méchants (2). » Les faveurs de Dieu sont pour tous; il est la lumière du monde entier: il n'y a pas ici d'élection, comme dans le système de Basilide (3).

Mais de même que le meilleur enseignement est stérile sans l'assentiment de l'élève, de même aussi la foi n'entre dans l'esprit de l'homme et ne porte des fruits qu'à la faveur de la soumission (4). Dieu, le maître de tous, des Grecs et des barbares, persuade ceux qui veulent se laisser persuader, mais il ne force personne; car à chacun a été donné le pouvoir de se déterminer par son propre choix (5) : l'acceptation de la foi doit être volontaire; c'est ce que saint Clément reproche à Basilide d'avoir méconnu (6).

Il faut donc non-seulement l'accueillir, lorsque Dieu nous l'envoie, mais encore la lui demander (7), et, cédant à l'attraction céleste, aller au-devant d'elle avec des dispositions chastes et vertueuses (8); il faut aussi, quand on la possède, ne pas s'exposer aux influences qui pourraient l'affaiblir, ou même la détruire. Saint Clément, pour

(1) *Strom.*, p. 135, édit. G.; p. 372, D, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. V, c. III, p. 379, édit. G.; p. 555, A, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. VII, c. II, p. 585, édit. G.; p. 702, D, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. II, c. VI, p. 132, édit. G.; p. 370, B, édit. H.

(5) Ὁ πάντων κύριος, Ἑλλήνων τε καὶ βαρβάρων, τοὺς ἐθέλοντας πείθει. *Ibid.*, l. VII, c. II, p. 585, édit. G.; p. 702, C, édit. H.

(6) Οὐχὶ δὲ ψυχῆς αὐτεξουσίου λογικὴν συγκατάθεσιν λέγει (Βασιλείδης) τὴν πίστιν. *Ibid.*, l. V, c. I, p. 367, édit. G.; p. 545, D, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. V, c. II, p. 377, édit. G.; p. 553, B, édit. H.

(8) Κρήζομεν γὰρ..... ἀπαθείας ἁγνῆς, καὶ τοῦ πατρὸς πρὸς αὐτὸν ὁλκῆς. *Ibid.*, l. V, c. I, p. 369, édit. G.; p. 548, A, édit. H.

rendre sa pensée plus sensible, emploie cette comparaison : « Les coupes que des mains nombreuses prennent par les oreilles, c'est-à-dire par les anses, les perdent bientôt, et en tombant, elles se brisent. Ainsi en est-il de ceux qui prostituent à mille bagatelles les chastes oreilles de la foi; ils finissent par devenir sourds à la voix de la vérité, impuissants pour le bien, et ils font une chute profonde. Que l'on se garde donc d'accueillir les écrits et les discours téméraires (1) ! »

Ces paroles nous montrent quelle action destructive exercent sur la foi les fausses doctrines (2). Cette foi était forte d'abord; puis elle s'affaiblit et disparaît. Ritter ne paraît donc pas entrer dans la pensée de saint Clément, quand il écrit : « On ne peut pas dire que saint Clément se tint ferme et constant au point de vue qui place au-dessus de tout la certitude de la foi... La foi s'attache fermement à la vérité. Mais il y a, suivant saint Clément, une *autre* foi qui, tenant simplement aux opinions (3), peut être aveuglée par l'erreur, et qui, par conséquent, est peu sûre. » Saint Clément, nous le répétons, ne cesse jamais de placer la foi au-dessus de toute certitude; mais aussi il se propose quelquefois de faire comprendre comment, sous l'influence des fausses doctrines, l'intelligence tombe d'une foi vive et ferme dans une foi faible, chancelante, puis dans l'erreur (4); c'est une chute

(1) *Strom.*, l. V, c. I, p. 374, édit. G.; p. 551, B, édit. H.

(2) Cfr. *Ibid.*, l. II, c. XI, p. 149, édit. G.; p. 383, B, édit. H.

(3) Cette foi, comme saint Clément le dit lui-même, est purement humaine; elle naît des arguments oratoires, ou des raisonnements de la dialectique : il ne faut pas la confondre avec celle qui repose sur la parole de Dieu. *Ibid.*, l. II, c. XI, p. 147, édit. G.; p. 381, C, édit. H.

(4) *Histoire de la philosophie chrétienne*, t. I, p. 388-389, trad. fr.

qu'il décrit et dont il parcourt tous les degrés. Pour signaler le même danger, l'enseignement catholique ne tiendrait pas aujourd'hui un autre langage. Mais suivons dans ses développements la pensée de saint Clément.

L'homme doit également redouter l'absence et la perte de la foi; car la foi lui est aussi nécessaire que l'air qu'il respire (1). Le priver de l'air, ce serait détruire en lui la vie du corps; mais la vérité, que donne la foi, n'entretient-elle pas la vie de l'âme (2)? Aussi l'intelligence et la volonté souffrent-elles de son absence; il y a alors en elles un vide immense que rien ne peut combler.

Il faut donc que la lumière du Verbe, comme les rayons du soleil, pénètre partout : pas un point de la vie humaine, si imperceptible qu'il soit, sur lequel ne doivent se répandre son éclat et sa chaleur (3)!

Car la philosophie ne suffit pas. Elle a été pour l'âme une purgation préliminaire, une introduction préparatoire à l'admission de la foi (4); elle n'a pas cessé, comme on l'a vu, d'avoir son utilité. Mais la foi est la base de la vérité (5), la voie qui nous y conduit le plus directement (6). Là où la raison s'arrête impuissante, la foi nous éclaire

(1) *Strom.*, l. II, c. VI, p. 135, édit. G.; p. 373, C, édit. H.

(2) Καὶ ἡ μεν, ὡς ἄρτος, ἀναγκαία πρὸς τὸ ζῆν, ἡ κατὰ τὴν πίστιν ἀλήθεια. *Ibid*, l. I, c. XX, p. 68, édit. G.; p. 319, D, édit. H. Cfr. *Ibid.*, l. IV, c. III, p. 272, édit. G.; l. II, p. 477, B, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. VII, c. III, p. 597, édit. G.; p. 711, A, édit. H.

(4) Φιλοσοφία ἡ ἑλληνικὴ οἷον προκαθαίρει καὶ προεθίζει τὴν ψυχὴν εἰς παραδοχὴν πίστεως. *Ibid.*, p. 596, édit. G.; p. 710, A, édit. H.

(5) Αὐτὴ (πίστις) κρηπὶς ἀλήθειας. *Strom.*, l. II, c. VI, p. 136, édit. G.; p. 373, C, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. II, c. II, p. 119, édit. G.; p. 360, B, édit. H.

et nous fortifie. Ainsi les causes premières furent une énigme pour les Grecs : Thalès et Anaxagore essayèrent en vain d'en trouver le mot (1). — Et puis, le moyen que l'homme argumente convenablement sur Dieu ; la faiblesse et la mort sur l'être incorruptible, éternel ; la créature sur le créateur (2) ! Non-seulement il ne nous est pas donné d'approfondir l'essence divine ; nous ne pouvons pas même comprendre tous ses attributs. Connaissons-nous jamais à fond notre propre nature (3)? Mais la foi « est une grâce toute spéciale qui nous élève des choses où la démonstration devient impossible au principe simple, universel, qui n'est ni inhérent à la matière, ni caché dans son sein, et qui est encore moins la matière elle-même (4). Critérium de la science, elle lui est supérieure sous tous les rapports (5). Car il y a une grande différence entre entendre quelqu'un discourir sur la vérité et voir la vérité se manifestant elle-même ; entre une conjecture qui prétend à la vérité et l'intuition qui la donne. Autre chose est l'image ; autre chose, la réalité : la première est le fruit du travail et de l'étude ; la seconde est produite par la force et la foi : la science est un don, la foi est une grâce (6).

Si la philosophie seule est impuissante à révéler la

(1) *Strom.*, l. II, c. IV, p. 125, édit. G. ; p. 364, C-D, édit. H.

(2) « Affirmer, dit-il ailleurs, que l'on peut connaître Dieu par l'excellence de sa nature, comme l'imagine Basilide, en décorant du nom de *foi* et de *royauté céleste* sa merveilleuse intelligence, et en élevant la créature, jugée digne de la vie, sinon jusqu'à la puissance de Dieu, au moins jusqu'à son essence ; c'est nous vanter je ne sais quelle nature, quelle substance, quelle beauté suréminente de la créature. » *Ibid.*, l. V, c. I, p. 367, édit. G. ; p. 545, D, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. VI, c. XVIII, p. 577, édit. G. ; p. 697, A, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. II, c. IV, p. 125, édit. G. ; p. 364, C-D, édit. H.

(5) *Ibid.*, p. 126, édit. G. ; p. 365, C, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. I, c. VII, p. 27, édit. G. ; p. 288, C, édit. H.

vérité dans toute sa grandeur, elle est aussi trop faible pour conduire à l'entier accomplissement des préceptes du Seigneur (1). Pour la foi, elle possède une vertu réellement justifiante (2). Comme elle est la base de la vérité, elle est le fondement d'une vie solidement vertueuse, et, par conséquent, la condition indispensable du salut (3). Aussi, qu'un des Grecs, abandonnant sa doctrine, embrasse la foi, si grossier qu'on le suppose, il laisse les autres à une immense distance derrière lui; car il trouve en elle la route abrégée du salut et de la vérité (4).

Mais il y a des degrés dans la foi religieuse. Susceptible de s'accroître et de se perfectionner (5), elle est, à son origine, le premier pas que fait l'intelligence pour arriver à comprendre (6), la première purification de l'âme, le commencement de ces salutaires révolutions que l'homme doit traverser en quittant le paganisme pour s'élever graduellement vers le bien (7); c'est la foi commune (8), pure et simple (9), que reçoit le chrétien au berceau. L'enseignement des catéchèses la lui transmet (10). Saint Paul l'appelle le lait des faibles, des enfants

(1) *Strom.*, l. I, c. XVII, p. 54, édit. G.; p. 309, D, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. I, c. XX, p. 68, édit. G.; p. 319, B, édit. H.

(3) Πίστις μαθήσεως τελειότης..., καὶ μία καθολικὴ τῆς ἀνθρωπότητος σωτηρία. *Le Pédagogue*, l. I, c. VI, p. 94, D; 95, D, édit. H.

(4) *Strom.*, l. VII, c. II, p. 597, édit. G.; p. 705, C, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. V, c. I, p. 366, édit. G.; p. 545, C, édit. H.

(6) « Si vous ne croyez, vous ne comprendrez pas. » *Ibid.*, l. II, c. II, p. 121, édit. G.; p. 362, A, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. VII, c. X, p. 629-630, édit. G.; p. 732, édit. H.

(8) *Ibid.*, l. V, c. IV, p. 383, édit. G.; p. 557, D, édit. H.

(9) *Ibid.*, l. V, c. I, p. 371, édit. G.; p. 549, C, édit. H.

(10) *Ibid.*, l. VI, c. I, p. 463, édit. G.; p. 616, C, édit. H.

en J.-C. (1). Alors elle se rattache surtout au sentiment (2). Saint Clément dit qu'elle est un bien du cœur (3). Elle comprend l'abrégé des vérités nécessaires (4). Son premier degré, c'est de connaître Dieu (5). Sans l'avoir cherché par la voie de l'examen, elle le proclame et le glorifie comme réellement existant (6). Qu'elle s'appuie, non « sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance divine », elle conduit au salut sans le secours d'aucune démonstration (7).

On ne doit cependant pas s'arrêter à cette foi première. Car elle n'est, d'après saint Paul, que le fondement d'un édifice qu'il faut élever (8); ou, pour parler le langage de saint Clément, elle est comme l'introduction à la science (9). Il y a pour le chrétien engendré par elle et développé dans son sein, nécessité de travailler, avec le secours divin, à l'étendre et à la perfectionner autant qu'il en est capable (10). Loin d'exclure l'esprit de recherche (11), elle le suscite, pourvu qu'il ne dégénère pas en un vain amour de dispute (12). On imitera donc les Apôtres. A peine eurent-ils connu l'importance et le pouvoir de la foi, qu'ils prièrent le

(1) *Strom.*, l. V, c. IV, p. 383, édit. G.; p. 557, D, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. II, c. IV, p. 124, édit. G.; p. 364, B, édit. H.
(3) *Ibid.*, l. VII, c. X, p. 628, édit. G.; p. 731, C, édit. H.
(4) *Ibid.*, p. 630, édit. G.; p. 732, D, édit. H.
(5) *Ibid.*, l. VII, c. II, p. 584, édit. G.; p. 701, D, édit. H.
(6) *Ibid.*, l. VII, c. X, p. 628, édit. G.; p. 731, C, édit. H.
(7) *Ibid.*, l. V, c. I, p. 371, édit. G.; l. I, p. 549, C, édit. H.
(8) *Ibid.*, l. V, c. IV, p. 383, édit. G.; p. 557, D, édit. H.
(9) *Ibid.*, l. II, c. IV, p. 124, édit G.; p. 364, B, édit. H.
(10) *Ibid.*, l. VII, c. X, p. 628, édit. G; p. 731, C, édit. H.
(11) *Ibid.*, l. V, c. I, p. 373, édit. G.; p. 550, B, édit. H.
(12) *Ibid.*, l. V, c. I, p. 374, édit. G.; p. 551, A, édit. H.

Seigneur de l'accroître en eux. Alors, semblable au grain de senevé qui finit par devenir un grand arbre, elle jeta dans leur âme de profondes et salutaires racines; elle y prit un développement si vaste que « la connaissance des plus sublimes mystères vint se reposer sous son ombrage (1). » Ainsi, ceux qui chercheront, la louange de Dieu sur les lèvres et le désir de s'approcher de lui dans le cœur, ceux-là obtiendront la connaissance ou la *gnose*, et leur âme vivra (2)!

Il ne faut pas confondre la gnose, la sagesse et la foi.

La foi, comme la gnose, est toujours un don de Dieu. Par sagesse, on entend ordinairement la connaissance que communiquent les enseignements des hommes (3). Cette sagesse, purement humaine, se produit sous plusieurs formes. Souvent elle se borne à démêler dans le monde sensible ce qui lui paraît le plus vrai : c'est alors la droite opinion (4). Elle n'a rien de fixe, rien de consistant, rien qui approche de l'évidence (5). Elle diffère ainsi de la science. La science apparaît là où le raisonnement et la démonstration ont porté la lumière (6). Elle constitue un mode du savoir qui est inébranlable et qui s'appuie sur une compréhension indestructible (7). La science s'organise, se constitue, se crée par la raison (8). Ses moyens de formation sont :

(1) *Strom.*, l. V, c. I, p. 368, édit. G.; p. 545, C-D, édit. H.
(2) *Ibid.*, p. 374, édit. G.; p. 551, B, édit. H.
(3) *Ibid.*, l. VII, c. X, p. 628, édit. G.; p. 731, D, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. VI, c. XVII, p. 570, édit. G.; p. 691, D, édit. H.
(5) *Ibid.*, l. II, c. XI, p. 146, édit. G.; p. 381, D, édit. H.
(6) *Ibid.*, l. VI, c. XVII, p. 570, édit. G.; p. 691, D, édit. H.
(7) *Ibid.*, l. II, c. XVII, p. 162, édit. G.; p. 393, A, édit. H.
(8) Ἡ ἐπιστήμη διὰ τοῦ λόγου συνίσταται. *Ibid.*, l. II, c. XVII, p. 162, édit. G.; p. 393, C, édit. H.

1°. L'*eidesis*, ou l'étude des phénomènes, des apparences (1);

2°. L'expérience, qui recueille les faits (2) et cherche dans leurs moindres détails les propriétés de chaque objet (3);

3°. L'intelligence, qui supérieure à l'expérience, embrasse non plus le sensible, mais l'intelligible (4), et s'applique à sonder les causes premières (5);

4°. La dialectique qui, par un enchaînement de principes et de déductions méthodiques, discute sur ce qui n'est perceptible qu'à l'intelligence (6);

5°. La *synesis*, qui est tour à tour la faculté de rapprocher les choses susceptibles de comparaison (7), d'en former un indestructible système, et d'en saisir les points de vue communs; c'est-à-dire la comparaison, la synthèse et la généralisation; procédés d'où résulte 1°. la connaissance, la science de l'être en lui-même et de ses lois (8); et 2°. la vérité, la science du vrai (9).

Voilà quelle est et comment se forme la sagesse humaine. Saint Clément la proclame utile; mais il la déclare en même temps multiple, obscurcie par les passions et souvent incomplète (10). Ainsi, pour ne citer qu'un point,

(1) *Strom*, l. II, c. XVII, p. 162, édit. G.; p. 393, B, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. VI, c. XVII, p. 570, édit. G.; p. 692, A, édit. H.
(3) *Ibid.*, l. II, c. XVII, p. 162, édit. G.; p. 393, B, édit. H.
(4) *Ibid.*, p. 162, édit. G.; p. 593, B, édit. H.
(5) *Ibid.*, l. VI, c. XVII, p. 570, édit. G.; p. 694, D, édit. H.
(6) *Ibid.*, p. 571, édit. G.; p. 692, A-B, édit. H.
(7) *Ibid.*, l. II, c. XVII, p. 162, édit. G.; p. 393, B, édit. H.
(8) *Ibid.*, p. 162, édit. G.; p. 393, C, édit. H.
(9) *Ibid.*
(10) *Ibid.*, l. VI, c. VII, p. 501, édit. G.; p. 642, D, édit. H.

la foi seule, et non la démonstration conduit à la connaissance du principe universel (1).

Mais il y a aussi une sagesse divine, incréée, une et toujours la même; immuable dans son impassibilité, parfaite et consommée; c'est la fille du Verbe, qui l'a d'abord transmise au monde par les Prophètes, et qui ensuite nous l'apporta lui-même quand il a paru sur la terre. Elle embrasse la connaissance pleine et inébranlable de ce qui concerne Dieu et l'homme; le passé, le présent et l'avenir (2). Ainsi comprise, elle n'est autre que la *gnose*.

Bien qu'elle soit un don surnaturel, la *gnose* diffère cependant de la foi. Celle-ci lui sert, il est vrai, de fondement (3); c'est sur elle que le gnostique s'appuie (4); sans elle, il n'y a pas de connaissance, comme il n'y a pas de foi sans un commencement de *gnose* (5). Mais connaître est plus que croire (6). La foi n'est, en effet, que la connaissance succincte des vérités nécessaires; la connaissance, au contraire, est la démonstration invincible, permanente de ces vérités; démonstration qui, bâtie sur l'édifice de la foi, par l'enseignement de Notre-Seigneur, conduit l'entendement à une science inébranlable (7).

(1) *Strom.*, l. II, c. v, p. 131, édit. G.; p. 369, C, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. VI, c. vii, p. 500, édit. G.; p. 642, A-B, édit. H.

(3) Ἡ μὲν γάρ κοινὴ πίστις καθάπερ θεμέλιος ὑπόκειται. *Ibid.*, l. V, c. i, p. 366, édit. G.; p. 545, C, édit. H. — Cfr. l. II, c. vi, p. 136, édit. G.; p. 373, C, édit. H.

(4) Πέπηγεν οὖν τῇ πίστει ὁ γνωστικός. *Ibid.*, l. II, c. xi, p. 148 édit. G.; p. 382, D, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. V, c. i, p. 366, édit. G.; p. 554, B, édit. H.

(6) Πλέον δὲ ἐστι τοῦ πιστεῦσαι τὸ γνῶναι. *Ibid.*, l. VI, c. xiv, p. 538, édit. G.; p. 668, C, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. VII, c. x, p. 630, édit. G.; p. 737, D, édit. H.

La confiance était déjà un degré supérieur à la foi. En effet, quand on a été convaincu par la foi que le maître dont on entend la parole est le fils de Dieu, on a alors une ferme confiance dans la vérité de sa doctrine, et, comme l'enseignement et la méditation ajoutent à la sagesse, de même la confiance dans le Seigneur augmente l'intensité de la foi (1).

Mais la connaissance est un degré plus parfait encore; il faut donc travailler à développer la foi par la science.

Tous ces principes, saint Clément les opposait à l'hérésie. En descendant le cours des siècles, nous les voyons reproduits par les Docteurs de l'Église : « c'est la même définition de la foi (2) ; ce sont les mêmes considérations sur son importance et sa nécessité ; on la juge toujours supérieure à la science profane, et la connaissance n'a pas cessé d'en paraître un développement ultérieur et plus parfait. » « La scholastique, dit le docteur Klee, n'est dans son ensemble qu'une grande application de cette idée. Elle ne regarde point la science comme

(1) *Strom.*, l. V, c. XIII, p. 428, édit. G.; p. 589, C, édit. H.

(2) Qu'il nous suffise de rappeler la différence établie par saint Bernard entre l'opinion, la foi et la connaissance. « Fides est voluntaria quædam et certa prælibatio necdum propalatæ veritatis. Intellectus est rei cujuscumque invisibilis, certa et manifesta notitia. Opinio est quasi pro vero habere aliquid quod falsum esse nescias. Ergo fides ambiguum non habet; aut si habet, fides non est, sed opinio. Quid igitur distat ab intellectu? Nempe quod, etsi non habet incertum non magis quam intellectus, habet tamen involucrum, quod non intellectus. Denique quod intellexisti, non est de quo quod ultra quæras; aut si est, non intellexisti. Nil autem malumus scire, quam quæ fide jam scimus. Nil supererit ad beatitudinem, quum quæ jam certa sunt nobis fide, erunt æque et nuda. » S. Bernard, *De Consideratione*, l. V, c. III, Opp., t. I, col. 453, C, édit. Mabillon.

opposée à la foi ;... elle reconnaît que l'homme ne peut penser aux choses divines sans se sentir entraîné à les scruter et à les approfondir ;... à l'exemple de l'antiquité, elle prescrit, comme moyen d'avancer dans la science, la piété et la pureté de la vie (1). » Telle était aussi la pensée de saint Clément.

Sur tous ces points, il n'y a pas eu progrès dans la doctrine catholique ; formée et arrêtée dès l'origine, elle traversa les siècles sans subir aucune modification (2).

A ces considérations sur la foi, saint Clément rattache une théorie fort remarquable sur la gnose ; mais, comme elle ne nous paraît pas dans toute son étendue l'écho de l'enseignement catholique, c'est-à-dire, comme saint Clément développe des idées qui lui sont propres, nous y reviendrons plus tard. Touchons seulement un point déjà indiqué, l'accord entre la science et la foi.

ACCORD ENTRE LA FOI ET LA SCIENCE.

Saint Clément avait déjà montré qu'on ne doit pas avoir peur de la philosophie ; que les choses profanes peuvent préparer l'esprit à la perception des choses divines ; il va plus loin : « Si la science, dit-il, devient entre les mains de l'hérésie une arme pour le mensonge, que le chrétien sache la faire servir à la défense du bien, de la vérité de la foi (3). » Que rien ne lui soit donc étranger, ni la

(1) *Manuel de l'histoire des dogmes chrétiens*, t. I, p. 111, trad. Mabire.

(2) Cfr. Mgr. Ginouilhac, *Histoire du dogme catholique*, t. I, p. 12-28.

(3) *Ibid.*, l. I, c. x, p. 519, édit. G. ; p. 656, B, édit. H.

musique, ni l'arithmétique, ni la géométrie, ni l'astronomie, ni la dialectique (1). Et saint Clément indique ce qu'il faut demander à chacune de ces sciences.

La musique, par le rhythme mesuré de ses accords, enseigne l'harmonie (2); elle orne et adoucit le caractère; elle met en mouvement, sous la direction du Verbe, les affections de l'âme : aussi les chrétiens introduisent-ils dans leurs repas des chants pieux (3). L'arithmétique, avec ses progressions ascendantes et descendantes, explique les rapports mystérieux des nombres et le rôle que jouent dans le monde les proportions numériques (4) : c'est l'idée pythagoricienne. La géométrie dispose l'esprit à concevoir un espace continu, une essence immuable, différente des corps terrestres (5); une longueur sans largeur, une surface sans profondeur, un point indivisible et sans étendue (6), et le fait ainsi passer des choses sensibles à celles que la pensée seule peut saisir (7). L'astronomie ne se borne pas à décrire la configuration de la terre, les révolutions du ciel et les mouvements des astres; à faire distinguer le retour des saisons, les changements de température, le lever et le coucher des constellations, notions d'une grande utilité pour la navigation et pour le commerce; la contemplation des corps célestes, le spectacle de leur harmonie élèveront l'intelligence jusqu'à Dieu :

(1) *Strom.*, l. I, c. x, p. 619, édit. G.; p. 656, B, édit. H.

(2) *Ibid.*, p. 517, édit. G; p. 654, C, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. VI, c. xi, p. 523-525, édit. G.; p. 658, C, 659, D, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. VI, c. x, p. 517, édit. G.; p. 654, D, édit. H.

(5) *Ibid.*

(6) *Ibid.*, l. VI, c. xi, p. 525, édit. G.; p. 660, A, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. VI, c. x, p. 517, édit. G; p. 654, D, édit. H.

n'est-ce pas ainsi qu'Abraham fut conduit à la connaissance du Créateur (1)? Enfin la dialectique apprend le procédé et les lois de la classification; mais, comme elle rapproche ou isole les êtres d'après leurs ressemblances ou leurs différences, elle arrive aux substances simples et premières (2).

Il y a donc dans chaque science un double côté, l'un terrestre, l'autre divin. Le premier embrasse l'ensemble des connaissances qui peuvent servir aux divers usages de la vie, orner l'intelligence de l'homme et agrandir sa puissance; le second tend à le rapprocher de Dieu. On voit comme tout s'enchaîne dans la pensée de saint Clément. Quand il doit parler de l'origine des sciences, il la montre toute céleste; quand il indique leur emploi, il veut que l'homme leur demande tout ce qu'elles peuvent lui apprendre; mais il faut aussi qu'elles remontent, avec son intelligence, vers la source d'où elles découlent. Partout, dans les ouvrages de saint Clément, paraît donc le double courant qui rattache la terre au ciel.

Ce plan tracé, saint Clément a des conseils et même des préceptes pour les maîtres de la jeunesse : « Avez-vous dessein d'instruire vos frères par des écrits ou par un enseignement oral? Les sciences profanes vous sont utiles et la connaissance des Saintes-Écritures indispensable, surtout si vos disciples sortent des écoles de la Grèce (3). » « Le prêtre qui recueille tout ce qui peut servir aux catéchumènes, ne doit pas s'interdire l'étude de la science,

(1) *Strom.*, l. VI, c. XI, p. 525, édit. G.; p. 659, D, édit. H. Cfr. l. VI, c. X, p. 517, édit. G.; p. 654, D, édit. H.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*, l. VI, c. XI, p. 526, édit. G.; p. 660, C, édit. H.

à la manière de l'animal privé de raison. Loin de là ; il fortifiera ses auditeurs par tous les secours dont il peut disposer (1). »

Qui n'aimerait à voir ce prêtre d'Alexandrie revenir si fréquemment sur l'utilité des sciences profanes, montrer leurs rapports avec l'étude de la religion, et faire ressortir l'harmonie qui existe entre la raison et la foi ?

Ces idées, si larges et si élevées, ne restèrent pas, dans l'École catéchétique, à l'état de simple théorie. On comprend assez qu'elles durent être la règle et la base de l'enseignement qui s'y donnait ; on sait de plus qu'elles y devinrent une tradition que les professeurs s'y passaient en quelque sorte de main en main. Ainsi Origène les adopte, et il nous reste comme monuments de ses efforts pour les propager soit dans l'École catéchétique, soit à Néocésarée, deux lettres, l'une de saint Grégoire Thaumaturge, l'autre d'Origène lui-même.

« Je ne saurais rappeler, dit le premier, toutes les admirables paroles qui sortaient de la bouche d'Origène pour nous exhorter à l'étude de la philosophie (2). La logique, la physique, la géométrie, l'astronomie (3), la morale (4), avaient leur place dans son enseignement ; puis, venaient, comme complément, les études théologiques. Là encore, les rapports qui existent entre la théologie et la philosophie lui donnaient occasion de reproduire toutes les opinions des poètes et des philosophes. Il avait pour principe que ses élèves « ne devaient être étrangers à aucune des sciences de la Grèce, parce que les

(1) *Strom.*, p. 524, édit. G. ; p. 659, B, édit. H.

(2) *In Origenem oratio*, c. VI. Cfr. Landriot, *Conférences sur l'étude des belles-lettres et des sciences humaines*, t. I, p. 24-179.

(3) *In Orig. orat.*, c. VIII.

(4) *Ibid.*, c. IX et XII.

doctrines exclusives engendrent les idées systématiques (1). »

Saint Grégoire vient de nous faire connaître l'étendue de l'enseignement d'Origène. Quant à celui-ci, il nous apprend que son but constant fut de mettre toutes les sciences au service de la religion ; n'était-ce pas ce que Dieu lui-même avait prescrit aux siens, lorsqu'il donna l'ordre aux Israélites d'employer, pour la décoration de son temple, les dépouilles de l'Égypte (2) ?

Ainsi, dans l'École catéchétique, ces grands hommes comprenaient et travaillaient à établir l'accord entre la science et la foi. Celle-ci, toutefois, ne cessait pas de leur servir de guide, alors même qu'ils se livraient avec le plus d'ardeur à l'étude des sciences profanes : elle était pour eux ce « rempart inexpugnable, derrière lequel l'âme est à l'abri du danger (3). »

LA FOI ET LES ŒUVRES.

Nous avons étudié la foi dans ses rapports avec l'intelligence ; considérons-la maintenant dans ceux qu'elle soutient avec la volonté. Sur ce point encore, l'enseignement du Père d'Alexandrie a la netteté et la précision de la doctrine catholique. S'il regarde la foi comme le premier pas vers le salut (4), comme une puissance qui conduit à la vie éternelle (5), il ajoute que jamais elle ne sauve sans le concours des bonnes œuvres (6), qui sans elle aussi sont

(1) *In Orig. orat.*, c. XII.

(2) Cfr. *Origenis Philocalia*, c. XIII, ap. Baltus, *Défense des Saints Pères accusés de platonisme.*

(3) *Ibid..*, l. VI, c. XI, p. 524, édit. G. ; p. 659, B, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. II, c. VI, p. 135, édit. G. ; p. 373, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. II, c. XI, p. 150, édit. G. ; p. 384, A, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. V, c. I, p. 369, édit. G. : p. 547, D, édit. H.

inutiles (1) et qui d'ailleurs ne peuvent avoir lieu qu'avec le concours de la grâce (2).

Cette reproduction exacte et fidèle de la doctrine catholique n'était-elle pas la réfutation de l'hérésie ?

De la crainte. — A la foi, saint Clément rattache plusieurs vertus qu'attaquaient les sectateurs de Basilide et de Valentin : et d'abord, la crainte. Ces hérétiques donnaient leur théorie comme l'explication de cette maxime : « La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse. »

Or, d'après Basilide, quand l'Évangile fut annoncé, contre son attente, à l'archonte suprême, il tomba, à la voix de l'Esprit-Saint, dans une stupéfaction appelée *crainte* et qui devint le *commencement de la sagesse.* C'est cette sagesse qui, sous l'influence du Saint-Esprit, conçut les espèces et les genres, qu'elle distingua et perfectionna ; alors la création fut consommée (3). Valentin attribuait à une autre cause l'origine de la crainte. Les anges auraient été saisis de crainte, lorsque l'argile humaine, qu'ils avaient pétrie, fit entendre des sons dont elle ne paraissait pas capable; ils songèrent même alors à détruire leur œuvre. Dans la suite des temps, les simulacres des dieux devinrent aussi un objet d'épouvante pour ceux-là même qui les avaient fabriqués (4).

Au fond de ces deux théories, on reconnaît deux idées communes : 1°. la crainte est une fuite instinctive du mal où la raison n'a aucune part; 2°. elle est toujours funeste (5).

(1) *Strom.*, l. IV, c. vi, p. 289, édit. G; p. 489, D, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. V, c. i, p. 369, édit. G. ; p. 548, A, édit. H.
(3) *Ibid.*, l. II, c. viii, p. 188, édit. G. ; p. 375, C, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. II, c. viii, p. 139, édit. G. ; p. 375, D, édit. H.
(5) *Ibid.*, l. II, c. vii, p. 136, édit. G. ; p. 373, édit. H.

Est-il nécessaire de signaler ce que renferment d'étrange et l'ignorance dont le dieu des basilidiens aurait été l'esclave avant la stupéfaction, et la crainte que la vue de l'homme inspira aux anges de Valentin? Nous ne le pensons pas. Mais le côté commun de ces deux théories mérite une attention sérieuse; aussi saint Clément s'y arrête-t-il davantage. Il fait d'abord remarquer que l'hérésie ne comprend pas cette maxime : « La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse, » puisqu'elle attribue à Dieu un sentiment que l'homme seul éprouve, dans certaines circonstances qu'il signale : « Grâce au merveilleux changement que Dieu opère par la foi, l'incrédule, devenu croyant, croit en même temps à l'espérance et à la crainte (1). »

Cette crainte n'est pas étrangère à la raison : le Verbe lui-même l'a recommandée (2). Considérée en elle-même, elle est une circonspection, un avertissement de la raison qui nous porte à fuir des maux proclamés redoutables par la loi : l'adultère, le libertinage, le péché de Sodôme, l'ignorance, l'injustice, les maladies de l'âme, la mort, non celle qui sépare l'âme du corps, mais celle qui sépare l'âme de la vérité (3). On attaque, il est vrai, la loi qui inspire la crainte; on lui reproche de donner la connaissance du péché : c'est se tromper sur son but. Que veut-elle, en effet? Enseigner ce qui sauve, signaler ce qui perd, conseiller l'un, défendre l'autre. Mais si la crainte, comme l'espérance que font naître ses prescriptions, éloigne ainsi du vice et conduit à la vertu, ne faut-il pas la proclamer un bien et le commencement

(1) *Strom.*, l. II, c. VI, p. 135, édit. G.; p. 373, A, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. II, c. VII, p. 136, édit. G.; p. 373, D, édit. H.
(3) *Ibid.*, l. II, c. VII, p. 137 édit. G.; p. 374, C, édit. H.

véritable de la sagesse (1) ? D'ailleurs, s'abstenir, même sous l'influence de la crainte, du mal que Dieu commande d'éviter, n'est-ce pas honorer l'Être suprême ? N'est-ce pas tendre vers le calme de l'âme et travailler à l'affranchir des passions qui la troublent (2) ?

La crainte élève l'homme vers le repentir et l'espérance, deux vertus qui naissent encore de la foi (3).

Le repentir ou la pénitence est double. Il y a d'abord la pénitence des fautes qui souillèrent la vie passée dans le paganisme ; elle est comme la purification qui prépare l'âme à recevoir la grâce : elle ne s'accorde qu'une fois. Il y a aussi la pénitence des fautes commises après le baptême ; Dieu, connaissant la fragilité de l'homme, l'accorde aux chrétiens qui auront pu tomber ; elle semble être unique, d'après saint Clément : la seule différence, en effet, qu'il établisse entre les infidèles et ceux dont la vie est une suite continuelle de rechutes et de pénitences, c'est que ces derniers pèchent en connaissance de cause (4).

Il partage aussi les fautes en deux classes : les unes sont volontaires ; les autres, involontaires. Celles-ci se commettent par ignorance ou par nécessité, et elles ne sont pas, en général, passibles de jugement (5) ; celles-là sont mortelles ou vénielles, et comme elles procèdent de

(1) *Strom.*, p. 136-38, édit. G., p. 374-75, édit. H. Cfr. l. II, c. VII, p. 141, édit. G. ; p. 377, A-D, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. II. c. VIII, p. 141, édit. G. ; p. 377, B-C, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. II, c. IX, p. 141, édit. G. ; p. 377, D, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. II, c. XIII, p. 151-153, édit. G. ; p. 385, B ; 386, B, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. II, c. XIV, p. 153-154, édit. G. ; p. 387, A-D, édit. H.

la volonté libre, elles sont imputables (1); la foi, le repentir, l'aumône et les autres bonnes œuvres les effacent; mais c'est toujours par l'entremise de J.-C. qu'est accordé le pardon (2).

On rentre alors dans la voie du salut, et on le doit, non pas, comme le prétend Valentin, à un droit de nature, mais à un changement provenant de la soumission à la foi et à ses enseignements (3). Pour ne plus sortir de cette voie, il faut s'exercer surtout à la pratique de deux vertus qui n'ont pas avec la foi une liaison moins intime que les précédentes : ce sont la continence et la persévérance (4). Sans la première, les désirs charnels empreignent constamment l'âme d'une disposition mauvaise, et répandent autour d'elle des nuages de volupté qui la souillent (5). Sans la seconde, qui est la conservation prolongée du bien (6), il n'y a pas de perfection (7).

En condamnant le mariage et le martyre, les hérétiques ébranlaient ces deux vertus. Comment leurs attaques furent-elles repoussées par saint Clément ?

(1) *Strom.*, l. II, c. xv, p, 155-156, édit. G.; p. 387, D; 388, D, édit. H.

(2) *Ibid.*, p. 156-58, édit. G.; p. 389, A; 390, D, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. II, c. xx, p. 183, édit. G.; p. 410, B, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. II, c. vi, p. 135, édit. G.; p. 373, A, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. II, c. xx, p. 183, édit. G.; p. 410, B, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. II, c. xviii, p. 164, édit. G.; p. 395, A, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. IV, c. i, p. 269, édit. G.; p. 474, A, édit. H.

CHAPITRE II.

LE MARIAGE.

Alexandrie était une ville de plaisirs. Déjà saint Clément nous a fait connaître le luxe et la sensualité de ses festins; il a touché la corruption de ses mœurs. Tous ces étrangers que le commerce attirait dans son sein y apportaient une vie dissipée, n'ayant d'autre mobile que le gain, ne croyant qu'à la richesse, sans frein contre les débordements de la passion. Car les croyances religieuses étaient mortes dans leurs âmes; la philosophie était impuissante à défendre les cœurs contre les attraits du vice, que les sectes gnostiques ne faisaient que répandre.

C'est un spectacle triste à contempler que celui de leurs enseignements en faveur de la volupté. Ils rappellent l'époque où Solon plaçait au rang des passions généreuses les amours chantés par Anacréon. Alors les lois elles-mêmes encourageaient la corruption des mœurs, les avortements, les expositions d'enfants, le mépris du lien conjugal, les honneurs rendus aux courtisanes (1). C'était la même doctrine dans Alexandrie. Si les poètes ne la chantaient plus, les hérétiques l'élevaient à la hauteur d'une théorie, travaillaient à l'introduire dans les mœurs, et, pour la faire mieux accepter, la recouvraient de quelques lambeaux arrachés à la religion du Christ.

Sur ce terrain, le christianisme opposa encore à l'hérésie une vigoureuse résistance, et, tout en défendant

(1) Cfr. Franck, *De la morale dans l'antiquité* (Moniteur du 5 août 1854).

contre elle les droits de la dignité humaine, il servit puissamment la cause de la civilisation. Car on sait que ces doctrines ne décomposent pas moins les sociétés, qu'elles ne souillent les corps et n'avilissent les esprits.

Saint Clément surtout entra dans cette lutte. Là, nous retrouvons ses vues larges et élevées, son jugement droit et sûr, une doctrine inattaquable, soit qu'il s'agisse pour lui d'apprécier les conceptions philosophiques de l'antiquité, de combattre l'hérésie et d'en signaler les tristes conséquences, soit qu'il se propose de reproduire ou d'interpréter l'enseignement de l'Église.

Comment ne pas remarquer ce principe qu'il pose d'abord : « La nature humaine, étant travaillée par les passions, a besoin de continence (1). » Cette vertu est une disposition de l'âme qui ne franchit jamais les bornes de la droite raison. On la possède lorsqu'on subjugue les appétits en révolte contre la règle ou quand on fait effort sur soi pour ne rien désirer que de juste et d'honnête. Une fois établi dans la continence, on tend vers la piété ; on travaille à se rendre semblable à Dieu, autant que le comporte une nature infirme et mortelle. Atteindre ce but, c'est être juste et saint (2).

Mais la pureté qui se trouve dans la continence, les appétits la combattent sans cesse ; et, s'ils triomphent, ils la flétrissent et la détruisent : il faut donc condamner sans pitié leur aliment, la volupté. Comme saint Clément s'adresse à des hommes égarés par les doctrines de la Grèce, il puisera dans son éclectisme des arguments qui devront les frapper. Aux esprits séduits par les charmes de la poésie, il rappelle les railleries amères lancées

(1) *Strom.*, l. II, c. XVIII, p. 165, édit. G. ; p. 395, C, édit. H.
(2) *Ibid.*, p. 165, édit. G. ; p. 395, A-B, édit. H.

par les poètes contre Ménélas, l'esclave d'Hélène (1); à ceux dont la philosophie est la règle, il oppose l'enseignement de l'École socratique : Antisthènes (2), Diogène et Cratès eux-mêmes (3), Xénophon et le plus grand de tous les philosophes, Platon (4), ne condamnent-ils pas la volupté ? Enfin saint Clément aura pour lui, quand il s'adressera aux chrétiens, l'autorité des Saintes Écritures (5).

Mais, en appelant l'homme à cette lutte contre les passions, il n'exige pas, comme le stoïcisme, qu'il s'efforce de les détruire : il faut seulement les transformer, et par là forcer les puissances infernales qui les poussent au mal à en reconnaître, à en admirer la vertu et la beauté (6).

Saint Clément rejette aussi la doctrine des basilidiens sur les passions ou désirs sensuels de l'âme, qu'ils appelaient du nom commun d'*appendices*, désignant ainsi, tantôt certains esprits qui, par suite d'une confusion, d'un mélange primitif, auraient été, quant à leur essence, unis à l'âme raisonnable; tantôt d'autres natures illégitimes et hétérogènes, telles que celles du loup, du singe, du lion, du bouc, qui viendraient s'ajouter aux premières. Singulier mélange, ajoute saint Clément! Car l'homme de Basilide, avec cette nombreuse armée d'esprits différents, qu'il renferme en lui, ne devient-il pas semblable au cheval de bois célébré par le poète? Mais cette plaisanterie ne fait que préparer de graves réflexions.

(1) *Strom.*, l. II, c. xx, p. 179, édit. G.; p. 406, B, édit. H.
(2) *Ibid.*, p. 179, édit. G.; p. 406, C, édit. H.
(3) *Ibid.*, p. 186-187, édit. G; 412, B-D; 413, A, édit. H.
(4) *Ibid.*, p. 179-180 édit. G.; p. 406-407, A, édit. H.
(5) *Ibid.*, p. 180, édit. G.; p. 407, C-D, édit. H.
(6) *Ibid.*, p. 181, édit. G, p. 408, A, édit. H.

Toutes ces influences étrangères agiraient donc sur l'âme, dont elles assimileraient les désirs aux appétits de la brute; elles l'entraîneraient dans les plus honteux écarts et la livreraient aux passions les plus funestes (1).

Valentin, d'un autre côté, plaçait dans le cœur une multitude d'esprits qui le transformaient en un cloaque d'impuretés (2). C'était toujours justifier la passion dont l'homme devenait l'esclave.

Ces systèmes tendaient donc au même but que celui d'Épicure; mais ils ne se posaient pas aussi franchement. Le philosophe grec enseignait sans détour que les plaisirs des sens sont la fin de l'homme; Basilide, Valentin et leurs sectateurs, lui imposaient une constitution telle que la passion le dominait fatalement.

On conçoit quelle licence entraînaient ces erreurs. Saint Clément leur oppose la doctrine de l'Église sur le mariage. Nous remarquons d'abord qu'à cette époque, comme aujourd'hui, on le définissait « l'union légale de l'homme et de la femme pour la procréation d'enfants légitimes (3). » Toujours la même invariabilité dans l'enseignement chrétien ! Mais sur ce point saint Clément trouvait, dans l'antiquité et parmi ses contemporains, des erreurs qu'il commence par signaler.

Démocrite et Épicure, voyant dans le mariage et dans les enfants une source d'embarras et de chagrins, le rejetaient. Les stoïciens le jugeaient chose indifférente; pour les péripatéticiens, c'était un bien. Tous ces philosophes n'en étaient pas moins asservis à la volupté, entre-

(1) *Strom.*, l. II, c. xx, p. 182, édit. G.; p. 408, D, 409, A-B, édit. H.

(2) *Ibid.*, p. 183, édit. G.; p. 409, D, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. II, c. xxiii, p. 197, édit. G.; p. 421, A, édit. H.

tenant des concubines et se livrant à la sodomie (1). Saint Clément ne paraît pas adresser ce reproche à Platon; il trouve au moins dans sa doctrine plus de points de contact avec la vérité. Pour ce philosophe, le mariage était surtout la condition de la perpétuité de l'espèce humaine (2); de là, sans doute, les peines sévères portées contre les célibataires (3). Platon cependant, tout en se prononçant pour le mariage, s'exhale, ainsi que beaucoup d'autres philosophes et la plupart des poètes tragiques, en plaintes amères sur les maux qu'entraîne la génération. La vie présente leur paraissait un châtiment; le corps, une prison pour l'âme; la mort, une délivrance (4); mais la cause véritable de ces maux restait pour eux un mystère: ils n'avaient pas pour la découvrir la lumière, toujours si féconde, de la révélation.

Comme ils avaient tracé un tableau frappant des maux qui accompagnent et qui suivent la génération, l'hérésie partit de là, dans les premiers temps du christianisme, pour la condamner avec le mariage.

Saint Clément distribue ces hérésies en deux grandes classes. Les unes prêchaient la licence et l'affranchissement de toute règle; les autres, dépassant toute mesure, professaient la continence en haine du créateur et par impiété (5).

A la première catégorie appartenaient les basilidiens et les carpocratiens, qui se divisaient en plusieurs branches. Tous ces hérétiques avaient pour but d'élever au

(1) *Strom.*, l. II, c. XXIII, p. 197, édit. G.; p. 421, C-D, édit. H.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*, p. 199, édit. G.; p. 423, A, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. III, c. III, p. 209-216, édit. G.; p. 431, B, 436, A, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. III, c. V, p. 224, édit. G.; p. 442, A, édit. H.

rang d'une sainte doctrine la communion des plaisirs charnels (1). » Mais le point de départ de leurs théories présentait des différences assez frappantes.

Citons un des principes des basilidiens : « Les plaisirs de la chair, disait Isidore, un des chefs de la secte, sont naturels, mais non pas nécessaires (2). » On tirait de là les conséquences suivantes : il y a des hommes qui ont pour la femme une aversion naturelle ; d'autres sont conduits par le soin de leur gloire à garder la continence ; d'autres encore ne veulent pas s'imposer les soucis ordinaires du mariage et les soins attachés à l'entretien d'une famille. On n'interdit pas à tous ces hommes le célibat et la continence, bien que ces sacrifices arbitraires ne soient pas jugés avoir grand mérite. D'un autre côté, il est permis à ceux qui le désirent de ne pas les imiter : chez ces derniers, le mariage éteindra les mauvais désirs. Mais Basilide distinguait une autre classe d'hommes, composée des *élus*. Étrangers et supérieurs au monde, aucune loi ne les oblige. Leur corps peut donc s'abandonner à tous ses penchants, sans qu'aucune souillure en rejaillisse sur leur âme. Ces idées, ajoute saint Clément, conduisent à une vie plus licencieuse que ne l'était celle des plus intempérants parmi les païens (3).

Les carpocratiens partaient d'un autre principe. « La justice de Dieu, disaient-ils, est une certaine communauté ayant pour base l'égalité (4). » Que fait Dieu, en effet ? Il présente en commun sa lumière, ses dons à tous les êtres, et il veut que tous en aient une part égale, sans

(1) *Strom.*, l. III, c. IV, p. 219, édit. G. ; p. 438, B, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. III, c. I, p. 204, édit. G. ; p. 427, D, édit. H.
(3) *Ibid.*, p. 204-205, édit. G. ; p. 427, A-D, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. III, c. II, p. 206, édit. G. ; p. 428, C, édit. H.

qu'aucun puisse s'approprier celle de son prochain pour en augmenter la sienne.

Cette communauté ne porte pas seulement sur les biens de la terre, elle s'étend aux femmes : la nature rapproche indistinctement les deux sexes par des unions communes.

Établie et consacrée par la loi divine, la communauté des biens et des femmes régna dans le monde, dès l'origine. Plus tard, les lois humaines vinrent la dissoudre et l'anéantir. Avec elle, le *mien* et le *tien* furent introduits furtivement parmi les hommes qui, à partir de ce moment, n'ont plus joui en commun, comme ils en avaient le droit, ni de la terre, ni des biens acquis, ni même du mariage.

L'ordre primitif doit être rétabli. « Pour assurer la perpétuité des races, Dieu a mis dans l'homme un désir plus violent et plus vif que chez la femme. Ce désir, aucune loi, aucune coutume ne peut l'étouffer : c'est une loi de Dieu (1). »

Ces maximes portèrent aussi leurs fruits. Si la communauté des biens ne se réalisa jamais sérieusement, il n'en fut pas de même de celle des femmes. Les carpocratiens se réunissaient pour des orgies que couronnaient dans les ténèbres les plus infâmes débauches (2).

Saint Clément indique les diverses branches qui se rattachaient à cette secte : les prodiciens, les épiphaniens, les antitactes, les borboniens, les phibionites, les ada-

(1) *Strom.*, l. III, c. II, p. 206-207, édit. G. ; p. 428, C, 429, D, édit. H. — Les carpocratiens, poursuivant toujours la même idée, proclamaient ridicule et impie cette défense : « *Tu ne désireras ni le bien, ni la femme de ton prochain.* » *Ibid.*, p. 208, édit. G. ; p. 430, C, édit. H.

(2) *Ibid.*, p. 208, édit G. ; p. 430, D, édit. H.

mites, les gnostiques et les archontiques. Au fond de leurs théories se trouvent toujours, plus ou moins développés, les deux caractères principaux du carpocratisme : l'opposition à toutes les lois humaines et la justification des œuvres de la chair, d'où sortait comme conséquence la communauté des femmes (1).

Saint Clément nomme encore une autre secte (2) qui devait avoir avec les carpocratiens des rapports plus ou moins intimes (3), les nicolaïtes : interprétant mal cette maxime du diacre Nicolas : *Il faut abuser de la chair*, ils ajoutaient que le moyen de délivrer l'âme des entraves du corps, c'était de livrer le corps à toutes sortes de voluptés. Un des adeptes prétendait qu'il faut combattre la volupté par elle-même. Rien de grand, disait-il, à s'en abstenir si on ne l'a expérimentée : le sublime est d'en user sans en être esclave. De là sa maxime : « Je m'exerce par la volupté contre la volupté (4). »

L'influence de quelques-uns de ces sectaires fut immense. Ainsi, les habitants de la ville de Same, en Céphallénie, ravis d'enthousiasme pour Épiphane, l'honorèrent comme un dieu. On lui consacra des autels, des bois, un musée; à chaque nouvelle lune, les Céphalléniens se rendaient au temple pour lui offrir des sacrifices et chanter son apothéose (5).

L'immoralité n'était pas moins grande. On se ruait sur la volupté, dit saint Clément, avec l'emportement du

(1) Cfr. Matter, *Histoire critique du gnosticisme*, t. II, p. 200, 2e. édit.

(2) *Strom.*, l. II., c. IV, p. 217, édit. G.

(3) Matter, *Ubi supr.*, t. III, p. 33.

(4) *Strom.*, l. II, c. XX, p. 184-185, édit. G. ; p. 411, A, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. III, c. II, p. 205, édit. G. ; p. 428, B-C, édit. H.

bouc; on oubliait, au sein de ces plaisirs furieux, avec quelle rapidité « le corps, caduc de sa nature, s'use et tombe en lambeaux. » Pour l'âme, attachée à cette chaîne, elle s'ensevelissait dans le bourbier du vice (1). Au reste, ces détails sont peut-être encore impuissants pour faire comprendre toute la dégénération à laquelle ces sectes arrivèrent. Matter suppose qu'elles étaient formées principalement d'hommes appartenant aux classes inférieures de la société égyptienne et surtout alexandrine, depuis long-temps corrompue par les fêtes et les cérémonies, ou plutôt par les débauches, célébrées à Canobus, à Taposiris et à Mendès (2).

Saint Clément a donc bien saisi et bien rendu le caractère de ces hérésies, quand il a dit qu'elles professèrent « la licence et l'affranchissement de toute règle. »

Il n'y a pas moins d'exactitude dans le jugement qu'il porte sur celles de la seconde catégorie. Nous les voyons, en effet, marcher par des voies opposées, affecter, en haine du Créateur, une austérité exagérée, et proscrire, par ascétisme, la propagation du genre humain, l'usage de la viande et du vin, et généralement tous les plaisirs des sens (3).

A leur tête se placent les marcionites. Deux idées dirigeaient les disciples de Marcion dans leur opposition au mariage. Ils s'en abstenaient, sous prétexte que la matière est mauvaise; mais, s'ils embrassaient ainsi la continence, c'était moins, dit saint Clément (4), parce

(1) *Strom.*, l. II, c. xx, p. 485, édit. G.; p. 411, C-D, édit. H.

(2) Strabon, *Géographie*, l. XVII, c. I. — Athénée, *Deipnosophistes*, *passim*.—Apud Matter, *Hist. crit. du gnosticisme*, t. II, p. 218, 2e. édit.

(3) Cfr. Matter, *Ibid.*, t. III, p. 49.

(4) *Strom.*, l. III, c. III, p. 210, édit. G.; p. 431, C, édit. H.

qu'ils la tenaient en estime que par un esprit de rébellion contre le Créateur ; ils se refusaient à peupler le monde qui est son œuvre et à user de ce qu'il a produit : ce qui ne les empêchait pas, ajoute saint Clément, de respirer l'air dont le Créateur les inonde et de se nourrir des aliments qu'ils reçoivent de ses mains. Considérant ensuite les maux qui s'attachent à la génération, ils ne voulaient pas introduire à leur place d'autres êtres destinés au malheur (1) et fournir une nouvelle proie à la mort (2). Ils prétendaient, en agissant ainsi, rendre leur conduite conforme à un évangile qu'ils prétendaient avoir reçu de l'Être essentiellement *bon*, Dieu véritable, bien différent de celui qu'avait adoré trop long-temps l'humanité trompée (3).

D'autres hérétiques déclaraient positivement que le mariage était une fornication et l'œuvre de Satan (4). Tatien et les eucratites, ses disciples, tout en se prononçant avec les carpocratiens pour la communauté des biens (5), repoussaient aussi le mariage, comme détournant l'homme de la prière et le soumettant à l'incontinence, au démon (6). Cassien et les docètes professaient la même aversion : attribuer à Dieu l'institution du mariage, est une impiété (7). Partant de ce principe que les

(1) *Strom.*, l. III, c. VI, p. 227, édit G. ; p. 445, A, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. III, c. XII, p. 251, édit. G. ; p. 463, A, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. III, c. III, p. 210, édit G. ; p. 431, C, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. III, c. VI, p. 229, édit. G. ; p. 446, C, édit. H. Cfr. Tillemont, *Mémoire pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. II, p. 266 et suiv.

(5) Cfr. Matter, *Ubi supr.*, t. III, p. 50, 2e. édit.

(6) *Strom.*, l. III, c. XII, p. 248, édit. G. ; p. 460, A-B, édit. H. Cfr. Tillemont, *Ubi supr.*, t. II, p. 410-18 ; — Alzog, *Hist. de l'Egl.*, t. I, p. 234-35.

(7) *Ibid.*, l. III, c. XIII, p. 254, édit. G ; p. 465, C, édit. H.

intelligences du monde supérieur sont trop pures pour vouloir s'unir à la matière, ils n'admettaient qu'une apparition phénoménale du Christ; et, quand on leur opposait l'Incarnation, ils ajoutaient que le Sauveur n'avait pris un corps qu'en apparence (1).

Ainsi, sous les aspects les plus divers, se posait alors l'hérésie, appelant tour à tour à une volupté effrénée, ou à l'abstinence la plus sévère; lâchant la bride à toutes les passions, ou exagérant « les œuvres de la justice et du salut, comme un instrument que l'on monte à un ton trop élevé (2) », et trouvant dans les deux cas des sectateurs. Cette double tendance entraînait un péril pour l'Église et pour la société. Ce n'est pas, sans doute, qu'on dût craindre sérieusement de voir s'interrompre la propagation de l'espèce humaine; mais on devait redouter cet abîme d'impuretés dans lequel on la précipitait. D'un autre côté, toutes les âmes qui y tombaient étaient perdues pour l'Église, dont les enseignements s'altéraient et se corrompaient. Ce double péril est conjuré, autant qu'il pouvait l'être, par l'éloquence de saint Clément.

Il s'attaque d'abord aux partisans de la volupté, discute leurs théories, montre tout ce qu'elles renferment de vil, de dégradant pour l'intelligence comme pour le corps, d'opposé aux enseignements de Dieu; puis, il semble résumer son argumentation contre les gnostiques, dans ces paroles : « Il ne peut arriver que le même homme possède la science ou la *gnose*, et ne rougisse pas de flatter la chair. Comment voulez-vous que cette proposition : La volupté est un bien, s'accorde avec cette

(1) Cfr. Matter, *Ibid.*, t. III, p. 31.

(2) *Strom.*, l. III, c. XVIII, p. 265, édit. G.; p. 471, A, édit. H.

autre : Le bien est seulement ce qui est bon et honnête ; ou avec celle-ci : Le Seigneur est le seul beau, le seul bon, le seul aimable (1) ? »

Passant aux hérétiques de la seconde catégorie, saint Clément établit avec force l'institution divine (2), la sainteté (3), l'unité et l'indissolubilité du mariage (4), le libre choix laissé à l'homme de s'y engager ou de vivre dans le célibat (5). « Quant à ceux, dit-il, qui, par haine de la chair, désirent briser l'union conjugale, et renoncer aux aliments établis par l'usage, ce sont des ignorants et des impies qui poursuivent, à la manière de plusieurs nations païennes, une continence extravagante (6). »

La continence chrétienne ne connaît pas ces excès. Elle est cependant plus parfaite que celle des philosophes de la Grèce. Ceux-ci se contentent de repousser le plaisir, mais ils ne s'en interdisent la pensée ; le chrétien, au contraire, non-seulement se montre fort contre le désir, il s'abstient même de le former. Loin d'être pour lui un obstacle à la continence, l'union conjugale lui impose l'obligation de s'y exercer davantage, et de n'apporter à la procréation qu'une volonté chaste et tempérante. Cette continence ne s'acquiert pas sans

(1) *Strom.*, l. III, c. v, p. 226, édit. G. ; p. 444, A-B, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. III, c. xiv, p. 256, édit. G. ; p. 466, B, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. III, c. xii, p. 250 ; c. xvii, p. 262, édit. G. ; p. 462, A, p. 470, B, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. III, c, xii, p. 250, 253 ; c. xviii, p. 265, édit. G. ; p. 459, C, 461, D, 464, C, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. III, c. xii, p. 246, 251, édit. G. ; p. 459, A-B, p. 463, A, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. III, c. vi, p. 285-36, édit. G. ; p. 451, B, édit. H.

une grâce spéciale de Dieu (1); avec elle on est chaste dans le mariage et dans le célibat (2). « Le monde a été créé, la virginité a été créée; au monde et à la virginité, par conséquent, de rendre grâce à Dieu dans l'état où chacun a été placé, pourvu que chacun en connaisse bien les devoirs et les charges (3). »

Les rapports que les époux soutiennent entr'eux (4), comme chrétiens et comme chefs de famille, sont décrits par saint Clément avec une sagesse et une convenance remarquables (5).

On voit que la doctrine évangélique a déjà purifié les mœurs et le langage; et, si elle a pu former des cœurs chastes, au sein même du mariage, elle sait aussi les rendre forts contre la persécution.

CHAPITRE III.

LE MARTYRE.

Les chrétiens se multipliaient sous le fer des persécuteurs. Quel spectacle que celui de ce peuple nouveau, sacrifiant sa vie à ses croyances! Sa mort héroïque allait devenir pour toujours une des preuves de la divinité

(1) *Strom.*, l. III, c. VII, p. 234, édit. G.; p. 450, A-D, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. III, c. XII, p. 251, édit. G.; p. 462, D, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. III, c. XVIII, p. 263, édit. G.; p. 471, B, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. IV, c. VIII, p. 302, édit. G.; l. III, p. 499, C-D, édit. H.; — l. IV, c. XIX, p. 335-336; c. XX, p. 337-338; — p. 523, C, 524, C, 525, D.

(5) *Ibid.*, l. III, c. IX, p. 239; c. XII, p. 247, 261, 253, édit. G.; p. 454, A, 459, C, 462, D, 464, A, édit. H.

du christianisme. Comment le monde païen, les philosophes et les hérétiques jugèrent-ils d'abord ce fait, un des plus considérables de l'histoire ?

Quand Tacite parle des chrétiens et de leurs supplices, la haine et le mépris respirent, dans son appréciation pour « cette secte infâme et abhorrée (1). » Le satirique Juvénal décrit leurs cruelles tortures (2) ; mais il est difficile de dire si ses traits sont dirigés contre les persécuteurs ou contre les victimes. Pline éprouve déjà de la pitié pour eux ; il déplore leur opiniâtreté ; il voudrait, ce semble, n'avoir pas à leur appliquer les lois de l'empire (3). Lucien, ce railleur de toutes les croyances, les poursuit de ses mordantes ironies (4). Celse leur reproche de vivre de contradictions, d'espérer la résurrection de leur corps, et de l'exposer aux supplices, *comme une chose digne de mépris* (5). On s'attache, en général, à justifier les persécutions dont ils sont l'objet, et on les accuse d'athéisme, d'inceste, d'anthropophagie (6). Épictète paraît seul admirer leur courage (7). Personne, parmi les païens et

(1) *Annal.*, l. XV, c. XLIV. — On peut voir comment Laborderie explique le principe de cette haine pour les chrétiens. Cfr. *La religion chrétienne autorisée par le témoignage des païens*, p. 124-126.

(2) *Satire I*, v. 155 :

Pone Tigellinum... tæda lucebit in illa,
Qua stantes ardent qui fixo gutture fumant,
Et latum media sulcum diducet arena.

(3) *Epist.*, l. X, p. 97-98, édit. Nisard.

(4) *In Peregrino.*

(5) Origène, *Contr. Cels.*, l. VIII, coll., 452-453, édit. Migne.

(6) Athénagore, *Legat. pro christianis.*, c. III. — On attribuait alors aux chrétiens les doctrines et les mœurs des basilidiens, des valentiniens et des ophites. Cfr. Matter, *Hist. du gnost.*, t. II, p. 18.

(7) Ap. Arrianum, l. III, c. VII.

les philosophes, ne considérait le martyre dans ses rapports avec Dieu.

L'hérésie s'empara de cette idée toute chrétienne, mais pour la combattre.

Ménandre, le disciple de Simon, conférant un baptême qui, disait-il, devait rendre immortel et incorruptible, faisait une loi à ses disciples de ne pas mourir pour Dieu (1). Les nicolaïtes proclamaient le martyre inutile (2); Cérinthe le rejetait avec exécration, et il réservait ses adorations pour Judas (3). D'après les valentiniens, c'est dans le ciel, et non sur la terre, qu'il faut rendre témoignage de sa foi : mourir pour Dieu est donc une folie (4); ils considéraient aussi la mort comme l'œuvre du mauvais principe qui a créé le monde; ils supposaient qu'un jour une race privilégiée descendrait du ciel pour donner l'immortalité à l'homme (5) : le martyre ne pouvait donc pas trouver grâce à leurs yeux. C'était pour Basilide une sorte de supplice mérité par des prévarications précédentes (6). D'autres l'admettaient; mais ils le plaçaient seulement dans la pensée, jugeant homicides ceux qui versaient réellement leur sang pour J.-C. (7). Les marcionites le comprenaient d'une manière qui leur était

(1) Tertullien, *De anim.*, c. x, p. 349, D.

(2) S. Jérôme, *In Vig.*, p. 123, B.

(3) Cfr. Tillemont, *Mém. pour servir à l'hist. eccl.*, t. II, p. 59.

(4) Ap. Tillemont, *Ibid.*, t. II, p. 261.

(5) *Strom.*, l. IV, c. XIII, p. 316-319, édit. G.; p. 509, B; 511, D, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. IV, c. XII, p. 311-315, édit. G.; p. 506, A; 509, B, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. IV, c. IV, p. 278, édit. G.; p. 481, B, édit. H.—Ceux-là, ajoute saint Clément, nourrissaient une impie et lâche affection pour l'existence. *Ibid.*

propre ; animés d'une haine insensée contre le Créateur et contre la chair, ils cédaient à une brutale impatience de mourir, et couraient au-devant du bourreau ; saint Clément les compare aux gymnosophistes de l'Inde qui, dit-il, se précipitaient follement dans les flammes (1) ; on en cite plusieurs qui allèrent chercher la mort sur les mêmes bûchers, dans les mêmes amphithéâtres que les disciples de J.-C., et dont on fit des martyrs (2). Mort stérile, remarque saint Clément, à laquelle manquait ce qui constitue le martyre chrétien, la foi et la charité (3) !

On donne au véritable martyre le nom de *consommation*, parce qu'il achève et *consomme* l'œuvre de la charité (4), et que, rendant à Dieu l'homme que Dieu redemandait (5), il l'établit dans la *plénitude du Christ* en qui réside toute perfection (6).

Ces deux idées sont comme le résumé de la théorie de saint Clément. Il rattache à leur développement le problème de notre destinée.

Il y a dans l'homme deux parties : l'une, le corps, est matérielle et corruptible ; l'autre, l'âme, est spirituelle et impérissable (7). Elles ne sont pas unies à tout jamais ; car la fin de l'homme, ce n'est pas la vie présente, mais l'éternelle béatitude (8). Afin de la mériter, l'homme doit, quoique retenu dans la chair, travailler sans cesse à

(1) *Strom.*, l. IV, c. IV, p. 279, édit. G. ; p. 481, C, édit. H.
(2) Tillemont, *Mém. pour servir à l'hist. eccl.*, t. II, p. 270.
(3) *Strom.*, l. IV, c. IV, p. 279, édit. G. ; p. 481, C, édit. H.
(4) *Ibid.*, p. 277, édit. G. ; p. 486, B, édit. H.
(5) *Ibid.*, l. IV, c. IX, p. 308, édit. G. ; p. 504, A, édit. H.
(6) *Ibid.*, l. IV, c. XXI, p. 341, édit. G. ; p. 527, C, édit. H.
(7) *Ibid.*, l. IV, c. III, p. 274 ; c. XXVI, p. 358-361, édit. G.
(8) *Ibid.*, l. IV, c. VII, p. 297, édit. G. ; p. 495, B, édit. H.

s'approcher le plus possible de la perfection (1), n'oubliant jamais que la monnaie des mortels pour l'éternité est la vertu, et non pas l'or et l'argent (2).

Tant que durera l'union des deux parties qui le composent, il n'aura pas pour le corps, qui doit périr, une affection immodérée (3). Il ne négligera pas cependant de pourvoir à ses besoins matériels : c'est en les satisfaisant avec une sage modération qu'il maintiendra son âme libre et indépendante (4). Quand donc il prendra soin du corps, il le fera en vue de l'âme, à laquelle il doit tout rapporter (5).

Celle-ci, de son côté, se tiendra prête à quitter, au premier signal, son pavillon corruptible (6). Or, c'est en s'exerçant aux combats du Seigneur qu'elle se détachera du corps et s'élèvera jusqu'à Dieu (7). L'important pour elle est d'apprendre comment elle doit user des vicissitudes de la vie, afin que, par une conduite sage et réglée, elle marche vers le ciel (8). Tous les plans de Dieu ont trait à cette éducation de l'âme (9).

Pour arriver à la perfection, deux voies lui sont tracées,

(1) *Strom.*, l. IV, c. XXI, p. 341, édit. G. ; p. 527, C, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. IV, c. V, p. 282, édit. G. ; p. 484, A, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. IV, c. VI, p. 286, édit. G. ; p. 487, B, édit. H.

(4) Saint Clément cite à cette occasion une pensée remarquable de Platon : « Pour établir l'harmonie entre le corps et l'âme, il faut, dit ce philosophe, prendre soin du corps par lequel doit vivre et vivre honnêtement le héraut public de la vérité. » Ap. *Strom.*, l. IV, c. IV. p. 279, édit. G. ; p. 481, D, édit. H.

(5) *Strom.*, l. IV, c. V, p. 281, édit. G. ; p. 483, A, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. IV, c. XXVI, p. 359, édit. G. ; p. 540, D, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. IV, c. VI, p. 283, édit. G. ; p. 484, D, édit. H.

(8) *Ibid.*, p. 285, édit. G. ; p. 486, C, édit. H.

(9) *Ibid.*, p. 287, édit. G. ; p. 488, B, édit. H.

la connaissance et les œuvres. La connaissance est la purification de cette partie de l'âme qui possède le gouvernement (1). Elle a d'abord Dieu pour objet. Sa volonté est que nous le connaissions; par là, nous serons mis en état de participer à son incorruptibilité (2). A cette connaissance de Dieu se rattache celle de nos devoirs, laquelle suppose la distinction du bien et du mal (3). La connaissance nous prépare encore à supporter (4) et même à mépriser pour Dieu (5) la mort naturelle, qui est la rupture des liens de l'âme et du corps (6), et qui, quand elle vient par le martyre, nous conduit à la vie éternelle (7).

Mais la perfection de la connaissance réside surtout dans les œuvres (8); celle des œuvres dans la charité (9). Quand on est fidèle aux préceptes de Dieu, chacun des actes que l'on accomplit lui rend témoignage (10) : on reconnaît qu'il y a au fond de ses commandements une force de persuasion si énergique qu'il faut leur sacrifier ses désirs, ses pensées, ses convoitises (11). Le confesser ainsi est un devoir absolu, que tous peuvent remplir, tandis que tous ne sont pas appelés à faire l'apologie de la religion

(1) *Strom.*, l. IV, c. VI, p. 289, édit. G.; p. 489, D, édit. H.
(2) *Ibid.*, p. 283, édit. G.; p. 484, D, édit. H.
(3) *Ibid.*, p. 281, édit. G.; p. 483, D, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. IV, c. III, p. 275, édit. G.; p. 479, édit. H.
(5) *Ibid.*, l. IV, c. VI, p. 290, édit. G.; p. 490, C, édit. H.
(6) Une partie de cette pensée est encore toute platonicienne. Cfr. *Phédon.*
(7) *Strom.*, l. IV, c. VII, p. 292, édit. G.; p. 491, D, édit. H.
(8) *Ibid.*, l. IV, c. XVII, p. 328, édit. G.; p. 518, A, édit. H.
(9) *Ibid.*, l. IV, c. VII, p. 297, édit. G.; p. 495, C, édit. H.
(10) *Ibid.*, l. IV, c. VII, p. 292, édit. G.; p. 491, D, édit. H.
(11) *Ibid.*, l. IV, c. IV, p. 276, édit. G.; p. 479, C, édit. H.

et à la défendre par les paroles et par l'effusion du sang (1).

Si le martyre, à son premier degré, consiste à rendre témoignage au Seigneur, l'âme qui règle sa vie d'après la connaissance de Dieu et ses commandements est donc déjà martyre par cela même (2). Qu'elle soit persécutée pour la justice; qu'elle soit réduite à l'indigence, aux pleurs, aux gémissements (3); au lieu de sang, elle répand sa foi (4). Ainsi le martyre est de toutes les conditions.

Si l'on veut qu'il ne soit pas stérile, il faut qu'il ait la charité pour principe (5). Ce ne doit être ni la crainte du châtiment, ni l'appât de la récompense qui conduise au Verbe Sauveur, mais l'excellence et l'amour du bien lui-même. (6) Celui que les deux premiers mobiles seuls portent à remuer les lèvres pour confesser J.-C. n'est qu'un homme vulgaire, un instrument d'où s'échappe le nom de Dieu; mais Dieu ne le connaît pas, car la charité n'est pas dans son cœur (7).

Or, si la charité porte quelquefois les hommes à sacrifier leur vie pour le prochain, doit-elle avoir sur eux une influence moins grande, quand il s'agit de la gloire de J.-C. (8)? Comme ils ont trouvé la vie dans sa mort, il faut qu'ils soient toujours prêts à le confesser au prix de leur existence (9). Le renier, ce n'est pas seulement lui préférer

(1) *Strom.*, l. IV, c. IX, p. 307. édit. G.; p. 503, C, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. IV, c. IV, p. 277, édit. G.; p. 480, édit. H.
(3) *Ibid.*, l. IV, c. VI, p. 282, édit. G.; p. 484, B, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. IV, c. IV, p. 277, édit. G.; p. 480, D, édit. H.
(5) *Ibid.*, l. IV, c. XVIII, p. 329, édit. G.; p. 518, C, édit. H.
(6) *Ibid.*, l. IV, p. 284, édit. G.; p. 485, D, édit. H.
(7) *Ibid.*, l. IV, c. XVIII, p. 329, édit. G.; p. 519, A, édit. H.
(8) *Ibid.*, l. IV, c. VII, p. 291, édit. G.; p. 491, B, édit. H.
(9) *Ibid.*, p. 292, édit. G.; p. 491, C, édit. H.

Satan, crime dont rien n'égale la grandeur, c'est aussi se renier soi-même ; c'est perdre les espérances qui sont dans le Christ (1) et la vie qui vient de lui (2). Qui s'aime véritablement s'attachera donc à Dieu et le confessera pour sauver son âme (3). Alors, il rendra un triple témoignage : il prouvera d'abord qu'il est fidèle à Dieu ; puis il fera comprendre au tentateur qu'en vain il attaque celui qui est fidèle par la charité ; enfin, il donnera à la vérité de la prédication la sanction d'un fait.

Et qu'on le remarque bien, celui-là ne vend pas sa foi dans l'espérance de la couronne qu'on lui prépare ; c'est uniquement par amour pour Dieu qu'il sort de cette vie, la joie dans le cœur et des actions de grâces sur les lèvres, même pour ses bourreaux, qui lui fournissent l'occasion de prendre son vol vers le séjour céleste (4).

Saint Clément revient plusieurs fois sur les sentiments qui doivent animer les martyrs. Toujours il les exhorte à ne jamais haïr leurs persécuteurs et à rester fermes au milieu des supplices (5). Ils ne seront pas seuls à lutter contre les puissances des ténèbres ; l'assistance de Dieu leur est promise (6). Ils recevront son esprit de force pour qu'ils sachent triompher de la souffrance. Sans doute le sacrifice peut quelquefois être cruel ; mais les païens eux-mêmes confessent qu'il n'y a pas de gloire sans la-

(1) *Strom.*, l. IV, c. VII, p. 295, édit. G. ; l. IV, p. 491, A, édit. H.

(2) *Ibid.*, p. 291, édit. G. ; p. 491, B, édit. H.

(3) *Ibid.*

(4) *Strom.*, l. IV, c. IV, p. 276, édit. G. ; p. 480, A, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. IV, c. VI, p. 291 ; c. XI, p. 311, édit. G. ; p. 491, A ; 505, D, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. IV, c. VII, p. 294, édit. G. ; p. 493, B, édit. H.

beur (1) et ils savaient supporter les tortures avec courage (2).

L'Église est pleine de fidèles des deux sexes qui s'exercent pendant toute leur vie à mourir pour J.-C. (3). Ici la femme est l'égale de l'homme (4); les enfants eux-mêmes sont candidats du martyre (5).

Ainsi formés, la femme, l'enfant et l'esclave, eussent-ils à redouter les plus affreux supplices de la part d'un époux, d'un père ou d'un maître, n'en pratiqueront pas moins la vraie philosophie ou la vertu (6). Comme ils vivent dans la foi, ils mourront pour elle, s'il le faut, ou plutôt ils se vivifieront. Car le martyre est une purification (7), un baptême glorieux qui lave toutes les taches, ouvre le ciel et introduit dans la vie qui ne doit pas finir (8).

Il ne faut cependant pas courir audacieusement au-devant de la persécution, ou la provoquer en donnant matière à une lutte, à un procès, à des inimitiés : mieux vaut subir une injustice que d'appeler, en la repoussant, le blasphême sur le nom chrétien (9). Cette conduite des fidèles deviendra une prédication puissante qui gagnera les infidèles à la sainte cause (10), et, sans

(1) *Strom.*, l. IV, c. VIII, p. 304, édit. G.; l. IV, p. 500, C, édit. H.

(2) *Ibid.*, p. 295, édit. G.; p. 493, D, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. IV, c. VIII, p. 298, édit. G.; p. 496, C, édit. H.

(4) *Ibid.*, p. 299, édit. G.; p. 497, B, édit. H.

(5) *Ibid.*, p. 300, édit. G.; p. 497, D, édit. H.

(6) *Ibid.*; l. IV, c. XIX, p. 333, édit. G.; p. 521, C, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. IV, c. XVII, p. 325, édit. G.; p. 515, D, édit. H.

(8) *Ibid.*, l. IV, c. IX, p. 308, édit G.; p. 503, C, édit. H.

(9) *Ibid.*, l. IV, c. X, p. 309, édit. G.; p. 504, C, édit. H.

(10) *Ibid.*, l. IV, c. XI, p. 310, édit. G.; p. 505, C, édit. H.

donner leur vie, ils rendront encore témoignage au vrai Dieu.

Mais le martyre du sang restera toujours le plus parfait. Celui qui le subit prouve qu'il est frère de J.-C., en se livrant pour lui sans réserve (1). Aussi sera-t-il établi dans toute la gloire du Sauveur. Et voilà comment le martyre porte à leur plus haut degré les rapports de la créature avec le Créateur!

Tout s'enchaîne donc dans cette admirable doctrine. Quand elle a arraché l'homme à ses pensées et à son horizon terrestre pour l'élever jusqu'à la conception de ses immortelles destinées, elle lui trace la voie sublime qui doit le conduire à l'éternité. Dans tous les rangs et dans tous les âges, elle forme des héros dignes de Dieu. L'œuvre de l'émancipation de la femme se continuant, on la proclame l'égale de l'homme, capable de la même vertu et donnant au monde le spectacle de la même perfection. Cependant ces chrétiens, que la persécution trouva toujours préparés à défendre leur foi au prix de leur fortune et de leur sang, passent au milieu de leurs semblables, sans vouloir même résister à ceux qui viennent leur demander et leurs biens et leur vie. Ces pacifiques de la terre finiront cependant par la conquérir avec le ciel : leur force se révèlera jusque dans la faiblesse à laquelle ils semblent se condamner.

Pour faire éclater la vertu chrétienne dans toute son étendue, la persécution ne manqua pas à Alexandrie, et jamais elle ne pénétra en Afrique sans commencer par frapper les directeurs de l'École catéchétique. Elle trouvait leur parole trop puissante; et, comme ils formaient pour le Christ trop de héros, ils devaient disparaître. Sous-

(1) *Strom.*, l. IV, c. IX, p. 309, édit. G.; p. 504, A, édit. H.

Sévère, en 202, saint Clément, qui dirigeait l'École, fut obligé de l'abandonner (1). Tous ceux qui étaient chargés de l'enseignement dans l'église d'Alexandrie eurent le même sort (2). Origène devint l'objet d'une si grande haine qu'il fut réduit à changer souvent de demeure, trouvant à peine un lieu où il pût professer sa doctrine avec sécurité (3). Parmi ses disciples, on compte des martyrs. Plutarque, Sérène, Héraclide, un autre Sérène, Héron, une sainte femme, Héraïde, Basilide enfin (4). Le maître fut lui-même sur le point d'être massacré (5). Épiphane nous apprend qu'on le traîna souvent par la ville, et qu'il y était sans cesse exposé aux plus mauvais traitements. Il ajoute qu'un jour les païens le rasèrent comme les prêtres de leurs idoles, le placèrent sur les degrés du temple de Sérapis et lui commandèrent de distribuer des branches de palmier à ceux qui monteraient pour adorer le faux dieu; mais lui, prenant ces rameaux : Venez, s'écriait-il, recevez ce feuillage; ce n'est pas votre idole, c'est J.-C. qui vous le donne (6). Plus tard, vers 216, il dut quitter de nou-

(1) Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, VI, 3. — D. Ceillier ajoute que, « selon toute apparence, il quitta Alexandrie, où il devait être très-connu et haï des païens, plus que personne, à cause de ses leçons publiques sur la religion. » *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. II, p. 244. Cfr. Tillemont, *Mém. pour servir à l'hist. eccl.*, t. III, p. 183.

(2) Tillemont, *Ibid.*, t. III, p. 289.

(3) Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, 3. Cfr. Ceillier, *Ibid.*, t. II, p. 587; — Tillemont, *Ibid.*, t. III, p. 505.

(4) Tillemont, *Ibid.*, p. 504.

(5) Id., *Ibid.*, p. 289.

(6) Epiphanes, *Adv. Hæreses*, 64, c. 1, p. 524, C. Ap. Tillemont, t. II, p. 505.

veau son école, Alexandrie, l'Égypte même, et se retirer à Césarée (1). C'était sous Caracalla.

Dans la persécution de Dèce, l'École catéchétique eut aussi beaucoup à souffrir. Saint Denys qui la dirigeait, fut le premier que les bourreaux poursuivirent; les soldats envoyés par le proconsul Sabinus l'avaient déjà saisi, lorsque ses disciples le délivrèrent (2). Il ne fut pas plus épargné sous Valérien (3). Dans ces deux persécutions, le nombre des martyrs dans Alexandrie fut immense.

Un autre directeur de l'École catéchétique, Pierre, cueillit à son tour, sous Dioclétien, la palme du martyre (4).

Plus tard, les ariens suscitèrent, en Égypte, de nouvelles et sanglantes persécutions. On connaît la haine qu'ils portèrent constamment à saint Athanase, les trois exils auxquels ils le condamnèrent, les mauvais traitements qu'ils infligèrent aux chrétiens qui lui étaient fidèles (5).

Ainsi se succédaient, dans Alexandrie, les hommes rendant témoignage à la vérité : « Chaque jour, nous voyons une foule de martyrs brûlés, mis en croix ou décapités (6). » Exercés à confesser leur foi, même au prix de leur sang, ils allaient à la mort pour glorifier leur Dieu. Pouvait-il exister une protestation plus éloquente contre les hérésies qui l'attaquaient?

(1) Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, c. XIX; — Huet, *Origen.*, p. 10, C; — Tillemont, t. III, p. 522.

(2) Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, 32; — Niceph., V, 28.

(3) Id., *Ibid.*, VII, c. II; — Id., VI, 10.

(4) Id., *Ibid.*, VII, 32.

(5) Cfr. Mœhler, *Athanase-le-Grand et l'Église de son temps*, t. II, l. IV; t. III, l. V.

(6) *Strom.*, l. II, c. XX, p. 188, édit. G.; p. 414, B, édit. H.

CHAPITRE IV.

LE DOCÉTISME.

L'Église adorait dans le Christ le Dieu fait Homme et mort pour racheter le monde (1).

Loin de respecter cette croyance, l'hérésie travaillait à la détruire. Cérinthe, Ébion, Carpocrate, Théodote et Artémon, son fils, niaient la divinité du Christ, que saint Clément, sans attaquer directement leurs erreurs, démontrait par des arguments sans réplique (2).

Une autre classe d'hérétiques combattait son humanité : ce furent les Docètes. Ils n'accordaient au Christ que l'apparence et la forme de l'homme, ou même du corps humain (3).

Pour réfuter ces deux erreurs, saint Jean composa son Évangile, « le plus sublime modèle de la contemplation et de la mystique véritable, et sa première Épître, qui en est comme la préface (4). Le docétisme fut ensuite combattu par saint Ignace, saint Irénée, Méliton et Tertullien (5). Saint Clément le signale (6) et l'attaque

(1) Cfr. Alzog, *Histoire universelle de l'Église*, t. I, p. 257-260.

(2) Cfr. Klee, *Manuel de l'histoire des dogmes chrétiens*, t. I, p. 278-279, trad. Mabire.

(3) Klee, *Ibid.*, t. II, p. 17-20.

(4) Alzog, *Ibid.*, t. I, p. 179-180.

(5) Klee, *Ibid.*, t. II, p. 17.

(6) *Strom.*, l. III, c. XIII, p. 254; c. XVII, p. 261, édit. G.; p. 465, B; p. 470, A, édit. H.

avec toute la force de logique qui était en lui ; nous allons reproduire sa puissante argumentation.

Remarquons d'abord, dans ses livres, les expressions généralement employées pour désigner l'Incarnation (1). Il parle de la divine économie de ce saint mystère (2) ; selon lui, l'Incarnation du Sauveur imprima au monde un mouvement général (3). Il faut voir comment, dans les détails qu'il donne ici, son enthousiasme s'accroît, comment son langage s'élève (4) !

Le Verbe était au commencement, il était en Dieu et il était Dieu (5). Il est descendu du ciel (6). Dans ces derniers temps, il a voulu paraître sur la terre sous le nom de Christ (7). Il s'est revêtu de la chair (8) et d'un corps semblable au nôtre (9) ; il s'est incarné pour prendre la forme de la créature et jouer sur la scène du monde le rôle de l'humanité (10) ; enfin, il s'est fait homme par amour pour nous (11), et il a voulu nous ressembler en toutes choses (12). Il est le seul qui soit à la fois Dieu et

(1) On trouvera, dans le *Manuel* du docteur Klee, les expressions dont se sont servi les Pères de l'Église, t. II, p. 11-13.

(2) *Strom.*, l. VI, c. VI, p. 496, édit. G. ; p. 689, C, édit. H.

(3) *Ibid.*, p. 495, édit. G. ; p. 638, D, édit. H.

(4) Mœhler, *La Patrologie*, t. II, p. 53.

(5) *Cohort.*, p. 102, édit. G. ; p. 5, B, édit. H.

(6) *Ibid.*, p. 98, édit. G. ; p. 2, D, édit. H.

(7) *Ibid.*, p. 102, édit. G. ; p. 5, D, édit. H.

(8) *Le Pédagogue*, I, c. V, p. 210, édit. G. ; p. 91, B, édit. H.

(9) *Cohort.*, p. 181, édit. G. ; p. 69, B, édit. H.

(10) *Ibid.*, p. 180, édit. G. ; p. 68, B, édit. H.

(11) *Strom.*, l. VII, c. XII, p. 643, édit. G. ; p. 742, B, édit. H.

(12) *Le Pédagogue*, l. I, c. V, p. 211, édit. G. ; l. I, c. V, p. 92, A, édit. H.

Homme (1), éternel selon la génération divine, né récemment selon la chair (2).

D'après saint Matthieu, la généalogie du Christ commence à Abraham et finit à Marie, mère du Sauveur (3), mais toujours vierge (4), et de la famille de David (5). Comme elle le conçut par l'opération du Saint-Esprit (6), jamais la tache originelle ne le souilla. Il fut donc, dès le commencement, libre de tout mouvement désordonné (7), exempt du péché pendant sa vie, quoi que dise Basilide (8), et entièrement impeccable.

Saint Clément établit aussi l'époque de la naissance de Jésus-Christ. Elle eut lieu la vingt-huitième année du gouvernement d'Auguste, lorsqu'on *ordonna le dénombrement*. Il y a même des historiens qui, non contents d'assigner cette date, mentionnent le jour où il est né, sans toutefois s'accorder sur ce point, les uns indiquant le vingt-cinquième jour du mois de *Pachon;* les autres, le même jour du mois de *Pharmuti* (9). Saint Clément a soin de faire remarquer la concordance de cette date avec les prophéties qui avaient fixé l'époque de

(1) *Cohort.*, p. 103, édit. G.; p. 5, D. édit. H.

(2) *Le Pédagogue*, l. I, c. v, p. 204, édit. G.

(3) *Strom.*, l. I, c. xxi, p. 95, édit. G.; p. 341, C, édit. H.

(4) *Le Pédagogue*, l. I, c. vi, p. 228, édit. G.; p. 102, B, édit. H. Παρθένος δὲ ἅμα καὶ μήτηρ ἐστίν· ἀκήρατος μὲν ὡς παρθένος· ἀγαπητικὴ δὲ ὡς μήτηρ. — Saint Clément ajoute qu'elle est la *seule mère qui n'ait point été femme.*

(5) *Cohort.*, p. 101, édit. G.; p. 4, C, édit. H.

(6) Ἀπ' αὐτοῦ (Πνευματος) δεδημιούργηται ἡ σάρξ. *Le Pédagogue*, l. I, c. vi, p. 224, édit. G.; p, 102, D, édit. H.

(7) *Strom.*, l. VII, c. xii, p. 643, édit. G.; p. 742, A, édit. H.

(8) *Ibid.*, l. IV, c. xii, p. 313, édit. G.; p. 507, B, édit. H.

(9) *Ibid.*, l. I, c. xxi, p. 93-94, édit. G.; p. 340, A-C, édit. H.

la venue du Christ (1). Après sa naissance parurent les prophètes Anne et Siméon. Jean, fils de Zacharie, prophétisa jusqu'au baptême du Sauveur (2).

Quand J.-C. se présenta pour le recevoir, l'Esprit de Dieu descendit sur lui (3), c'est-à-dire sur le Verbe fait chair, sur l'Homme-Dieu, et non point seulement sur l'Homme-Jésus, comme le prétendait l'hérésie (4). Le Sauveur comptait alors trente ans, dont quinze s'étaient écoulés sous le règne d'Auguste (5). Les hérétiques, tout en l'interprétant mal, conservaient le souvenir de son baptême. Ainsi, les basilidiens le plaçaient dans la quinzième année du règne de Tibère César, le quinzième jour du mois de *Tubi;* pour le célébrer dignement, ils passaient en lectures la nuit qui en précédait l'anniversaire (6).

La vie publique de Jésus-Christ commence après son baptême. Contrairement à l'opinion générale, saint Clément pense qu'elle ne dura qu'une année (7). C'était aussi le sentiment non-seulement des valentiniens, mais d'Origène, de l'auteur des *Clémentines*, de Jules Africain, de saint Cyrille (8). Au reste, ajoute le docteur Klee, les diverses opinions relatives à la durée du ministère de J.-C. n'ont aucune valeur dogmatique (9).

Pour ce qui concerne la forme humaine du Sauveur,

(1) *Strom.*, l. I, c. XXI, p. 82, édit. G.; p. 330, D, édit. H.

(2) *Ibid.*, p. 87, édit. G.; p. 335, B, édit. H.

(3) *Ibid.*, p. 82, édit. G; p. 330, D, édit. H.

(4) Cfr. Klee, *Manuel de l'histoire des dogmes chrétiens*, t. II, p. 73.

(5) *Strom.*, l. I, c. XXI, p. 93, édit. G.; p. 340, A, édit. H.

(6) *Ibid.*

(7) *Ibid.*

(8) Cfr. Klee, *Ubi supr.*, t. II, p. 74.

(9) Id., *Ibid.*

nous ferons la même remarque. Quelques Pères lui ont accordé la beauté la plus parfaite ; d'autres ont embrassé l'opinion contraire (1). Saint Clément est de ce nombre. Mais s'il ne reconnaît pas en lui la beauté visible de la chair, il lui en accorde une autre plus éclatante. Laissons-le rendre lui-même son idée : « Notre Seigneur dédaigna les beautés frivoles qui frappent les yeux. Voyez plutôt le portrait que nous en a fait le prophète Isaïe : « Nous « l'avons vu ; il n'avait ni l'éclat ni la beauté qui attirent les « regards des hommes (2). » La beauté du Seigneur est cependant sans égale. Mais que lui importait la beauté visible de la chair ? C'était la beauté mystérieuse de l'âme et du corps qu'il voulait nous montrer. Celle de l'âme, c'est d'être vertueuse ; celle de la chair, c'est d'être immortelle (3). »

Mais, s'il y a eu sur ces deux questions liberté d'opinion, on a toujours été unanime à reconnaître dans le Christ la *passibilité*. Saint Clément l'admet comme tous les Docteurs (4).

Toutefois il se sépare encore d'eux sur un autre point. Il ne pense pas que dans le Sauveur le corps, en tant que corps, ait exigé pour sa propre conservation les soins par lesquels nous soutenons notre vie. Il mangeait, dit-il, non pour nourrir son corps qu'entretenait et conservait une vertu divine, mais pour ne pas inspirer à ceux qui l'approchaient la pensée qu'il n'était qu'une vaine et

(1) Cfr. Bonnetty, *Recherches sur la personne de J.-C. et sur les plus anciens portraits qui le représentent*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, t. VIII, p. 365-384, 2e. édit.

(2) Isaïe, l. III, 2. — D'après le plus grand nombre des interprètes, ces paroles exprimeraient, non pas l'état habituel de J.-C., mais celui auquel le réduisit la Passion.

(3) *Le Pédagogue*, l. III, c. I, p. 345, édit. G. ; p. 21[illegible], D, édit. H.

(4) *Strom.*, l. VI. c. VIII, p. 510, édit. G. ; p. 649, C, édit. H.

fantastique apparition, comme l'ont proclamé quelques sectaires (1).

Ainsi, saint Clément ne néglige aucune occasion de combattre le docétisme : on dirait qu'il aime à choisir dans le récit évangélique tous les faits qui établissent la nature humaine de J.-C. Mais sa polémique devient encore plus pressante, quand il parle de la passion et de la mort du Sauveur. Il avait sur ce point deux grandes erreurs à réfuter. Cérinthe, Carpocrate, Basilide, Valentin et les ophites enseignaient que l'Être supérieur qui, dans le baptême, s'était uni à l'homme Jésus, l'avait abandonné au commencement de sa passion et que l'homme seul était resté. Simon et les marcionites, d'un autre côté, présentaient cette passion du Sauveur et sa mort comme purement apparentes. Que leur oppose saint Clément?

Aux docètes il montre les souffrances de J.-C. et l'effusion de son sang : ce qui suppose bien un corps et une mort réelle. Aux autres il rappelle le Verbe fait chair, le Dieu fait homme clouant la mort à sa propre croix (2). A tous, aux hérétiques, aux païens et aux fidèles, il adresse ce pressant appel : « Croyez en celui qui est homme et Dieu, qui a souffert et qui est adoré ; en celui qui est le Dieu vivant. Esclaves, croyez à celui qui est mort (3)... O homme, le Verbe lui-même te parle... Dieu fait homme, il t'apprend comment l'homme peut devenir Dieu (4). »

(1) *Strom.*, l. VI, c. IX, p. 511, édit. G. ; p. 649, D, édit. H.
(2) *Cohort.*, p. 184, édit. G. ; p. 71, A, édit. H.
(3) *Ibid.*, p. 178, édit. G. ; p. 66, D, édit. H.
(4) *Ibid.*, p. 105, édit. G. ; p. 7, C, édit. H.

CHAPITRE V.

LES HÉRÉSIES ET L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

Les hérétiques surtout faisaient obstacle aux progrès des croyances chrétiennes. Le portrait qu'en trace saint Clément n'est pas flatteur. Nous assistons d'abord au mépris qu'ils affichent les uns pour les autres, aux mordantes railleries dont ils se poursuivent, aux mille formes diverses de leurs doctrines : ce que celui-ci admire, celui-là le rejette comme quelque chose de monstrueux. Ainsi, dans le sein de l'hérésie, une rivalité constante qui la déchire (1).

L'orgueil n'est pas moins grand ! Les hérésiarques remueraient ciel et terre, ils nieraient toutes les Écritures plutôt que de renoncer à la réputation dont ils jouissent parmi leurs partisans. Dans les conciliabules, on se dispute les premières places; dans leurs fausses agapes, tous aspirent au siége d'honneur (2).

Voici maintenant pour leurs rapports avec l'Église. Ils se révoltent contre la tradition, et n'admettent que des opinions purement humaines que saint Clément compare aux poisons de Circé. Quiconque en approche les lèvres subit la honteuse métamorphose dont parle la fable (3). Quant aux Écritures, ils en retranchent des livres entiers; ils tronquent encore et ils altèrent ceux qu'ils conservent; ils s'arrêtent aux mots et ils les plient à leurs

(1) *Strom.*, l. VII, c. XVI, p. 670-671, édit. G.; p. 760, D, édit. H.
(2) *Ibid.*, p. 668, édit. G.; p. 759, B, édit. H.
(3) *Ibid.*, p. 665, édit. G.; p. 757, A, édit. H.

propres opinions. Jamais un examen sérieux pour en pénétrer le sens. Ils n'ont qu'un but, falsifier la vérité (1). Comme les prophéties les condamnent, ils éloigneront de leurs églises les livres des Prophètes (2). Il leur faut des conceptions moins vulgaires que les enseignements de la foi, et pour innover, ils se jetteront dans tous les excès (3).

Les a-t-on convaincus de mensonge? N'osant pas proclamer au grand jour les maximes qu'ils professent en secret, il les nient (4); mais aussi ils redoublent de fureur contre ceux qui emploient, pour les combattre, les armes de la vraie philosophie (5). Vides de la volonté de Dieu et des traditions du Christ, ils ne sont pas moins amers que l'amande sauvage (6). S'ils parviennent à dérober quelques lambeaux de la vérité (7); s'ils se trouvent forcés de garder quelques dogmes qu'ils n'ont pu rejeter (8), ils ensevelissent orgueilleusement ces dépouilles dans leurs propres systèmes qu'ils rendent ainsi plus spécieux (9), et par là même plus funestes. De cette façon, ils fabriquent de fausses clés, ou bien ils percent ténébreusement le mur de l'Église pour y pénétrer; et, violateurs sacriléges de la vérité, ils se proclament les initiateurs des mystères impies auxquels ils ouvrent l'âme (10).

(1) *Strom.*, l. VII, c. XVI, p. 667, édit. G.; p. 757, D, édit. H.
(2) *Ibid.*, p. 669, édit. G.; p. 759, D, édit. H.
(3) *Ibid.*, p. 668, édit. G.; p. 758, D, édit. H.
(4) *Ibid.*, p. 667, édit. G.; p. 758, D, édit. H.
(5) *Ibid.*, p. 668, édit. G.; p. 759, B, édit. H.
(6) *Ibid.*, p. 669, édit. G.; p. 760, A, édit. H.
(7) *Ibid.*, l. VII, c. XV, p. 663, édit. G.; p. 755, D, édit. H.
(8) *Ibid.*, l. VII, c. XVI, p. 669, édit. G.; p. 760, A, édit. H.
(9) *Ibid.*, l. VII, c. XV, p. 663, édit. G.; p. 755, D, édit. H.
(10) *Ibid.*, l. VII, c. XVII, p. 676, édit. G.; p. 764, B, édit. H.

Ces hérésies incessantes exerçaient la plus triste influence sur l'esprit des Juifs et des païens. On confondait avec elles la religion chrétienne ; de là, une foule d'objections : « La vérité, disait-on, chancelle et croule sous la multitude des novateurs qui élèvent dogmes contre dogmes (1). » C'était, comme on le voit, conclure au scepticisme.

Ici encore, la polémique de saint Clément nous parait remarquable, pleine de vues élevées, et de données précieuses pour l'histoire des idées. Elle se rattache au développement de ce principe : « Les hérésies sont un motif d'investigation bien plus que d'apostasie et d'éloignement (2). »

Parce que, dit-il, des sectes nombreuses ont surgi dans la Grèce et chez les Juifs, faut-il rejeter la philosophie et la doctrine judaïque ? Les hérésies, qui se succèdent, ont été prédites : leur apparition ne doit donc pas surprendre ; et puis, n'est-il pas dans la nature de la jalousie de s'attacher toujours, pour le corrompre, à ce qui est beau ? — D'ailleurs, si l'infidélité d'un tiers n'autorise pas à rompre ses engagements, le scandale d'une foi qui s'est démentie peut-il être une raison pour répudier la vérité (3) ?—Bien que des opinions contradictoires partagent souvent la médecine, un malade ne rejette pas son secours ; qu'une âme, pleine d'idoles, n'allègue donc pas, pour refuser de se guérir, le prétexte des hérésies. On vous présente deux fruits : l'un naturel et en pleine maturité, l'autre parfaitement imité en cire : la fausseté de ce dernier ne vous portera pas, sans doute, à les repousser l'un

(1) *Strom.*, l. VII, c. xv, p. 660, édit. G ; p. 753, C, édit. H.
(2) *Ibid.*, p. 661, édit. G. ; p. 754, C, édit. H.
(3) *Ibid.*, p. 660, édit. G. ; p. 753, D, édit. H.

et l'autre? L'agriculteur n'abandonne pas ses champs, parce que des herbes parasites croissent au milieu des moissons (1).

Ce sont là des arguments à la portée des intelligences les plus simples : les prémisses posées, les conséquences en découlent sans effort. Voici maintenant des considérations d'un ordre plus élevé : saint Clément les tire de notre nature et de ses tendances.

Il y a, dans l'homme, un besoin constant et pressant d'investigation et d'examen. Ces tendances, qui vivent au fond de notre âme, prouvent que nous sommes destinés à trouver la vérité qu'elles nous aident à découvrir. Sans doute, cette découverte est chose ardue et laborieuse; mais elle ne manque jamais aux efforts persévérants; et, comme il n'y a pas de possession plus précieuse pour nous, il faut, quand les obstacles se présentent, redoubler d'ardeur, afin de nous en saisir (2).

S'agit-il de distinguer la foi véritable de l'hérésie? Puisqu'une démonstration est possible, que l'on ne recule pas devant les discussions de la controverse (3). On doit, toutefois, s'arrêter dans un juste tempérament entre la science qui veut tout scruter, et un savoir aveugle et téméraire (4).

Pour arriver à ce but et triompher de l'hérésie, deux moyens infaillibles sont indiqués : 1°. interroger l'Écriture et la tradition (5); c'est s'engager dans la voie de l'auto-

(1) *Strom.*, l. VII, c. xv, p. 661-662, édit. G.; p. 754, A-D, édit. H.

(2) *Ibid.*, p. 661-662, édit. G.; p. 754, B-D, édit. H.

(3) *Ibid.*, p. 662, édit. G.; p. 755, B, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. VII, c. xvi, p. 664, édit. G.; p. 756, A, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. VII, c. xvi, p. 663-675, édit. G.; p. 755, D; 764, A, édit. H.

rité qui jamais n'égare; 2°. chercher ensuite si l'antériorité appartient à l'Église ou à l'hérésie (1); c'est la méthode historique qui ne s'arrête qu'à la certitude, c'est-à-dire à l'évidence.

Rien n'égale la fécondité et la puissance du premier de ces moyens. Quiconque s'appuie sur la parole de Dieu et sur les décisions du Verbe, a pour principe de sa croyance le Seigneur qui conduit l'homme de l'origine à la fin de la connaissance (2). Or, qui peut ne pas ajouter foi aux enseignements de Dieu (3)? Sa parole est un critérium universel. Elle sera le principe inattaquable qui, dans toute discussion, doit servir de point de départ : par elle seront décidées les questions en litige (4). « Empruntant ainsi à l'Écriture elle-même la démonstration de l'Écriture, on persuadera par la foi qui se convertira en une autre démonstration, et l'accord des deux Testaments rendra la vérité sensible pour tous (5). »

Est-ce à dire qu'elle sera toujours accueillie? Non, répond saint Clément. Et il fait, à ce sujet, une remarque profonde. « Telle, est-il dit, la nature de l'homme: il incline plus volontiers l'oreille aux choses de l'opinion, quelque contradictoires qu'elles puissent être, qu'à la vérité elle-même, parce que la vérité est grave et austère (6). Il est des malades opiniâtres qui n'essaient pas même de prêter l'oreille à ses exhortations. Ils font plus,

(1) *Strom.*, l. VII, c. XVII, p. 676-678, édit. G.; p, 764, B; 765, C, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. VII, c. XVI, p. 666, édit. G.; p. 757, A-B, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. V, c. I, p. 369, édit. G.; p. 547, B, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. VII, c. XVI, p. 666, édit. G.; p. 757, B, édit. H.

(5) *Ibid.*, p. 670, édit. G.; p. 760, D, édit. H.

(6) *Ibid.*

ils s'arment contre elle de frivolités, qu'ils acceptent sans examen. Lamentable perversité, qui mérite plus de pitié que de haine (1) ! »

Toujours ce grand cœur, indulgent pour les faiblesses des hommes, et ardent à les guérir ! Avec quelle chaleur il les presse de s'arracher à la mollesse et à l'indolence, d'aller puiser la vérité dans les Écritures, de prendre le Verbe pour chef, et de lui permettre d'employer, s'il le faut, la flamme et l'acier pour détruire leurs fausses opinions (2) !

Mais l'autorité n'est pas la seule voie à suivre : on trouvera, dans l'emploi de la méthode historique, un moyen non moins puissant pour arriver à la vérité ! Ici se présentent des renseignements précieux pour l'histoire.

Saint Clément compare les hérésies à l'Église catholique. Il ne faut pas, dit-il, de longs arguments pour prouver que leurs conciliabules, sans autre autorité que celle de l'homme, sont postérieurs à l'établissement de l'Église : il s'agit d'une question de fait qui doit se résoudre par des dates. Or, J.-C., parut sur la terre sous Auguste et il termina sa sainte mission vers le milieu du règne de Tibère ; la prédication des Apôtres, y compris celle de saint Paul, se prolongea jusque sous Néron. Quant aux hérétiques, Basilide, Valentin, Marcion, etc., ils parurent plus tard, vers l'époque d'Adrien et d'Antonin-le-Pieux. La priorité appartient donc à l'Église, et toutes les sectes, venues après elle, détachées de son sein, sont marquées du sceau honteux de l'adultère (3).

Non-seulement l'Église a pour elle l'ancienneté ; mais,

(1) *Strom.*, l. VII, c. XVI, p. 673, édit. G. ; p. 762, B, édit. H.
(2) *Ibid.*, p. 670-673, édit. G. ; p. 760, A ; 762, C, édit. H.
(3) *Ibid.*, l. VII, c. XVII, p. 676, édit. G. ; p. 764, D, édit. H.

comme il n'y a qu'*un* Dieu et *un* Seigneur, elle met sa gloire à être *une* et à rester l'image de l'Être unique et fondamental. En vain, les novateurs essaient de la diviser violemment en une infinité d'églises, elle triomphe de leurs efforts. « Substance, idée, origine, hiérarchie, nous proclamons *une* sur tous ces points, dit saint Clément, l'Église ancienne, l'Église catholique, dont tous les membres conspirent vers l'unité d'une même foi. Appuyée sur ses deux Testaments, ou plutôt sur le Testament qui conserva son inviolable unité aux diverses époques, elle réunit, d'après la volonté du seul Dieu, par le seul Seigneur, ceux que Dieu a prédestinés, parce qu'il a prévu, avant l'origine du monde, qu'ils seraient justes (1). »

A cette admirable et forte doctrine sur l'unité de l'Église succèdent des détails piquants sur les noms plus ou moins étranges des nombreuses sectes hérétiques. Ces noms, elles les devaient à leurs chefs, aux lieux et aux contrées qui les virent naître, à leurs dogmes et à leurs pratiques, à leurs rêveries et aux simulacres de leurs adorations, enfin à leurs déportements et à leur audace (2).

Ainsi, dans l'Église, unité et immutabilité de doctrine; dans l'hérésie, au contraire, rien d'un et de stable; tout varie, change et se multiplie comme les noms divers que revêtent les sectes. De là, cette conséquence évidente : « La vérité, qui est toujours la même, ne se trouve pas chez les hérétiques; l'Église seule la possède (3). »

Saint Clément se proposait de composer un autre ouvrage en faveur de l'Église : il aurait montré qu'il n'y a

(1) *Strom.*, p. 677, édit. G. ; p. 765, A-D, édit. H.

(2) Voir plus haut, pour le nom de toutes ces sectes, p. 124.

(3) *Strom.*, l. VII, c. xv, p. 660-663, édit. G.; p. 753, C; 755, B, édit. H.

rien sur la terre qui lui ressemble et qui l'égale (1). C'était, comme on le conçoit, une lutte nouvelle qu'il méditait contre l'hérésie. Il ne paraît pas avoir exécuté ce projet : le temps, sans doute, lui manqua. D'autres ouvrages, et en grand nombre, avaient encore été conçus par cette vive intelligence. Citons seulement un Traité de l'âme (2) et des principes (3) contre les marcionites; une Exposition abrégée des Écritures avec les preuves de leur authenticité et de leur divinité; une Critique des opinions des Grecs sur les principes naturels, et, par suite, une Théologie (4); une Réfutation complète de Basilide (5); un Traité de la prophétie contre les valentiniens (6).

Esprit infatigable, saint Clément voulait être partout où se présentait une erreur à combattre, une vérité à mettre dans tout son jour, un monument à élever à la gloire de Dieu : tâche immense à laquelle il succomba! Mais son œuvre, bien qu'inachevée, prouve suffisamment qu'il comprenait la vie de l'homme comme un combat sans fin. Ne pouvant repousser tous les coups à la fois, il se portait, selon son expression, là où le danger lui paraissait plus pressant (7).

Nous l'avons vu poursuivre l'hérésie, et nous avons remarqué combien il déploie contre l'erreur d'ardeur et

(1) *Strom.*, l. VII, c. XVII, p. 677, édit. G.; p. 765, édit. H. Cfr. l. VII, c. I, p. 581, édit. G.; p. 669, A, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. III, c. III, p. 211, édit. G.; p. 432, C, édit. H.

(3) *Ibid.*, p. 210-214, édit. G.; p. 431, C, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. IV, c. I, p. 269, édit. G.

(5) *Ibid.*, l. V, c. XII, p. 314-315, édit. G.; p. 507-509, B, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. V, c. XIII, p. 319, édit. G.; p. 511, D, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. V, c. XIII, p. 317, édit. G.; p. 510, B, édit. H.

de science, combien d'indulgence pour les hommes : il avait montré les mêmes qualités dans ses rapports avec les philosophes.

Pour embrasser, dans toute son étendue, sa pensée écrite, il nous reste à remplir un autre devoir. Il nous le trace lui-même, en nous apprenant qu'il y a deux parties dans ses *Stromates :* l'une plus spécialement consacrée à la polémique, l'autre relative aux dogmes du christianisme.

Dans cette dernière partie de notre travail, saint Clément ne paraîtra plus en lutte directe avec l'erreur : la discussion fera place à l'exposition des dogmes. Tout n'y sera pas cependant l'écho de l'enseignement révélé : les théories sur la gnose doivent être regardées comme la pensée propre de saint Clément.

CINQUIÈME PARTIE.

CHAPITRE I.

LA GNOSE.

Les mots γνῶσις et πίστις se trouvent, dans saint Paul, rapprochés l'un de l'autre, exprimant des dons de Dieu, mais non absolument les mêmes. « L'un, dit-il, reçoit le langage de la gnose; l'autre reçoit la foi (1). »

D'après les commentateurs, la gnose est la connaissance approfondie des Écritures (2), la science des vérités que la foi adopte. Le langage de la gnose est une autre grâce surnaturelle qui fait qu'on explique ces vérités d'une manière claire et persuasive, par le secours de la raison et des sciences humaines (3). Les Apôtres reçurent, au plus haut degré, l'un et l'autre don ; aussi se trouvèrent-ils tout-à-coup éclairés et éloquents dans les choses qu'ils n'avaient jamais étudiées (4).

Ailleurs, saint Paul exprime le désir de voir les Corin-

(1) *Première Épître aux Corinthiens*, XII, 8-9.
(2) Alzog, *Hist. univ. de l'Egl. cath.*, t. I, p. 223.
(3) Cfr. Sionnet, *Première Ép. aux Cor.*, XII, 8-9.
(4) *Ibid.*

thiens, « riches en toutes choses, par la foi, par la parole, par la science ou la gnose (1). » Saint Pierre écrit aux croyants de l'Asie, de la Cappadoce, du Pont : « Croissez dans la grâce et dans la connaissance (γνώσει) de J.-C. notre Seigneur et notre Sauveur (2). »

Mais nous n'avons pas encore toute la pensée de saint Paul. S'il présente la gnose comme le développement de la foi, il ne faut pas oublier le couronnement qu'il lui donne. « Quand je pénétrerais, dit-il, tous les mystères, quand je posséderais la toute-science, quand j'aurais assez de foi pour transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien (3). » « La gnose enfle, ajoute-t-il; la charité édifie (4). Comme tous n'ont pas la gnose, si la charité ne l'accompagne, elle peut causer la ruine de ceux qui ne la possèdent pas (5). La charité ne finira jamais..., la gnose sera abolie; car notre gnose est imparfaite : mais lorsque nous serons dans l'état parfait, tout ce qui est imparfait disparaîtra (6). »

On voit quelle place saint Paul fait à la gnose dans

(1) *Seconde Ép. aux Cor.*, VIII, 7.

(2) *Seconde Ép. de saint Pierre*, III, 18.

(3) *Première Ép. aux Cor.*, XIII, 2.

(4) *Ibid.*, VIII, 1.

(5) *Ibid.*, VIII, 7-13.

(6) *Ibid.*, XIII, 8-18. — Nous croyons devoir reproduire le commentaire de saint Ambroise : « Omnia charismatum dona evacuari dixit Paulus; quia non tantum possunt comprehendere, quantum ipsa veritas habet. Neque nos capere aut enarrare possumus plenitudinem veritatis : qui enim fieri potest ut lingua humana omne complectatur quod Dei est? Ideo destruetur imperfectio nostra, non id quod verum est evacuabitur; sed dum additur quod deest, imperfectio destruetur : destructio enim imperfectionis est, quando id quod imperfectum est, impletur in verum. » *Epist. I ad Cor.*, XIII, Opp., t. III, coll. 393.

l'édifice spirituel ; la foi en est le fondement; la charité, le faîte ; la gnose occupe l'intervalle qui reste libre entre la charité et la foi.

Nous montrerons les rapports de cette théorie avec celle de saint Clément. Indiquons auparavant quelques autres acceptions du mot γνῶσις. Il exprime, dans le langage de saint Paul, une connaissance profane. L'Apôtre, traduit devant Agrippa, s'estime heureux de l'avoir pour juge, parce qu'il le sait « pleinement instruit (γνωστὴς) de toutes choses, et des coutumes des Juifs, et des questions qui se sont élevées parmi eux (1). » Cette gnose, fruit du travail et de la réflexion, saint Paul est loin de la condamner; mais il en est une autre qui s'élève contre la foi, et qu'il poursuit. « Gardez le dépôt qui vous a été confié, écrit-il à Timothée, et fuyez les lueurs trompeuses d'une fausse science, ou *gnose*, car ceux qui l'ont professée se sont égarés hors des sentiers de la foi (2). » — « Les questions oiseuses, les généalogies, les disputes et les contestations sur la foi, évitez-les, dit-il à Tite, parce qu'elles sont vaines (3). »

« La fin des commandements, dit-il encore, c'est la charité d'un cœur pur, d'une bonne conscience, d'une foi sincère;

« Dont quelques-uns s'éloignant, se sont égarés en de vains discours,

« Prétendant être docteurs de la loi, quoiqu'ils n'entendent ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils affirment (4). »

« Fuyez-les, car ils contribuent beaucoup à l'impiété.

(1) *Act.* XXVI, 3.
(2) *Première Épitre à Timothée*, VI, 20-21.
(3) *Épitre à Tite*, III, 9.
(4) *Première Épitre à Timothée*, I, 5-7.

« Leur doctrine est comme la gangrène qui répand insensiblement sa corruption, et détruit la foi (1). »

Il est impossible de ne pas reconnaître, à ces traits frappants, le gnosticisme et ses fauteurs. Les *prétendus* docteurs dont parle saint Paul, ne sont-ils pas ces propagateurs de la gnose hérétique, qui se posaient comme les *seuls savants* (γνωρίζοντες), comme possédant et apportant au monde des connaissances, des lumières extraordinaires et une révélation nouvelle (2)? Leurs fables et leurs généalogies sans fin ne rappellent-elles pas cet assemblage monstrueux de séphirots, d'éons, et de toutes les visions dont leurs livres sont remplis!

Voilà donc clairement établie la différence entre la gnose hérétique et la gnose chrétienne. Saint Clément, comme saint Paul, condamne la première. Il se fait un devoir de l'attaquer et de la confondre (3). « Ces hommes qui usurpent le beau nom de *gnostiques*, sont des fourbes. Ils combattent les principaux articles de la foi, et ils interprètent les Écritures contrairement à la dignité du Seigneur; ils rejettent ainsi Dieu, autant qu'il est en eux, et ils font disparaître la véritable doctrine (4). En vain, ils décorent leurs conceptions du titre menteur de *gnose;* ils marchent par les larges voies qui conduisent aux ténèbres (5). Le gnostique, digne de ce nom, est, au contraire, l'ami de la vérité (6). » « La vie du gnostique se partage entre la contemplation et l'action (7). Trois

(1) *Seconde Épitre à Timothée*, II, 16-18.
(2) Alzog, *Hist. univ. de l'Égl. cath.*, t. I, p. 223.
(3) *Strom.*, l. III, c. XVIII, p. 266, édit. G.; p. 473, C, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. VI, c. XV, p. 548, édit G.; p. 676, A, édit. H.
(5) *Ibid.*, l. III, c. XVIII, p. 265, édit. G.; p. 472, édit. H.
(6) *Ibid.*, l. IV, c. III, p. 272, édit. G.; l. III, p. 477, D, édit. H.
(7) *Ibid.*, l. VII, c. XVI, p. 672, édit. G.; p. 761, C, édit. H.

caractères surtout le distinguent : il contemple, il accomplit les préceptes, il forme des hommes vertueux. Que l'une de ces trois qualités manque, la gnose est boiteuse (1).

La gnose est donc à la fois théorétique et pratique; sous ce double point de vue, elle diffère entièrement de la gnose hérétique.

Déjà nous avons vu que l'hérésie, loin de plier les volontés sous le joug de la loi, se révoltait contre elle; et, brisant le frein qui retenait les passions, ouvrait une large voie à tous les désordres. Dès-lors, plus de vertu possible, dans la pratique du moins.

En ce qui concerne la gnose théorétique, même différence. D'après l'hérésie, la découverte des vérités les plus élevées a pour principe une immense puissance d'intuition, naturelle à l'homme. Saint Clément ne refusait pas au gnostique chrétien la connaissance de ces vérités. Il semble même lui accorder une gnose parfaite, et il dépasse ainsi la doctrine de saint Paul; mais ce n'est plus de l'intuition, comme le voulait l'hérésie, c'est de l'enseignement du Christ que cette gnose découlerait.

Mais suivons le gnostique dans les deux exercices qui remplissent sa vie, la contemplation et l'action; nous aurons surtout à parler de la dernière, quand nous exposerons la théorie morale de saint Clément; occupons-nous donc d'abord de la première.

La contemplation a ses conditions. Comme il est, dit saint Clément, naturel à la main de saisir les objets; à l'œil, quand il n'est pas malade, de voir la lumière; ainsi quiconque a reçu la foi possède la faculté de participer à la gnose. Cependant, pour s'élever aux

(1) *Strom.*, l. II, c. x, p. 145, édit. G.; p. 380, édit. H.

contemplations gnostiques, il faut encore vider son âme des conceptions antérieures, ou du moins, ne conserver des doctrines hétérodoxes que ce qu'elles renferment de bon : c'est ce que saint Clément appelle tailler l'or, l'argent, les pierres précieuses, et bâtir sur le fondement de la foi. Celui qui est capable d'un tel travail passera, après avoir eu commerce avec les Grecs et les barbares, dans le domaine de la foi. Ayant aussi la vérité pour point d'appui, il acquerra une faculté plus grande d'investigation et de progrès (1), et il ne voudra mettre d'autre fin à la contemplation que la gnose elle-même (2). Cette contemplation permanente produit chez le gnostique une substance vivante : comme il ne connaît ni ralentissement, ni interruption, comprendre toujours forme son essence (3). Imaginez un homme en possession de toute la sagesse, voilà le véritable gnostique (4) !

La gnose est donc la perfection de l'homme, en tant qu'homme, comme elle est, à vrai dire, la consommation de la foi, puisque par elle le fidèle qui croit arrive à la perfection (5). Le Verbe lui-même l'instruit (6); ainsi, le gnostique, au moyen du grand pontife, commerce avec Dieu (7). Il en résulte « qu'il n'ignore rien (8). Non-seulement il croit à l'enseignement des Livres Saints; il

(1) *Strom.*, l. VI, c. XVII, p, 567-570, édit. G.; p. 689, C; 691, B, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. IV, c. XXII, p. 343, édit. G. ; p. 529, A, édit. H.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, l. I, c. III, p. 41, édit. G.; p. 298, C, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. VII, c. X, p. 628, édit. G. ; p. 731, A, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. VII, c. II, p. 585, édit. G.; p. 702, B, édit. H.; l. VII, c. III, p. 587, édit. G. ; p. 704, A, 525, D, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. VII, c. III, p. 590, édit. G ; p. 706, B, édit. H.

(8) *Ibid.*, l. VI, c. VIII, p. 509, édit. G. ; p. 648, C, édit. H.

en a l'intelligence pleine et entière. Il ne s'attache pas seulement à une lettre morte; mais il prend pour guide l'Écriture, scrute tout ce qui se rattache à la foi, au salut, et pénètre les secrets les plus cachés (1) : la gnose étant pour l'âme ce que l'œil est pour le corps, le gnostique connaît parfaitement sa nature, ses destinées, et la voie à suivre pour les remplir (2). » D'un autre côté, si le Seigneur est la vérité, s'il est la sagesse et la vertu de Dieu, ce qui est incontestable, il est évident encore que le vrai gnostique connaît le Seigneur, et le Père par le Fils (3). » « Non-seulement donc il comprend la cause première et la cause qui a été engendrée par elle; mais la vérité elle-même lui a enseigné sur le bien, sur le mal, sur la création, sur l'origine et la destruction du monde, et, pour le dire en un mot, sur tout ce qu'a révélé le Seigneur, tout ce qu'on en peut savoir (4). » « Ainsi, le gnostique embrasse, dans sa ferme et inébranlable compréhension, ce qui demeure inexplicable à notre intelligence et appartient à la science surnaturelle (5). Sa connaissance reposant sur des raisons péremptoires, inébranlables, il est immuable dans ses convictions (6). Tels

(1) *Strom.*, l. VII, c. XVI, p. 666, édit. G.; p. 757, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. III, c. V, p. 227, édit. G.; p. 445, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. II, c. XI, p. 149, édit. G.; p. 383, C, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. VI, c. IX, p. 516, édit. G.; p. 653, D, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. VI, c. VIII, p. 509, édit. G.; p. 648, C, édit. H. — Qu'on remarque ces paroles : « C'est le Fils unique, c'est la splendeur du monarque universel, la gloire du Père Tout-Puissant qui imprime à son image, dans l'âme du gnostique, la contemplation parfaite. Par là, la gnostique devient une troisième image divine qui, autant que cela est possible, s'assimile à la cause seconde. » *Ibid.*, l. VII, c. III, p. 593, édit. G.; p. 708, C, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. VI, c. IX, p. 516, édit. G.; p. 653, D, édit. H.

furent saint Jacques, saint Pierre, saint Jean, saint Paul et tous les Apôtres (1). »

Cette théorie de saint Clément ne pouvait manquer de frapper les esprits par ses vastes proportions. Quand la gnose hérétique présentait sur Dieu et sur la création, sur l'origine du mal, sur la nature de l'homme et sur ses destinées, tant de systèmes opposés, souvent obscurs et que la raison elle-même condamnait, reprendre ces problèmes agités avec tant d'ardeur; promettre une solution claire et inattaquable; l'appuyer sur la parole de Dieu, n'était-ce pas appeler, attirer à soi les intelligences toujours avides de saisir la vérité?

Les promesses de saint Clément ne devaient cependant pas se réaliser sur tous les points. En vain, il veut faire descendre ici-bas la vie du ciel : jamais il n'y aura pour l'homme, sur la terre, une science surnaturelle complète; les Apôtres eux-mêmes ne la possédèrent pas. La gnose parfaite est pour l'éternité, non pour cette vie. Malgré la vive lumière que projette la révélation, nous sommes condamnés, dit saint Paul, à ne voir maintenant la vérité que dans son image, et pour ainsi parler comme dans un miroir; certaines questions, celle de Dieu, par exemple, auront toujours, sur la terre, un côté mystérieux (2).

Il y a donc de l'exagération dans la théorie gnostique de saint Clément : il semble oublier qu'il la construit pour des intelligences attachées à des corps mortels, et il veut nous mettre avant le temps en possession de la vie céleste. Il s'éloigne ainsi de l'enseignement de saint Paul; mais il s'en rapproche, quand il proclame que la charité doit être le couronnement de la gnose.

(1) *Strom.*, l. VI, c. VIII, p. 509, édit. G.; p. 648, C, édit. H.
(2) *Première Ép. aux Cor.*, XII, 13.

Il aime à reproduire ces pensées : La foi prélude ; la crainte édifie ; la charité achève (1). Ceux qui tendent à la perfection ont pour but la gnose, laquelle s'appuie sur cette trinité sainte, la foi, l'espérance et la charité ; la charité est la vertu suprême (2). C'est aussi sur ces trois fondements que repose le temple de Dieu (3). Ailleurs, commentant ces paroles : « On donnera à celui qui possède déjà, » « à la foi, dit-il, s'ajoutera la gnose ; à la gnose, la charité ; à la charité, la possession de l'héritage (4). » Puis encore : « L'âme, pour s'élever au bien, traverse trois phases : elle passe du paganisme à la foi, de la foi à la gnose, qui se consomme dans la charité. » Sous l'influence de cette dernière, l'être qui aime s'unit à ce qui est aimé ; l'être qui connaît, à ce qui est connu. Cette union s'opérant, l'âme se dégage des passions qui la troublaient auparavant ; tout entière aux bonnes œuvres, elle peut dire à Dieu avec une sainte liberté : « Je vis de ta vie (5). » « Elle demeure pour toujours honorée de l'identité de nature avec celui qui possède toutes les perfections (6) : » pour elle désormais la chute est impossible (7).

Et voilà de nouveau l'exagération. Saint Paul avait été ravi jusqu'au troisième ciel ; cependant il portait encore en lui cette loi de la chair qui sans cesse se révolte contre l'esprit. Il voyait le bien, il l'approuvait et il ne cessait de travailler à l'opérer ; mais connaissant le pen-

(1) *Strom.*, l. II, c. XII, p. 151, édit. G. ; p. 385, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. V, c. VII, p. 297, édit. G. ; p. 495, édit. H.
(3) *Ibid.*, l. V, c. I, p. 375, édit. G. ; p. 551, D, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. VII, c. X, p. 629, édit. G. ; p. 732, édit. H.
(5) *Ibid.*, l. VII, c. XII, p. 643, édit. G. ; p. 741, édit. H.
(6) *Ibid.*, l. VII, c. III, p. 590, édit. G. ; p. 706, édit. H.
(7) *Ibid.*, l. VII, c. XII, p. 643, édit. G. ; p. 741, édit. H.

chant si violent de l'homme pour le mal, il tremblait encore, et il ne savait s'il était digne d'amour ou de haine. C'est qu'il est écrit : Que celui qui est debout prenne garde de tomber ! Mais saint Clément oublie encore ici nos misères ; comme il avait rêvé la perfection pour l'intelligence, il la rêve pour la volonté. Sans doute, selon le langage de saint Paul, la charité est la consommation de la foi ; mais au ciel seulement se produiront les merveilles que saint Clément promet à la terre. Son erreur, au reste, est celle d'une belle âme ; il n'y a que les natures d'élite qui soient exposées à se tromper ainsi.

Saint Clément rentre dans le vrai, quand il considère la charité et la gnose dans leurs rapports avec la société où elles tendent à faire pénétrer « cette doctrine et cette vie d'amour que le christianisme enseigne et pratique d'après le Rédempteur (1). »

On approuvera aussi, ce nous semble, le plan d'études qu'il trace pour le gnostique. Il ne veut pas le voir étranger aux sciences profanes, à l'arithmétique, à la musique, à la géométrie, à l'astronomie, ni même à la philosophie païenne. Comme il nous a montré les rapports de ces études diverses avec la foi et ce qu'il faut demander à chacune d'elles, nous ne reviendrons pas sur ce point ; passons à d'autres problêmes de la plus haute importance, que le gnostique, selon saint Clément, doit discuter et résoudre. Il recherchera, dans les choses divines, quelle est la cause première, et le principe « par lequel tout a été fait, sans lequel rien n'a été fait. » Dans les choses de la terre, il se demandera : Qu'est-ce que l'homme ? Quelle est sa fin ? Comment doit-il se gouverner ? En quoi consistent ses vices et ses vertus ? Où

(1) *Strom.*, l. IV, c. XVIII, p. 331, édit. G. ; p. 520, B, édit. H.

sont les biens et les maux? Qu'est-ce que la justice (1)?

Voilà donc le gnostique placé en présence des questions les plus graves que puissent se poser la théologie, l'anthropologie et la morale! Voyons comment saint Clément les résoudra.

CHAPITRE II.

LA THÉOLOGIE.

Saint Clément emploie les expressions les plus frappantes pour faire comprendre l'importance de la théologie. « Connaître un Dieu éternel, dit-il, unique et bon, qui crée et conserve tout, tel est pour l'homme le premier et le plus grand des devoirs, celui qu'il faut imprimer d'abord et le plus avant dans son âme. Car ignorer le Dieu véritable, c'est la mort. »

Quand saint Clément établissait cette thèse, il avait en présence deux classes d'adversaires : les païens et les gnostiques.

Le paganisme frappait de cécité ceux qui lui restaient fidèles, ou les plongeait dans l'indifférence. Aussi saint Clément leur reproche-t-il, à ces malheureux qui sont comme « mutilés pour la vérité, aveugles d'esprit et sourds d'intelligence, de s'enfermer dans l'apathie, de n'éprouver ni douleur, ni indignation, ni désir de voir le ciel et le divin architecte. » — « Comment, poursuivait-il, jouissant des bienfaits sacrés, pouvez-vous vous condamner à ignorer quelle est la main qui vous les envoie? »

(1) *Strom.*, l. VII, c. III, p. 594, édit. G.; p. 708, C, édit. H.

Ce n'était plus cette indifférence, mais un système, qu'il avait à combattre chez les marcionites. Dieu, d'après eux, ne pouvait être connu (1). Pourquoi donc se livrer à une étude qui devait être stérile ?

Que fait saint Clément ? A ceux qui ne rejettent pas l'autorité des Écritures, il en rappelle le saint enseignement : Dieu veut que nous le connaissions ; cherchez-le, et votre âme vivra. L'argument est concluant ; si Dieu nous commande de travailler à le connaître, il faut bien qu'il se rende accessible à nos intelligences ; s'il fait de cette étude une condition d'existence et de bonheur, cette étude sera nécessairement fructueuse.

Mais tous n'admettaient pas l'Écriture et ce qu'elle enseigne. Pour ceux-là, saint Clément puise des arguments dans la nature même de l'homme. Comme on emploie, dit-il, chaque animal conformément à la fin pour laquelle il est créé, ainsi faut-il appeler à la connaissance de Dieu l'homme qui est né pour contempler le ciel. Avoir des rapports avec Dieu, telle est la loi et la fin de son être, son caractère particulier, le privilége inhérent à sa nature et qui l'élève au-dessus des autres animaux (2).

On se place donc en-dehors de sa propre nature, si l'on ne s'applique pas à connaître Dieu.

Ainsi les exigences de la controverse portèrent saint Clément à établir la possibilité et la nécessité de la science théologique. Nous ne trouvons pas, il est vrai, dans ses œuvres, une théologie construite d'une seule pièce ; mais les éléments qu'on y rencontre çà et là peuvent, par leur réunion, former encore un bel ensemble.

(1) Cfr. *Irénée*, I, 27, n°. 1 ; II, 6, n°. 1 ; III, 24, n°. 2 ; IV, 6, n°. 4 ; 20, n°. 6.—Ap. Klee, *Manuel de l'histoire des dogmes chrétiens*, t. I, p. 176.

(2) *Cohort. ad Gent.*, p. 173, édit. G. ; p. 63, B, édit. H.

Saint Clément nous paraît donner, pour base à son édifice théologique, cette pensée : l'idée de Dieu est naturelle à l'homme. Au moins aime-t-il à la produire sous les formes les plus diverses. C'est tour à tour le pressentiment d'une puissance divine; un écoulement divin reçu par tous; la préconception, la manifestation, pour les esprits droits, d'un Dieu unique et tout-puissant. Cette notion existe naturellement, et sans le secours de l'éducation, chez tous les hommes (1); seulement elle se présente plus développée chez ceux qui se sont exercés à l'étude des lettres et qui reconnaissent « l'existence d'un Dieu unique, sans commencement et sans fin, lequel habite au-dessus de nous, dans quelque région de la plaine céleste, comme dans un centre d'observation (2). » Il y a plus : aucune nation, aucune tribu même nomade, ne pourrait vivre et se maintenir sans une foi instinctive à un être supérieur. Tous les peuples, qu'ils habitent l'Orient ou l'Occident, le Nord ou le Midi, sont unanimes à proclamer son existence (3).

Saint Clément rapporte à Dieu l'origine de cette idée : c'est lui qui l'a imprimée dans l'esprit de l'homme en le créant à son image (4). Dieu n'a jamais cessé de se révéler à l'humanité, même après sa chute (5); de là, un enseignement constant, une tradition générale qui a porté partout l'idée d'un Être suprême; cette idée pénétra chez les Grecs; elle éclaira leurs philosophes les plus vertueux,

(1) *Strom.*, l. V, c. XIV, p. 456, édit. G. ; p. 612, A, édit. H.
(2) *Cohort. ad Gent.*, p. 148, édit. G.
(3) *Strom.*, l. V, c. XIV, p. 457, édit. G. ; p. 612, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. V, c. XIII, p. 429, édit. G.
(5) *Ibid.*, l. VI, c. XIII, p. 428, édit. G.

sans être cependant aussi complète chez eux qu'elle le fut depuis l'avènement du Christ (1).

Voilà donc, pour répandre dans le monde l'idée divine, l'action de Dieu même antérieure à toute démonstration proprement dite.

Faut-il conclure de ce point de départ que saint Clément exclut le raisonnement du domaine théologique? Les gnostiques auraient eu beau jeu avec lui; il se serait, d'ailleurs, placé en-dehors de l'enseignement chrétien. Saint Clément fait remarquer que la question de Dieu présente, il est vrai, de grandes difficultés; que si, en toute chose, on a peine à découvrir le principe, c'est surtout lorsqu'il s'agit du principe par excellence, de la cause suprême de tout ce qui est, que les difficultés s'accroissent (2) : l'expression manque pour caractériser son essence, et il n'y a pas lieu d'employer ici le genre de démonstration qui s'appuie sur des vérités antérieures; car rien n'est avant celui qui est inengendré (3).

Telles sont les difficultés du problême. Qu'on le remarque bien! Saint Clément ne dit pas, comme on l'a prétendu, que l'existence de Dieu est indémontrable, il dit seulement qu'il est difficile de démontrer (δύσδεικτος) le premier principe, et de le saisir (λαμβάνειν) à l'aide d'une démonstration qui supposerait quelque chose d'antérieur.

Pour mieux comprendre encore la pensée de saint Clé-

(1) *Strom.*, l. VI, c. v, p. 489, édit. G.

(2) Καὶ μὴν ὁ δυσμεταχειριστότατος περὶ θεοῦ λόγος ἐστιν. Ἐπεὶ γὰρ ἀρχὴ παντὸς πράγματος δυσεύρετος πάντως που ἡ πρώτη καὶ πρεσβυτάτη ἀρχὴ δύσδεικτος, ἥτις καὶ τοῖς ἅπασιν αἰτία τοῦ γενέσθαι. *Ibid.*, l. V, c. XII, p. 425, édit. G.; p. 587, édit. H.

(3) *Ibid.*, p. 425-26, édit. G.; p. 587-88, A-B, édit. H.

ment, il faut entrer dans une distinction qu'il a grand soin d'établir, et ne pas confondre *le sein* (κόλπος) *de Dieu* où le regard de l'homme et la démonstration ne peuvent pénétrer, c'est-à-dire son essence, ce qui est en lui invisible (ἀόρατον), et ce par quoi il se manifeste et se rend accessible aux intelligences.

On a vu que saint Clément assigne, comme sources premières de la croyance en Dieu, son idée imprimée, dès l'origine, dans l'esprit de l'homme, puis l'enseignement et la tradition. Pour confirmer et développer cette idée, pour l'élever au degré de perfection dont elle est susceptible, plusieurs moyens nous sont proposés.

Nous avons d'abord le spectacle de la nature; peut-on la contempler, sans reconnaître l'existence d'une intelligence qui anime l'univers, qui le meut, le conserve et le régit? La plupart des philosophes ont compris que l'homme est fait pour saisir cet ordre et cette harmonie du monde; mais on a peine à concevoir comment ils ont pu se tromper au point d'adorer l'œuvre du Créateur au lieu du Créateur lui-même. Aussi, saint Clément appelle-t-il les païens à une étude nouvelle de la nature. Qu'elle soit complète et profonde. Alors, ils n'adoreront plus le soleil, mais son auteur; ils ne feront plus un Dieu de l'univers, ils s'élèveront jusqu'au Dieu qui a fait le monde (1).

Voyez, dit saint Clément, en se plaçant à un autre point de vue, ce qui se pratique dans les mystères de la Grèce. Pour y être admis, il faut se soumettre à des purifications expiatoires auxquelles succède un enseignement fondamental que l'initiation vient enfin couronner. Quand on est arrivé au terme des épreuves, il ne reste qu'à em-

(1) *Cohort. ad Gent.*, p. 144, édit. G.

brasser, par l'intuition, la nature et l'ensemble des choses. Ainsi, chez les chrétiens, le baptême ouvre la porte de la vie; ils trouvent la purification dans l'*exomologèse* ou la confession, et enfin l'initiation, dans l'*analyse* qui les élève à Dieu.

L'analyse prend son point de départ dans les êtres sensibles et faisant abstraction de leurs propriétés physiques, en retranche successivement les trois dimensions, longueur, largeur et profondeur. Il ne reste plus que l'unité réduite, pour ainsi dire, à un point sans étendue. Que ce point soit encore supprimé, et l'on a l'unité absolue. Cet *Un*, c'est Dieu.

Voilà le procédé philosophique, décrit depuis longtemps et employé par Platon. Il faut lui donner une couleur exclusivement chrétienne. En suivant cette méthode, dit saint Clément, en supprimant ainsi ce qui est multiple, soit dans les corps, soit dans les choses incorporelles, si on parvient à la grandeur du Christ, et si de là, à force de sainteté, on avance dans son immensité, on arrive en quelque manière jusqu'au Tout-Puissant, et on y découvre non, il est vrai, ce qu'il est, mais du moins ce qu'il n'est pas (1).

Un peu plus loin, saint Clément insiste sur cette nécessité de purifier l'âme et de la soustraire à l'empire dès sens, quand on veut s'élever à Dieu. Lorsqu'elle sera ainsi préparée, elle s'élancera vers chaque être isolément, et, sans s'arrêter jamais dans sa contemplation, elle montera de degré en degré jusqu'à ce qu'elle atteigne enfin le bien véritable (2). Puis, à cette réminiscence platonique vient se joindre l'idée chrétienne. Il est diffi-

(1) *Strom.*, l. V, c. x, p. 417-18, édit. G.; p. 582, A-C, édit. H.
(2) *Ibid.*, p. 419-20, édit. G.; p. 583, C-D, édit. H.

cile, sans doute, de pénétrer dans la région divine, que Platon appelle la *sphère des idées*. Abraham ne la vit que de loin (1); et, quand Moïse conjure Dieu de se montrer à lui, il fait assez entendre que l'Être suprême ne peut être compris qu'au moyen d'une vertu émanant de lui-même (2).

Il y a deux parties dans cette argumentation. La première est, comme on l'a vu, dirigée contre les marcionites. Saint Clément prouve que Dieu peut être connu dans son existence et dans plusieurs de ses attributs, mais non compris entièrement; que cette connaissance, bien que partielle, ne doit pas être regardée comme une ignorance absolue. Il entend alors les valentiniens et les basilidiens se vanter de posséder une connaissance parfaite de toutes les choses divines (3) : autre erreur qu'il combat dans la seconde partie de sa polémique.

Ses arguments sont tirés de la nature de Dieu et de celle de l'homme. « Ce qui est immense, infini, peut seul se connaître (4); notre nature étant finie, il nous est impossible de le comprendre (5). Pour posséder une connaissance égale à celle que Dieu a de lui-même, il faudrait être son égal en toutes choses; aussi, celle des philosophes, même les plus sages, fut-elle incomplète (6). La plus parfaite que nous puissions avoir est regardée comme un effet de la grâce, comme le résultat

(1) *Strom.*, l. V, c. x, p. 419, édit. G.; p. 583, édit. H.

(2) *Ibid.*, p. 418, édit G.; p. 582, édit. H.

(3) Cfr. *Irénée*, II, 28, n°. 9. Apud Klee, *Manuel de l'hist. des dogmes chrétiens*, t. I, p. 178.

(4) *Strom.*, l. V, c. xii, p. 422-426, édit. G.; p. 584-88, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. V, c. x, p. 409-414, édit. G.; p. 576-79, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. VI, c. v, p. 489, édit. G.; p. 635, édit. H.

de l'enseignement même de Dieu, ou plutôt du Verbe (1). Elle se trouve dans le christianisme et elle est certaine, car elle repose sur la parole de Dieu; toutefois elle ne sera complète que dans l'éternité (2).

Comme Dieu est incompréhensible, il est ineffable. Comment, en effet, définir (3), nommer « celui qui n'est ni genre, ni différence, ni espèce, ni individu, ni nombre, ni accident? » Nous l'appelons, il est vrai, l'Un, le Bon, l'Intelligence, l'Être lui-même, Père, Dieu, Créateur, Maître. Mais aucun de ces termes, pris séparément, n'exprime parfaitement son être et ses propriétés; ils sont tous empruntés à quelqu'une de ses opérations, ou rappellent ses bienfaits; réunis, ils indiquent la vertu du Tout-Puissant; aucun d'eux ne représente totalement sa substance infinie. Et cette impropriété des noms divins s'explique. Tout ce qui est nommé *proprement* le doit à quelque chose qui est inhérent à sa nature et que l'on conçoit, ou à des rapports nécessaires avec d'autres objets. Or, en Dieu rien de semblable : il est la simplicité même, et nous ne pouvons le comprendre; d'un autre côté, il n'a aucune relation naturelle avec ce qui est en-dehors de lui. Toutes les dénominations en usage témoignent donc de notre indigence; le nom véritable nous manque et ceux que nous employons ne peuvent servir qu'à fixer notre pensée et à l'empêcher de s'égarer sur d'autres appellations qui dégraderaient l'Être éternel (4).

Parmi ces dénominations, la plus générale est celle de Dieu; elle exprimerait l'Être immuable de qui découle

(1) *Strom.*, l. V, c. XII, p. 426, édit G.; p. 588, B, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. V, c. I, p. 370, édit. G.; p. 547, C, édit. H.
(3) *Ibid.*, l. II, c. XVI, p. 160, édit. G.; p. 391, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. V, c. XII, p. 425-426, édit. G.; p. 587-588, édit. H.

tout ce qui est bon (1). Mais le nom de Dieu, par excellence, c'est le tétragramme hébreu I A O U, qui signifie celui qui est et qui sera (2), celui qui existe en même temps dans les trois divisions de la durée, le passé, le présent, le futur (3). Quand Dieu lui-même voulut se faire connaître à Moïse, il s'appela *Celui qui est.* A ce terme, d'après saint Clément, correspondrait le nom platonicien de Dieu, *Ce qui est.* Il y a cependant une différence, comme on l'a fait remarquer. Ce dernier terme exprime l'Être universel et impersonnel, tout ce qui est, la substance infinie du panthéisme (4); l'autre, au contraire, attribue à *Celui qui est* une existence essentiellement propre et personnelle; elle le fait donc substantiellement distinct de tout ce qui n'est pas lui (5).

Ces observations sur les noms de Dieu et sur celui qu'il paraît avoir choisi, nous apprennent en quoi saint Clément fait consister son essence. Il n'a pas, sans doute, la prétention de le comprendre; mais, en regardant comme le nom le plus propre à Dieu, celui qui exprime l'existence nécessaire et immuable, il indique assez que, selon lui, l'*agennésie* (ἀγέννητος), ou pour parler le langage de la scolastique, l'*aséité*, la nécessité d'exister est l'attribut constitutif de l'essence divine. D'ailleurs, il le dit lui-même : « L'essence ou la substance est en Dieu quelque

(1) *Strom.*, l. IV, c. XXIII, p. 352, édit. G.

(2) *Ibid.*, l. V, c. VI, p. 390, édit G.; p. 562, D, édit. H.

(3) *Cohort. ad Gent.*

(4) Ajoutons toutefois que saint Clément se prononce avec force contre le système qui fait de l'homme une partie de Dieu, un de ses éléments constitutifs, son fils du côté de la nature, un être, en un mot, qui lui serait consubstantiel. *Strom.*, l. II, c. XVI, p. 161, édit. G.

(5) Cfr. Mgr. Ginouilhac, *Histoire du dogme catholique*, t. I, p. 49.

chose qui est éternel et sans principe,... et la cause de tous les êtres (1).

Nous entrons ainsi dans l'étude des attributs de Dieu. Commençons par ceux que l'on appelle métaphysiques, bien que saint Clément n'emploie pas ce mot, et qu'il ne tente aucune classification. Ses idées sont toujours éparses; il les jette çà et là, suivant les exigences de la controverse; mais sa pensée ne s'en formule pas avec moins de netteté.

Dieu est *infini*, sans dimension, sans bornes (2), souverainement parfait, l'Être par excellence (3). Aussi n'a-t-il nul besoin de la créature (4), de ses sacrifices et de ses dons, bien qu'il les prescrive (5).

Dieu, la cause première, est éternel, inengendré, au-dessus du temps (6) et surpassant toute durée (7).

Remarquons, entre l'homme et lui, des différences frappantes qui révèlent d'autres attributs: « Il nous a donné la naissance, quoiqu'il n'ait jamais été engendré; l'accroissement, quoiqu'il demeure immuable; il nous fait passer par la vieillesse et par la mort, bien qu'il ne les éprouve ni l'une ni l'autre (8); sa volonté est étrangère aux fluctuations que subit la nôtre et aux passions qui

(1) Οὐσία ἐστιν ἐπὶ θεοῦ ἀΐδιόν τι καὶ ἄναρχον,... καὶ τῶν ὄντων αἴτιον. *Fragm.*, ap. Potterum, Opp., p. 1016.

(2) *Strom.*, l. V, c. XII, p. 425, édit. G.; p. 587, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. VII, c. V, p. 603, édit. G.; p. 715, édit. H.

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*, l. VII, c. III, p. 592, édit. G; p. 707, édit. H.;—l. VII, c. VI, p. 604, édit. G.; p. 715, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. V, c. XI, p. 418, édit. G.; p. 582, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. II, c. II, p. 120, édit. G.; p. 361, B, édit. H.

(8) *Ibid.*, l. V, c. XII, p. 416, édit. G.; p. 580, édit. H.

nous troublent (1). En Dieu donc nul changement de nature et d'état, parce qu'il est parfait, éternel; nul changement de lieu, parce qu'il est immense (2).

Mais comment concevoir cette immensité? Saint Clément fait d'abord remarquer que Dieu n'est « ni dans une nue, ni dans un lieu quelconque; qu'il ne contient ni n'est contenu à la manière des substances matérielles; que rien ne le circonscrit et ne le partage. Puis, il ajoute que Dieu réside par-delà l'espace; qu'il est loin de la créature par son essence; qu'il nous environne cependant par sa puissance qui embrasse tout; que cette puissance est toujours en contact avec les hommes, toujours présente au milieu d'eux pour les voir, les enseigner et les protéger (3).

Soutenir ainsi la toute-présence virtuelle de Dieu, c'était se prononcer déjà contre le système qui faisait l'Être divin consubstantiel avec le monde, répandu dans la nature et mêlé avec elle (4).

Saint Clément l'attaque avec plus de force, quand il parle de la simplicité de l'Être divin. Voici son raisonnement : « Dieu, ainsi que le dit le Seigneur, est esprit; or, un esprit est proprement une nature incorporelle et incirconscrite. L'incorporel est ce qui n'est pas composé d'éléments matériels, ce qui n'a ni longueur, ni largeur, ni profondeur; l'incirconscrit est ce qui n'est pas un lieu, car il n'y a pas de lieu qui soit partout, en toutes choses, et tout entier en chacune, et le même en lui-même (5). »

(1) *Strom.*, l. II, c. XVI, p. 160, édit. G.; p. 391, édit. H.;—l. VII, c. VI, p. 604, édit. G.; p. 715, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. VII, c. V, p. 603, édit. G.; p. 705, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. II, c. II, p. 120, édit. G.; p. 360, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. V, c. XIV, p. 430, édit. G.; p. 591, édit. H.

(5) *Fragm.*, ap. Le Nourry, *Apparat. max.*, col. 1336, A, ex biblioth. reg.

C'est donc une erreur que d'attribuer à Dieu, comme le font les stoïciens, une forme humaine (1). Il résulterait de cette assimilation que l'Être divin aurait la même organisation que l'homme (2), et qu'il éprouverait les mêmes besoins (3). La partie négative de cette argumentation se résume dans cette formule : « Que ces expressions des Livres Saints, *figure, mouvement, état, siége, lieu, main droite, main gauche,* soient littéralement applicables au Créateur de l'univers, il ne faut pas même le penser (4). »

On voit comment, en établissant la simplicité de la nature divine, saint Clément combat l'anthropomorphisme. Voici maintenant pour le panthéisme.

Il veut que l'on repousse le système qui voit dans l'homme une partie de Dieu, un de ses éléments constitutifs, son fils du côté de la nature, un être qui lui serait consubstantiel. Saint Clément se contente de signaler une des conséquences de cette doctrine : quand l'homme se rend coupable, ce serait Dieu qui ferait le mal par telle ou telle de ses parties. Est-il possible, demande-t-il, d'admettre une idée semblable (5)?

Arrivons à la conclusion générale : Dieu n'a aucun rapport de nature avec le monde, soit qu'il ait fécondé le néant, soit qu'il ait travaillé sur une matière préexistante; car, dans le premier cas, le néant est l'absence de l'être ; dans le second, la matière, en tout et partout, est différente de Dieu (6).

Il reste donc que l'Être divin n'ait pas de forme humaine,

(1) *Strom.*, l. VII, c. VII, p. 612, édit. G. ; p. 720, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. VII, c. VI, p. 607, édit. G. ; p. 717, édit H.
(3) *Ibid.*, l. VII, c. V, p. 603, édit. G. ; p. 715, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. V, c. XI, p. 418, édit. G. ; p. 582, édit. H.
(5) *Ibid.*, l. II, c. XVI, p. 161, édit. G. ; p. 392, édit. H.
(6) *Ibid.*

qu'il ne soit pas l'âme du monde, qu'il soit étranger à la substance des créatures et parfaitement simple. D'un autre côté, il est immense ou présent partout, immuable, éternel, infini, existant par lui-même. Ainsi s'enchaînent, dans la pensée de saint Clément, les attributs métaphysiques de la divinité.

Il indique et décrit parmi ses attributs moraux :

1°. La Toute-science. Les païens eux-mêmes l'accordaient à l'Être suprême. On demandait à Thalès si l'homme peut cacher ses actions à Dieu. « Et comment ? répondit-il, il ne peut même pas lui dérober ses pensées (1). » Saint Clément ne devait pas négliger l'occasion de préparer les païens de son temps à recevoir la vérité, en leur rappelant l'enseignement d'un de leurs Sages. Rapprochons donc de cette belle parole de Thalès la théorie du prêtre alexandrin.

La connaissance que Dieu a de lui-même est, dit-il, infinie comme son être; elle embrasse le passé, le présent et l'avenir.

Dans le présent, attentif à tout ce qui se passe sur la scène du monde, il saisit d'un seul regard, par une intuition immédiate, l'ensemble et les détails (2). Il connaît donc d'une manière parfaitement certaine les créatures et leurs actions. Par une puissance inexplicable, il atteint les sentiments les plus intimes de l'âme, ses pensées, ses desseins; pour arriver jusqu'à lui, la prière n'a pas besoin du son de la voix : être intelligent, il entend l'intelligence humaine, et ce que saint Clément appelle le cri de la conscience (3).

(1) Καὶ πῶς, εἶπεν, ὅς γε οὐδὲ διανοούμενος. *Strom.*, l. V, c. XIV, p. 435, édit. G ; p. 594, édit. H.

(2) Ἀθρόως τε γὰρ πάντα, καὶ ἕκαστον ἐν μέρει, μιᾷ προβολῇ προσβλέπει. *Ibid.*, l. VI, c. XVII, p. 571, édit. G. ; p. 692, édit. H.

(3) Δυνάμει τῇ ἀῤῥήτῳ καὶ ἄνευ τῆς αἰσθητῆς ἀκοῆς, ἅμα νοή-

Il lisait d'ailleurs dans l'avenir, même avant la création. De toute éternité, il a une connaissance lumineuse de chaque individu (1); il sait quelles pensées se présenteront à son esprit (2).

C'est la même prescience pour le monde physique. Dieu n'a pas attendu la production de la lumière pour la proclamer bonne. Mais, avant de la faire jaillir du néant, sachant bien ce qu'elle serait un jour, il l'approuva telle qu'elle parut plus tard, « sa puissance créant, par un décret éternel, avec ce caractère de bonté, ce que son énergie devait faire bon en réalité (3). »

En un mot, tout ce qui doit être, il le connaît comme existant déjà (4). Et cette prescience n'est pas en lui quelque chose de plus grand que la science. Elles lui sont, l'une et l'autre, également naturelles, sans être des qualités qui se distinguent de son être, sans souffrir ni variation ni progrès.

2°. La Volonté. Rien n'existe sans la volonté de Dieu (5); tout ce qu'il veut, il le peut (6); il opère par le simple fait de vouloir (7). Cette volonté, une, identique (8), immuable, est donc toute-puissante.

ματα πάντα γινώσκει. Strom., l. VII, c. VII, p. 612, édit. G., p. 720, édit. G.

(1) *Ibid.*, l. VI, c. XVII, p. 571, édit. G.; p. 692, édit. H.

(2) Ἦν καὶ πρὸ τῆς δημιουργίας εἰς νόησιν ἤξουσαν ἠπιστήσατο. *Ibid.*, l. VII, c. VII, p. 617, édit. G.; p. 724, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. VI, c. XII, p. 532, édit. G.; p. 665, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. VII, c. VII, p. 612, édit. G.; p. 721, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. VI, c. XVII, p. 571, édit. G.; p. 692, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. VII, c. VII, p. 604, édit. G.; p. 723, édit. H.

(7) *Cohort. ad Gent.*, p. 144, édit. G.; p. 42, édit. H.

(8) *Strom.*, l. VI, c. XVI, p. 561, édit. G.; p. 685, édit. H.

Elle est libre aussi. Dieu est bon, mais ce n'est pas comme le feu qui exerce, sans le vouloir, la faculté qu'il a d'échauffer; s'il répand sur nous ses bienfaits, s'il prévient même nos demandes, c'est volontairement, jamais par une nécessité qui l'entraîne. Il déploie sa munificence dans la plénitude de sa volonté. La Providence n'est pas une puissance aveugle, fatalement occupée à servir les créatures (1).

3°. La Bonté. Qui pourrait la nier? Saint Clément pense, comme le stoïcisme (2), que rien n'est préférable à ce qui est bon, et que ce qui est bon est utile. Mais, si faire le bien spontanément est une perfection, Dieu doit être bienfaisant, et l'être spontanément (3). Rien n'existe que Dieu ne l'ait voulu, et il ne peut haïr son œuvre; il doit, au contraire, l'aimer d'autant plus qu'elle approche davantage de la perfection. Or, l'homme étant la plus noble des créatures, il faut que Dieu l'aime et lui veuille du bien (4).

4°. La Justice, qui se concilie facilement avec sa bonté. Le gnosticisme proclamait cette conciliation impossible; il sacrifiait ainsi un des attributs de Dieu; les disciples de Marcion allaient même jusqu'à vouloir deux dieux, l'un bon, l'autre juste (5). Saint Clément essaya de résoudre

(1) *Strom.*, l. VII, c. VII, p. 616, édit. G.; l. VII, p. 723, édit. H.

(2) Voici le principe même des stoïciens: Ἀγαθόν ἐστιν ὠφέλεια, ἢ οὐχ ἕτερον ὠφελείας. Ap. Sextum Empiricum, l. X, *Adversus Mathematicos*, p. 244. Cfr. *Hypotyp.* l. III, c. XX; — Diog. Laërt., l. VI, seg. 94.

(3) *Le Pédagogue*, l. I, c. VIII, p. 237, édit. G.; p. 114, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. I, c. VIII, p. 237, édit. G.; p. 113, édit. H.

(5) Cfr. Origen., *Comment. in Exod.*; — Opp. t. I, p. 17; — Tertullian., *Contra Marcion.*, l. I, c. VI.

le problême dans le sens de l'enseignement chrétien. Remarquons les principes qu'il pose.

Si Dieu est essentiellement bon, il doit haïr le mal (1), et alors bon par lui-même, il devient juste à cause de nous (2). Il agit à notre égard comme nous agissons envers nos enfants : ne pas les reprendre dans leurs défauts, de peur de les affliger, ce serait ne pas les aimer; les corriger, au contraire, c'est leur *bâtir un long bonheur sur un chagrin d'un moment* (3). De même l'œuvre propre de la justice divine, quand elle s'exerce sur le coupable, est de procurer le bien (4). De là, cette conclusion de saint Clément : comme la bonté de Dieu est juste, sa justice est bonne (5).

Mais alors pourquoi le mal qui provoque la justice divine? Autre problême qui a toujours fait le tourment de l'esprit humain!

Saint Clément répond et prouve que Dieu n'est ni l'auteur, ni la cause du mal (6). Étant essentiellement bon, il ne peut rien vouloir, rien faire qui soit opposé à cet attribut (7). De plus, le mal n'est pas une nature, quelque chose de substantiellement et originairement mauvais; par conséquent, il n'est pas l'œuvre de Dieu, mais un acte de quelqu'une de ses créatures (8). En-dehors de

(1) *Le Pédagogue*, l. I, c. VIII, p. 240, édit. G.; l. I, p. 117, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. I, c. IX, p. 251, édit. G.; p. 127, édit. H.

(3) *Ibid.*, p. 248, édit. G.; p. 120, édit. H.

(4) *Strom.*, l. VII, c. II, p. 589 édit. G.; p. 705, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. VI, c. XIV, p. 538, édit. G.; p. 668, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. VII, c. II, p. 589, édit. G.; p. 705, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. IV, c. XXVI, p. 362, édit. G.; p. 542, édit. H.

(8) *Ibid.*, l. IV, c. XIII, p. 349, édit. G.; p. 511, édit. H.

celui qui le commet, il n'est rien (1). Il suppose un agent dans lequel il n'est pas un fait essentiel, comme la rouille qui s'attache au fer, mais le résultat de sa volonté propre (2). Si le vice était involontaire, si l'âme n'était pas libre de se porter vers une chose ou de s'en éloigner, ni les louanges. ni les reproches, ni les récompenses, ni les châtiments ne seraient justes (3). Mais il n'en est pas ainsi. Une foi fut établie dès l'origine : toute âme est libre d'embrasser la vertu (4), ou de ne pas accomplir les préceptes. Il est donc juste que la louange ou le blâme s'attachent à nos actions (5).

Quand nos actes ont un caractère mauvais, c'est toujours un libre choix, joint au désir, qu'il en faut accuser. L'ignorance et l'inadvertance peuvent, il est vrai, n'y être pas étrangères : séduits par la volupté, qui nous invite au mal, il nous arrivera de la prendre pour un bien. Nous n'en sommes pas moins coupables ; car il dépend toujours de nous de nous affranchir de l'ignorance et de ne pas céder à ces trompeuses chimères qui nous attirent. La cause du mal est donc essentiellement dans le libre arbitre de l'être créé ; en aucun cas, Dieu n'en est l'auteur ; il peut donc juger avec équité les déterminations volontaires de l'âme (6). L'âme choisit elle-même le supplice, lorsqu'elle choisit le péché (7).

(1) Οὐδὲν γὰρ ἡ ἁμαρτία, ἄνευ τοῦ ἁμαρτάνοντος. *Strom.*, l. IV, c. XIII, p. 319, édit. G ; p. 311, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. IV, c. II, p. 315, édit. G. ; p. 509, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. I, c. XVII, p. 56, édit. G. ; p. 311, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. VII, c. II, p. 688, édit. G. ; p. 704, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. IV, c. XXIV, p. 352, édit. G. ; p. 536, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. I, c. XVII, p. 56-57, édit. G. ; p. 311-312, édit. H.

(7) *Le Pédagogue*, l. I, c. VIII, p. 240, édit. G. ; p. 117, édit. H.

Mais pourquoi Dieu permet-il le mal? Ne pas l'empêcher, n'est-ce pas en être cause?

Être cause, répond saint Clément, c'est faire, c'est opérer, c'est agir. Or, en quoi agit celui qui n'empêche pas? Juge-t-on cause de la blessure le bouclier qui laisse le trait arriver jusqu'à la poitrine? — On n'est coupable de permettre une chose, qu'autant qu'elle doit être mauvaise, et qu'il n'y a pas de raison suffisante pour la permettre. Or, le don de libre arbitre, loin d'être mauvais en soi, est, au contraire, un grand bien. C'est par lui que l'homme est fait à l'image de Dieu; qu'il se rend maître de lui-même; que, sans être bon par essence, il s'approprie le bien; qu'il devient un être vertueux et méritant; qu'il se crée un droit à la félicité suprême. Ce don n'est donc pas mauvais en soi-même (1). Mais l'homme en abuse. Et que ne peut-il pas tourner au mal? Ce qu'il faut considérer, ce n'est pas cet abus, mais la fin que Dieu s'est proposée et les moyens qu'il emploie pour y arriver. Or, le plan de la création dans son ensemble comme dans ses détails, a été combiné pour le salut universel; et tout ce qui n'entrave pas l'exercice du libre arbitre est devenu, grâce au Seigneur, l'auxiliaire de la vertu et du bien (2). Ce bien, Dieu sait le tirer du mal lui-même. Non-seulement il ne permet pas que le vice, né d'une déviation volontaire de l'ordre, demeure inutile ou nuisible en tout et pour tous; mais il conduit à une fin bonne et utile les passions les plus mauvaises (3).

Saint Clément juge, d'après ce point de vue, les persécutions. Dieu, dit-il, ne les voulait pas; cependant il les

(1) *Strom.*, l. I, c. XVIII, p. 56, édit. G.; p. 311, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. VII, c. II, p. 589, édit. G.; p. 705, édit. H.
(3) *Ibid.*, l. I, c. XVII, p. 56-58, édit. G.; p. 311-313, édit. H.

a permises : elles ont eu pour résultat la gloire des martyrs et la destruction du paganisme (1). Dans tout cela éclate l'action de la Providence, sa sagesse, sa vertu, sa puissance (2).

Comme le mal moral, le mal physique, qui n'est qu'un châtiment, se concilie parfaitement avec les attributs divins. Il y a cependant entr'eux une notable différence : Dieu n'est pas la cause du premier; il est l'auteur du second. Mais dans quel but? Trois motifs le portent, dit saint Clément, à en affliger l'homme : 1°. il purifie l'âme, la détourne du vice, la rend meilleure; 2°. il instruit par l'exemple et dit à celui qui en est le témoin : Garde-toi de tomber dans la même faute (3). Là, où il cesse de se manifester, pénètrent le vice et le désordre; la malignité des hommes, contenue, étouffée par sa présence, reparaît dès qu'il se retire (4). Que deviendrait sans lui la victime de l'injustice? Il la relève, il la sauve du mépris, il empêche le renouvellement de l'outrage (5).

Dieu, d'ailleurs, montre le châtiment long-temps avant de l'infliger : il cherche à inspirer une crainte salutaire, et c'est un bel art que d'effrayer l'agent qui peut faillir, afin qu'il ne pèche pas. Dieu veut aussi provoquer le repentir et pouvoir pardonner. Quand il est forcé de punir, il ne le fait jamais par haine et par colère; il n'a en vue que la justice, qui ne doit pas à cause de nous cesser d'être respectée (6).

(1) *Strom.*, l. IV, c. XI-XII, p. 308-315, édit. G.; p. 504-509, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. I, c. XVII, p. 58, édit. G.; p. 313, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. IV, c. XXIV, p. 353, édit. G.; p. 536, édit. H.

(4) *Le Pédagogue*, l. I, c. VIII, p. 240, édit. G.; p. 117, édit. H.

(5) *Strom.*, l. IV, c. XXIV, p. 353, édit. G.; p. 536, édit. H.

(6) *Le Pédagogue*, l. I, c. VIII, p. 238-240, édit. G.; p. 116-118, édit. H.

5°. L'Unité. Saint Clément paraît avoir ici très-peu touché la preuve métaphysique. Il s'attache surtout à celle qui se tire de l'enseignement des philosophes et des poètes païens (1), des oracles sybillins (2), de la croyance unanime des peuples (3), de la révélation (4), du témoignage immédiat de l'âme humaine (5), de l'unité et de l'ordre du gouvernement qui brille dans le monde (6).

Et il ne s'agit pas seulement pour lui d'une unité spécifique, comme l'entendaient certains sectaires qui partageaient la divinité en trois individualités, ayant chacune une nature propre. Saint Clément établit de la manière la plus positive l'unité absolue de la nature divine. « Dieu est un, dit-il, au-delà de l'un, et au-dessus même de l'unité. Aussi la parole que le Sauveur lui adresse, en disant *Toi*, est-elle emphatique, et indique-t-elle le Dieu qui est vraiment seul, unique, qui a été, qui est et qui sera (7). » Saint Clément ajoute que « dans l'identité incréée, celui qui est existe seul toujours un et le même (8). Il est le seul qui soit tout-puissant et adorable (9) : aussi, porter ses prières aux dieux mensongers du paganisme,

(1) *Strom.*, l. V, c. XIV, p. 430 et suiv., édit. G.; p. 592 et suiv., édit. H. Cfr. *Cohort. ad Gent.*, n°s. VI, VII.

(2) *Strom.*, l. VI, c. V, p. 491, édit. G.; p. 636, édit. H. Cfr. sur la valeur des oracles sybillins, Julien, *Revue de l'instr. publique*, 2 juin 1853; *Annales de philosophie chrétienne*, t. IX, p. 142, 4e. sér.

(3) *Strom.*, l. V, c. XIV, p. 457, édit. G.; p. 612, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. IV, c. XIII, p. 317, édit. G.; p. 540, édit. H.

(5) *Ibid.* l. V, c. XIII, p. 429, édit. G.; p. 590, édit. H.

(6) *Cohort. ad Gent.*, passim.

(7) *Le Pédagogue*, l. I, c. VIII, p. 241, édit. G.; p. 118, édit. H.

(8) *Strom.*, l. VI, c. XVI, p. 557, édit. G.; p. 682, édit. H.

(9) *Ibid.*, l. VI, c. XVIII, p. 576, édit. G.; p. 695, édit. H.

est-ce le comble de l'extravagance (1)? Enfin, il est le seul qui doive être regardé comme le Créateur du monde (2). »

6°. La Puissance créatrice. Saint Clément enseigne-t-il la création *ex nihilo?* Remarquons d'abord qu'il combat l'éternité du monde (3). Il connaît le système qui réduit Dieu à n'être que l'organisateur d'une matière préexistante, et celui qui le fait tirer les êtres du néant (4) : il se prononce assez clairement pour ce dernier, en disant que rien n'existe sans la volonté de Dieu (5).

Si saint Clément avait eu une autre pensée, il se serait placé en-dehors de la révélation et de la croyance unanime des chrétiens. Photius, il est vrai, lui reproche d'avoir enseigné l'éternité de la matière (6) ; mais nous avons vu plus haut quelle est la valeur de ces accusations basées sur des livres qui n'existent plus; ceux des ouvrages de saint Clément que nous pouvons consulter, protestent contre elles.

Là, nous voyons, en effet, un rapport frappant entre son langage et l'enseignement chrétien. Comme l'Église place, dans ses symboles, à la suite de l'unité de Dieu, le dogme de la création (7), saint Clément affecte, dans ses formules, de reproduire ce rapprochement. Il répète souvent que Dieu seul a fait le monde, parce que seul

(1) *Strom.*, l. VII, c. VII, p. 613, édit. G. ; p. 721, édit. H.

(2) *Cohort.*, p. 144, édit. G. ; p. 42, édit. H.

(3) *Strom.*, l. V, c. XIV, p. 432, édit. G. ; p. 592, édit. H. ; l. VI, c. XVI, p. 565, édit. G. : p. 687, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. II, c. XVII, p. 161, édit. G. ; p. 392, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. VI, c. XVII, p. 571, édit. G. ; p. 692, édit. H.

(6) Cfr. *Cod. CIX*, p. 285, edit. Rothomag.

(7) Cfr. Klee, *Manuel de l'histoire des dogmes chrétiens*, t. I, p. 314.

il est le Dieu véritable, seul tout-puissant (1). Il n'y a vraiment qu'un seul Dieu, et c'est lui, dit saint Pierre, qui a fait le commencement de toutes choses (2). Si nous l'appelons Seigneur et Père, c'est qu'il est le Créateur de tout ce qui est (3). Comme Moïse, et fidèle à son enseignement, saint Clément montre Dieu créant, à l'origine, le ciel et la terre (4); puis, après l'œuvre des six jours, ordonnant que l'ordre établi par lui se maintienne inviolablement pendant toute la durée des siècles (5).

Si nous sortons des commentaires de saint Clément sur les formules chrétiennes, sa pensée se reproduit avec la même netteté.

A ceux qui parlaient de plusieurs principes, il répond qu'il n'y en a qu'un seul (6); que rien n'existe avant l'Être incréé (7); qu'il n'y a qu'un seul être qui n'ait pas été engendré, à savoir le Dieu tout-puissant (8); que lui seul, par conséquent, est éternel; que ce Dieu, sans commencement, est le principe de tout absolument (9); que tout ce qui existe lui doit d'être (10) et de se conserver (11). Rien donc ne lui est coéternel, pas plus la matière que le reste.

Saint Clément comprend si bien l'importance du dogme

(1) *Cohort. ad Gent.*, p. 144, édit. G.; p. 42, édit. H.

(2) *Strom.*, l. VI, c. VII, p. 503, édit. G.; p. 644, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. VI, c. XVI, p. 558-564, édit. G.; p. 682-687, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. V, c. XIV, p. 433, édit. G.; p. 593, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. VI, c. XVI, p. 561, édit. G.; p. 684, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. II, c. VIII, p. 139, édit. G.; p. 379, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. V, c. XII, p. 426, édit. G.; p. 588, édit. H.

(8) *Ibid.*

(9) Ὁ θεὸς δὲ ἄναρχος, ἀρχὴ τῶν ὅλων παντελής. *Ibid.*, l. IV, c. XXV, p. 357, édit. G.; p. 559, édit. H.

(10) *Ibid.*, l. VI, c. XVII, p. 568, édit. G.; p. 690, édit. H.

(11) *Ibid.*, l. V, c. XII, p. 425, édit. G; p. 587, édit. H.

de la création, qu'il le cherche et prétend le trouver jusque dans Platon. Ce philosophe aurait enseigné, comme on l'a vu plus haut, que le monde a été tiré *du néant*, ἐκ μὴ ὄντος (1) : c'est la formule consacrée, celle qui exprime la véritable création *ex nihilo* (2). Saint Clément emploie aussi le mot καταβολή (3), qui entraîne, avec un commencement de toutes choses, la négation d'une matière préexistante (4).

Cette production *ex nihilo* est, pour saint Clément, une des preuves les plus frappantes de la toute-puissance divine. On se rappelle sa formule si énergique : La seule volonté de Dieu, c'est la création.

Nous aurions à montrer la part du Verbe dans cette œuvre, si notre plan nous permettait d'exposer la doctrine de saint Clément sur la Trinité. Qu'il nous suffise de dire qu'il s'appuie constamment sur la révélation. Il prend donc dans leur sens littéral et rigoureux les paroles de saint Jean : *Tout a été fait par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui* (5) ; et celles de saint Paul : *En lui et par lui ont été créées toutes choses* (6).

Mais s'il rapporte la création à Dieu et à son Verbe, il rejette le *Démiurge* des hérétiques (7), et toute la philo-

(1) *Strom.*, l. V, c. XIV, p. 432, édit. G. ; p. 592, édit. H.

(2) Cfr. Klee, *Ubi supr.*, t. I, p. 316.

(3) *Strom.*, l. VII, c. II, p. 586, édit. G ; p. 703, édit. H.

(4) Volens itaque Paulus ostendere quod Deus universa sit machinatus ex nihilo, non *conditionem*, non *creaturam* atque *facturam*, sed καταβολὴν, id est *initium fundamenti* ad eum retulit ; ut non juxta hæreses quæ factorem et materiam ponunt, aliquid, unde creaturæ factæ sint, antecesserit creaturas. Saint Jérôme, *In Eph. I*, 4. Ap. Klee, t. I, p. 318.

(5) *Strom.*, l. VI, c. VII, p. 503, édit. G. ; p. 644, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. VI, c. VII, p. 563, édit. G. ; p. 685, D, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. IV, c. XIII, p. 317, édit. G. ; p. 510, édit. H.

sophie qui ne sait ni reconnaître de cause première, ni s'élever à l'idée d'un Créateur (1).

Saint Clément enseigne que toutes les substances dont se compose le monde ont été créées en même temps, dans un moment unique ; qu'elles existèrent d'abord à l'état de chaos (2) ; que cette création ne s'est pas accomplie dans le temps, puisqu'il a été fait avec elle (3) ; mais que, pour le monde, il a été engendré dans le temps (4) ; que son organisation a eu lieu par un acte unique, indivisible, sans aucune succession de jours ou de périodes ; que si l'historien sacré nomme une première création, puis une seconde, c'est qu'autrement la naissance de chaque être n'aurait pas été signalée d'une manière distincte ; qu'enfin, les créatures qui apparurent ainsi à des jours divers, s'enchaînèrent dans une merveilleuse harmonie.

Quant au repos dont il est parlé, il signifie que Dieu commanda à l'*ancienne* confusion de cesser, et à l'ordre, qu'il avait établi, de se maintenir pendant toute la durée des siècles (5).

Si de là nous voulons remonter aux motifs de la crétion, nous voyons que saint Clément fait une large part à la bonté de Dieu. Elle l'a porté à mettre l'être à la place du non-être, et à placer dans chaque créature la somme de perfection dont elle est capable (6). C'est encore cette divine et ineffable bonté qui mène chaque nature, mais toujours dans la limite du possible, vers ce qui est le

(1) *Strom.*, l. I, c. XI, p. 36, édit. G. ; p. 295, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. VI, c. XVI, p. 561, édit. G. ; p. 684, édit. H.
(3) *Ibid.*, p. 562, édit. G. ; p. 684, édit. H.
(4) *Ibid.*, p. 563, édit. G, p. 685, édit. H.
(5) *Ibid.*, p. 561, édit. G. ; p. 684, édit. H.
(6) *Ibid.*, l. VI, c. XVII, p. 568, édit. G. ; p. 690, édit. H.

meilleur : on doit voir là une des manifestations de l'action constante de la Providence (1).

7°. La Providence. On devrait punir ceux qui demandent s'il y a une Providence. Il est même inutile de chercher à en démontrer l'existence ; elle s'atteste elle-même dans toutes ses œuvres, qui brillent à la fois par la sagesse et par la beauté (2). Aussi, non-seulement la religion, mais toute philosophie qui s'appuie sur la tradition divine, élève et affermit ce dogme, fait pénétrer jusque dans les moindres choses l'action providentielle (3). Ce dogme occupe une place si large dans l'enseignement chrétien que, sans lui, l'Incarnation du Sauveur ne paraît plus qu'une *fable ;* ce seraient dès-lors les éléments et non le Christ qui nous régiraient (4).

Mais il n'en est pas ainsi. Rien n'échappe à la Providence (5) : elle s'étend sur tous les êtres, sans distinction de Juifs et de Gentils (6) elle leur vient en aide dans l'ensemble comme dans les détails (7). Si elle n'attend pas les sollicitations de l'homme vertueux pour répandre sur lui ses bienfaits (8) ; elle punit le coupable, afin de le rendre meilleur (9).

C'est par le Verbe surtout que se manifeste la Providence, en public, en particulier, en tous lieux (10). Sau-

(1) *Strom.*, p. 569, édit. G. ; p. 691, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. V, c. I, p. 369, édit. G. ; p. 547, édit. H.
(3) *Ibid.*, l. I, c. II, p. 37, édit. G ; p. 296, édit. H.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*, l. VII, c. VII, p. 620, édit. G. ; p. 726, édit. H.
(6) *Ibid.*, l. V, c. XIV, p. 457, édit. G. ; p. 612, édit. H.
(7) *Ibid.*, l. VI, c. XVII, p. 772, édit. G. ; p. 693, édit. H.
(8) *Ibid.*, l. VII, c. VII, p. 620, édit. G. ; p. 726, édit. H.
(9) *Ibid.*, l. VII, c. II, p. 589, édit. G. ; p. 705, édit. H.
(10) *Ibid.*, p. 585, édit. G. ; p. 702, édit. H.

veur des hommes, et non point de ceux-ci à l'exclusion de ceux-là, il prend soin de tous, et, dans l'ordre du salut, il répartit, selon l'aptitude de chacun, le don de sa grâce sur les Grecs et sur les barbares (1). C'est donc une intervention constante dans toutes les parties de la création, depuis la plus élevée jusqu'à la plus humble (2).

Au-dessous du Christ, sur les confins du monde visible, ont été placés les anges, échelonnés de degrés en degrés, dans une dépendance mutuelle, et veillant à notre conservation (3). Leurs gouvernements se partagent les nations et les cités; peut-être même des anges particuliers sont-ils préposés à chacune d'elles (4).

Les astres aussi ont été disposés par Dieu pour exécuter les plans de sa Providence. Puissances obéissantes, ils volent accomplir les ordres de leur maître partout où les guide sa parole (5).

Ainsi la Providence générale de Dieu emploie des forces de plus en plus rapprochées d'elle pour propager jusqu'aux derniers degrés de l'échelle des êtres l'efficacité de son opération (6).

Nous ne nous arrêterons pas à faire remarquer combien il y a de largeur dans cette théologie de saint Clément, d'élévation dans ses pensées, de sûreté dans ses vues et de force dans ses raisonnements. On ne lui reprochera pas, ce nous semble, d'avoir mal rempli cette première partie de son programme. — Quelle anthropologie rattache-t-il à cette théodicée?

(1) *Strom.*, p. 586, édit. G.; p. 703, édit. H.
(2) *Ibid.*, p. 588, édit. G.; p. 704, édit. H.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, l. VI, c. XVII, p. 572, édit. G.; p. 693, édit. H.
(5) *Ibid.*, l. VI, c. XVI, p. 565, édit. G.; p. 688, édit. H.
(6) *Ibid.*, p. 566, édit. G.; p. 688, édit. H.

CHAPITRE III.

ANTHROPOLOGIE.

On ne doit pas s'attendre à la trouver aussi complète que la théologie. La raison en est fort simple : saint Clément renvoie, pour une foule de questions, à un ouvrage sur l'âme, qu'il composa peut-être, mais qui n'est pas arrivé jusqu'à nous. Nous trouvons cependant, sinon traités, au moins indiqués avec un commencement de solution, les problèmes les plus graves qui se rattachent à l'anthropologie : la nature de l'homme et ses éléments constitutifs, son origine et sa destinée.

Nous nous attacherons à cet ordre, tout en passant rapidement sur les points développés ci-dessus dans la question du martyre.

1°. Nature de l'homme. Le Décalogue suggère à saint Clément une série d'interprétations mystiques dont quelques-unes se rapportent à l'homme. Nous devons reproduire ces dernières. Mais, pour faire bien comprendre la pensée de saint Clément, il faut indiquer son point de départ. Il veut donc prouver que le nombre dix est sacré, et qu'il se trouve partout. Il montre, en effet, une image du Décalogue dans le ciel et sur la terre (1) ; puis, il

(1) Voici de quelle manière procède saint Clément. Comme le Décalogue, dit-il, fut gravé sur deux tables, deux parties générales sont à considérer dans la création, le ciel et la terre. Le ciel renferme le soleil et la lune, les astres et les nuages, la lumière, le vent, l'eau, l'air, les ténèbres, le feu : c'est là le décalogue naturel du ciel. Les hommes,

arrive à l'homme. Celui-ci semble se prêter, on ne peut mieux, à ce système. « Il a cinq sens, puis la parole, ensuite la faculté de se reproduire; à ces sept attributions s'ajoutent une huitième, le souffle vital qui anima son corps dès sa formation; une neuvième, l'âme à laquelle appartient l'empire; enfin une dixième, la vertu de l'Esprit-Saint qui vient se reposer en lui par la foi et lui imprime sa forme et son caractère (1). » Il y a aussi dix facultés, puissances ou instruments avec lesquels s'exécute l'universalité de nos actes : ce sont la vue, l'âme, l'odorat, le tact, le goût, les deux pieds, les deux mains et l'âme (2).

Ces idées sur la nature de l'homme sont une concession faite au mysticisme de l'époque. En voici d'autres qui rappellent Pythagore, Platon et le juif Philon.

Comme eux, saint Clément semble reconnaître dans l'homme trois principes, le corps (σῶμα), l'âme (ψυχὴ) et l'esprit (πνεῦμα). Il oppose à l'âme raisonnable (λογικὴ ψυχὴ), à l'esprit (νοῦς) (3), l'âme somatique ou corporelle, l'esprit irraisonnable et charnel (σωματικὴ ψυχὴ,

les bestiaux, les reptiles et les animaux, les poissons et les cétacés, les oiseaux carnivores et ceux qui ne le sont pas, les plantes fécondes et celles qui sont stériles : voilà le décalogue naturel de la terre. On voit que saint Clément a eu plus de peine à l'établir que le premier. Cfr. *Strom.*, l. VI, c. XVI, p. 555, édit. G.; p. 680, édit. H.

(1) *Ibid.*, p. 556, édit. G.; p. 681, édit. H.

(2) *Ibid.* Saint Clément présente ailleurs une autre classification, et les dix parties qu'il trouve dans l'homme sont : le corps, l'âme, les cinq sens, la parole, la vertu d'engendrer, et la faculté pensante incorporelle, ou quel que soit le nom dont on veuille l'appeler. *Ibid.*, II, II, p. 447; p. 382.

(3) *Ibid.*, V, c. XIV, p. 434, édit. G.; p. 593, édit. H.; l. VI, c. VIII, p. 509, édit. G.; p. 648, édit H.

πνεῦμα ἄλογον, σαρκικόν) (1). On se tromperait cependant si, prenant ces expressions à la lettre, on jugeait que saint Clément donne un corps à l'âme. Comme Platon, il désigne ainsi l'âme sentante, ses parties inférieures, celles où réside la passion (2). Il rapporte les bonnes actions au principe supérieur, qui a reçu le commandement; de l'autre découlent les œuvres de la volupté et du péché (3).

Saint Clément se rapproche de Philon, quand il parle de l'origine de l'âme : l'âme, en tant que somatique, fut simplement faite par Dieu (4); l'esprit raisonnable, au contraire, image du λόγος, fut répandu sur le visage de l'homme par le souffle du Créateur (5).

Mais, en réalité, saint Clément ne reconnaît dans l'homme que deux parties constitutives, un élément matériel, ou le corps; un principe raisonnable, ou l'âme (6). Il place la vie dans leur union; la mort, dans leur séparation (7). Occupons-nous de l'un et de l'autre.

§ 1. Le corps. — Quand l'hérésie ne niait pas (8) la réalité du corps, elle le proclamait l'ennemi nécessaire de l'âme (9), ou la prison dans laquelle celle-ci était enfermée pour se purifier (10). — Saint Clément s'arrête peu

(1) *Strom.*, l. VI, c. xvi, p. 556, édit G.; p. 681, édit. H.; l. VII, c. xii, p. 65, édit. G.; p. 747, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. V, c. viii, p. 404, édit. G.

(3) *Ibid.*, l. IV, c. xxvi, p. 359, édit. G.; p. 540, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. VI, c. xvi, p. 556, édit. G.; p. 681, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. V, c. xiv, p. 434, édit. G.; p. 593, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. IV, c. iii, p. 273, édit. G.; p. 477, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. VII, c. xii, p. 643, édit. G.; p. 741, édit. H.

(8) *Ibid.*, l. III, c. xvii, p. 261, édit. G.; p. 470, édit. H.

(9) *Ibid.*, l. III, c. xvii, p. 262, édit. G.; p. 470, édit. H.

(10) *Ibid.*, l. III, c. iii, p. 212, édit. G.; p. 432, édit. H.

à établir que le corps n'est pas une vaine apparence; mais non content de montrer qu'il n'est pas un mal (1), il défend sa dignité contre le faux spiritualisme des gnostiques. Ses considérations se rattachent à ces trois points: l'organisation de l'homme est droite, afin qu'il puisse contempler le ciel; elle est admirablement dirigée vers l'acquisition de la connaissance; enfin, elle a été combinée pour la pratique du bien, non pour la volupté. Saint Clément en conclut que, loin d'être une prison, elle se trouve préparée par la Providence pour recevoir l'âme la plus précieuse (2). Il ajoute que l'homme, destiné à vivre au milieu du monde sensible, devait, pour le connaître, être nécessairement composé d'un corps et d'une âme (3), et que cette union est aussi une condition pour le salut. — Reproduisant une pensée de saint Paul, il pourra dire que l'âme est exilée un moment dans le corps, comme un voyageur en pays étranger : c'est qu'il ne considère pas la terre comme la patrie de l'homme; il place ailleurs le siége du repos et de la félicité (4). Il sait aussi que le corps tend sans cesse à prendre sur l'âme un empire dont il faut l'affranchir (5). Nous verrons, en étudiant ses prescriptions morales, comment cette lutte doit être dirigée pour que le corps lui-même trouve, dans ses penchants mauvais, la source de sa gloire; car la chair un jour, si elle a été vaincue dans cette lutte, sera délivrée de ses passions (6), et la mort du

(1) *Strom.*, l. IV, c. XXVI, p. 359, édit. G.; p. 540, édit. H.

(2) *Ibid.*, p. 358, édit. G.: p. 539, édit. H.

(3) *Ibid.*, p. 359, édit. G; p. 540, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. VII, c. VII, p. 614, édit. G.; p. 722, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. IV, c. III, p. 427, édit. G.; p. 477, édit. H.; l. IV, c. VIII, p. 301, édit. G.; p. 498, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. III, c. V, p. 227, édit. G.; p. 444, édit. H.

corps deviendra ainsi le commencement de la félicité (1).

Le corps n'en est pas moins la partie inférieure de l'homme, et l'âme la partie la plus noble (2).

§ 2. De l'ame. Nous sommes loin de trouver dans saint Clément une étude complète sur les facultés de l'âme et sur les lois de leur développement. Cette lacune ne doit pas nous surprendre : nous avons dit pourquoi. Bornons-nous à recueillir les données générales éparses dans celles de ses œuvres qui nous restent.

L'âme prend son essor sur deux ailes, la connaissance et le désir (3). L'esprit corporel est le siége du sentiment, du désir, de la joie, de la colère, de la nourriture, de l'accroissement et de l'esprit vital (4). La connaissance se rattache à l'âme raisonnable (5). Elle nous vient par les sens qui s'appliquent au monde de la matière, et par l'intelligence qui nous livre le monde de la pensée (6).

Mais saint Clément est loin d'accorder la même valeur aux produits de ces deux sources : il ne voit, dans les données des sens, que de grossières notions, communes aux êtres doués de raison et à ceux qui ne l'ont pas reçue en partage. La connaissance par excellence, au contraire, a pour caractère distinctif l'intelligence et la raison (7). Celle-ci est le privilége de l'homme (8), et la

(1) *Strom.*, l. IV, c. iv, p. 276-279, édit. G. ; p. 479-481, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. IV, c. xxvi, p. 359, édit. G. ; p. 540, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. VI, c. viii, p. 509, édit. G. ; p. 648, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. VI, c. xvi, p. 556, édit. G. ; p. 681, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. VI, c. viii, p. 509, édit. G. ; p. 648, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. V, c. i, p. 370, édit. G. ; p. 547, édit. H. ; l. VI, c. xvi, p. 557, édit. G. ; p. 682, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. VI, c. i, p. 465, édit. G. ; p. 617, édit. H.

(8) *Ibid.*, l. II, c. xx, p. 181, édit. G. ; p. 408, édit. H. ; l. VII, c. ii, p. 587, édit. G. ; p. 704, édit. H.

faculté qui commande dans l'âme (1). En cette qualité, elle possède la liberté au fond de laquelle sont l'examen, la règle, la connaissance (2).

Elle doit donc 1°. choisir entre les objets que lui offre l'imagination et ne pas céder à ses entraînements (3); — 2°. ne pas se laisser séduire par les prestiges de la passion (4), mais ne voir que la loi morale (5);—3°. s'appliquer sans cesse à développer la connaissance ou la gnose (6). — Mais il faut considérer celle-ci dans ses rapports avec l'intelligence et avec la volonté. Dans le premier cas, elle constitue pour l'âme « une manière d'être dans laquelle la raison contemple soit un objet, soit quelques objets, ou même, si elle est parfaite, l'ensemble de ce qui existe (7). » Dans le second cas, les œuvres que la volonté accomplit sous son influence, sont les plus parfaites : ce sont les bonnes et belles actions (8). A ce double titre, nous inscrivons par la connaissance notre nom dans le livre de l'immortalité (9).

Comme la connaissance, les actions découlent de deux sources : ici d'un mouvement physique; là, de la réflexion (10), et c'est par l'esprit que l'homme agit conformément à ce que la réflexion a conçu et arrêté (11).

(1) *Strom.*, l. VI, c. VIII, p. 510, édit. G.; p. 649, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. VI, c. XVI, p. 556, édit. G.; p. 681, édit. H.
(3) *Ibid.*, l. II, c. XX, p. 181, édit. G.; p. 408, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. III, c. V, p. 225, édit G.; p. 443, édit. H.
(5) *Ibid.*, l. VI, c. XVI, p. 556-557, édit. G.; p. 681-682, édit. H.
(6) *Ibid.*, l. VI, c. XII, p. 531, édit. G.; p. 664, édit. H.
(7) *Ibid.*, l. VI, c. VIII, p. 510, édit. G.; p. 649, édit. H.
(8) *Ibid.*, l. VI, c. XII, p. 531, édit. G.; p. 664, édit. H.
(9) *Ibid.*, l. VI, c. VIII, p. 509, édit. G.; p. 648, édit. H.
(10) *Ibid.*, l. IV, c. X, p. 557, édit. G.; p. 682, édit. H.
(11) *Ibid.*, p. 656, édit. G.; p. 681, édit. H.

Saint Clément est plus complet sur la question du libre arbitre. Nous avons vu qu'il le place dans le pouvoir de se déterminer (1), et comment il prouve son existence. Qu'il nous suffise de reproduire les traits principaux de son argumentation.

Nous avons conscience de notre libre arbitre (2), L'Écriture prouve que Dieu a donné à l'homme le souverain pouvoir de choisir et de rejeter (3). Sans elle, il n'y aurait ni moralité, ni mérite, ni démérite (4). Dieu lui-même ne devrait ni récompenser ni punir (5). Mais, comme l'homme possède la liberté, ses fautes lui sont imputables; ses bonnes actions fondent son bonheur à venir (6). Adam choisit librement l'objet qui lui était défendu : de là, sa chute (7).

Le libre arbitre est une propriété du principe intelligent ou de l'âme raisonnable (8). Il est destiné à s'élever au-dessus de sa condition originelle où il a le pouvoir de pécher (9), mais la grâce de Dieu lui est nécessaire (10). Avec elle, il doit travailler à se dégager de ses faiblesses, à s'affranchir du péché et des passions (11), et à atteindre ainsi sa plénitude et sa perfection.

(1) *Strom.*, l. VI, c. XXIV, p. 352, édit. G. ; p. 536, édit. H.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*, l. II, c. IV, p. 124, édit. G. ; p. 363, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. I, c. XVII, p. 56, édit. G. ; p. 311, édit. H.

(5) *Le Pédagogue*, l. I, c. VIII, p. 236-243, édit. G. ; p. 113-120, édit. H.

(6) *Strom.*, l. IV, c. XXIV, p. 352, édit. G. ; p. 536, édit. H. *Le Pédagogue*, l. I, c. VIII.

(7) *Ibid.*, l. V, c. XXIII, p. 351, édit. G. ; p. 534, édit. H.

(8) *Ibid.*, l. IV, XVI, p. 556, édit. G. ; p. 681, édit. H.

(9) *Ibid.*, l. VI, c. XII, p. 529-535, édit. G. ; p. 662-666, édit. H.

(10) *Ibid.*, l. VI, c. XIII, p. 536, édit. G. ; p. 667, édit. H.

(11) *Ibid.*

Si nous passons de l'étude des facultés de l'âme à celle de sa nature, nous entendons saint Clément répéter qu'elle est simple, incorporelle (1). Mais il le pose plus en principe qu'il ne s'attache à le prouver. S'il parle de la nourriture de l'âme, c'est pour la placer dans la connaissance et dans la science (2) : il n'y a rien là qui soit opposé à l'immatérialité.

II. *Origine de l'homme.* Dieu est le créateur de l'homme : il a formé son corps du limon de la terre; il a inspiré sur sa face une âme vivante et raisonnable (3) ; ou, comme saint Clément le dit ailleurs, Dieu ne s'est servi que d'un ordre pour tirer du néant les autres créatures, mais ses mains ont pétri l'homme, et par un souffle il lui a communiqué quelque chose qui n'est propre qu'à lui (4).

Il ne manqua rien au premier homme de ce qui caractérise l'idée et la forme humaines (5) ; mais il ne fut pas créé parfait dans ses facultés : il reçut seulement avec le libre arbitre l'aptitude à la vertu (6).

Dieu le fit à son *image* et à sa *ressemblance* (7). Saint Clément attache à ces deux mots une idée différente. L'homme, d'après lui, reçut, dès sa naissance, le privilége d'être à l'image de Dieu (8) ; cette image brille en lui, quand il coopère à la génération (9). Ce n'est cepen-

(1) *Strom.*, l. VI, c. VI, p. 499, édit. G. ; p. 641, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. I, c. I, p. 5, édit. G. ; p. 272, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. V, c. XIV, p. 434, édit. G. ; p. 593, édit. H.

(4) Καὶ τὶ αὐτῷ ἴδιον ἐνεφύσησεν. *Le Pédagogue*, l. I, c. III, p. 198, édit. G. ; p. 82, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. IV, c. XXIII, p. 351, édit. G. ; p. 534, édit. H.

(6) *Ibid.*, l. VI, c. XII, p. 529, édit. G. ; p. 662, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. V, c. XIV, p. 484, édit. G. ; p. 593, édit. H.

(8) *Ibid.*, l. II, c. XXII, p. 193, édit. G. ; p. 418, édit. H.

(9) *Le Pédagogue*, l. II, c. X, p. 310, édit. G. ; p. 188, édit. H.

dant pas dans le corps de l'homme (1), comme cet exemple pourrait porter à le croire, qu'il faut la chercher, mais dans son esprit et sa raison (2), dans son penchant à la bienfaisance (3). L'image de Dieu en nous, c'est donc surtout la nature spirituelle. Son développement par le perfectionnement de la connaissance (4), par la justice et par la sainteté (5), constitue la ressemblance de l'homme avec Dieu.

Avec cette manière de présenter l'origine de l'homme, on conçoit que saint Clément ne doit pas être partisan de l'état de nature. Il adopte dans toute son étendue le récit biblique : pour lui, le point de départ de l'histoire est là. Nous ne le suivrons pas dans ses considérations sur la chute d'Adam et sur les conséquences qu'elle a entraînées pour l'humanité : cette question se rattachant trop à la révélation, nous n'avons pas à la traiter ici. Nous ne pouvons oublier cependant que saint Clément considère Adam comme le principe et le père de la race humaine. Cette solution fut celle de tous les Pères. Il est facile d'en comprendre l'importance : quand on avait montré l'unité de l'espèce humaine, on établissait le dogme fondamental de la chute et de la nécessité d'une rédemption pour tous les hommes.

A cette question de l'origine de l'humanité se rattachait celle de sa propagation. Saint Clément fut réduit, comme on l'a vu, à défendre la génération contre les attaques des gnostiques. Il le fait dans les *Stromates* et dans le *Pédagogue*. Dans ce dernier ouvrage surtout, il décrit,

(1) *Strom.*, l. II, c. XIX, p. 177, édit. G. ; p. 405, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. V, c. XIV, p. 434, édit. G. ; p. 599, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. II, c. XIX, p. 178, édit. G. ; p. 404, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. V, c. XIV, p. 434-435, édit. G. ; p. 593-594, édit. H. ; l. VI, c. XIV, p. 538-540, édit. G. ; p. 668-669, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. II, c. XXII, p. 193, édit. G. ; p. 418, édit. H.

d'après les données scientifiques de l'époque, la formation de l'homme (1).

Il est difficile de bien déterminer quelle part il prit aux débats que soulevait alors un autre problème, celui de l'origine de l'âme. Se prononça-t-il, comme on le suppose (2), contre la préexistence, ou, comme l'insinue Photius (3), pour une espèce particulière, et très-vague, de métempsycose? Nous trouvons dans saint Clément trop peu de détails pour résoudre ces questions. Il nous semble s'être plutot attaché à exposer les idées émises que sa propre pensée. Ainsi, il prête à Zoroastre l'opinion que les âmes « sont obligées de traverser les douze signes du Zodiaque, avant d'être reçues dans le ciel; de même qu'elles descendent par cette voie sur la terre, avant la naissance (4). » Et cette opinion ne lui suggère aucune remarque. Mais il combat les marcionites et les philosophes qui font tomber les âmes dans les corps comme dans un lieu de supplice et dans une prison (5). Quand il quitte ce rôle d'historien, il se contente de dire que l'âme est introduite dans le corps, et avant elle le principe dirigeant par lequel nous raisonnons, et qui ne doit rien à l'acte charnel (6). Rien donc de précis sur l'origine de l'âme et sur l'époque de son union avec le corps. Réservait-il ces questions pour le traité *De l'Ame*, dont il parle dans sa lutte contre les marcionites (7)? ou, comme d'autres

(1) *Le Pédagogue*, l. I, c. VIII; l. II, c. X.

(2) Klee, *Manuel de l'hist. des dogmes chrét.*, t. I, p. 403.

(3) *Cod.*, c. IX.

(4) *Strom.*, l. V, c. XIV, p. 441.

(5) *Ibid.*, l. III, c. III, p. 210 et suiv., édit. G.; p. 431 et suiv., édit. H.

(6) *Ibid.*, l. VI, c. XVI, p. 556, édit. G.; p. 681, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. III, p. 211, édit. G.; p. 432, édit. H.

Pères, les jugeait-il trop au-dessus de ses forces pour ne pas en ajourner la solution?

III. *Destinée de l'homme.* Ce problême est traité avec plus d'étendue, et même d'une manière complète. Nous ne reviendrons pas sur ce qui en a déjà été dit plus haut. Rappelons seulement que la loi de l'homme, d'après saint Clément (1), est de s'élever jusqu'à Dieu par la pratique de la vertu. Il est libre toutefois de se soumettre ou de se soustraire à cette loi. Dieu ne le force pas : il n'impose ni ne refuse le salut à personne (2). Mais à la mort, la justice divine se déploie : l'âme, qui est immortelle (3), et qui se dégage du corps, paraît à son tribunal. Tous les hommes, fidèles et païens, sont à juste titre passibles de son jugement, car ils ont eu, avec le libre arbitre, la lumière nécessaire pour se diriger dans la droite voie (4). Il reçoivent donc, selon leurs œuvres, des récompenses ou des châtiments (5).

Alors s'ouvre pour l'homme son état final. On donne, dans le langage moderne, la dénomination d'*Eschatologie* à la science qui s'en occupe, et on la détache de l'anthropologie. Nous conserverons le nom et la division.

CHAPITRE IV.

ESCHATOLOGIE.

L'enseignement chrétien, dit Klee (6), ne fournit qu'un petit nombre de données positives sur l'état final de

(1) *Strom.*, l. VII, c. II, p. 585-589, édit. G.; p. 702-705, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. V, c. XIV, p. 432, édit. G.; p. 591, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. VI, c. XIV, p. 539, édit. G.; p. 669, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. V, c. XIV, p. 449-450, édit. G.; p. 606, édit. H.; l. VII, c. II, p. 589-590, édit. G.; p. 705-706, édit. H.

(5) Klee, *Ubi supr.*, t. II, p. 438.

l'homme et du monde. Aussi, quand la révélation était muette, on a interrrogé la philosophie et la tradition humaine. Nous devons recueillir celles des opinions de saint Clément qui se sont ainsi produites. On remarquera combien elles sont empreintes de l'esprit chrétien.

Saint Clément se place à deux points de vue pour juger la mort : il la considère comme une punition du péché, mais aussi comme l'entrée de la félicité pour l'homme vertueux. Qu'un jugement la suive, il le prouve, d'après les poètes païens eux-mêmes (1). — Le bonheur des élus commence alors. Sans doute, en vivant dans l'innocence et la justice, ils furent heureux déjà sur la terre ; mais, au sortir de ce monde, ils le seront plus encore, car ils entreront en possession de l'éternel repos et d'une félicité sans bornes (2). Ce bonheur, ajoute saint Clément, fut même chanté par la muse philosophique d'Empédocle. Mais, tandis que le philosophe païen le fait consister « dans le partage de la demeure et de la table des immortels (3), » le Père de l'Église le trouve surtout dans la vue claire et immédiate de Dieu (4), et dans une union intime avec lui (5) : on reconnaît là l'influence de l'enseignement chrétien.

La félicité céleste ne sera pas la même pour tous les élus : le ciel a différentes demeures qui correspondent aux mérites particuliers de chacun (6). La hiérarchie de l'Église terrestre avec son diaconat, sa prêtrise et son épiscopat, nous offre une image de cette gradation.

(1) *Strom.*, l. V, c. XIV, p. 450, édit. G. ; p. 606, édit. H.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 451, édit. G. ; p. 607, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. VI, c. XIV, p. 537, édit. G. ; p. 668, édit. H.
(5) *Ibid.*, l. VII, c. X, p. 629-630, édit. G. ; p. 731-732, édit. H.
(6) *Ibid.*, l. VI, c. XIV, p. 541, édit. G. ; p. 670, édit. H.

L'héritage parfait est le partage de ceux qui sont parvenus à la plus haute perfection.

Comme la félicité des justes, le châtiment des méchants commence après la mort. Il doit être transitoire pour les uns, sans fin pour les autres. Saint Clément parle d'une flamme intelligente (φρόνιμον) qui sanctifie l'âme du pécheur (1). Car, dit-il, il ne suffit pas au fidèle de sortir de la chair : il faut nécessairement qu'il dépose le fardeau des vices et des passions avant de parvenir à la demeure qui lui est assignée. Il y a donc un séjour où, brisé par la douleur, il expie les fautes commises depuis le baptême (2). Saint Clément ajoute que les âmes, une fois dégagées de l'enveloppe charnelle qui les assujettissait, comprennent mieux le sens et le but de la punition (3). Il semble aussi que, dans la pensée de saint Clément, le coupable est chargé de se punir lui-même. Outre le feu qu'il doit subir, la source du châtiment qu'il s'inflige paraît être double : c'est d'abord le regret de n'avoir pas encore atteint et de ne pouvoir atteindre le degré de gloire auquel d'autres sont parvenus; mais son supplice le plus grand vient de la honte et de l'humiliation que lui causent ses fautes (4).

Quand il n'aura plus de purification à subir, il recevra la récompense et les honneurs promis à ceux qui sont parvenus à la consommation (5). Enfin le temps marqué pour toutes les expiations touchant à son terme, les serviteurs, qui n'auront été jugés dignes que d'un tabernacle inférieur, l'occuperont; mais ils conserveront une

(1) *Strom.*, l. VII, c. VI, p. 610, édit. G.; p. 719, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. VI, c. XIV, p. 538, édit. G.; p. 668, édit. H.
(3) *Ibid.*, l. VI, c. VI, p. 495, édit. G.; p. 638, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. VI, c. XIV, p. 538, édit. G.; p. 668, édit. H.
(5) *Ibid.*, l. VII, c. X, p. 629, édit. G.; p. 732, édit. H.

douleur inconsolable de ne pouvoir partager la gloire de leurs frères couronnés à cause de leur justice (1). La félicité pour ceux-là ne sera pas sans mélange : cette idée de saint Clément s'écarte de l'enseignement chrétien.

Restent les coupables qui doivent subir un châtiment sans fin. Il nous paraît difficile de révoquer en doute la pensée de saint Clément sur l'éternité des peines. S'il fait partout une large part à la miséricorde de Dieu, il n'en est pas moins l'auteur de cette pensée remarquable : « L'économie de la rédemption a pénétré jusque dans l'enfer, afin que là aussi toutes les âmes, au bruit de la prédication divine, ou se repentissent du passé, ou qu'en refusant de croire elles proclamassent la justice de leur châtiment (2). » Il y a donc des âmes que la voix de Dieu trouvera toujours rebelles, et qui repousseront, avec le pardon, la béatitude. Ce sont là les impies qui, dit ailleurs saint Clément, ne ressusciteront pas dans le jugement, car leur condamnation est déjà portée (3).

Saint Clément parle ici du jugement dernier. Il décrit aussi la fin du monde qui le précédera, et qui, dit-il, périra par le feu (4) : c'est, comme il le fait observer, l'opinion d'Empédocle, d'Héraclite et des stoïciens. Il l'adopte, et même celle d'une renaissance après cette destruction (5). Mais il est alors sous l'influence des idées philosophiques. Quand il s'inspire de l'enseignement chrétien, il ne tient plus le même langage. Il dit alors que le monde a été créé pour les justes; que la terre ne périra pas, tant que cette semence divine germera et

(1) *Strom.*, l. VI, c. XIV, p. 538, édit. G.; p. 668, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. VI, c. XVI, p. 496, édit. G.; p. 639, édit H.
(3) *Ibid.*, l. II, c. XV, p. 158, édit. G.; p. 390, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. V, c. XIV, p. 441, édit. G.; p. 599, édit. H.
(5) *Ibid.*, l. V, c. XIV, p. 441, 42, 50, édit. G.; p. 599-607, édit. H.

portera des fruits; — que, la moisson faite et recueillie dans les tabernacles éternels, aussitôt le monde entier se dissoudra (1). Il ne parle pas alors de la renaissance d'un autre monde, mais du rétablissement qui doit suivre sa destruction, de l'acte par lequel « les substances mêlées à la terre seront rendues à leur état naturel, » c'est-à-dire de la résurrection (2).

Il attachait à ce dogme une importance si grande qu'il composa, pour l'établir, un traité spécial (3). Nous n'avons pas cet ouvrage. Nous savons cependant quelle place il faisait à la résurrection dans son enseignement. Il la présente comme la fin des croyants. Il ne s'agit d'autre chose pour eux que de recueillir le fruit de la promesse. La fin et les moyens se rapportent à des époques différentes : ceux-ci, au temps; celle-là, à l'éternité. La foi prend naissance dans le temps; la jouissance commence avec l'éternité, après la résurrection (4).

Avec ces considérations se terminent l'Anthropologie de saint Clément et son Eschatologie. Il y a, sans nul doute, des lacunes. En les signalant, nous avons essayé de les expliquer. Mais les idées qu'à ce sujet il développe sont généralement d'une exactitude remarquable. Qu'on les compare avec celles des écoles païennes de l'époque, on sera frappé de leur supériorité. Rien d'aussi complet n'était enseigné, dans leur sein, sur plusieurs points de l'origine et de la nature de l'homme, et spécialement sur sa destinée.

On dira, sans doute, qu'il s'est inspiré de la révé-

(1) .....Ταχίστα λυθήσεται. *Quel est le divin Sauveur*, 36, p. 955, édit. Potter.

(2) *Strom.*, l. III, c. IX, p. 238, édit. G.; p. 453, édit. H.

(3) *Le Pédagogue*, l. I, VI, p. 226, édit. G.; p. 104, édit. H.

(4) *Ibid.*, p. 213-14, édit. G.; p. 94, édit. H.

lation; mais si elle lui a suggéré des idées si nettes et si précises, une doctrine si élevée, pourquoi ne pas l'interroger toujours? Pourquoi rechercher la source d'où découle la vérité, et, quand elle paraît venir de Dieu, faire un pas en arrière pour ne pas la recevoir?

C'est aussi l'idée chrétienne qui domine dans l'Éthique de saint Clément, et elle a répandu sur l'ensemble de ses prescriptions un parfum tout céleste. Mais saint Clément a eu le grand tort de l'allier parfois avec le stoïcisme; de là, les exagérations que nous aurons à signaler.

CHAPITRE V.

ÉTHIQUE.

Le gnostique est, pour saint Clément, le type de l'homme parfait; et Dieu, le modèle qu'il doit s'attacher à reproduire. De là, ce précepte aussi simple qu'il est élevé: « Le gnostique ne négligera rien pour atteindre à la ressemblance divine autant que le comporte sa faiblesse (1). » C'est à développer ce haut degré de perfection que tendent toutes les prescriptions de saint Clément : leur ensemble constitue la *gnose* pratique.

Il ne faut pas la confondre avec la gnose théorétique. Dans celle-ci se trouve la perfection de l'être intellectuel. On se rappelle la formule de saint Clément : « Le gnostique n'ignore rien; il embrasse, dans sa ferme et inébranlable compréhension, tout ce qui demeure inexplicable à notre intelligence, et appartient à la science surnaturelle (2). »

(1) *Strom.*, l. II, c. XIX, p. 174, édit. G.

(2) *Ibid.*, l. VI, c. VIII, p. 509, édit. G.; p. 648, édit. H.

— La réalisation complète de la gnose pratique entraînerait la perfection de l'être moral. Mais, avec toutes les conditions que pose saint Clément, elle n'est pas, dans certains cas, plus réalisable que la première.

On le regrette; car l'idéal est magnifique. Voyez plutôt. Seul, entre tous les hommes, le gnostique est saint (1) et seul il rend au Dieu véritable le culte qui convient à sa grandeur. L'homme s'efface en lui; il n'a plus besoin de l'assistance des anges (2); il prie avec eux, lui, ange de la terre, jamais un moment en-dehors de la milice sainte (3); il est leur égal (4). Ce n'est pas assez dire : il est déjà un Dieu (5).

Une perfection plus grande se conçoit-elle? Que d'efforts pour élever à cette hauteur les hommes pris dans le sein de ce monde païen que saint Clément nous a fait connaître!

Il y avait d'abord des plaies à guérir, celles de l'intelligence et du cœur. « Il faut opérer en nous une grande réforme, dit saint Clément, car nous avons été égarés par l'ignorance, pervertis par une éducation et par une culture mauvaises (6). » C'était donc un monde nouveau à créer; la lumière à faire briller au milieu des ténèbres; les vertus les plus pures à développer et à affermir dans le terrain, si mobile, du cœur humain, et parmi les débris, toujours si vivaces, du vice et de l'erreur.

Si nous rapprochons ces deux idées, c'est pour mieux entrer dans la pensée de saint Clément. Comme tous les

(1) *Strom.*, l. VII, c. I, p. 582, édit. G.; p. 700, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. VII, c. XIII, p. 652, édit. G.
(3) *Ibid.*, l. VII, c, XII, p. 649, édit. G.; p. 746, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. VII, c. XIV, p. 655, édit. G.
(5) *Ibid.*, l. IV, c. XXIII, p. 351, édit. G.; p. 533, édit. H.
(6) *Ibid.*, l. II, c. XX, p. 180, édit. G.; p. 407, édit. H.

observateurs, il était frappé de l'influence de l'intelligence sur la volonté. Il savait quels liens intimes rattachent les déterminations de celle-ci aux lumières, vraies ou fausses, que projette la première. Loin de vouloir soustraire son gnostique à l'ordre établi, il le laisse sous l'empire de ces deux puissances; il cherche même à rendre leur union plus étroite, et, s'il se peut, à les confondre en une seule. « Chez le gnostique, dit-il, la volonté, le jugement et l'action ne feront qu'un. Il faut qu'il y ait identité entre ses doctrines et sa vie (1). »

Mais s'il veut unir, quand le bien se présente à réaliser, les lumières de l'intelligence et les efforts de la volonté, il doit séparer ces deux puissances pour procéder avec plus de sûreté à leur éducation; car elles réclament une culture différente.

Nous l'avons vu introduire l'intelligence dans la voie où se trouve la vérité; il a donné la solution des problêmes les plus graves que l'homme puisse se poser sur lui-même et sur Dieu : c'est le remède qu'il offre contre l'ignorance.

Reste à guérir l'autre plaie, à donner à la volonté une direction meilleure, à former, en un mot, l'être moral. Il nous présentera donc l'idéal de la perfection. Mais hâtons-nous de le dire, tout n'est pas arbitraire dans le tableau qu'il trace.

Il sait et il proclame que Dieu a imposé une loi à l'homme comme au monde physique (2); que cette loi se traduit par un ensemble de préceptes aussi variés que le sont les rapports de l'être moral avec son auteur, avec lui-même et avec ses semblables; qu'elle règle ainsi

(1) *Strom.*, l. III, c. XVIII, p. 163, édit. G.; p. 394, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. II, c. V, p. 226, édit. G.; p. 444, édit. H.

ses pensées, ses sentiments et ses actions: — que son observation complète entraîne, avec la réalisation du bien, la perfection de l'homme (1). —La plupart des traits qui entreront dans le tableau de saint Clément, seront la reproduction combinée de ces préceptes. S'il s'était arrêté là, son œuvre serait de tout point irréprochable.

Mais il ne pouvait s'isoler entièrement du milieu philosophique dans lequel il avait grandi et dans lequel il vivait encore. — Le stoïcisme surtout le frappait par je ne sais quelle apparence de haute moralité. Cette École ne se proposait pas seulement d'élever l'homme au-dessus de la passion : elle rêvait pour lui une perfection telle que la nature humaine, avec tous ses penchants, s'anéantissait dans une impassibilité complète. Saint Clément se laissa séduire par cet idéal irréalisable. « L'homme, dit-il, après avoir modéré ses passions, s'exercera à l'impassibilité, et il montera ainsi jusqu'à la pratique du bien qui constitue le parfait gnostique (2). »

La maxime stoïque subit cependant dans saint Clément de notables modifications. Si le Père alexandrin paraît, sur certains points, se rapprocher du Portique, sur beaucoup d'autres il s'en éloigne : son ἀπαθεία doit à l'enseignement chrétien quelque chose qui lui ôte de sa raideur et de ses prescriptions surhumaines. L'agent moral n'est plus seul avec une maxime qui peut effrayer sa faiblesse; il se trouve en présence, non plus d'un modèle imaginaire, mais réel; non plus d'une conception, mais d'un être vivant; il sait aussi où puiser la force nécessaire pour s'élever à cette hauteur qu'on lui signale.

(1) *Strom.*, l. II, c. XVIII, p. 164, édit. G.; p. 395, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. VI, c. XIII, p. 535.

Ces préliminaires posés, quels sont les devoirs dont l'accomplissement est demandé? Saint Clément les résume dans cette maxime générale : — Détruire l'homme charnel par la fidélité aux préceptes; — tendre par l'espérance à s'unir au souverain bien; — chercher, dans la charité, la consommation de la connaissance ou de la gnose (1), toute la vie du gnostique est là; elle a donc pour fondement les trois vertus chrétiennes, la foi, l'espérance et la charité.

Morale religieuse. — Le gnostique s'applique avant tout à connaître (2) ses devoirs envers Dieu, et ses efforts, pour y parvenir, seront purs, dégagés de toute considération d'intérêt personnel. « Si on lui proposait de choisir entre la connaissance de Dieu et le salut éternel, et que ces deux choses, qui sont absolument inséparables, pussent se séparer, il choisirait, sans balancer, la connaissance de Dieu (3). »

Est-il nécessaire de faire remarquer qu'il ne s'agit pas ici d'une connaissance purement spéculative; d'une satisfaction, noble, sans doute, mais stérile, offerte à des intelligences qui tendent naturellement à s'élever par la contemplation vers l'Être suprême? Saint Clément nous l'a dit : tout perfectionnement intellectuel doit entraîner celui de l'être moral. Si donc il veut développée la connaissance de Dieu, c'est pour que le gnostique établisse avec son auteur des rapports plus intimes. Afin que l'on comprenne mieux la nature et l'étendue de cette union, il aime à tracer le tableau de la vie religieuse, telle qu'il la conçoit.

(1) *Strom.*, l. IV, c. vii, p. 297, édit. G.; p. 495, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. VII, c. ii, p. 584, édit. G.; p. 701, édit. H.
(3) *Ibid.*, l. IV, c. xxii, p. 343, édit. G.; p. 529, édit. H.

Il se proposait aussi de venger les chrétiens de ces accusations d'athéisme pratique, qui servaient de prétexte aux persécutions (1). A quel titre, demande-t-il, transformer en athées des hommes qui croient à l'existence du Tout-Puissant et qui l'adorent? Ne les travestissez pas davantage en superstitieux. Les superstitieux! ce sont ceux qui craignent les démons, qui placent au rang des dieux tous les êtres, le bois, la pierre, et qui réduisent à la servitude de la peur l'esprit humain qui devrait vivre libre sous la loi de la raison (2). Cette sortie est contre les idolâtres.

Tout entier au désir de montrer que les chrétiens ne participent pas à ces erreurs, saint Clément semble tomber dans un excès : on dirait, en effet, qu'il amoindrit le culte extérieur. Sa pensée, toutefois, porte en elle-même un correctif facile à saisir. L'âme pure, dit-il, est un sanctuaire plus agréable à Dieu que les plus beaux temples élevés par la main des hommes (3). Quand saint Clément développe cette proposition, on reconnaît sans peine qu'il veut ébranler les somptueux édifices du paganisme, et les riches idoles qui les remplissent. Ce sont les sacrifices païens qu'il attaque, quand il ajoute : « Les prières et les actions de grâces, qui partent d'un cœur innocent, sont préférables à tous les sacrifices (4). »

La cause des chrétiens ainsi séparée de celle des idolâtres, saint Clément revient à l'athéisme. Peut-être voyons-nous se produire alors un autre excès : « Le gnostique, loin d'être un athée, rend seul au Dieu véritable

(1) *Strom.*, l. VII, c. I, p. 581, édit. G. ; p. 609, édit. H.
(2) *Ibid.*, p. 584, édit. G. ; p. 701, édit. H.
(3) *Ibid.*, l. VII, c. V, p. 602-614, édit. G. ; p. 714-715, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. VIII, c. VI, p. 604-610, édit. G. ; p. 715-719, édit. H.

le culte qui convient à sa grandeur (1). » Et saint Clément, pour bien établir sa thèse, entre dans le détail de cette vie religieuse. « De ce que le gnostique rend à Dieu le culte qui lui est dû, il suit infailliblement qu'il l'aime (2), et par-dessus tout (3). » Mais voyez comme cet amour, jaillissant de cette source auguste sur le monde moral, devient le lien le plus puissant qui unisse l'homme à Dieu; comme il sait aussi reconnaître la hiérarchie établie par le Créateur. Aimant Dieu, le gnostique considère tout ce qui excelle comme honorable, à proportion de sa dignité. De là, l'honneur rendu aux magistrats, à ceux dont on tient le jour, et, en général, aux vieillards. Parmi les doctrines, le respect se portera sur la philosophie la plus ancienne, et sur la prophétie qui a l'antériorité. La vénération, montant toujours, s'adressera au Fils (4), qui est aussi le Verbe, le Sauveur et le modérateur universel (5). Le gnostique, par son intermédiaire, communique (6) avec Dieu, ou le Père; il l'honore, l'adore (7) et le prie (8).

Tous ces actes du culte intérieur, l'amour, le respect, l'adoration, l'obéissance, la prière, l'action de grâces, s'accomplissent, non point à des jours choisis, mais pendant tout le cours de la vie, que l'on soit seul ou avec d'autres fidèles; non pas d'avantage dans des enceintes circonscrites, ou dans des temples privilégiés, mais en

(1) *Strom.*, l. VII, c. I, p. 582, édit. G.; p. 710, édit. H.
(2) *Ibid.*, p. 582, édit. G.; p. 700, édit. H.
(3) *Ibid.*, p. 583, édit. G, p. 701, édit. H.
(4) *Ibid.*, p. 582, édit. G.; p. 700, édit. H.
(5) *Ibid.*, l. VII, c. VII, p. 610, édit. G.; p. 719, édit. H.
(6) *Ibid.*, l. VII, c. III, p. 591, édit. G.; p. 706, édit. H.
(7) *Ibid.*, l. VII, c. VII, p. 610, édit. G.; p. 719, édit. H.
(8) *Ibid.*, l. VI, c. XII, p. 533, édit. G.; p. 665, édit. H.

tous lieux, à la promenade, dans le repos, pendant la lecture et le travail. Comme le gnostique voit Dieu partout et marche sans cesse en sa présence, sa vie est un long jour de fête (1). Et voici un des traits qui peignent l'existence chrétienne de l'époque : « A la campagne, nous publions les louanges de Dieu, en cultivant la terre; sur la mer, nous chantons des hymnes en naviguant (2). » On reconnaît là une des formes du culte public. Il se produisait d'une manière plus solennelle, à certaines heures marquées par la prière, à Tierce, Sexte et None (3). On se tournait alors vers l'Orient; on levait la tête et les mains vers le ciel.

Saint Clément est loin de condamner ces pieuses pratiques. S'il en combat quelques-unes, c'est, comme nous l'avons dit, lorsqu'elles paraissent se rapprocher de l'idolâtrie. Il semble cependant faire au culte intérieur une part beaucoup plus large. Peut-être craint-il que les cérémonies extérieures ne troublent le gnostique dans son commerce intime avec Dieu, et ne l'arrachent à cette contemplation qui imprime en lui « la ressemblance du Verbe, et en fait une troisième image divine (4). » Les deux anneaux extrêmes de la chaîne qui rattache alors le gnostique à Dieu sont, d'un côté, la pureté; de l'autre, la bienveillance (5). Dieu ne refuse rien à l'âme qui vit de sa vie: elle peut, non plus seulement demander au Créateur, mais en exiger, pour elle et pour les autres, certains priviléges auxquels alors elle a droit (6).

(1) *Strom.*, l. VII, c. VII, p. 610, édit. G.; p. 719, édit. H.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 615, édit. G.; p. 723, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. VII, c. III, p. 593, édit. G.; p. 708, édit. H.
(5) *Ibid.*, l. VII, c. VII, p. 616, édit. G.; p. 723, édit. H.
(6) *Ibid.*, l. VII, c. XIII, p. 653, édit. G.

Comment n'être pas frappé de la sublimité d'une doctrine, qui établit entre Dieu et l'homme des rapports aussi intimes ? Pour que ces rapports persévèrent, il faut que l'agent moral travaille sans cesse à rendre son âme meilleure par l'acquisition de la vertu et l'accroissement de la justice. Il n'y a pas, dans la voie qu'il parcourt, de temps d'arrêt : tout en lui doit être constamment en progrès (1). Aussi trouve-t-il, dans l'accomplissement de ses devoirs envers lui-même et envers ses semblables, une source nouvelle et permanente de perfectionnement.

MORALE INDIVIDUELLE. — Saint Clément place la morale individuelle avant la morale sociale. « Le gnostique prend soin d'abord de lui-même, ensuite du prochain (2). » Cet ordre se conçoit : quand on a travaillé à son perfectionnement moral, on est plus apte à s'occuper de celui des autres.

Saint Clément regarde la pensée de Dieu, qui jamais ne quitte le gnostique, comme la source la plus féconde et la plus puissante du progrès dans le bien. « Si la présence habituelle de l'homme vertueux, par le respect et la vénération qu'il inspire, élève la pensée et le cœur de quiconque vit auprès de lui, comment le chrétien, à qui Dieu est toujours présent soit qu'il médite, soit qu'il prie, soit qu'il agisse, ne deviendrait-il pas chaque jour meilleur qu'il n'était la veille dans toutes ses actions, dans toutes ses paroles, dans toutes ses affections (3) ? »

On pourra dire que le devoir est obligatoire par lui-

(1) *Strom.*, l. VII, c. II, p. 588-589, édit. G. ; p. 704-705, édit. H.

(2) *Ibid.*, l. VII, c. III, p. 593, 595, édit. G. ; p. 707, 709, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. VII, c. VII, p. 610, édit. G. ; p. 719, édit. H.

même; qu'il suffit de l'exposer pour enchaîner les volontés à ses lois : nous reconnaissons, sans peine, ces vérités; mais nous douterons toujours qu'il y ait dans ces formules, trop souvent froides et sèches, autant de puissance pour le bien que dans ce contact incessant de l'homme avec la divinité. Saint Clément a donc raison de poser, comme point de départ de la morale individuelle, le soin assidu de l'âme, et d'en faire un culte rendu, non pas seulement au devoir, mais à Dieu (1).

Le corps ne sera pas négligé; mais, sans le flatter jamais, on lui procurera tout ce qui est nécessaire à sa conservation. Le détruire violemment, ou même occasionner sa ruine, est un crime (2). Il faut le maintenir toujours dans un état convenable au perfectionnement de l'âme (3).

Mais, comme la chair se révolte souvent contre l'esprit, c'est un devoir de dompter l'homme charnel et les passions qui l'obsèdent (4); d'établir l'âme, sur la ruine de toutes les convoitises, dans une glorieuse et sainte liberté (5), et de l'élever à une *impassibilité* absolue (6).

Le mot est dans saint Clément. Mais exprime-t-il toujours l'idée que l'École stoïcienne y attachait? Toujours? non; quelquefois et même souvent? oui; mais alors avec de notables modifications.

Comme les stoïciens, saint Clément définit la passion un mouvement irrationnel, contraire à la nature de

(1) *Strom.*, l. VII, c. I, p. 582, édit. G.; p. 700, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. VI, c. IX, p. 514, édit. G.; p. 652, édit. H.
(3) *Ibid.*, l. IV, c. V, p. 281, édit. G.; p. 483, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. IV, c. VII, p. 297, édit. G.; p. 495, édit. H.
(5) *Ibid.*, l. VI, c. IX, p. 514, édit. G.; p. 652, édit. H.
(6) *Ibid.*, l. II, c. XX, p. 177, édit. G.; p. 495, édit. H.

l'âme (1). Comme eux encore, il semble ramener à quatre classes les passions principales : la tristesse, la crainte, le désir (2), la volupté (3). Voici, toutefois, une remarque importante que l'on ne trouve pas, ce nous semble, chez les stoïciens : « Les trois premières impulsions n'ont rien de condamnable, lorsque la raison les tempère et les dirige (4). »

Ici, saint Clément est dans le vrai. Cette doctrine sera vigoureusement défendue par le plus grand génie du moyen-âge. Saint Thomas prouvera que, non-seulement toutes les passions ne sont pas moralement mauvaises (5), mais qu'il y a en elles un bien moral, quand elles sont soumises à l'empire de la raison (6). Mais saint Clément se trompe, quand il ajoute : « La passion ne peut trouver place dans l'âme du chrétien parfait (7). » C'est la pensée du stoïcisme qui représente le sage « sans passion aucune (8). » Pour établir sa thèse, saint Clément fausse ici le témoignage de l'histoire.

A l'entendre, le Sauveur fut « inaccessible à toute passion, sans trouble, sans agitation aucune (9). » Est-ce là ce que nous apprend l'Évangile? Qu'il nous suffise de rappeler le frémissement et le trouble de J.-C. au

(1) *Strom.*, l. II, c. XIII, p. 153, édit. G.; p. 386, édit. H. Cfr. Diogène Laërce, l. VII, c. I, v°. ZÉNON.

(2) *Strom.*, l. VI, c. IX, p. 511 édit. G.; p. 649, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. II, c. XX, p. 179, édit. G.; p. 406, édit. H. Cfr. Diogène, *Ibid.*

(4) *Ibid.* l. VI, c. IX, p. 511, édit. G.; p. 649, édit. H.

(5) *Summa*, t. II, p. 1 sqq., quæst. 24, art. 2.

(6) *Ibid.*, art. 1.

(7) *Strom.*, l. VI, c. IX, p. 511, édit. G.; p. 649, édit. H.

(8) Diogen., *Ubi supr.*

(9) *Strom.*, l. VI, c. IX, p. 511, édit. G.; p. 689, édit. H.

tombeau de Lazare (1) ; les larmes qu'il versa sur Jérusalem (2) ; sa conduite à l'égard des profanateurs du temple (3) ; et ces paroles du jardin des Oliviers : « Mon âme est triste jusqu'à la mort (4) ». Saint Clément n'est pas plus exact, quand il dit que les Apôtres « parurent ignorer, depuis la résurrection de leur maître, jusqu'aux mouvements intérieurs les plus innocents (5). » En écrivant ces lignes, saint Clément oubliait ce qu'il nous rapporte lui-même de la vie de saint Jean, c'est-à-dire sa douleur profonde en apprenant la perte du jeune homme confié par lui à l'évêque de Smyrne ; les vifs reproches qu'il adresse à ce gardien infidèle ; ses transports de joie quand il voit son fils rentré dans le droit chemin (6). Saint Clément oubliait encore ces lettres sublimes dans lesquelles saint Paul dévoile aux églises primitives les sentiments si variés, d'amour, de joie et de tristesse, de crainte et d'espérance dont elles remplissaient son cœur.

Les exigences de son système égarent donc saint Clément. Une fois engagé dans la fausse route, il ne s'arrête plus ; et il nous fait parcourir tous les lieux communs dans lesquels doit briller l'*impassibilité*. Il faudra la déployer au milieu des souffrances et des revers de la fortune ; sous le coup des injustices et du mépris des hommes, des afflictions et des maladies ; en présence de la mort elle-même : la déployer encore au sein de la prospérité, des richesses, des louanges, des succès

(1) Saint Jean, XI, 33, 38.
(2) Saint Luc, XIX, 41-44.
(3) *Ibid.*, 45-46.
(4) Saint Marc, XIV, 3-4.
(5) *Strom.*, l. VI, c. IX, p. 511, édit. G. ; p. 649, édit. H.
(6) *Quel riche peut être sauvé ?* Vers la fin.

et des honneurs; ne pas plus permettre à ces biens apparents qu'aux maux réputés les plus graves, de nous troubler et de nous émouvoir. Ni peine, ni plaisir, ni joie, ni tristesse, mais toujours et partout le calme le plus imperturbable (1) : c'est bien là le stoïcisme avec ses exagérations. Saint Clément les partage; mais arrivé là, sa théorie s'élève et devient supérieure à celle du Portique.

Le stoïcien, en effet, conserve l'intrépidité de son âme au milieu de toutes les catastrophes qu'il regarde comme une condition nécessaire de notre existence terrestre : le gnostique de saint Clément voit en elles un des moyens dont se sert la divine Providence pour le perfectionnement moral de l'homme (2). Il supporte les adversités, les injustices, la souffrance, non pour faire montre d'une volonté ferme et inébranlable, mais par un motif de foi (3). Il ne compte pas ses triomphes, mais il les ensevelit dans l'oubli; il ne voit pas seulement une maxime qui commande l'obéissance, mais Dieu qui le contemple (4) et pour la gloire duquel il se fait violence (5). Il ne se retranche pas, pour combattre, derrière cette maxime; mais il s'arme de la confiance en Dieu et il se

(1) *Strom.*, l. VI, c. IX, p. 513, édit. G.; p. 654, édit. H. — « Ne parlez pas au gnostique de ces impulsions intérieures que l'on préconise vulgairement comme des biens, impulsions qui ne ressemblent que trop aux passions et en ont le trouble, je veux dire la joie qui est voisine du plaisir, la tristesse qui est voisine de la douleur, la circonspection qui se rattache à la crainte... »

(2) *Strom.*, l. VII, c. XI, p. 633, édit. G.; p. 785, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. VII, c. III, p. 591, édit. G.; p. 706, édit. H.; l. VII, c. XI, p. 635, édit. G.; p. 736, édit H.

(4) *Ibid.*, l. VII, c. III, p. 596, édit. G.; p. 710, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. IV, c. V, p. 280, édit. G.; p. 482, édit. H.

trouve toujours capable de vertu, malgré les vicissitudes humaines, car il n'est pas seul à supporter leur choc (1). Son impassibilité alors n'est pas celle d'un enfant devant un péril dont il n'a pas l'idée; elle n'est pas celle d'une volonté qui, pour s'abuser et se raidir contre la douleur, prononce que cette douleur n'est pas un mal: le gnostique voit le coup qui va le frapper; sa chair palpite aussi sous le fer qui la déchire, mais il sait comment de ce mal passager il fera sortir le bien (2). Chaque fois que l'épreuve se renouvelle, il puise sa force à la même source et se trouve prêt pour le combat. Par cette habitude constante d'une âme qui, pour être vertueuse, n'en reste pas moins sensible, il arrive à planer au-dessus de cette vie de tourments et de passions (3).

La vérité est encore là, ce nous semble. Savoir se rendre maître de ses penchants; les soumettre aux prescriptions de la raison et à l'empire de la volonté; les dompter assez pour qu'ils n'empêchent pas l'intelligence d'atteindre la vérité, l'âme de marcher, dans le calme et le progrès, vers ses destinées; les faire même servir au perfectionnement de l'être moral, tel est le devoir de l'homme. Il ne s'agit pas d'arriver à l'insensibilité de l'être qui n'a plus vie : la perfection n'est pas là, elle est dans la lutte qui force la passion à devenir une vertu.

Car nous ne naissons pas vertueux; et la vertu, quand nous sommes nés, ne se développe pas en nous, à la manière des organes, sans notre concours : il y faut des efforts constants de la volonté (4). Quand donc

(1) *Strom.*, l. IV, c. v, p. 280. édit. G.; p. 482, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. VI, c. XIII, p. 637, édit. G.; p. 737, édit. H.
(3) *Ibid.*, p. 636, édit. G.; p. 737, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. II, c. III, p. 595, édit. G.; p. 709, édit. H.

l'âme paraît enrichie de vertus, elle les doit à l'action simultanée de la nature, de l'exercice et de la raison (1).

Celles que saint Clément demande au gnostique sont individuelles ou sociales.

Les premières se subdivisent. Les unes tiennent à la lutte contre la chair, et elles ont pour fondement : 1°. l'abstinence ou la modération dans le boire et dans le manger (2) ; 2°. la continence, qui n'a pas seulement pour objet les plaisirs de la chair, mais toutes les convoitises auxquelles peut se porter une âme sensuelle, avide de voluptés et incapable de se borner au nécessaire (3).

Les autres vertus, l'humilité, la véracité, la modération, la patience et le courage, l'obéissance à Dieu et aux lois, la piété et la sainteté, se rattachent à l'intelligence et à la volonté.

Mais le gnostique ne doit pas vivre seulement pour lui. Il faut qu'il entre dans la société, et là d'autres vertus lui seront demandées.

Morale sociale. — Il est une vertu qui semble réunir toutes celles que la morale sociale résume ; c'est la justice. Saint Clément la considère « comme un ensemble complet et parfait : paroles, actions, abstinence du mal, bonnes œuvres, connaissance accomplie ; rien ne boite en elle ; rien n'y blesse l'égalité, ni la droiture (4). »

Et remarquons quel appui la justice trouve encore dans l'idée divine : quiconque s'élève contr'elle, attaque Dieu

(1) *Strom.*, l. VII, c. xi, p. 636, édit. G ; p. 737, édit. H.

(2) *Le Pédagogue*, passim.

(3) *Strom.*, l. III, c. i, p. 205, édit. G. ; p. 427, édit. H. ; l. III, c. xx, p. 235, édit. G. ; p. 450, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. VI, c. xii, p. 583, édit. G ; p. 665, édit. H.

personnellement (1). Auteur de l'ordre social, l'Être suprême se montre partout le vengeur de la justice outragée.

Dans la pensée de saint Clément, cette vertu ne doit pas se borner à respecter le droit d'autrui. Un de ses premiers caractères, c'est d'aimer, non-seulement ceux qui sont de même origine (2), mais les étrangers (3). Tout homme qui souffre, il faut le soulager par ses consolations, le fortifier par ses discours, lui fournir ce qui est nécessaire à l'entretien du corps : c'est la charité, qui ne connaît ni esclave, ni ennemi personnel ou privé (4).

Elle se produit sous deux formes: l'aumône des biens matériels et celle de la vérité (5). Il y a dans la pratique de la bienfaisance un ordre à suivre. Saint Clément présente, comme une des parties les plus relevées de la justice, le discernement qui sait donner à chacun, selon ses mérites, tantôt plus, tantôt moins (6).

Il aime surtout à parler de l'aumône spirituelle. Elle a pour but l'amélioration des hommes (7), leur perfectionnement progressif (8). On sert Dieu, lorsqu'appelé à enseigner et à réformer ses semblables, on leur découvre les sublimes vérités qui peuvent les rendre meilleurs (9). Il n'y a pas « de dignité plus haute que la charge d'instruire ses frères. Destiné à répandre, par sa parole et par ses exemples, le plus grand bien qu'il y ait ici-bas, celui

(1) *Strom.*, l. VII, c. III, p. 597, édit. G.; p. 711, édit. H.
(2) *Ibid.*, p. 595, édit G.; p. 709, édit. H.
(3) *Ibid.*, l. VII, c. VIII, p. 624, édit. G.; p. 729, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. VII, c. XII, p. 641, édit. G.; p. 740, édit. H.
(5) *Ibid.*, l. VII, c. I, p. 583, édit. G.; p. 701, édit. H.
(6) *Ibid.*, l. VII, c. XII, p. 641, édit. G.; p. 740, édit. H.
(7) *Ibid.*, l. VII, c. I, p. 583, édit. G.; p. 700, édit. H.
(8) *Ibid.*, l. VII, c. III, p. 593, édit. G.; p. 707, édit. H.
(9) *Ibid.*, l. VII, c. I, p. 583, édit. G.; p. 701, D, édit. H.

qui est investi de cette mission est un médiateur qui unit l'homme à la divinité..... Le bienfait qu'il communique, rappelle l'œuvre du Seigneur lui-même. A son image, en distribuant la semence de la parole, à la fois créateur et réformateur, il renouvelle pour le salut l'homme qu'il instruit (1). »

Cette charité, il faut la pratiquer envers tous et ne pas excepter ses ennemis (2); il faut oublier leurs outrages et les leur pardonner (3); faire le bien, non par crainte ou en vue d'une récompense (4), mais pour le bien lui-même (5).

De ces devoirs généraux, saint Clément descend à ceux qui découlent des diverses positions sociales. S'agit-il de cette société plus étroite que l'on appelle la famille? Saint Clément est loin d'en détourner. Il place même au-dessus du solitaire, qui n'a soin que de lui, l'homme qui vit dans le mariage. Celui-ci peut s'élever à une perfection plus grande, car pour lui les tentations sont plus nombreuses. « Vous avez, dit-il, surpassé le courage le plus héroïque, si dans le mariage, dans la procréation des enfants, parmi les soins que réclame une famille, maître de la volupté comme de la douleur, vous restez inséparablement uni à Dieu par l'amour, au milieu de ces mille embarras, et si vous vous armez contre toutes les tentations qui vous viennent de vos enfants, de votre épouse, de vos serviteurs et de votre fortune (6). »

(1) *Strom.*, l. VII, c. IX, p. 629, édit. G.; p. 729, édit. H.
(2) *Ibid.*, l. VII, c. XII, p. 641, édit. G.; p. 740, édit. H.
(3) *Ibid.*, l. VII, c. XIII, p. 652, édit. G.; p. 743, édit. H.
(4) *Ibid.*, l. VII, c. XII, p. 645, édit. G.; p. 743, édit. H.
(5) *Ibid.*, l. IV, c. XXII, p. 343, édit. G.; p. 529, édit. H.
(6) *Ibid.*, l. VII, c. XII, p. 642-643, édit. G.; p. 741, édit. H.

Saint Clément, dans *Le Pédagogue* (1), a tracé le tableau des devoirs des différents membres de la famille: il a appris à la femme, tombée si bas dans le paganisme, comment elle peut se relever et devenir l'égale de l'homme; il a montré la puissante influence de l'épouse et de la mère chrétienne pour le bien. Les mêmes idées et les mêmes préceptes se retrouvent dans les *Stromates* (2).

Suivons maintenant le gnostique dans les hautes positions qu'il peut être appelé à remplir.

Juge, il n'accordera rien aux mouvements de la passion, mais il marchera d'un pas immuable dans la voie du droit et de la justice (3), se regardant toujours, sur son tribunal, comme le représentant de Dieu.

Est-il revêtu de l'autorité suprême? Il veillera constamment au salut du peuple qu'il a mission de conduire. Les natures sauvages et infidèles, il les adoucira; il aura des récompenses pour l'homme vertueux; les châtiments qu'il infligera tendront à l'amélioration des coupables (4). Plus il s'élève au-dessus de ses semblables, plus il doit croître en vertus. A cet homme surtout il faut le courage, la fermeté, la grandeur d'âme, la libéralité, la magnificence (5), la prudence (6), la douceur, l'affabilité, la patience (7).

(1) *Le Pédagogue*, l. III, c. xi.

(2) *Ibid.*, l. IV, c. xx, p. 336-338, édit. G.; l. VI, p. 524-525, édit. H.

(3) *Ibid.*, l. VII, c. vii, p. 620, édit. G.; p. 726, édit. H.

(4) *Ibid.*, l. VII, c. iii, p. 593, édit. G.; p. 708, édit. H.

(5) *Ibid.*, l. VI.

(6) *Ibid.*, l. VII, c. xi, p. 637, édit. G.; p. 737, édit. H.

(7) *Ibid.*, l. VII, c. vii, p. 619, édit. G.; p. 725, édit. H.

Prenant la société par un autre côté, saint Clément rappelle aux sujets le devoir de l'obéissance (1).

Et c'est toujours, sous le regard de Dieu, que l'agent moral doit, dans toutes les conditions, marcher vers le perfectionnement de son être. Grande et céleste doctrine ! Elle attache à toutes ses prescriptions une puissance que rien n'égale. Quelle différence entre cette morale et celle des stoïciens où la divinité paraît à peine!

A la morale sociale de saint Clément se rattache le traité intitulé : *Quel riche peut être sauvé ?*

CHAPITRE VI.

QUEL RICHE PEUT ÊTRE SAUVÉ ?

Dans cet opuscule, saint Clément traite une des questions les plus graves : il s'agit de concilier, avec l'enseignement du Sauveur, la possession des richesses et de régler leur emploi.

Saint Clément nous apprend d'abord quel trouble et quel découragement répandait, parmi les riches, cette sentence : « Il est plus facile à un câble de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. »

Les uns, prenant à la lettre ces paroles, se persuadaient n'avoir aucune part à l'héritage céleste ; et « suspendus entre le regret de la vie éternelle et les plaisirs de la vie périssable, ils se rejetaient vers celle-ci et se per-

(1) *Strom.*, l. VII, c. III, p. 595, édit. G. ; l. VII, p. 709, édit. H.

daient. » Les autres comprenaient bien le sens caché de l'enseignement du Sauveur ; mais leurs richesses n'étant pas converties en bonnes œuvres, leur devenaient une cause de ruine.

C'est un devoir, ajoute saint Clément, pour tous ceux « qui aiment la vérité et leurs frères », d'éclairer les uns et les autres. Il faut arracher du cœur des premiers un désespoir sans fondement ; car, s'ils ressemblent à l'athlète qui, désespérant d'avance de la victoire, n'inscrit pas son nom parmi les combattants, ils ne peuvent aspirer à l'immortelle couronne. Il faut aussi apprendre aux seconds par quels moyens, par quelles œuvres et par quels sentiments se nourrit et se conserve, au milieu des richesses, l'espérance de l'héritage céleste.

Saint Clément parlera donc de cette espérance, puis des moyens qui y conduisent et qui l'affermissent. Et il commence par demander à Dieu de ne rien dire qui ne soit plein de convenance et de vérité, rien qui ne soit utile à ses frères (1).

Est-il nécessaire de faire remarquer que l'on trouve dans ce début le plan, l'ordre et l'économie de nos sermons : exposition du sujet, division et invocation?

La première partie est un commentaire sur le jeune riche de l'Évangile. D'après Mœhler, ce sujet n'a jamais été mieux traité (2).

Si l'on veut, dit saint Clément, saisir l'enseignement de J.-C. sur ce point, il ne faut pas le prendre à la lettre, ou le juger selon nos idées charnelles. Cet enseignement renferme un sens caché, profond, et de la plus

(1) Saint Clément, *Quel riche peut être sauvé?* dans les Pères de l'Église, trad. en fr. et publiés par Genoude, t. IV, p. 413-416.

(2) *La Patrologie*, t. II, p. 36.

haute importance, qu'il faut s'efforcer de pénétrer. Saint Clément veut que J.-C. ait déterminé, dans ce passage, les liens qui doivent attacher l'homme à Dieu et à ses semblables.

Si le Sauveur est descendu sur la terre, c'est afin de résoudre cette question du jeune riche : « Bon Maître, que ferai-je pour acquérir la vie éternelle ? » La réponse du Sauveur ressortira vivante de ses exemples et de ses préceptes : il en fait le fondement de l'Évangile et la source de la vie. Il importe donc de la bien comprendre.

J.-C., dit saint Clément, part du premier mot qu'on lui adresse, du mot *bon*, pour asseoir la base de sa doctrine ; car il élève aussitôt l'esprit de celui qui l'écoute vers un Dieu bon, « seul dispensateur de la vie éternelle, qu'il donne à son Fils et que son Fils transmet au monde (1). »

Connaître Dieu, tel est donc le premier devoir de l'homme, le premier lien qui doit unir la créature à son auteur, la base fixe et inébranlable du salut (2).

A cette connaissance joignez celle de la grandeur du Sauveur et de sa grâce nouvelle ; car c'est lui qui apporte au monde et qui distribue les dons de Dieu (3).

Mais à quelle condition la vie éternelle sera-t-elle accordée ? Pour la mériter il ne suffit pas d'observer, comme l'avait fait le jeune riche, tous les préceptes de la loi ; car là, où la loi finit, la vie commence. Que

(1) *La Patrologie*, t. IV, p. 417-418.

(2) « Sans cette connaissance, nous périssons ; avec elle, nous aimons Dieu, nous lui ressemblons, nous le possédons éternellement. » *Ibid.*, p. 418.

(3) *Ibid.*, p. 419.

faut-il donc ? On connaît la réponse de J.-C. : « Si vous voulez être parfait, vendez ce que vous avez. »

« Si vous voulez... ; » l'homme, en effet, est libre, et ce libre arbitre, Dieu le respecte : la vie ne sera pas donnée à celui qui la repousse ; mais si vous la voulez, « vendez ce que vous avez. »

Quel est le sens de ces derniers mots? Le jeune riche de l'Évangile ne les comprit pas. Il crut qu'il lui était commandé de se dépouiller entièrement de ses richesses : il fut effrayé et se retira. Son erreur suggère à saint Clément quelques remarques frappantes (1).

Si la vie éternelle, dit-il, était à ce prix, les pauvres et les vagabonds de nos places publiques seraient les plus religieux des hommes et les seuls destinés à la posséder, lors même qu'ils ignorent Dieu et sa justice. D'ailleurs, avant la venue du Messie, plusieurs avaient fait le sacrifice de leurs richesses, ou les avaient distribuées aux pauvres : « les uns, pour se livrer sans distraction à l'étude des lettres et d'une science morte ; les autres, pour acquérir le vain renom d'une gloire frivole : ainsi Anaxagore, Démocrite, Cratès (2). »

Que l'homme qui veut la vie ne les imite pas ! Le mépris des biens extérieurs les portait à se dépouiller de leurs richesses ; mais leurs vices et les troubles de leur esprit trouvaient, dans ce sacrifice volontaire, un nouvel aliment. « Ils devinrent plus orgueilleux, et regardèrent avec dédain le reste des hommes, comme s'ils eussent fait quelque chose qui fût au-dessus des forces de l'humanité (3). »

(1) *La Patrologie*, p. 420.
(2) *Ibid.*, p. 421.
(3) *Ibid.*, p. 422.

J.-C. veut un autre sacrifice. Qu'avant tout, l'homme arrache les vices de son cœur; qu'il les détruise et les rejette loin de lui : il pourra conserver ses richesses, mais qu'elles n'aient pas toutes ses affections et qu'il n'en soit pas l'esclave; qu'il sache les répandre pour le bien de ses frères : voilà le précepte nouveau que le Sauveur apporte au monde, voilà le seul dépouillement commandé (1).

Saint Clément, toujours dans le vrai, ne s'arrête pas là. Il établit qu'il n'y aurait ni société, ni commerce possibles; que J.-C, n'aurait pu faire un devoir de l'aumône, si personne ne possédait rien (2).

Il ne faut donc pas, conclut-il, se défaire d'une richesse qui peut être utile à notre prochain (3). Et d'ailleurs, comment l'abandonner? « En la vendant? Quoi donc! Faudra-t-il que vous receviez en argent le prix de vos héritages? Échangerez-vous des richesses que vos yeux voient, que vos mains touchent, contre un argent également frivole et périssable? Nullement (4)... Ou bien, rejetterez-vous le fardeau de vos richesses, par la seule impuissance de le porter? Ce n'est pas un titre pour entrer dans le royaume des cieux (5).

La nature des biens de la terre « est d'être possédés et de secourir (6) » : Les richesses ne sont par elles-mêmes ni bonnes, ni mauvaises : tout dépend de l'usage qui en est fait (7). Ne les détruisons donc pas. L'impu-

(1) *La Patrologie*, p. 422.
(2) *Ibid.*, p. 422-23.
(3) *Ibid.*, p. 423.
(4) *Ibid.*, p. 427.
(5) *Ibid.*, p. 425.
(6) *Ibid.*, p. 423.
(7) *Ibid.*, p. 424.

reté, qui ferme la porte du ciel, n'est pas en elles, mais dans les profanes amours de l'âme, et dans la flamme inextinguible de nos désirs (1). Voyons quel est l'état de notre âme. Ressemblons-nous à l'homme qui arrache son cœur de sa poitrine pour y placer un vil métal (2)? Le vice l'empêche-t-elle de faire servir les richesses aux bonnes œuvres et à la vertu? Détruisons le vice : nous sanctifierons même les richesses (3).

Saint Clément insiste sur cette purification. « Si l'âme, dit-il, est la partie de notre être qui doit posséder la vie, et que la vertu la fasse vivre, quand le vice la fait mourir (4), elle se sauvera, cela est évident, par la privation des voluptés que la richesse produit et enflamme; elle périra par leur possession (5)... » Jouissez donc, selon les desseins et les ordres de Dieu, des biens qu'il vous donne; mais rejetez vos vices et vos passions qui les corrompent : vous obéirez ainsi au Seigneur (6). »

Cette guerre, ce dépouillement, présentent des difficultés plus grandes que le renoncement même aux biens de la terre. Les Apôtres le comprirent et ils furent effrayés. Ils avaient sacrifié tout ce qu'ils possédaient, leurs filets, leurs lignes, quelques méchantes barques; mais ils n'étaient pas certains d'avoir encore arraché de leur cœur les passions et les vices (7); ils doutaient même

(1) *La Patrologie*, p. 425.

(2) *Ibid.*, p. 426.

(3) *Ibid.*, 424.

(4) Cette belle pensée se trouve dans Platon.

(5) *La Patrologie*, p. 426.

(6) *Ibid.*, p. 424.

(7) « Il leur paraissait digne d'une grande crainte que la richesse des vices fût assimilée à celle de l'argent, et ils craignaient d'être exclus du royaume des cieux, où Dieu ne reçoit que les âmes chastes et pures. » *Ibid.*, p. 428.

qu'il fût donné à l'homme d'atteindre à cette perfection. De là, cette exclamation : « Qui peut être sauvé ? » — « Mais, répondit le Sauveur, ce qui est impossible aux hommes, est possible à Dieu. » Il leur promettait ainsi le secours de la grâce, et saint Clément s'attache à en montrer la nécessité (1).

Puis, il sort de ces considérations générales qui sont pour tous les siècles. Il se rapproche d'une manière plus intime de son auditoire, et saisit, pour les combattre et les détruire, ses troubles, ses perplexités. Il y a là des hommes qui sont déjà chrétiens, ou que l'enseignement de l'Évangile a fortement ébranlés dans leurs erreurs : mais les uns ont des richesses, les autres des honneurs, et tous sont partagés entre le regret et la crainte. Avec quelle habileté saint Clément les éclaire et les fortifie ! Il n'y a pas seulement dans ses arguments une grande puissance de logique et d'entraînement ; il y a aussi cette connaissance profonde de l'époque, cet art fécond qui sait trouver des remèdes pour toutes les plaies. Qu'on aime à entendre sortir de sa bouche ces paroles si émouvantes et si compréhensives, qui joignent au sentiment religieux l'idée philosophique la plus large !

« Quel crime commet un homme qui, avant d'avoir embrassé la foi, réunit, par son travail et son économie, assez de bien pour mener une vie tranquille et honnête ? De quoi est coupable, ce qui est encore plus fort, celui que Dieu place, dès sa naissance, au milieu des richesses, de la puissance et des honneurs, sans aucune participation de sa volonté ? Si la vie lui est refusée, seulement parce qu'il est riche, et s'il n'a point dépendu de lui de ne l'être pas, son Créateur lui fait assurément injustice en le pri-

(1) *La Patrologie*, p. 428-429.

vant des biens éternels pour les biens périssables qu'il lui a donnés. Qu'était-il besoin, d'ailleurs, que la terre produisît tant de richesses, si ces richesses donnent la mort? Dieu ne saurait être injuste. Si donc, étant riche et puissant, vous séparez votre cœur de votre pouvoir et de vos richesses; si vous êtes sobre dans leur usage et modeste dans vos pensées; si vous cherchez Dieu avec le sincère désir de le posséder, tout riche que vous êtes des biens du siècle, vous êtes pauvre selon Dieu, libre, invincible, invulnérable. Si, au contraire, vous abusez de vos trésors, c'est à vous que le Sauveur adresse ces paroles : « Il est plus facile à un câble de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. » Tel est le vrai sens de cette expression mystérieuse que j'ai déjà expliquée dans l'exposition des *Principes de la théologie* (1).

Nous n'avons pas cet ouvrage, et l'on ne peut s'empêcher de regretter une production dans laquelle dominaient des vues si larges.

Mais ce n'est pas assez pour saint Clément d'avoir montré comment, entre les mains de l'homme, la richesse peut et doit être un instrument qui l'élève jusqu'à Dieu. Elle est aussi un des liens les plus puissants qui unissent les différents membres du corps social. Saint Clément le prouve dans la seconde partie de son traité. Il y a là de belles pages dont on chercherait en vain l'équivalent dans la littérature païenne. Elles sont sorties de l'Évangile; c'est un magnifique appel à la charité, vertu nouvelle que le Sauveur est venu apporter au monde et dont il lui a fait une loi (2). Car celui qui a dit

(1) *La Patrologie*, p. 433.
(2) *Ibid.*, p. 435.

aux hommes : « Vous aimerez votre Dieu, » ordonne aussi « d'aimer le prochain. » Ainsi, comme la charité unit l'homme à Dieu, elle attachera l'homme à l'homme (1).

Et voyez quelles sont ses prérogatives dans la société terrestre constituée par le Christ. Là, le premier est celui qui aimera Dieu; le second, celui qui aimera ses frères. Ce que l'on fait à l'un d'eux, le Christ le regardera fait à lui-même : il paiera ce bienfait pendant l'éternité tout entière; un verre d'eau aura son immortelle récompense (2).

Mais, pour s'exercer, la charité ne doit pas attendre qu'on la provoque : il faut qu'elle aille d'elle-même au-devant des pauvres du Christ.

« Les tabernacles éternels, s'écrie l'éloquent et entraînant orateur, quelle récompense de cette charité qui prévient l'infortune ! Échanger des biens périssables contre des biens qui restent toujours; vous bâtir de vos propres mains dans le ciel une demeure indestructible, quel admirable et divin commerce ! Riches, hâtez-vous : faites, concluez un marché si avantageux. S'il est utile, parcourez la terre entière; n'épargnez ni soins ni dangers. Tandis que vous le pouvez, achetez le royaume des cieux. Pourquoi mettre votre joie dans les pierres précieuses, dans des palais que le feu dévore, que le temps détruit, qu'un tremblement de terre renverse, que l'injustice des tyrans vous ravit? Tournez les regards vers les palais célestes. Y voulez-vous régner avec Dieu? Un homme vous les ouvrira. Partagez avec lui vos trésors terrestres, il partagera avec vous les trésors du ciel. Pres-

(1) *La Patrologie*, p. 434-35.
(2) *Ibid.*, p. 436.

sez donc, priez, suppliez pour qu'il accepte vos bienfaits.... »

« Mais comment un homme vous distribuera-t-il les trésors du ciel ? Écoutez ce que dit le Seigneur : « Je ne « donnerai pas seulement à mes amis, mais aux amis de mes amis. » Eh ? qui est l'ami de Dieu ? Le pauvre, quel qu'il soit. Ne choisissez pas... Que la crainte de la répandre sur des indignes n'enchaîne même pas votre bienfaisance... Surtout, contre l'usage des autres hommes, rassemblez autour de vous, pour vous défendre, une armée inhabile à la guerre, impuissante à répandre le sang, que la colère ne trouble pas, que les vices ne souillent point; des vieillards admirables de piété, des orphelins de mœurs pures et religieuses, des veuves instruites à la patience et à la douceur, des hommes ornés et embellis par la charité (1). »

En entendant ce langage, n'est-on pas transporté dans un monde nouveau ? Une autre société, jeune, unie d'esprit et de cœur, recueillant toutes les infortunes, s'organisait, en effet, sous l'influence de cette vertu toute céleste.

La charité ne transformait pas seulement les mœurs, les sentiments, les actions; elle établissait entre les hommes des liens que le paganisme n'avait pas connus. Le pauvre, en effet, prie pour son bienfaiteur. Cette prière, montant vers le ciel, retombe sur ce dernier en bénédictions, et, si le repentir la féconde, elle efface ses fautes et ses chutes; elle lui ouvre le ciel (2).

(1) *La Patrologie*, p. 438-39. — Ces citations seraient peut-être un peu longues, si nous n'avions à faire ressortir tout à la fois la doctrine et l'éloquence de saint Clément.

(2) *Ibid.*, p. 439-444.

L'opuscule de saint Clément se termine par l'histoire de ce jeune homme que l'apôtre saint Jean entoura, dans son enfance, d'une prédilection toute spéciale, dont il eut ensuite à déplorer les égarements et qu'il put enfin ramener dans la droite voie. Tout, dans ce récit touchant, tend à prouver que, si les riches se perdent, ce n'est pas à leurs richesses, mais à leurs dispositions morales qu'il faut l'attribuer (1).

En nous arrêtant sur ce traité, nous avons voulu montrer quel était, au commencement du IIIe. siècle, l'enseignement de l'Église sur la possession et sur l'emploi des biens de la terre. A ce point de vue, deux mots le résument : *propriété* et *charité*. Ainsi donc, l'École chrétienne d'Alexandrie (2) élevait une protestation contre certaines utopies communistes de l'époque (3) et contre le froid égoïsme du monde romain.

Ce traité de saint Clément nous fournit donc un chapitre fort remarquable de morale sociale.

Au reste, nous devons le dire, cet enseignement n'était pas nouveau : c'était la traduction et le développement de la pensée divine, depuis long-temps révélée au monde.

Dieu, en effet, avait dit aux hommes : « Vous ne convoiterez pas la maison de votre prochain; vous ne désirerez point sa femme, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune des choses qui lui appartiennent (4). » La portée de cette défense était immense. Elle n'enchaînait pas l'activité de l'homme, elle

(1) *La Patrologie*, p. 445-448.

(2) Cfr. Tillemont, *Mémoire pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. III, p. 190.

(3) Cfr. *Stromates*, l. III. Nous aurons à revenir sur ce point.

(4) *Exode*, c. XX, v. 13.

ne levait pas la sentence qui le condamnait à féconder la terre de ses sueurs; mais elle rendait sacrés ses biens et le fruit de ses travaux, elle opposait aux convoitises une barrière infranchissable. Ce Code, composé de quelques lignes, contenait « les principes de toute civilisation juste et vraiment sociale. Il établissait le *droit*, et, en donnant une sanction divine à la propriété, il protégeait l'individu, il fondait la famille, l'industrie (1) et la société tout entière (2). »

J.-C. est venu apporter la même doctrine. Un jour, en présence de ses disciples, un des premiers d'entre le peuple l'interrogea disant : « Bon Maître, que ferai-je pour posséder la vie éternelle?... Vous connaissez les commandements, répondit Jésus.... Vous ne déroberez point (3). » Ainsi, J.-C., voulant conserver la propriété, la met sous la protection de Dieu. Et ce commandement est pour tous les hommes : point d'infraction possible.

D'un autre côté, nous avons vu J.-C. organiser la charité et lui donner les stimulants les plus actifs qui se puissent concevoir. On ne peut trop rappeler ce qui se passa sous l'influence de ces deux principes.

Si donc il y a dans l'histoire, pour l'espèce humaine,

(1) « Sans la propriété, nous a dit saint Clément, la société et le commerce ne seraient pas possibles. » *Ubi supr.*, p. 422.

(2) Villeneuve-Bargemont, *Cours sur l'histoire de l'économie politique*, dans l'*Université catholique*, t. I, 1re. sér., p. 229. « Tout ce que l'on reconnaît de juste, de pur et de vrai dans la législation, la philosophie, la morale et l'économie des peuples anciens et des peuples modernes; tout ce que l'expérience des siècles et les efforts de la raison humaine ont fait découvrir de plus parfait pour établir la société et la civilisation sur des bases immuables; toute justice, en un mot, tire son origine de cette source auguste. » *Ibid.*

(3) Saint Luc, XVIII, v. 18-28.

des pages glorieuses, ce sont celles de l'Église primitive. Quel beau spectacle elle nous présente! Quel contraste avec le monde romain! Ici, une société puissante, ayant tous les peuples pour tributaires, mais portant dans son sein, sous des dehors brillants, la gangrène et la mort; là, une société jeune, pauvre, persécutée, mais pleine de vie, de force et d'avenir; — ici, l'indépendance et la dignité de l'homme perdues dans l'esclavage et les débauches; là, les chaînes se brisant, la liberté étendant chaque jour ses conquêtes, le front de l'homme se couronnant chaque jour d'une auréole céleste;—ici, l'égoïsme des riches, et pour l'indigent, la misère, les traitements mauvais, la faim et la mort (1); là, le dévoûment et l'esprit de sacrifice, les pauvres trouvant partout secours, consolation, amour et respect; — ici, l'œuvre du paganisme; là, l'œuvre de l'Évangile : les chrétiens étaient plus que des frères, ils devenaient les membres d'un même corps (2).

C'est dans la primitive église de Jérusalem qu'il faut pénétrer, pour contempler, dans toute leur grandeur, les effets de cette révolution sociale. Jamais spectacle semblable n'avait été donné au monde. L'antiquité avait

(1) « Qui ne connaît ces paroles de Plaute ? « C'est rendre un mauvais service à un mendiant que de lui donner de quoi boire et manger. On perd ce que l'on donne et l'on prolonge sa misère. Ce que je dis n'est point pour m'opposer à tes désirs, auxquels je me prêterai volontiers; mais pour que ta compassion à l'égard des autres ne te réduise pas un jour à réclamer aussi leur pitié. » Trad. A. François.

« De mendico male meretur, qui ei dat quod edat, aut quod bibat.
« Nam et illud quod dat, perit, et illi producit vitam ad miseriam. »

Trinumus, II, 2, 58-59.

(2) Cfr. Châteaubriand, *Études* ou *Discussions historiques sur la chute de l'empire romain*, etc. Étude cinquième.

eu l'Institut de Pythagore; elle avait vu un philosophe cynique partager entre ses concitoyens le prix de son patrimoine (1); on avait parlé de l'étroite amitié qui unissait les disciples d'Épicure : mais où trouver ailleurs que dans l'Église, à Jérusalem, une multitude d'hommes n'ayant qu'un corps et qu'une âme, vendant leurs terres ou leurs maisons pour venir au secours des pauvres, déposant toutes leurs richesses aux pieds de leurs *maîtres* pour les distribuer à chacun selon ses besoins (2)? Partout où le christianisme pénétrait, il inspirait ce prodige de charité. Saint Cyprien le préconisait à Carthage (3); dans Alexandrie, Athénagore le constatait (4); nous avons vu saint Clément travailler à l'étendre davantage encore.

Et remarquons comment, sur tous ces points, le pré-

(1) On raconte que Cratès ayant vu Télèphe s'avancer sur la scène, la besace sur l'épaule, en habit de mendiant, il ne lui fut plus possible de regarder cette vie de liberté comme très-désirable; qu'en conséquence, il vendit son patrimoine et en distribua le prix à ses concitoyens. D'autres disent qu'il déposa le produit de sa vente chez un banquier, avec ordre d'en faire part à ses fils s'ils n'étaient que des esprits vulgaires, de les donner au peuple s'ils étaient philosophes. Dès ce moment, Cratès appartient à Diogène. » (*Dictionnaire des sciences philosophiques*, v°. Cratès, par D. Henne.) Voilà le philosophe cynique. Voici maintenant le chrétien : « Joseph, surnommé par les Apôtres Barnabé (c'est-à-dire enfant de consolation), qui était lévite et originaire de Chypre, vendit un fonds de terre qu'il avait et en apporta le prix qu'il mit aux pieds des Apôtres. » (*Act. Apost.*, c. IV, v. 36-37.) Lequel de Cratès ou de Barnabé comprenait le mieux la charité?

(2) *Act. Apost.*, c. IV, v. 32-33.

(3) Saint Cyprien, *Des œuvres de la miséricorde et de l'aumône*, dans les Pères de l'Église, traduits en français et publiés par M. de Genoude, t. V bis, p. 481-82.

(4) Athénagore, *Apolog.*, *Ibid.*, t. II, p. 314. Cfr. Fleury, *Hist. eccl.*, l. III, t. I, p. 389.

cepte de la charité se conciliait avec le droit de propriété. A Jérusalem, comme ailleurs, les fidèles mettaient, il est vrai, leurs biens en commun; mais rien ne rendait cette communauté obligatoire. Ainsi, quand Ananie vend son champ, il garde une partie du prix et remet le reste aux Apôtres : que lui reproche saint Pierre ? Ce n'est pas d'avoir retenu la somme qu'il s'était réservée, mais d'avoir menti au Saint-Esprit; car, dit-il, « si vous aviez voulu garder votre champ, n'était-il pas toujours à vous ? Ce champ vendu, le prix ne vous en appartenait-il pas encore (1)? » Il y a, dans ce langage, l'expression d'un profond respect pour la propriété et la liberté. L'homme pourra, si tel est son bon plaisir, se dépouiller de ses biens; mais son droit de propriété lui reste. Ainsi reparaît, à Jérusalem, l'enseignement de J.-C.

Cet enseignement n'a pas cessé de se perfectionner dans l'Église. Tertullien disait au commencement du IIIe. siècle: « Dans nos réunions, chacun apporte tous les mois son modique tribut, lorsqu'il le *veut*, s'il le peut, et dans la mesure de ses moyens: personne n'y est obligé : rien de plus *libre*, de plus *volontaire* que cette contribution (2). » Saint Chrysostôme exprime la même idée avec cette éloquence qu'on lui connaît. « Le mien et le tien, dit-il,

(1) *Act. Apost.*, c. v, v. 4.

(2) *Apol.*, c. xxxix. « C'est-là, ajoute-t-il, comme un dépôt de piété qui ne se consume point en débauches, en festins, ni en stériles prodigalités; il n'est employé qu'à la nourriture des indigents, aux frais de leur sépulture, à l'entretien des orphelins délaissés, des domestiques cassés de vieillesse, des malheureux naufragés. S'il y a des chrétiens condamnés aux mines, relégués dans les îles ou détenus dans les prisons, uniquement pour la cause de Dieu, la religion qu'ils ont confessée, les nourrit de ses aumônes. » *Ibid.*, dans les Pères de l'Église, trad. fr., t. VII, p. 395.

ce froid et fatal langage, qui cause dans le monde tant de malheurs et de guerres, était banni de la société des premiers chrétiens. Mais, ajoute-t-il, ce qu'il y a de plus admirable, c'est que cette dépossession et ce dépouillement étaient volontaires, c'est que chacun avait la liberté de conserver ses biens (1). »

Si nous descendions le cours des siècles, l'Église nous ferait entendre le même langage. Toujours, pour elle, la propriété sera le droit commun ; la communauté, le partage du petit nombre ; toujours, elle proclamera, comme la base de toute société, l'existence de deux principes : le droit de propriété et la charité. Les systèmes qui essaieraient de proscrire la charité, elle les flétrira comme des théories sans grandeur et sans entrailles ; mais elle ne repoussera pas avec moins de force les utopies qui foulent aux pieds la propriété pour lever le sanglant étendard sur lequel on ose inscrire le mot charité. Elle a été établie pour répandre et sauvegarder les vraies doctrines : elle ne manquera pas à sa mission.

Nous devions montrer quel anneau saint Clément sut attacher à l'immense chaîne dont elle enveloppe et soutient ainsi le monde.

(1) Saint Chrysostôme, *Homil. de S. Philogon.*, t. I, p. 395.

APPENDICE.

FRAGMENT DES HYPOTYPOSES.

Ce fragment est-il le VIIIe. livre des *Stromates?* Doit-on, ainsi que le veulent certains éditeurs, le regarder comme ayant fait partie des *Hypotyposes?* Est-il même de saint Clément? Autant de questions que la critique est impuissante à résoudre (1).

Quoi qu'il en soit, ce fragment se compose de neuf chapitres qui paraissent se rattacher à un traité de Logique (2), mais qui n'offrent rien de bien remarquable. Le fond des idées en est presque partout emprunté à Platon, aux stoïciens (3) et surtout à Aristote. On y retrouve cependant par intervalles l'influence et l'esprit de l'enseignement chrétien.

Ainsi, au début, je remarque une assez vive critique que fait saint Clément des philosophes de la Grèce ses contemporains; il leur reproche de n'aboutir, « dans leurs éternelles discussions, qu'à une stérile loquacité. » Ils sont ainsi inférieurs aux philosophes de la haute antiquité, « qui n'arrivaient point à l'incertitude et au doute. » A plus forte raison, diffèrent-ils des chrétiens. Ceux-ci, suivant l'enseignement des Écritures qui « imposent l'obligation de chercher et d'examiner, » ne

(1) Cfr. Ceillier, *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. II, p. 276-277.

(2) Ritter reconnaît que ce fragment n'est pas complet; mais il ne doute pas de son authenticite. *Histoire de la philosophie chrétienne*, t. I, p. 386.

(3) *Ibid.*

peuvent manquer de découvrir la vérité. De là, la supériorité de « cette philosophie barbare » sur toutes les autres. Son grand mérite, c'est de « procéder par interrogations et par réponses; » c'est aussi la méthode qu'elle recommande : « Cherchez, dit-elle, et vous trouverez; frappez et l'on vous ouvrira; demandez, et il vous sera donné (1). » Qui ne voit comment l'idée chrétienne s'allie au procédé socratique et platonicien ?

Ailleurs, l'auteur de ce fragment présente le gnostique comme « le type de l'homme abondamment pourvu de la connaissance scientifique (2). » Il parle de la *foi*, ou assentiment que nous donnons aux premiers principes, aux objets évidents pour nos organes et pour notre esprit (3); puis, de la foi scientifique, « qui est durable, et produite par la démonstration; » enfin, d'une autre foi « qui appartient uniquement à l'espérance (4). »

Ces points établis, contentons-nous d'indiquer le sommaire des divers chapitres dont ce fragment se compose :

CHAPITRE I. — Les recherches de la philosophie ou de la théologie doivent avoir pour but d'arriver à quelque chose de certain. Nous avons vu quelle méthode est proposée.

CHAP. II. — Premier moyen d'arriver à la certitude : Définir les noms et les choses.

CHAP. III. — Le second moyen, c'est la démonstration. — Différence entre la démonstration et le syllogisme.

Voici comment cette différence est formulée : « Conclure d'après les aveux de l'adversaire, c'est former un syllogisme; conclure d'après des principes reconnus vrais,

(1) *Fragment des Hypotyposes*, c. I, p. 449-450.

(2) *Ibid.*, c. III, p. 452.

(3) *Ibid.*, p. 453.

(4) *Ibid.*, p, 452-453.

incontestables, c'est démontrer. » D'où il suit que la démonstration l'emporte sur le syllogisme (1).

Telle est la pensée de l'auteur de ce fragment. Est-il nécessaire de faire remarquer qu'il ne détermine pas la véritable nature du syllogisme et qu'il semble n'embrasser qu'un de ses côtés?

CHAP. IV. — Il faut, dans la solution de toute controverse, commencer par définir la chose qui est en question, pour éviter l'obscurité qui souvent se rencontre dans les mots.

CHAP. V. — Exemple de démonstration dans la maxime des sceptiques: Suspendez votre jugement.

Cette maxime se trouve ici réfutée. L'argumentation est vive et pressante.

CHAP. VI. — Rôle et usage du genre, de l'espèce et de la différence dans les définitions.

CHAP. VII. — Indication des deux raisons que nous avons de douter ou de suspendre notre jugement: l'inconsistance et les fluctuations de l'esprit humain, puis la différence qui caractérise les choses.

CHAP. VIII. — Par quelle méthode on peut ramener à certaines catégories soit les noms, soit les choses. — Les idées développées ici sont empruntées, pour la plupart, à Aristote. On y désirerait plus de clarté.

CHAP. IX. — Ce chapitre est consacré à rechercher la nature de la cause et ses diverses espèces.

En général, nous le répétons, rien de frappant dans ce fragment; rien qui soit à la hauteur des autres productions de saint Clément.

(1) *Fragment des Hypotyposes*, c. III, p. 453.

SIXIÈME PARTIE.

RÉSUMÉ ET APPRÉCIATION

DE LA POLÉMIQUE ET DE LA DOCTRINE

DE SAINT CLÉMENT.

I. Signalons d'abord les rapports généraux des ouvrages de saint Clément avec l'état des esprits.

L'auteur était, comme on l'a dit, doué d'un coup-d'œil des plus pénétrants (1); aussi comprit-il tous les besoins de son époque. Il trouvait des païens à convertir à des idées nouvelles; des savants à réconcilier avec le christianisme; des hérétiques à combattre; des chrétiens à diriger, à éclairer et à fortifier dans leurs croyances. Inutile de faire remarquer combien cette mission était complexe et délicate. C'est pour la remplir que saint Clément écrivit l'*Exhortation aux Gentils*, le *Pédagogue* et les *Stromates*, dont la réunion forme un ensemble parfait.

Saint Clément, dans le premier de ces ouvrages, montre combien le paganisme est contraire à la raison; dans le second, il trace aux chrétiens des règles de conduite; il se propose, dans le troisième, d'initier les fidèles aux dogmes et aux mystères de la religion nouvelle, de montrer sa supériorité sur la philosophie et de combattre les hérésies qui s'attachaient à corrompre sa doctrine.

Ajoutons que ces ouvrages sont regardés comme le fruit

(1) Mœhler, *La Patrologie*, t. II, p. 40-41.

des catéchèses de saint Clément (1). Nous avons donc là, sinon tous les détails, au moins le fond de son enseignement dans l'École chrétienne d'Alexandrie.

Il disait qu'on ensemence de deux manières le champ de l'Église: par la parole et par les écrits (2); il pratiqua l'une et l'autre. Comment ne pas admirer la pensée qui le soutint constamment dans cette double voie? « Il ne faut pas être un moment sans faire le bien (3). »

Il nous apprend aussi quel bien il aspirait à produire: c'était cette union des âmes et des esprits qui « fait croître et qui vivifie, par la semence de la parole, ce qui est en nous comme dans une terre féconde (4). » Mais, tout élevé que soit ce but, saint Clément veut qu'avant de travailler à l'atteindre, on se mette à l'épreuve pour savoir « si l'on est digne de prêcher ou d'écrire (5). » Deux qualités surtout lui paraissent indispensables pour ce double rôle : l'intelligence de la saine doctrine (6), et une sorte de vie angélique (7).

Saint Clément posséda l'une et l'autre au plus haut degré. Saint Jean Damascène lui rend le témoignage de n'avoir rien dit de la morale évangélique qu'il ne l'ait pratiqué (8). On conçoit, dès-lors, quelle dut être sa vie.

D'un autre côté, une érudition immense, une connaissance profonde de la vérité et de l'erreur, une logique pressante, une imagination riche et vive, une élocution

(1) Dom Ceillier, *Hist. des aut. eccl.*, t. II, p. 245.
(2) *Strom.*, l. I, c. I, p. 318, édit. Potter.
(3) *Ibid.*, l. I, c. IV, p. 323, édit. P.
(4) *Ibid.*, l. I, c. I, p. 318, édit. P.
(5) *Ibid.*, p. 318, édit. P.
(6) *Ibid.*
(7) *Ibid.*
(8) *De imaginibus*, l. III.

pleine de charmes, une éloquence souvent entraînante, telles sont les qualités intellectuelles qui brillent dans ses ouvrages.

Saint Clément nous paraît avoir eu les défauts de quelques-unes de ses qualités: il lui arrive, en effet, d'abuser de l'érudition; son imagination le jette dans des digressions fréquentes; sa pensée est parfois diffuse et pas assez claire; ses raisonnements, trop délayés, perdent aussi de leur force; enfin, pour captiver les Grecs, peut-être a-t-il, en certains cas, trop songé à la forme.

Aux dons de l'intelligence, il joignit toujours la qualité du cœur, la plus belle, la plus puissante et la plus chrétienne, la charité. Sa bouche, comme celle de saint Paul, s'ouvrait par l'affection qu'il portait aux hommes (1). Il jugeait *bienheureux les pacifiques* « dont la saine doctrine remet dans le droit chemin les voyageurs égarés, les délivre des ténèbres de l'ignorance, rassasie les âmes affamées de la justice et les conduit à cette paix que donne le Verbe (2). » On le voit donc tendre vers ce but avec toute la fermeté et l'ardeur d'un zèle éclairé, mais aussi choisir et disposer avec suavité les moyens de réussite. Il s'attache, en effet, à parler aux hommes le langage qu'ils ont coutume d'entendre (3). Ainsi, les images et les symboles des poètes, il les adopte pour leur dévoiler le Verbe et ses mystères (4). Ce qu'il y a de vrai dans les opinions des philosophes, il le conserve afin de les gagner à des doctrines plus élevées (5).

(1) *Strom.*, l. I, c. I, p. 318, édit. P.
(2) *Ibid.*, p. 319, édit. P.
(3) *Ibid.*, p. 325, édit. P.
(4) *Cohort. ad Gent.*, c. XII, p. 92, édit. P.
(5) *Strom.*, l. I, c. I, p. 326.

Mais s'agit-il d'apprécier ces systèmes, d'isoler la vérité de l'erreur ? Saint Clément prend surtout pour guides l'Écriture et la tradition. Ce n'est pas qu'il déclare la raison frappée d'impuissance pour atteindre le vrai : n'est-ce pas à son tribunal qu'il cite le paganisme ? N'est-ce pas, en son nom, qu'il le proclame irrationnel ? Mais, s'il reconnaît ses droits et sa portée, s'il aime à les faire ressortir, il sait aussi qu'elle est finie et qu'elle peut errer. L'Écriture et la tradition, au contraire, lui paraissent deux voies infaillibles qui conduisent à toute vérité.

Nous avons indiqué les rapports généraux des ouvrages de saint Clément avec l'état des esprits, le double côté de son enseignement, ses qualités intellectuelles et morales, ses divers critères ; rappelons maintenant les idées qu'il a développées.

II. Lutte contre le paganisme. — *Exhortation aux Gentils.* — Saint Clément s'adresse à des Grecs dont il faut d'abord séduire l'imagination. Il leur fera donc entendre un chantre plus mélodieux et plus puissant que ne le furent Amphion, Orphée et Arion de Méthymne, c'est le Christ. Les Prophètes avaient célébré ses œuvres, et à peine a-t-il paru dans le monde que ses divins accords ont répandu partout l'ordre, la lumière et la vie.

Cette première partie de l'ouvrage de saint Clément est toute poétique : il a voulu, pour chanter le Christ et ses bienfaits, employer la forme qui entraîne les Grecs. Dans la dernière partie, il reprendra sa lyre pour appeler sous l'étendard du Christ les philosophes et les poètes.

Il dévoile, dans la seconde partie de l'*Exhortation aux Gentils*, l'immoralité des cultes idolâtres et la triste ori-

gine des dieux du paganisme. Son érudition est immense; sa parole, pleine d'ironie.

Puis, vient la philosophie. Saint Clément la traite avec moins de sévérité. Si plusieurs de ses théories contiennent de graves erreurs, la vérité brille aussi dans quelques-uns de ses systèmes; elle a même pénétré dans les conceptions des poètes. On peut donc regarder les unes et les autres comme un écho de l'enseignement révélé, et comme une préparation au christianisme.

Enfin, l'esprit et les enseignements de la religion du Christ, ses véritables antécédents dans l'Ancien-Testament sont développés avec autant d'entraînement que de prédilection. Il y a peut-être parfois un peu de confusion; mais l'érudition n'est pas moins vaste, le raisonnement moins fort.

Il y a donc de l'étendue dans ce plan: toutes les idées païennes, juives et chrétiennes y sont condensées, et revêtent une forme qui saisit toujours. Si la poésie fait le charme de la première partie de cet ouvrage et de la dernière, le reste doit toute sa force à la dialectique et à l'érudition.

Le Pédagogue. — Ce livre nous intéresse à un double titre. 1°. C'est un traité de morale. Sous ce rapport, l'esprit et le but de l'ouvrage nous paraissent exprimés dans ces quelques phrases qui se trouvent au début : « Le *Pédagogue* veut la pratique et non la théorie. Il se propose d'orner les âmes de vertus, non de science. Il exige qu'on soit sage et non savant (1). »

Pour arriver à ce résultat, saint Clément reproduit l'ensemble de la morale chrétienne : les préceptes qu'il

(1) *Le Pédagogue*, l. I, c. I, p. 98, édit. P.

développe, en se répandant par le monde, porteront partout une vie nouvelle : ils rattacheront l'homme à Dieu et le rendront digne de ses regards; ils établiront entre tous les membres de la société les deux liens les plus forts, la justice et la charité; ils feront pénétrer dans la vie domestique des vertus qu'elle avait à peine connues, la chasteté surtout; ils ne releveront pas seulement la femme, ils formeront la mère chrétienne; par elle, ils purifieront la famille et la société.

Il y a, dans l'exposition de saint Clément, de la douceur et de la familiarité, de l'éclat et de l'élévation.

2°. *Le Pédagogue* est aussi un livre historique. Il faut l'ouvrir, quand on veut connaître l'état des mœurs des païens; les raffinements du luxe et de la sensualité; la mollesse des hommes; les folles dépenses et la vie licencieuse des femmes; l'empire de la volupté et le mépris qu'elle inspirait pour la vie de l'enfant et de l'esclave.

Les couleurs de ce tableau sont quelquefois vives et même un peu nues. Elles pourraient blesser aujourd'hui nos regards, que le christianisme a rendus plus chastes; mais alors elles devaient à peine surprendre, car on appartenait à un monde corrompu; on se mêlait à ses joies, à ses festins, à ses débauches; on vivait de sa vie toute sensuelle.

Or, au milieu de ce monde, la vie de saint Clément était double. Il fallait arrêter les âmes que la séduction entraînait: ne devait-il pas alors montrer, dans toute son étendue, l'abîme vers lequel elles se précipitaient? Il fallait ainsi guérir les âmes conquises sur ce monde et que ce monde avait blessées. De là, pour le docteur chrétien, la nécessité de sonder toutes les plaies jusque dans leurs profondeurs: une fausse délicatesse aurait laissé ces plaies s'envenimer et devenir incurables; en y portant une main hardie, on pouvait les fermer.

Mais il fallait agir avec énergie et sans relâche ; car trois causes de ruine agissaient constamment sur les âmes : un ciel énervant, les raffinements du luxe et les séductions de la volupté. La parole chrétienne avait à neutraliser leur action puissante. Quand on la juge aujourd'hui, on la trouve parfois sévère : ne devrait-on pas plutôt reconnaître la gravité du mal qu'elle aspirait à détruire ? Inspirer de l'horreur pour le vice et le repousser, sous quelque forme qu'il se présentât (1), saint Clément n'eut pas d'autre but.

Les *Stromates*. — Nous avons cherché dans cet ouvrage : 1°. la pensée de saint Clément sur la philosophie ; 2°. son attitude en présence de l'hérésie ; 3°. sa propre doctrine théologique, anthropologique et morale.

1°. Saint Clément détermine avec netteté l'objet de la philosophie ; il enseigne qu'elle doit être plutôt pratique que spéculative ; mais, loin de proclamer l'impuissance de la raison dans le domaine de cette science, il veut qu'elle y règne, tout en acceptant l'autorité de l'enseignement révélé.

La philosophie grecque découle de trois sources : du raisonnement, de l'inspiration divine et des traditions barbares, c'est-à-dire surtout égyptiennes (2) et hébraïques.

(1) *Le Pédagogue*, l. I, c. I, p. 198, édit. P.

(2) Nous regrettons de n'avoir pu reproduire toute la pensée de saint Clément sur le symbolisme égyptien : nous aurions alors fait ressortir l'importance de ses données au point de vue linguistique ; elles ont suggéré à notre Champollion quelques-unes de ses idées les plus fécondes.

Nous exprimons encore un autre regret, celui de voir saint Clément indiquer seulement l'ensemble de la philosophie égyptienne ; possédant les livres de ce peuple, il nous aurait laissé des détails importants. On pourra suppléer à cette lacune en consultant les *Leçons* de M. Charma

On ne peut contester l'influence générale de ces traditions sur la philosophie grecque. Saint Clément cependant exagère parfois les rapports qui peuvent exister entr'elle et l'enseignement des Hébreux; mais, si les philosophes de la Grèce n'ont pas connu directement les livres de Moïse et des Prophètes, ils ont été certainement initiés aux doctrines des Juifs.

Loin d'être l'œuvre du démon, la philosophie, comme toutes les autres sciences et comme tous les arts, se rattache à Dieu. La Providence l'a donnée aux Grecs pour leur tenir lieu de testament et pour les préparer à l'enseignement du Christ. Depuis l'apparition du Sauveur, elle n'a pas cessé d'être utile, mais elle ne peut suppléer à sa doctrine; et, comme les sciences encyclopédiques lui sont subordonnées, l'Évangile lui est supérieur.

A côté des grandes vérités qu'elle professe, on trouve dans son sein des erreurs; de là, la nécessité de faire un choix, l'*éclectisme.*

L'éclectisme, pour ne pas s'égarer, s'appuiera sur la tradition et sur l'Écriture; saint Clément le pratique avec non moins de sûreté que d'élévation dans les idées.

En cherchant ainsi dans la philosophie les vérités qu'elle renferme, il ne les prend pas pour composer l'enseignement chrétien. Il juge cet enseignement plus ancien et plus complet.

Enfin, nous devons faire remarquer qu'autant saint Clément et l'École d'Alexandrie se montrent favorables à la philosophie, autant elle rencontra d'opposition dans l'École de Carthage.

sur la philosophie orientale; le savant professeur de la Faculté de Caen a recueilli dans ce livre tous les textes qui peuvent jeter une vive lumière sur les points à peine indiqués par saint Clément.

2°. Le gnosticisme hérétique attaquait le christianisme dans ses dogmes et dans sa morale. En traçant au gnostique chrétien la voie qui devait le conduire à la perfection, saint Clément se trouvait en présence de quelques-unes de ces erreurs. Elles lui fournirent l'occasion de renfermer, dans des formules claires et précises, l'enseignement qu'il représentait.

Il s'agit d'abord de la foi; saint Clément détermine ses rapports avec l'intelligence et avec la volonté. Voici sa théorie :

Sans la foi, qui est double, naturelle et religieuse, il n'y a pas de connaissance : en vain l'on revendique la liberté absolue et l'indépendance de la pensée, il faut toujours obéir soit à des autorités, soit à de simples opinions, soit à des principes qu'on ne saurait contester. Mais point de démonstration qui soit au-dessus de la foi religieuse; point de science humaine qui ait plus de valeur et d'étendue; rien qui puisse la suppléer. La science divine est la continuation, le développement et comme le couronnement de la foi : ainsi s'explique cette maxime : *Connaître est plus que croire;* elle ne sera pas comprise, si on l'isole de l'ensemble des idées que développe saint Clément.

Mais le docteur alexandrin ne se borne pas à montrer contre les gnostiques la nécessité et l'excellence de la foi religieuse; il établit aussi ses rapports avec les sciences profanes. Cette partie de son argumentation s'adressait surtout aux chrétiens. Saint Clément veut qu'ils étudient ces sciences, qu'ils sachent les faire concourir au triomphe de la vérité et au perfectionnement intellectuel.

Reste la perfection morale. Elle a sa source dans l'union des œuvres et de la foi, dans la pratique des vertus que celle-ci révèle, ou dans l'accomplissement de la loi de Dieu.

Or, cette loi embrasse le passé et l'avenir. Sous le premier rapport, elle impose le repentir et l'expiation pour le mal accompli; sous le second, elle commande surtout la continence, la charité et la persévérance dans le bien.

Le gnosticisme hérétique repoussait la loi et cette double série de prescriptions. Comme il ne rapportait pas l'origine du mal, quand toutefois il admettait son existence, à la volonté libre de l'homme, le repentir et l'expiation lui paraissaient sans motif. Mais il s'élevait surtout contre la continence. Les uns proscrivaient la chasteté; les autres rejetaient le mariage; tous se précipitaient dans les excès les plus condamnables. Il faut lire les belles pages dans lesquelles saint Clément rétablit contre Carpocrate, Épiphane, Valentin et Marcion, les principes méconnus de la dignité humaine et de la morale catholique.

Le Directeur de l'École catéchétique n'avait pas seulement à former des âmes chastes; il devait aussi préparer les volontés à triompher de tout, même de la mort. Quand le chrétien avait lutté contre ses passions, l'épreuve du martyre se présentait. Souvent le gnosticisme la suscita : on voulait par l'appareil des supplices effrayer les courages; on égarait l'intelligence par de fausses théories contre le martyre; pour dépouiller la volonté de la force qu'elle puisait dans ses rapports avec le Dieu fait homme, on attaquait l'humanité et la divinité du Sauveur.

Qu'opposa saint Clément à ce triple courant d'idées que favorisaient les sophismes et la perspective d'une mort cruelle? La patience sous les coups du glaive; la persuasion que le martyre est la *consommation* de la charité; les preuves invincibles de l'humanité et de la di-

vinité du Sauveur. Telle fut la puissance de sa parole qu'elle forma une société toujours prête à céder aux persécuteurs « la dépouille du corps : » c'était le triomphe de l'idée chrétienne sur le sophisme, de la vérité sur l'erreur, de la patience sur la force brutale.

Pour le rendre plus complet, saint Clément opposa l'unité et l'immutabilité de la doctrine catholique aux pensées multiples et toujours changeantes de l'hérésie; la vie de l'Église à celle des conciliabules gnostiques : il écrivait ainsi une des pages de l'histoire des *Variations.*

Là s'arrête la polémique de saint Clément. Entrons dans sa propre théorie.

3°. L'idée chrétienne la domine; cependant d'autres influences y pénètrent aussi.

Dans Alexandrie, vers la fin du IIe. siècle et le commencement du IIIe., c'était au nom de la gnose hérétique que l'erreur s'emparait des esprits : saint Clément lui opposera, non pas une philosophie, mais une gnose chrétienne. Gnose ou philosophie, les questions traitées seront les mêmes; mais alors le mot *gnose* a la vogue; saint Clément l'adopte, ou plutôt il le revendique comme appartenant à la doctrine qu'il représente : il était dans saint Paul avant que l'hérésie ne l'usurpât.

Dans le langage hérétique, la *gnose*, c'est la science; le *gnostique*, c'est le savant en possession complète de la vérité. Dans le langage chrétien, ces deux mots exprimeront la même idée. Il y aura cependant une différence : l'hérésie rapporte à l'intuition, à la foi naturelle, la présence de toute vérité dans l'homme, et la perfection morale l'occupe peu. Le Christ lui-même instruit le gnostique de saint Clément; il lui communique la science surnaturelle complète, et sa volonté se trouve tellement

affermie dans le bien que, pour elle, le retour vers le mal devient impossible.

Nous avons signalé l'exagération de ces deux côtés de la théorie de saint Clément. D'une part, l'idée de cette perfection intellectuelle dont il parle nous semble inspirée par le gnosticisme hérétique : saint Clément veut élever le gnostique chrétien aussi haut que l'hérésie prétend porter ses adeptes ; mais ils dépassent, l'un et l'autre, les limites qu'il est donné à l'homme d'atteindre. D'une autre part, cette perfection morale, si complète que l'agent libre arrive à l'*impassibilité*, si bien affermie qu'il n'a pas à craindre le retour vers le mal, ne rappelle-t-elle pas la pensée stoïcienne ?

A part ces deux exagérations qui, ce nous semble, ne viennent pas de l'enseignement chrétien, les théories de saint Clément témoignent d'un progrès notable dans les idées.

Prenons d'abord la théologie. Sans doute, tout n'est pas nouveau dans la conception que nous avons essayé de résumer. L'enseignement ancien peut en revendiquer une partie : il avait développé les preuves de l'existence de Dieu, décrit plusieurs de ses attributs : la bonté, la sagesse, l'intelligence ; peut-être même avait-il entièrement compris son unité ; il avait de belles pages sur la Providence. Mais comment ne pas remarquer la manière saisissante dont saint Clément présente l'importance, la possibilité et les limites de la science théologique ? Comme il sait troubler les païens dans leur apathique indifférence, détruire les décourageantes maximes des marcionites et confondre l'orgueil des basilidiens ! Dieu peut et doit être connu ; il ne sera jamais entièrement compris : ces deux propositions, qui nous paraissent si simples, rappellent un des triomphes de la polémique chrétienne sur trois

grandes erreurs de l'époque. Ajoutons que la vérité est là pour tous les siècles. Nous n'avons plus à suivre saint Clément dans le développement de ses idées. Bornons-nous à signaler quelques-unes de celles qui nous semblent un progrès véritable : la réfutation du panthéisme stoïcien; la création *ex nihilo;* la prescience de Dieu dans le monde moral et dans le monde physique; la conciliation de sa bonté et de sa justice; l'existence du mal. Il y a, sur tous ces points, des idées vraies et grandes, que n'offre pas l'enseignement ancien.

L'Anthropologie de saint Clément présente une partie très-faible et même presque nulle, l'étude des facultés de l'âme; mais où trouver une solution plus complète des problêmes de l'origine et de la destinée de l'homme?

Son Éthique, c'est-à-dire ce que nous avons résumé sous ce titre, n'est pas un traité complet de morale. Mais quelques-unes de ces idées que saint Clément y développe méritent toute notre attention. Faire descendre de Dieu la loi morale, l'obligation et le devoir, n'est-ce pas les ramener à leur véritable source, leur donner le caractère le plus sûr d'unité et d'immutabilité, les armer d'une force que rien n'égale? Appeler l'homme à son perfectionnement et à celui de ses semblables, ce n'est pas, sans doute, une idée nouvelle; mais l'amener à y travailler sans cesse sous le regard de Dieu, n'est-ce pas introduire dans l'individu, dans la famille et dans la société, le principe le plus puissant pour la réalisation du bien? Cette vivante image de la Divinité n'aura-t-elle pas toujours sur les volontés plus d'action que des formules abstraites?

Aussi, comme le gnostique de saint Clément paraît grand dans ses rapports avec Dieu, avec lui-même et avec ses semblables! Que de vertus nouvelles germent et se développent! Quelle transformation dans les idées!

Ne touchons que deux points : la condition faite à la femme par le christianisme et l'organisation de la charité : l'influence de saint Clément dans ces deux ordres d'idées fut grande et féconde.

Il trouvait la femme encore abaissée par le paganisme : on lui refusait toute communauté de nature et de vertu avec l'homme (1) et on la tenait dans l'avilissement. Saint Clément la montre capable de s'élever à la perfection de l'homme. Et il ne s'enferme pas dans des raisonnements qui pourraient ne pas frapper tous les esprits : il a des faits à produire chez les Hébreux : la sœur de Moïse, Judith, Esther, Suzanne, sont des types brillants d'héroïsme, de sagesse et de chasteté. Parmi les païens, Nausicaa est un modèle de dévouement aux devoirs domestiques ; la sœur d'Armodius et d'Aristogiton sait, de même que ses frères, périr pour la patrie ; Corinne, Télésilla, Sapho, cultivent avec éclat la poésie ; d'autres, la peinture ; Socrate et Périclès vont s'inspirer auprès d'Aspasie de Milet, le premier pour la philosophie, le second pour l'éloquence (2). Nous prenons ces quelques noms seulement, parmi tous ceux que cite saint Clément. Il conclut donc que la femme peut, comme l'homme, s'élever au plus haut développement intellectuel et moral ; puis, tirant de ses principes une autre conséquence non moins grave, il revendique pour elle la liberté dans l'accomplissement de ses devoirs. Il aime à les lui rappeler, et l'on sait que sa parole persuasive forma, dans toutes les conditions, des chrétiennes de la plus haute vertu.

Il contribua aussi puissamment à propager la charité. Nous l'avons vu faire de cette vertu un des liens les

(1) *Strom.*, l. IV, c. VIII, édit. P.
(2) *Ibid.*, l. IV, c. XIX, édit. P.

plus forts du corps social. S'il apprend à l'homme, qui possède la science, comment il faut distribuer cette nourriture des âmes, il sait aussi régler, avec une sagesse admirable, l'emploi des richesses. La charité n'est-elle pas tout entière dans cette double aumône ?

Quand elle s'exerce suivant les prescriptions si droites de saint Clément, les biens de la terre et la science sont des dons également précieux. Comme ils descendent de Dieu, ils ont pour mission d'élever jusqu'à lui l'homme qui les reçoit d'abord et celui sur lequel il les répand.

Apprendre à l'homme comment il doit user de tous les dons de Dieu pour monter vers lui, telle fut, ce nous semble, la pensée constante de saint Clément; pour la réaliser, il travailla à le détacher de l'erreur, à nourrir son intelligence de la vérité, à purifier son cœur et à enrichir son âme de vertus.

ERRATA.

Page XIV, lignes 13-14. Leur conduite... prouvent, *lisez :* leur conduite prouve.
— XVII, ligne 7. La reconnaissance, *lisez :* la connaissance.
— 2, note 6. Guerike, *Ubi supr.*, p. 35, *lisez :* Guerike, *De schola, quæ Alexandriæ floruit, catechetica, comment. hist. et theol.*, p. 35.
— 23, ligne 26. Saintes-Écritures, *lisez :* Saintes Écritures.
— 38, note 1. Les figues, *lisez :* ces figues.
— 39, ligne 1. Ils respirent à peine (1). », *lisez :* ils respirent à peine (1).
— 48, ligne 27. Et s'y faisant gloire, *lisez :* ils s'y font gloire.
— 49, ligne 24. Instruments de la ruine des familles ;, *lisez :* instruments de la ruine des familles ; ».
— 52, note 1. *Strom.*, *lisez : Le Pédagogue.*
— 54, note 5. B. Horbacher, *lisez :* Rhorbacher, *Hist. univer. de l'Égl. cath.*, t. 5, p. 197.
— 56, ligne 12. L'autre, *lisez :* celui-là.
— 57, ligne 9. Le séjour, *lisez :* « le séjour.
— 58, ligne 8. On a voulu, ce semble, constater, *lisez :* on a tenu, ce semble, à constater.
— 61, note 1. Patrologie, *lisez : Stromates.*
— 62, note 1. Patrologie, *lisez : Stromates.*
— 70, ligne 1. ... Rendue vénérable (1)., *lisez :* rendue vénérable (1). »
— 70, ligne 19. Prendre, *lisez :* trouver.
— 72, ligne 4. *Le Symbole*, *lisez : les Symboles.*
— 74, note 1. *Le Pédagogue*, *lisez : Stromates.*
— 75, note 1. *Le Pédagogue*, *lisez : Stromates.*
— 77, note 1. Homère, *Iliade*, *lisez : Stromates.*
— 79, ligne 21. Il, *lisez :* « Il.
— 80, ligne 11. La naissance de l'univers, *lisez :* sa naissance.
— 80, lignes 17-18. Des choses... qu'elles, *lisez :* des êtres... qu'ils.
— 125. La note n°. 1 doit se trouver, dans le texte, après le mot *remarquable.*
— 132. Le n°. 4 des notes correspond au n°. 3 du texte, et le n°. 3 des notes au n°. 4 du texte.
— 134, ligne 20. Est produite par la force et la foi, *lisez :* est produite par la foi.
— 159, ligne 11. Qu'ils prétendaient, *lisez :* qu'ils disaient.
— 159, ligne 16. Les eucratites, *lisez :* les encreatites.
— 163, note 1. Laborderie, *lisez :* Labouderie.
— 172, ligne 8. Ou compte des martyrs., *lisez :* ou compte des martyrs, .
— 215, l. 8 Une foi fut établie, *lisez :* une loi fut établie.
— 239, note 1. *Quel est le divin Sauveur*, *lisez : Quel riche peut être sauvé?*
— 272, l. 16. Se perfectionner, *lisez :* se transmettre.

—

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

INTRODUCTION. — Coup-d'œil sur l'enseignement chrétien dans Alexandrie, pendant les deux premiers siècles. v

PREMIÈRE PARTIE.

CHAP. I. — Vie de saint Clément d'Alexandrie. 1
CHAP. II. — Ouvrages de saint Clément. 9

DEUXIÈME PARTIE.

LUTTE CONTRE LE PAGANISME.

CHAP. I. — Exhortation aux Gentils. 12
CHAP. II. — Le Pédagogue. 28

TROISIÈME PARTIE.

SAINT CLÉMENT ET LA PHILOSOPHIE.

CHAP. I. — Observations générales sur les Stromates. . . . 56
CHAP. II. — Origine de la philosophie grecque. 61
CHAP. III. — Critique de la théorie de saint Clément. . . . 76
CHAP. IV. — Rôle providentiel de la philosophie dans le monde grec. 105
CHAP. V. — Éclectisme de saint Clément. 116

QUATRIÈME PARTIE.

LUTTE CONTRE L'HÉRÉSIE.

CHAP. I. — La Foi. 124
§ I. Accord entre la foi et la science. . . 141
§ II. La foi et les œuvres. 145
CHAP. II. — Le Mariage. 150
CHAP. III. — Le Martyre. 162
CHAP. IV. — Le Docétisme. 174
CHAP. V. — Les hérésies et l'Église catholique. 180

CINQUIÈME PARTIE.

CHAP. I. — La Gnose. 189
CHAP. II. — La Théologie. 199
CHAP. III. — L'Anthropologie. 225
CHAP. IV. — L'Eschatologie. 235
CHAP. V. — L'Éthique. 240
CHAP. VI. — Quel riche peut être sauvé? 258

APPENDICE. — Fragment des Hypotyposes. 274

SIXIÈME PARTIE.

Résumé et appréciation de la polémique et de la doctrine de saint Clément. 277

Vu et lu le 25 mai 1855.

Le Doyen de la Faculté des Lettres de Caen,

F.-G. BERTRAND.

Vu et permis d'imprimer,

Caen, 2 juin 1855.

Le Recteur de l'Académie,

ACH. FRANÇOIS.

Caen, typ. de A. Hardel. Juillet 1855.

ESSAI

SUR

LA POLÉMIQUE ET LA PHILOSOPHIE

DE

SAINT CLÉMENT D'ALEXANDRIE.

PROPAGATION DANS L'ANCIEN MONDE DES DOCTRINES HÉBRAÏQUES.

(Appendice à la page 98, *lig.* 9.*)*

Suivons les Hébreux dans leurs pérégrinations depuis Abraham. Ce patriarche, élu pour être le prédicateur des nations, le père des croyants (1), la souche d'où sortira le Messie, quitte la Chaldée, traverse la Mésopotamie et le pays de Chanaan, où il revient après que la famine l'a conduit en Égypte. Il remporte une victoire sur les rois d'Élam, d'Élasar, de Sennaar et de Goïn; Melchisédech le bénit au nom du Très-Haut; il fait alliance avec Abimélech, roi des Philistins. A la cour de ce prince, comme dans celle de Pharaon, il paraît l'instrument de la

(1) Saint Paul, *Hébr.*, VII, I et sqq. Né vers 2366 avant Jésus-Christ, il passe dans le pays de Chanaan en 2296, et meurt en 2191. Les dates données par Usser sont, pour la naissance d'Abraham, 1996, et, pour sa mort, 1821 avant J.-C.

puissance divine. Partout, dans ses voyages, à Sichem, près de Béthel, à Bersabée, il a dressé des autels à Jéhovah, et invoqué son nom; aussi le proclame-t-on l'envoyé du Seigneur (1).

Trois femmes, Agar, Sara et Céthura, lui donnent des enfants. Ceux-ci deviennent la souche de grandes nations. On conçoit que parmi elles la doctrine du patriarche dut se transmettre d'abord avec le sang.

Saint Chrysostôme a donc pu dire: Dieu, par Abraham, enseigna les Égyptiens et les Perses; puis, par ses descendants, les Ismaélites et des peuples innombrables. Jacob alla remplir la même mission en Mésopotamie (2), et ses fils, en Égypte (3).

Ceux-ci restèrent là pendant plus de quatre siècles. L'Égypte alors était en rapport avec tout l'ancien monde. Elle devait connaître l'Europe, l'Afrique, l'Asie et les principaux peuples de ces deux dernières contrées; car, sur quelques-uns de ses monuments, qui remontent à

(1) Après la mort de Sara, il se rendit en Arbée, au pays de Chanaan, afin de pleurer celle qu'il avait perdue. Alors s'établit entre lui et les enfants de Heth un dialogue dans lequel est caractérisée, d'une manière frappante, l'œuvre accomplie par le patriarche pendant sa longue vie. — Abraham se présentait comme « étranger et voyageur. » Les enfants de Heth lui répondent: « déposez votre mort dans nos sépulcres les plus beaux; car vous êtes parmi nous un prince de Dieu. » *Genès.*, c. XXIII, v. 1-20. Le patriarche n'avait-il pas, en effet, marché sans cesse, afin de porter partout le nom de Dieu et ses enseignements?

(2) *Exposit. in Psalm.*, IV, *opp.* t. V, p. 15. Ed. Bénéd.

(3) Joseph vécut, selon la chronologie vulgaire, de 1745 à 1635 avant Jésus-Christ; selon l'Art de vérifier les dates, de 2113 à 2003.

une époque intermédiaire entre Abraham et Moïse, sont représentés plusieurs espèces de nègres, les Arabes, les Assyriens, les Mèdes, les Indiens (1), les Ioniens et la race blonde de l'Europe (2).

Quelle fut en Égypte, au milieu de ces étrangers, la mission providentielle de Joseph et de ses descendants? — David l'a décrite en quelques mots : « Pharaon établit Joseph chef de sa maison et maître absolu de son empire, afin qu'il instruisît les grands de sa cour comme lui-même, et qu'il apprît la sagesse à ses vieillards (3). » Les descendants de Joseph n'eurent pas, il est vrai, la même influence ; mais aux jours de l'oppression, comme dans la prospérité, ils attirèrent constamment les regards, et il y eut toujours parmi eux des hommes qui propagèrent les doctrines nationales.

(1) Comme les Indiens furent un des peuples de l'ancien monde qui agit le plus sur les Grecs, citons ici ce qui concerne ses rapports avec l'Égypte. — « Dès le règne de la dix-huitième dynastie, dit Champollion-Figeac, les Égyptiens [1822 avant J.-C.] combattent sur terre et sur mer contre des peuples indiens: les armées et l'attirail militaire sont semblables des deux côtés ; les bois et les métaux, artistement travaillés, s'y montrent sous mille formes diverses ; les chevaux et d'autres animaux y sont dans la domesticité de l'homme ; des chars de guerre, de riches costumes, des villes fortifiées, des ponts jetés sur des rivières dans le pays où la victoire a conduit l'armée et la flotte de Pharaon, annoncent, dans le pays occupé par ces Indiens, toutes les ressources d'une civilisation non moins avancée que celle de l'Égypte. » L'*Égypte ancienne*, p. 85, dans l'*Univers pittoresque* de Didot.

(2) Champollion-Figeac, *Ibid.*, p. 29-30.

(3) Psal., iv, ℣ 20-21.

Avec Moïse (1), leur mission semble s'étendre. Ils ne seront plus renfermés dans ces ateliers de briques, dans ces villes et ces pyramides que les Pharaons les ont condamnés à bâtir. Ils reprennent donc leur rôle de voyageurs.

On sait quel éclat accompagna leur sortie de l'Égypte. On comprend aussi quelle impression secrète et profonde durent produire sur les esprits, même les plus rebelles, les prodiges accomplis au nom de leur Dieu (2). Au reste, la doctrine de Jéhovah reviendra, avec ses phophètes, dans cette Égypte que parcourront plus tard les philosophes de la Grèce. Mais ne devançons pas les temps.

La mer Rouge traversée, Moïse passe quarante ans dans les déserts de l'Arabie. Où la parole de Dieu tomba-t-elle, dans l'ancien monde, avec plus d'éclat? Là, sous la tente, entre les prodiges de Jéhovah, les murmures, les révoltes et les châtiments des Hébreux, Moïse écrit nos monuments historiques les plus anciens: la *Genèse*, l'*Exode*, le *Lévitique*, les *Nombres*, le *Deutéronome*. Dans ces pages qui traverseront les siècles, il fixe pour jamais les grands dogmes de l'unité de Dieu, de la création, de la Providence, etc.; les origines de l'humanité, le nom, l'ordre et les destinées des générations qui l'ont précédé. Jéhovah lui-même lui apporte, au milieu de la foudre et des éclairs, les tables de la loi, ce sublime décalogue dont n'approchera jamais aucune législation (3).

(1) Moïse, né en 1725, sortit de l'Égypte en 1685, mourut en 1605.

(2) On a dit avec raison : « A partir de Moïse, l'histoire des rois d'Égypte est intimement liée aux narrations de la Bible, et elles se prêtent un mutuel secours. » CHAMP., *ubi sup.*, p. 18.

(3) Cfr. sur la propagation des doctrines hébraïques dans

Peu content de montrer comment se rattachent la terre au ciel, l'homme à son auteur, Moïse travaille sans cesse à nourrir son peuple des vérités qu'il a déposées dans ses écrits. Souvent, il est vrai, il rencontre des intelligences et des volontés rebelles. Sa parole, cependant, n'est pas entièrement perdue ; avec le retentissement des prodiges, opérés sous sa direction, elle va frapper les étrangers.

Quand les envoyés de Josué [1606-1580] pénétrèrent à Jéricho, chez Raab, cette femme leur révéla quelle terreur avaient répandue dans les esprits la sortie d'Égypte, le passage *miraculeux* de la mer Rouge et les châtiments infligés aux deux rois des Amorrhéens. On avait aussi appris à ne plus confondre avec les idoles le Dieu de Moïse, et l'on savait qu'il est « le Dieu qui règne en haut dans le ciel, et ici-bas sur la terre (1). » Cet enseignement était l'avant-coureur de celui que Josué allait répandre.

Lorsqu'il entra dans la terre promise, dans ce pays de Chanaan, où Abraham avait déjà passé avec la parole de Dieu, sept peuples l'occupaient (2). Ils étaient plongés dans l'idolâtrie et la corruption. Dieu les livre aux Israélites, qui les exterminent, deviennent les vengeurs de sa

l'ancien monde et sur le caractère de la loi mosaïque, M. Rosseuw-Saint-Hilaire dans la *Revue des cours publics*, n° 2, p. 15-16.

(1) Josué, c. ii, v. 9-11.

(2) C'étaient: 1° les Hévéens; 2° les Chananéens proprement dits, qui étaient les anciens Sidoniens; 3° les Gergéséens; 4° les Phéréséens; 5° les Jébuséens, qui tenaient la ville de Jérusalem (alors appelée Jébus) et ses environs; 6° les Hétéens; 7° les Amorrhéens. Duruy, *Hist. sainte*, p. 81.

justice, et ont toujours pour mission de répandre son nom, ses enseignements, son culte. Quand ils sont fidèles à cette mission, Dieu est avec eux, et partout ils triomphent; quand ils la négligent, ils tombent entre les mains de leurs ennemis et subissent de dures servitudes.

Aux juges succèdent les rois [1554-1080]. Leur mandat reste le même, et le sceptre est toujours arraché des mains de ceux qui l'oublient. Pour le remplir, David (1) et Salomon (2) étendent leurs conquêtes depuis l'Égypte, antique séjour de leurs pères, jusqu'à la Chaldée, leur première patrie. Le règne de ces deux princes est surtout le règne de la doctrine de Jéhovah, une des époques les plus brillantes de sa propagation: leur empire est devenu l'empire de Dieu, et ils ne sont que les instruments de sa gloire.

Des rois et des reines envoient leurs ambassadeurs, ou viennent eux-mêmes admirer la sagesse dont il a rempli Salomon. Au nom de l'idée divine, ce prince appelle du milieu des gentils cent cinquante mille ouvriers. Ils élèveront au Très-Haut un temple qui sera la merveille du monde. Pour l'enrichir, les flottes de Salomon et celles du roi de Tyr, son allié (3), iront dans l'Inde chercher

(1) David, né en 1085, roi en 1040, mort en 1001. — Entre les conquêtes de David, nous devons signaler celles d'Ailah, sur la mer Rouge, et de Thapsacus, sur l'Euphrate. Elles rendirent possibles, dit Schlosser, les vastes spéculations de Salomon. On regardait Thapsacus comme le point central entre l'Égypte, la Syrie, Babylone, l'Asie-Mineure et l'Arménie. Ce fut là que les Grecs apprirent à connaître les idées juives et syriaques. *Hist. univers. de l'antiq.*, t. I, p. 282.

(2) Salomon succède à David en 1001, et meurt en 962.

(3) Saint Théophile nous apprend que les archives de Tyr

l'or et les perles. A Tyr, comme dans l'Inde, au milieu de ce déploiement de forces mises au service d'une idée, il sera parlé de Dieu, de sa doctrine et de la magnificence de son sanctuaire. D'ailleurs, il se trouve alors, dans la terre d'Israël, cent cinquante-trois mille six cents prosélytes qui viennent de tous les pays se faire initier aux mystères des Juifs, et qui partent ensuite pour répandre leurs traditions.

Le schisme des dix tribus se déclare [962]. La plupart de leurs rois se détachent de Jéhovah, et ne marchent plus à la tête du mouvement qui emporte sa doctrine et son nom. Alors paraissent les prophètes. Dieu les arme du glaive de sa parole. Elle se fait entendre partout, enchaînant les éléments, détruisant les prêtres des idoles, annonçant la ruine des innombrables armées du roi de Syrie, pénétrant dans les palais de Juda et d'Israël, portant aux rois prévaricateurs l'arrêt de leur condamnation, montrant au peuple infidèle les longues et dures épreuves de la captivité, appelant, au nom de Jéhovah, la superbe Ninive à expier ses crimes sur la cendre et le cilice. Cette parole avait alors pour organes Élie (1),

renfermaient des commentaires relatifs à la fondation du temple de Salomon. S. Théoph., *ad Autolycum*, l. III, c. 22.— Alexandre Polyhistor, ajoute saint Clément, rapporte, dans son écrit sur les Juifs, le contenu de quelques lettres de Salomon à Vaphré, roi d'Égypte, et au roi de Tyr, et les réponses de ces deux rois. Il résulte de cette correspondance que Vaphré envoya huit mille ouvriers égyptiens à Salomon, et que le roi de Tyr en envoya autant avec un architecte tyrien, né d'une mère juive, de la tribu de David, nommé Hypéran. *Strom.*, l. I, c. xxi, p. 84. Ed. G.; — p. 396. Ed. P.

(1) Il vivait du temps d'Achab, roi d'Israël, et de Jézabel

Élisée (1), Amos (2), Jonas (3), Isaïe (4). Quelle doctrine eut jamais des propagateurs plus actifs et plus dévoués, plus remplis de l'esprit et de la force de Dieu ! Quelle puissance égala jamais celle qu'ils exercèrent !

Les Israélites partent pour la captivité. Après un siége de trois ans, Samarie [718], leur capitale, est tombée au pouvoir de Salmanazar; leur empire a été détruit; ils sont dispersés dans les provinces du vaste empire assyrien, et Tobie est transporté à Ninive. On sait quels furent, dans cette immense et commerçante cité, sa vie, ses enseignements, ses exemples.

Pendant ce temps, Sennachérib [712] envahissait le royaume de Juda. L'ange de Dieu détruit, il est vrai, dans une nuit, cent quatre-vingt mille hommes de son armée; mais bientôt ce même Dieu fait de Nabuchodonosor l'instrument de ses desseins. Trois fois le monarque d'Assyrie prend Jérusalem. Les rois de Juda sont chargés de chaînes, tués dans leur ville ou conduits captifs à Babylone. Des prophètes avaient annoncé que leur impiété et leur alliance avec l'Égypte attireraient sur eux ces châtiments. Une première fois [607], le vainqueur emmène dans sa capitale des princes du sang

[vers 900 avant J.-C.]. Après avoir choisi, pour son successeur, Élisée, auquel il laissa son manteau de prophète, il fut enlevé au ciel vers 880.

(1) Il mourut à Samarie vers l'an 835 avant J.-C.

(2) Le troisième des douze petits prophètes, Amos, prophétisa sous le règne d'Osias; il fut mis à mort par un prêtre de Béthel, vers l'an 785 avant J.-C.

(3) Il vivait vers l'an 800. On place sa mort en 761.

(4) Il prophétisa sous Osias, Joathan, Achaz et Ézéchias. Manassé le fit mourir et scier en deux, vers 694 avant J.-C. Il avait alors 130 ans.

royal, Daniel, Ananias, Mizaël et Azarias : ces captifs serviront plus la cause de Dieu qu'ils n'orneront le triomphe du monarque. — Une autre fois, Nabuchodonosor se fait suivre par sept mille des plus vaillants hommes de Juda : ils ont aussi reçu du ciel leur mandat. — Enfin, une quatrième fois, il paraît sous les murs de Jérusalem. Ézéchiel et Jérémie l'avaient annoncé comme le vengeur de l'alliance avec l'Égypte (1). Quand il se présenta, ce dernier prophète avait été jeté dans une prison. Sédécias le consulte. — « Rends-toi, répond l'homme de Dieu, et tu échapperas au glaive ; si tu résistes, Jérusalem sera brûlée, et tu périras avec les tiens (2). » — Jérusalem et son temple sont livrés aux flammes ; la plupart des Juifs épargnés, envoyés à Babylone. Les plus pauvres restent d'abord parmi les débris de leur ville ; puis ils vont chercher [587] un asile en Égypte Jérémie est forcé de les suivre (3) sur cette terre

(1) Ezéch., c. xvii, ℣ 18 sqq.

(2) Jérém., c. xxxviii, ℣ 17-18. La conduite du vainqueur, à l'égard de Jérémie, prouve assez quel retentissement avaient eu dans son armée les paroles de ce prophète. Il ordonne de lui rendre la liberté, de l'entourer des plus grands égards, de lui laisser le choix de se rendre à Babylone ou de rester à Jérusalem. *Jérém.*, c. xxxix, ℣ 11-14. — Né vers l'an 630 avant J.-C., il se retira en Égypte après la prise de Jérusalem [587].

(3) « Cette multitude infortunée, qui comptait dans son sein des personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition, se répandit bientôt dans les différentes parties de l'Égypte, à Magdole, à Daphné, à Memphis, grossissant ainsi le nombre des premiers colons appelés vers 670 par Psammétique : foule digne de pitié, condamnée à vivre désormais sur cette terre étrangère, qui n'avait déjà été que trop fatale

qui doit recevoir de nouveau la parole de Dieu (1). Comme ses frères ne tardent pas à tomber dans l'idolâtrie, il leur montre le vainqueur qui s'avance, qui va se couvrir des dépouilles de l'Égypte, et porter la désolation dans son sein (2). Nabuchodonosor paraît, en effet, semant partout des ruines, et il ne quitte l'Égypte qu'après avoir détruit Memphis et Thèbes, pillé les temples et massacré les prêtres (3).

Il y a aussi, sur les lèvres de Jérémie (4) et sur celles d'Ézéchiel (5), des paroles menaçantes pour les Ammonites et les Moabites; pour les Iduméens, les Philistins et les Syriens; pour Tyr (6); pour Sidon et pour Babylone.

à ses ancêtres, et qui, méprisant les avertissements de Jérémie, se laissa presque partout entraîner vers les idoles de l'Égypte. » GOGUEL, *Les Juifs d'Égypte jusqu'à l'avénement des Lagides, et sous les trois premiers princes de cette dynastie,* dans le *Journal général de l'instr. publ.* du 25 juillet 1855, p. 402.

(1) JÉRÉM., c. XLIII.

(2) *Ibid.*, c. XLIV, XLVI.

(3) GOGUEL, *ubi supr.*, p. 402.

(4) JÉRÉM., c. XLVII, XLVIII, XLIX, L.

(5) EZÉCH., c. XXV, XXVI, XXVII, XXVIII, XXXV.

(6) Il y a, dans Ezéchiel, des pages sublimes qui montrent combien grande était l'étendue du commerce de Tyr, combien étaient nombreuses et actives les relations des anciens peuples. Vous voyez passer tour à tour devant vos regards les nations qui, des points les plus éloignés, livraient à cette superbe reine des mers les éléments de sa magnificence. — « Le Seigneur me dit: O fils de l'homme, commence une lamentation sur Tyr! A Tyr, placée sur le rivage de la mer, trafiquant avec les peuples de beaucoup d'îles, tu diras: ainsi te parle le Seigneur: O Tyr, tu as dit en toi-même: je suis d'une beauté parfaite... On t'a construite, toi et tes navires,

Car il faut que la parole de Dieu arrive à tous les peuples ; qu'il exerce ses jugements sur les forts et sur les puissants de la terre ; qu'il les humilie, et que son nom soit glorifié.

A Babylone surtout, cette parole se fait entendre. Des prophètes ont été conduits dans son sein avec les captifs d'Israël et de Juda. Toujours entre ces captifs et leurs vainqueurs, ils appellent les premiers à l'observance de la loi, et ils ne permettent pas aux seconds d'oublier que, dans leur triomphe, ils sont uniquement « la verge de la fureur de Dieu. » L'esprit de Jéhovah l'éclairant, Daniel explique les songes de Nabuchodonosor, et confond la

avec les sapins de Sanir ; tes antennes, avec les cèdres du Liban ; tes rames, avec les chênes de Bazan ; les bancs de tes vaisseaux, avec l'ivoire de l'Inde ; tes chambres et tes magasins, avec les bois des îles d'Italie. Le fin lin de l'Égypte fut brodé pour tes voiles... ; tu as eu pour rameurs les habitants de Sidon et d'Arad ; tes sages pour pilotes ; les vieillards de Cébal travaillèrent à réparer tes bâtiments fatigués. Tous les navires de la mer et tous les marins venaient trafiquer avec toi à cause de la multitude de tes manufactures ; Perses, Lydiens, Lybiens, combattaient dans tes rangs, et, avec eux, les Aradiens et les Pygmées garnissaient tes murailles, y appendant leurs boucliers et leurs casques pour te servir d'ornements. Les fils de Tharsis t'apportaient toutes sortes de richesses : argent, fer, étain, plomb, remplissaient tes marchés ; l'Ionie, Tubal et Mosoch les fournissaient d'esclaves et de vases d'airain..... Juda et Israël t'offrent blé, baume, miel, huile et résine ; Damas, ses vins et ses laines aux vives couleurs..... Tes rameurs t'ont portée dans bien des eaux ;... tu as multiplié ta puissance, et ton cœur s'est gonflé ; pour cela, le Seigneur a dit : Tu mourras de la main des étrangers. » Ezéchiel, c. xxvii, ℣ 1-36. On sait qu'Ezéchiel prophétisait vers l'an 595 avant Jésus-Christ.

vaine science des mages, des enchanteurs et des devins de la Chaldée (1). Le roi de Babylone, frappé d'étonnement, reconnaît la puissance du Dieu de Daniel; il donne à ce captif le gouvernement des provinces de la Babylonie, et il l'établit maître de tous les sages de Babylone (2). Il élève aussi en dignité Misach, Sidrach et Abdénago (3), les compagnons de Daniel. Puis, comme ils refusent de se courber devant la statue d'or qu'il a dressée, il les fait précipiter dans une fournaise ardente. Mais la flamme les épargne, et Nabuchodonosor proclame de nouveau la puissance de leur Dieu. Il défend, sous peine de mort, de le blasphémer; il veut même publier dans son royaume les merveilles et les prodiges du Très-Haut (4).

A la cour de Balthasar [554-538], au milieu des orgies et des profanations, lorsque, sur les murs de la salle du festin, sont tracés des caractères qui font pâlir le roi, il faut, pour les expliquer, appeler encore le prophète de Dieu; car les mages se déclarent impuissants, et Daniel, ou plutôt la doctrine qu'il représente, reçoit un nouveau triomphe (5).

Le successeur de Balthasar le grandit encore (6). Daniel alors, en découvrant l'imposture des prêtres de Bel (7), porte à l'idolâtrie un coup qui doit l'ébranler

(1) Daniel, c. ii, iv.
(2) *Ibid.*, c. ii, v. 47-48.
(3) *Ibid.*, c. ii, v. 49.
(4) *Ibid.*, c. iii.
(5) *Ibid.*, c. v.
(6) *Ibid.*, c. vi.
(7) *Ibid.*, c. xiv. Il y a quelques années, M. L. de Malastrie, rendant compte du *Cours* d'archéologie de M. Raoul-

dans Babylone. Jaloux de son autorité, les satrapes et l'idolâtrie s'arment contre lui et contre sa doctrine. Un instant, Darius le persécute. Il le fait jeter dans la fosse aux lions; mais, comme les bêtes sauvages ont respecté son corps, Daniel sort de cette épreuve plus puissant. Un édit de Darius ordonne à tous ses sujets de révérer avec crainte et tremblement le Dieu de Daniel (1).

Puis vient Cyrus. Daniel reste l'âme de ses conseils. Le nouveau roi a lu, dans les écrits des Juifs, les grands desseins de leur Dieu sur lui (2), et, la première année de son règne, paraît [535] l'édit qui rend aux captifs leur patrie, leur temple, leurs autels (3) : n'est-ce pas un autre triomphe pour la doctrine des Juifs? En vain, les Samaritains s'opposent à la reconstruction du temple (4); leurs efforts échouent. En Assyrie, à la cour d'Assuérus, Esther devient toute puissante; elle brise l'orgueil d'Aman, et sauve les restes de sa nation (5). Xerxès confirme

Rochette, disait: « Le professeur n'a pas oublié de nous initier aux rites des sacrifices de Babylone, et de nous dévoiler, d'après Daniel, les ruses et les vols habituels des prêtres. » *Analyse du Cours d'arch., professé à la biblioth. roy. de Paris*, p. 21. — On aime à voir la science moderne prendre ainsi l'Écriture pour base de son enseignement.

(1) Daniel, c. vi.

(2) Esdras, l. I, c. i, v. 1. Cfr Joseph, *Antiq.*, l. II, c. i.

(3) Esdras, *Ibid.*, l. I, c. i.

(4) *Ibid.*, l. I, c. iv-vi.

(5) Voir le *Livre* d'Esther. — Cfr M. de Saulcy, *Recherches sur la chronologie des empires de Ninive, de Babylone et d'Ecbatane, embrassant les 209 ans qui se sont écoulés de l'avénement de Nabonassar à la prise de Babylone par Cyrus, et renfermant l'examen critique de tous les passages de l'Écriture-Sainte relatifs à ces trois empires.* Dans ce beau travail, dit M. Bonnetty,

les priviléges accordés aux Juifs ; Artaxerxe comble Esdras de présents, lui permet de retourner à Jérusalem, et de régler tout ce qui concerne le *culte* (1); il nomme Néhémie gouverneur de la Judée; un édit l'autorise à rebâtir les murs de Jérusalem (2). Alexandre allait bientôt paraître dans cette ville, sacrifier au temple, lire dans Daniel sa glorieuse histoire, et autoriser les Juifs à vivre partout conformément à leurs lois (3).

C'était l'époque [332] où la philosophie grecque se personnifiait dans Aristote.

Malachie, le dernier des petits prophètes, l'avait précédé de plusieurs années. Il paraît, en effet, avoir prophétisé de 412 à 408. Quant à Aristote, né l'an 384, il n'ouvrit son école que vers l'an 331, et il mourut en 323.

On a vu, dans le cours de cette dissertation, à quelle époque florissaient Élie, Élisée, Amos, Jonas, Isaïe, Ézéchiel, Jérémie, etc. Rappelons, en terminant, les principales dates relatives aux fondateurs des grandes écoles de la Grèce.

Thalès, né en Phénicie, l'an 639, se fixa à Milet, vers 587, et mourut en 548 avant J.-C.

toutes les ressources de la linguistique, de la philologie et de la science contemporaine, ont été mises à contribution pour éclaircir ces textes, qu'aucun commentateur n'était parvenu à concilier entre eux et avec l'histoire profane. Aussi M. de Saulcy a-t-il fait comprendre toute l'importance des livres de Daniel et d'Esther, que dédaignaient les savants et que les Protestants rejetaient. Ses *Recherches* ont été publiées dans les *Ann. de philos. chr.*, t. xix, xx [3e série].

(1) Esdras, l. I. c. vii.

(2) *Ibid.*, l. II, c. i-ii.

(3) Cfr Rohrbacher, *Hist. univ. de l'égl. cath.*, t. iii, p. 387.

Pythagore. On place sa naissance en 608 ou en 584. De Samos, il se rendit à Crotone, vers 540, et il mourut en 504 ou en 500.

Socrate. Né en 470. On le condamna, en 400, à boire la ciguë.

Platon. Né en 430 ou en 429. Il se retira à Mégare après la mort de Socrate; puis il se mit à voyager. Il n'ouvrit son école, à Athènes, que vers l'an 388. On place sa mort en 348 ou en 347.

Saint Clément a donc pu présenter les prophètes comme antérieurs aux représentants les plus illustres de la philosophie grecque.

Bayeux, imprimerie de A. Delaruc.

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LA LIBRAIRIE DE A. DURAND.

BARRET. *Amadis de Gaule* et de son influence sur les mœurs et la littérature aux seizièmes et dix-septième siècle. 1853, in-8°. 3 fr. 50

BEAUSSIRE. Du Fondement de l'obligation morale. 1855, in-8°. 3 fr.

BLINIÈRES. Essai sur *Amyot* et les traducteurs français au seizième siècle, précédé d'un Éloge d'Amyot. 1851, in-8°. 7 fr. »

BONAFOUS. Études sur l'*Astrée* et sur *Honoré d'Urfé*. 1846, 1 vol. in-8°. 3 fr. »

BOUILLIER (membre de l'Institut, doyen de la Faculté des Lettres de Lyon). Analyse critique des ouvrages de philosophie compris dans le programme du baccalaureat ès lettres. 1855, in-12. 2 fr. 50

CAMBOULIN. Essai sur la Fatalité dans le théâtre grec. 1855, in-8°. 2 fr.

— Les Femmes d'Homère. 1854, in-18. 3 fr. »

CHAPPUIS. Antisthène. 1854, in-8°. 3 fr. »

CHASSANG. Des Essais dramatiques imités de l'antiquité au quatorzième et au quinzième siècle. 1852, in-8°. 3 fr. 50

DAMIEN. De la Poésie suivant Platon. 1852, in-8°. 3 fr. »

DARESTE (R.). De Forma et conditione Siciliæ provinciæ romanæ. 1850, in-8°. 1 fr. »

DELONDRE. Doctrine philosophique de Bossuet sur la connaissance de Dieu. 1855, in-8°. 5 fr. »

DESJARDINS. De Tabulis alimentariis. 1855, in-4° (avec pl.). 10 fr. »

— Topographie du Latium. 1855, in-4° (avec pl.). 10 fr. »

GANDARD. Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare. 1854, grand in-8°. 3 fr. »

GIRARD. Des Caractères de l'atticisme dans l'éloquence de Lysias. 1854, in-8°. 3 fr. »

GOURAUD. Histoire du calcul des Probabilités depuis son origine jusqu'à nos jours, avec une thèse sur la légitimité des principes et des applications de cette analyse. 1848, 1 vol. gr. in-8°. 3 fr. »

GUARDIA. Essai sur l'ouvrage de J. Huarte, Examen des aptitudes diverses pour les sciences (Ex. de ingenios para las ciencias). 1855, in-8°. 5 fr. »

HATZFELD. De la Politique dans ses rapports avec la morale. Essai sur *la République* de Platon. 1850, in-8°. 3 fr. »

LEMOINE. *Charles Bonnet*, de Genève, philosophe et naturaliste, 1850, in-8°. 3 fr. 50

LISLE. Essai sur les théories dramatiques de Corneille, d'après ses discours et ses examens. 1852, in-8°. 2 fr. 50

MONNIER. *Alcuin* et son influence littéraire, religieuse et politique chez les Franks. 1853, in-8°. 3 fr. 50

OUVRÉ. *Aubry du Maurier*, ministre de France à La Haye, 1853, in-8°. 5 fr. »

PATRU. De la Philosophie du moyen âge depuis le huitième siècle jusqu'à l'apparition en Occident de la *Physique* et de la *Métaphysique* d'Aristote. 1848, in-8°. 3 fr. 50

PELLISSIER (prof.). Précis d'un cours de logique. 1855, in-12. 3 fr. »

RENAN. Averroès et l'averroïsme. Essai historique. 1852, in-8°. 6 fr. »

WIDAL. Des divers caractères de Misanthropie chez les écrivains anciens et modernes. 1851. 2 fr. 50

Paris. — Imprimerie d'E. DUVERGER, rue des Grès, 11.

AUG 16 '62 H

SEP 1 '64 H

34919

BOOK DUE - WID

6908620

OCT 20 1980

C 628.86
Assai sur la polemique et la philo
Widener Library 003091300
3 2044 081 736 191